

## AVANT-PROPOS

Voici la deuxième édition de notre "Haute-Loue". Les conditions techniques de cette réédition nous ont empêché de rien changer au texte primitif, ni surtout à une illustration déficiente. Par contre, nous avons ajouté un dernier chapitre, intitulé "Dix ans après..." qui tente de faire une rapide mise au point de l'évolution pendant la dernière décennie et de la situation en 1967.

Nous profitons de cette occasion pour remercier Monsieur le Doyen Lévêque et Monsieur le Doyen Lerat, de la Faculté des Lettres de Besançon, sans qui cette réimpression n'aurait pas vu le jour. Que tous ceux qui, autrefois comme aujourd'hui, ont bien voulu nous recevoir et nous renseigner trouvent ici l'expression de notre reconnaissance.



## UNE VALLÉE FRANC-COMTOISE :

# LA HAUTE-LOUE

---

### Etude de géographie humaine (1)

La haute vallée de la Loue entaille le plateau d'Ornans et se termine lorsque la rivière quitte ce plateau pour s'enfoncer dans les hauteurs du faisceau de Mamirole. Jusque là les villages s'y blotissent de Mouthier-Hautepierre à Cléron, mais passé ce dernier, elle perd de son ampleur et les villages l'abandonnent. Centre de peuplement et trait d'union lorsqu'elle traverse le plateau d'Ornans, la Haute-Loue devient limite et zone de répulsion en le quittant.

Ce pays au relief bien individualisé s'est trouvé doté aussi par l'histoire d'une personnalité. Jalonné au Moyen Age par un grand nombre de châteaux, il contrôla les plateaux voisins par ses seigneurs; il les surpassa par sa richesse. Il fut jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle le « bon pays » des vignes et des moulins, où se pressait dans les gros bourgs une population nombreuse, fière de cette richesse que lui enviaient les plateaux peu peuplés, pauvres, sans eau et sans vin. Cette unité n'était pas un vain mot; en période de troubles les habitants de la vallée s'organisaient en commun en vue de la défense. La Haute-Loue est donc une unité incontestable autant dans sa physionomie naturelle qu'historique. Aujourd'hui encore, son originalité économique est nette. Le contraste avec le plateau aussi apparent, mais elle est autant que le paysage peut-être, le reflet d'un passé dont les révolutions successives ont laissé bien des traces encore visibles.

---

(1) Ce texte est celui d'un Mémoire de Diplômes d'Etudes supérieures, couronné par l'Université de Besançon, résumé et modifié par M. Jean PELLETIER, professeur de géographie à l'Université de Besançon.



PREMIÈRE PARTIE

L'ÉCONOMIE ANCIENNE



## CHAPITRE I

### L'OCCUPATION DU SOL

#### A) LE CADRE NATUREL

Le relief de la Haute-Loue est relativement simple et assez homogène. La vallée taillée à l'amont dans le faisceau salinois, à l'aval dans les couches presque horizontales qui soustendent le plateau d'Ornans est constamment profonde et étroite : c'est un véritable canyon. Elle connaît pourtant quelques variantes à ce schéma, dans l'ensemble elle est de plus en plus large vers l'aval, à partir de Vuillafans c'est une vallée d'un kilomètre et demi d'une corniche à l'autre. Cette rainure n'a que des vallées affluentes courtes mordant peu sur le plateau, mais près de 20 résurgences montrent que le réseau hydrographique subaérien n'est qu'un faible reflet de la circulation souterraine. Les flancs de cette vallée, surtout dans sa partie inférieure ont le profil classique des versants en matériel hétérogène, des replats, des adoucissements de la pente marquent les affleurements de couches tendres, ici surtout les marnes oxfordiennes qui apparaissent au fond, ménageant les pentes, humanisant les terroirs.

Dans cette vallée profonde, le relief modifie les conditions climatiques régionales, la somme des précipitations est un peu plus faible que sur les plateaux voisins (Scey en Varais 1.102 mm, Ouhans 1.416), les températures sont plus élevées, la neige n'y tient en moyenne que 3 semaines contre 6 pour la région plus élevée qui l'entoure. Mais le climat reste rude et même dans cet abri les cultures s'adaptent étroitement aux conditions locales; les oppositions sont tranchées entre les versants : à Vuillafans, au moment du solstice, l'adret reçoit le soleil pendant six heures alors que l'ubac ne le reçoit que pendant deux heures.

Ces conditions microclimatiques et le relief sont beaucoup plus importants que les sols. Ces derniers sont en effet relativement peu variés, mélanges presque toujours d'éléments calcaires et marneux, de fertilité

comparable. Ce qui compte, c'est la faible pente et la bonne exposition. Bien qu'à faible altitude la vallée de la Loue a des caractères montagnards.

## B) LA CONQUETE AGRICOLE

La haute Loue semble avoir été tardivement conquise par l'homme. En contraste avec les plateaux voisins, il n'y a pratiquement aucune trace d'habitat préhistorique, et les toponymes gallo-romains sont rares, la grande voie romaine unissant l'Italie à Vesontio passait au Nord, évitant la vallée.

C'est essentiellement du IX<sup>e</sup> au XII<sup>e</sup> siècle qu'elle prend son visage actuel, les toponymes médiévaux abondent : Hautefeuille, Mouthier-Hautepierre, Châteauneuf... Cette colonisation s'est faite en deux étapes : au IX<sup>e</sup>, puis surtout à partir du XII<sup>e</sup> jusqu'au début du XIV<sup>e</sup> siècle, sous l'impulsion des moines mais aussi des laïcs : mouthiers et châteaux si nombreux dans la toponymie en sont la marque la plus visible aujourd'hui. Au milieu du XIV<sup>e</sup> siècle le défrichement est pratiquement achevé et les dernières conquêtes agricoles du XIX<sup>e</sup> siècle ajouteront peu au territoire cultivé alors, mais jusqu'au milieu du XVII<sup>e</sup> siècle la Haute-Loue connaîtra une histoire troublée. Guerres seigneuriales, guerres entre la France et la Bourgogne au XV<sup>e</sup> siècle, avec l'Espagne au XVII<sup>e</sup> amènent de terribles destructions alternant avec des périodes de fugitives renaissances. En 1636 le village de Mouthier avait perdu les 2/3 de ses habitants.

Après cette terrible crise et jusque vers 1850 le défrichement se termine par la conquête des plus mauvais terroirs. La surpopulation des campagnes amène jusqu'à leur limite les terres cultivées. A cette date tout l'adret est conquis par l'agriculture, l'ubac est très largement entamé par les prés, les forêts ont presque disparu. On est arrivé au terme d'une évolution millénaire, à un état pourtant précaire dont l'étude mérite d'être détaillée, ne serait-ce qu'à titre d'exemple.

## CHAPITRE II

### LA STRUCTURE AGRAIRE VERS 1850

#### A) LE CADRE VILLAGEOIS

##### Les limites communales

###### 1. LEUR CARACTÈRE RÉCENT.

Les limites communales, dont nous suivons aujourd'hui le contour si net sur une carte, peuvent nous paraître aussi anciennes et immuables que les villages eux-mêmes. En réalité, elles sont récentes ou, du moins, elles restèrent très longtemps imprécises. L'absence de plan cadastral facilite cet état de chose, car les arpentements de l'ancien régime se bornent à recenser les parcelles exploitées. Bois, broussailles, prés même, rejetés à la limite du finage, restent souvent bien commun entre les villages voisins. Ce n'est qu'en 1546 que Mouthier fixe exactement sa frontière avec Aubonne, en 1677 avec Athose (1).

En 1634 seulement, les bourgeois d'Ornans et les habitants de Montgesoye s'accordent pour séparer enfin les territoires respectifs de leurs communes (2). Ornans et son voisin Chantrans possèdent, jusqu'en 1737, une forêt indivise. Il y a de sérieux accrochages lors du partage. Chantrans demande la moitié du bien indivis; Ornans ne veut lui accorder qu'un douzième! On est loin du compte. Après sept ans de procès et de chicane, Ornans choisit cinquante arpents appartenant à son territoire, le surplus est partagé en deux parties égales (3).

Le droit de parcours, qui permet au troupeau d'une commune d'aller pâturer sur le territoire de la commune voisine, contribue encore à accen-

(1) P. Laurens, Dictionnaire des communes du Doubs. Imp. J. Demontrond, 1851. 912 p.

(2) Arch. anciennes d'Ornans, « Inventaire des titres et papiers ».

(3) Arch. anciennes d'Ornans, pièces diverses non classées.

tuer l'imprécision des limites; pourquoi bornerait-on strictement un territoire que les troupeaux des villages voisins franchissent journellement.

Autre facteur d'imprécision, les limites communales et paroissiales ne se superposent pas. Au XIV<sup>e</sup> siècle, le territoire de la Haute-Loue est découpé en sept paroisses, de grandeurs extrêmement inégales : Mouthier (comprenant Mouthier — Lods — HautePierre-le-Châtelet) — Montgesoye (Montgesoye-Vuillafans-Châteauvieux-Châteauneuf) — Ornans — Bonnevaux — Scey-le-Châtel — Scey-la-Ville (Scey-Maisières-Chassagne) — Cléron. Mais étaient-ce de véritables communes, avec leur administration propre et leurs biens communaux, ou de simples circonscriptions ecclésiastiques? Certains indices semblent confirmer la première hypothèse. Le petit village d'HautePierre, qui dépend de la paroisse de Mouthier, ne forme avec ce village qu'une seule communauté jusqu'en 1405, avec administration et biens communs (4).

Autre indice révélateur, Montgesoye, en vertu de son titre de chef de paroisse, prétendit longtemps au droit de régler le ban des vignes pour Vuillafans qui en dépend; ce fut l'occasion d'un procès qui mit la justice sur les dents pendant trois siècles, du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup>. L'étude de la surface des communes fait encore apparaître quelques particularités troublantes. Les anciens villages têtes de paroisse, sont, encore actuellement, les plus vastes, dépassant à peu près tous 1.000 hectares, alors que leurs anciennes dépendances n'en ont pas plus de 600 (5); comme si, lors d'un partage ancien, le chef-lieu de paroisse s'était taillé la part du lion.

Nous ne pouvons, évidemment, rien en conclure de définitif. Néanmoins, il y a de fortes chances pour que le cadre communal, que nous avons sous les yeux, soit le fruit du partage de vastes communes, à la suite de la multiplication des points de peuplement. Les frontières communales, même parvenues grossièrement au découpage actuel, ne sont pas restées immuables dans leur détail. Tout d'abord, il a fallu se partager les dépouilles des villages disparus; en 1740, les habitants de Chassagne, de Maisières, de Scey-la-Ville, de Cléron se disputent pour savoir à quel village sera annexé le territoire du village défunt de Scey-le-Châtel. C'est finalement Cléron qui l'emporte (6).

Ensuite, certaines frontières restent imprécises jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle. A cette époque, et depuis un ou deux siècles, les communautés, craignant le manque de terres, fixent enfin des limites précises à leur territoire pour éviter toute protestation et tout empiètement des voisins. Cette œuvre se poursuit lentement par accord... ou procès de commune à commune, pour s'achever en 1790, lorsqu'il est décidé que toute parcelle doit être rattachée à un territoire communal.

(4) Arch. du Doubs.

(5) Anciens chefs-lieux de paroisse : Cléron : 1.416 ha. — Scey : 716. — Ornans : 3.177. — Montgesoye : 1.106. — Mouthier : 1.171. — Leurs anciennes dépendances : Lods : 606. — Vuillafans : 574. — Châteauvieux : 446. — Maisières : 502.

(6) Arch. du Doubs, C.252. Mémoires sur les impositions (1737-1789).

## 2. LES LIMITES ACTUELLES.

Aujourd'hui, les limites communales s'inscrivent exactement dans le cadre topographique de la vallée. Elles suivent le bord supérieur du coteau, et les communes du plateau n'ont aucun accès au fond de la vallée, ni même sur ses versants. Il semble, comme l'a montré M. A. Meynier (7), qu'il y ait là un type de limite communale lié aux plateaux calcaires. Cléron est le dernier village à répondre à ce schéma; plus bas, le centre communal quitte la vallée pour le plateau, l'axe des gorges étroites de la Loue sert de limite aux villages.

Dans le ruban de la Haute-Loue chaque village s'est taillé un morceau à peu près rectangulaire, car les limites transversales sont perpendiculaires au thalweg. Chacun possède ainsi une tranche complète de la vallée, où se rassemblent les terroirs complémentaires de l'adret, de l'ubac, du fond alluvial. Une exception pourtant : Cléron et Scey-en-Varais se partagent chacun un flanc de la vallée. Cléron, le village de l'ubac, peut paraître désavantagé, puisque dans l'impossibilité de faire pousser la vigne; mais le village bénéficie de l'échancrure de deux vallées affluentes, dont les flancs offrent de vastes terres à vignes.

Les vallées affluentes sont le plus souvent annexées aux villages de la vallée de la Loue, très rarement à ceux du plateau (Durnes). Deux petites vallées font, pourtant, vivre à elles seules deux minuscules villages, Bonnevaux, confiné dans la partie supérieure de la vallée de la Brême, Châteauvieux qui s'étend sur le territoire de deux ruisseaux en aval de Vuillafans. Remarquons que ce sont deux créations médiévales, faites lorsqu'il ne restait plus guère que ces vallées annexes à défricher.

Les communes de la vallée sont, en moyenne, moins étendues que celles du plateau. Les dix-neuf communes du canton d'Ornans qui ne font pas partie de la Haute-Loue, ont une surface moyenne de 950 hectares; les huit communes du même canton, inscrites dans la vallée — à l'exception toutefois de la commune géante d'Ornans — n'arrivent guère qu'à 680. Serait-ce une trace de plus de l'ancien partage des communes primitives, nécessité par la multiplication des points de peuplement, elle-même consécutive de la poussée viticole? Quoiqu'il en soit, la densité des villages est une des originalités de la Haute-Loue.

## L'Habitat rural

### 1. LA CONCENTRATION DE L'HABITAT. — SON ORIGINE.

L'habitat de la Haute-Loue, comme celui des plateaux du Jura

(7) A. Meynier, La commune rurale française. Ann. de géogr. 1945, p. 160. 179. La cluse des Hôpitaux, par exemple, possède aussi ces longues communes dont les limites suivent exactement le bord des corniches tandis que les communes du plateau n'ont aucun accès aux versants.

central, est un habitat très concentré; de gros villages en tas s'égrènent tout au long de la vallée. Sur son origine, on ne peut faire que des hypothèses. Pour M. R. Lebeau (8), l'habitat en gros villages « semble lié aux populations du bronze et du fer venues du Nord, ancêtres probables des Celtes, qui ont répandu, à l'époque de halstatt notamment, leur civilisation sur les plateaux du Jura central », puis, plus tardivement, à l'influence des tribus germaniques — Alamans et Burgondes — dont bon nombre de toponymes, en *ans* et en *ing*, seraient la trace (9). De toute façon, l'explication de cet habitat groupé dépasse de beaucoup le cadre restreint de cette étude et nous ne faisons que signaler la dernière en date.

Toujours est-il que les créations médiévales suivent cet exemple. Cet habitat reste groupé, mais les fondations médiévales n'atteignent pas, en général, la taille des plus anciennés. Mis à part Mouthier, tous les autres restent de petits villages, parce que leur terroir est insuffisant (Bonnevaux) ou parce que leur site est difficile — ce sont souvent des villages perchés — (Hautefeuille, Châteaueux, Châteauneuf, Château d'Ornans). L'existence de ces derniers reste toujours difficile. Nous en avons vu certains disparaître pendant les guerres; on ne juge pas bon, la guerre finie, de rebâtir ces villages trop mal placés; les habitants s'installent dans les agglomérations voisines de la vallée ou du plateau. Parfois ils agonisent lentement, jusqu'au jour où leurs derniers habitants les quittent pour des lieux plus propices.

Le petit bourg de Châteauneuf, accroché au flanc d'une fière forteresse, souffrait particulièrement du manque d'eau; à la fin du XVI<sup>e</sup> siècle ses habitants décidèrent de tous émigrer au village voisin d'Echevannes. Un dénombrement de 1614 déclare « le Châteauneuf dudit Vuillafans présentement sans habitation... n'y restant plus que les vieilles masures des murailles d'iceluy, auquel chasteau sont encore les vestiges de plusieurs maisons des gentilshommes féodaux de ladite seigneurie » (10).

L'habitat médiéval est donc plus précaire, formé de cellules plus petites que l'ancien, mais il reste fortement groupé. De très fortes causes contribuent, en effet, à maintenir l'habitat concentré au Moyen Age et même jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Sans compter l'insécurité, la force des habitudes communautaires a eu une influence décisive. Pour être au centre de l'exploitation, écartelée entre chacune des soles, il faut nécessairement résider au village; l'obligation de maintenir la liberté de parcours sur les labours exclut la dispersion des enclos habités; la fréquence des travaux collectifs, labourage, fenaison surtout, le regroupement quotidien du troupeau communal impliquent une discipline collective, qui ne peut pas

(8) R. Lebeau. La vie rurale dans les montagnes du Jura méridional. Lyon, 1955. 603 p.

(9) R. Lebeau, id., p. 71.

(10) L. Febvre, Philippe II et la Franche-Comté : Bibliothèque de la Fondation Thiers. Fasc. XXVII. Paris 1911. 804 p.

mieux être respectée que par une constante surveillance de l'individu par le groupe, surveillance qui ne peut que concourir à renforcer sinon à créer un habitat extrêmement groupé. La solidité des institutions municipales contribue également au maintien d'une forte cohésion.

La vigne, enfin, crée, la plupart du temps, un habitat concentré en gros bourgs, à l'aspect urbain, qui s'explique, en partie, par la dispersion infinie des parcelles et par l'existence d'un ancien prolétariat de journaliers ou de mainmortables, groupés autour de la maison du seigneur propriétaire.

Depuis la grande conquête médiévale, la structure de l'habitat a peu changé, sinon par la disparition de certains petits villages médiévaux et par la création de quelques fermes isolées, du XV<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, surtout dans les villages agricoles de l'aval. Ces fermes, créées sur les marges des territoires communaux, dans les clairières, au sommet des flancs de la vallée ou dans les vallées secondaires, par des seigneurs ou des bourgeois locaux, sont peu nombreuses, une dizaine au total, et sont parfois, aujourd'hui, abandonnées, victimes de leur éloignement des villages. Moulins et usines, parfois isolés des villages, contribuent encore à créer une certaine dispersion intercalaire; mais celle-ci reste peu importante. La Haute-Loue est un excellent type de région à l'habitat concentré en gros villages.

## 2. LES VILLAGES.

### a) *Le site.*

Le village resserré au fond de la vallée et profitant d'un confluent est le type le plus habituel. Mais il est remarquable que tous les villages soient bâtis sur la rive droite, sauf Cléron, ou du moins, s'ils chevauchent les deux rives, le quartier de la rive droite est toujours de loin le plus important. Le village, comme la vigne, recherche un ensoleillement qui n'est déjà que trop bref. Il s'étend rarement tout au long de la rivière par crainte de l'inondation; Ornans et Vuillafans, qui la bordent étroitement, subissent chaque année les inconvénients de brusques crues.

Les anciens sites de défense ont tous été abandonnés sauf deux : le château d'Ornans, qui n'est plus qu'un hameau de la ville du même nom, et Châteaueux, encore érigé en commune, malgré sa petitesse. Mais ces agglomérations se vident et tombent à l'abandon. Châteaueux, bâti à mi-pente sur une butte, au-dessus d'une petite vallée affluente de la rive gauche, fut même longtemps la plus petite commune de France avec 7 habitants. Le hameau du Château d'Ornans, accroché à une langue rocheuse sur la rive droite, est, aujourd'hui, une sorte d'annexe agricole d'Ornans de plus en plus abandonnée.

b) *Plan et structure* (pl. I).

Les villages présentent toujours des maisons en ordre serré, plus étroitement dans les agglomérations viticoles, où les maisons accolées se pressent dans les véritables villages en tas — Vuillafans par ex. —, en ordre un peu plus lâche dans les agglomérations agricoles de l'aval où un léger intervalle sépare les maisons. La vigne a laissé sa marque sur les villages qui en vivaient; de toutes les agglomérations rurales, le bourg viticole est celui qui affirme le plus un caractère urbain — Mouthier, Lods, Vuillafans ont l'aspect typique d'un vieillot faubourg de ville, avec leurs ruelles étriquées et tortueuses, leurs logis tassés, leurs courettes étranglées entre les constructions où tout est mis en hauteur, cave, logement, grenier. Le plan des villages semble réalisé sans ordre apparent, avec ses maisons jointes, réunies par un lacs de rues étroites. En réalité les maisons s'orientent le long des deux chemins qui vivifient le bourg, celui qui, perpendiculairement à la vallée, grimpe sur ses flancs vers le plateau, et celui qui court le long de la rivière. Au carrefour de ces deux directions se dresse l'église, entourée d'une petite place. Un dédale de venelles, de « trages » se chargent des liaisons secondaires.

Les villages agricoles, aux maisons non accolées, en ordre plus lâche s'inscrivent eux aussi le long des deux mêmes directions principales, ou même selon une seule quand la liaison avec le plateau manque; Maisières est ce type de village-rue. Rien ne distingue ces agglomérations de celles des plateaux voisins. Par contre, les anciens villages fortifiés ont gardé un peu de cet aspect médiéval qu'on se plaît parfois à imaginer. Châteauvieux est encore défendu par les profondes fosses. Le château d'Ornans, avec ses rues étroites et contournées, semble encore se blottir derrière ses portes et ses murailles.

Ces plans anciens ont, parfois, été bouleversés au cours du siècle dernier; certaines influences ont « décentré » de vieux villages. La route nationale n° 67, tracée vers 1840, a apporté des bouleversements assez profonds. A Vuillafans, l'ancien chemin qui unissait les villages de la vallée passait au plein milieu de l'agglomération, par une série de rues étroites et sinueuses; l'église marquait le carrefour entre cette voie et la très ancienne route du sel qui venait de Salins. L'itinéraire était impraticable pour une route moderne; en 1840, on l'abandonne pour un nouveau qui suit de très près la rivière. La « grande rue » de Vuillafans, où passait la route royale, est aujourd'hui une petite rue désertée par la circulation. Le même fait s'est produit à Montgesoye, où la route actuelle évite complètement le village; les bâtiments qui la bordent aujourd'hui sont postérieurs. A Mouthier, l'ancienne route suivait le fond de la vallée et un « quartier bas » s'était formé à son croisement avec la route du plateau, vers le vieux pont. La route passe, aujourd'hui, par le haut du village et le bas s'en va de plus en plus à l'abandon.

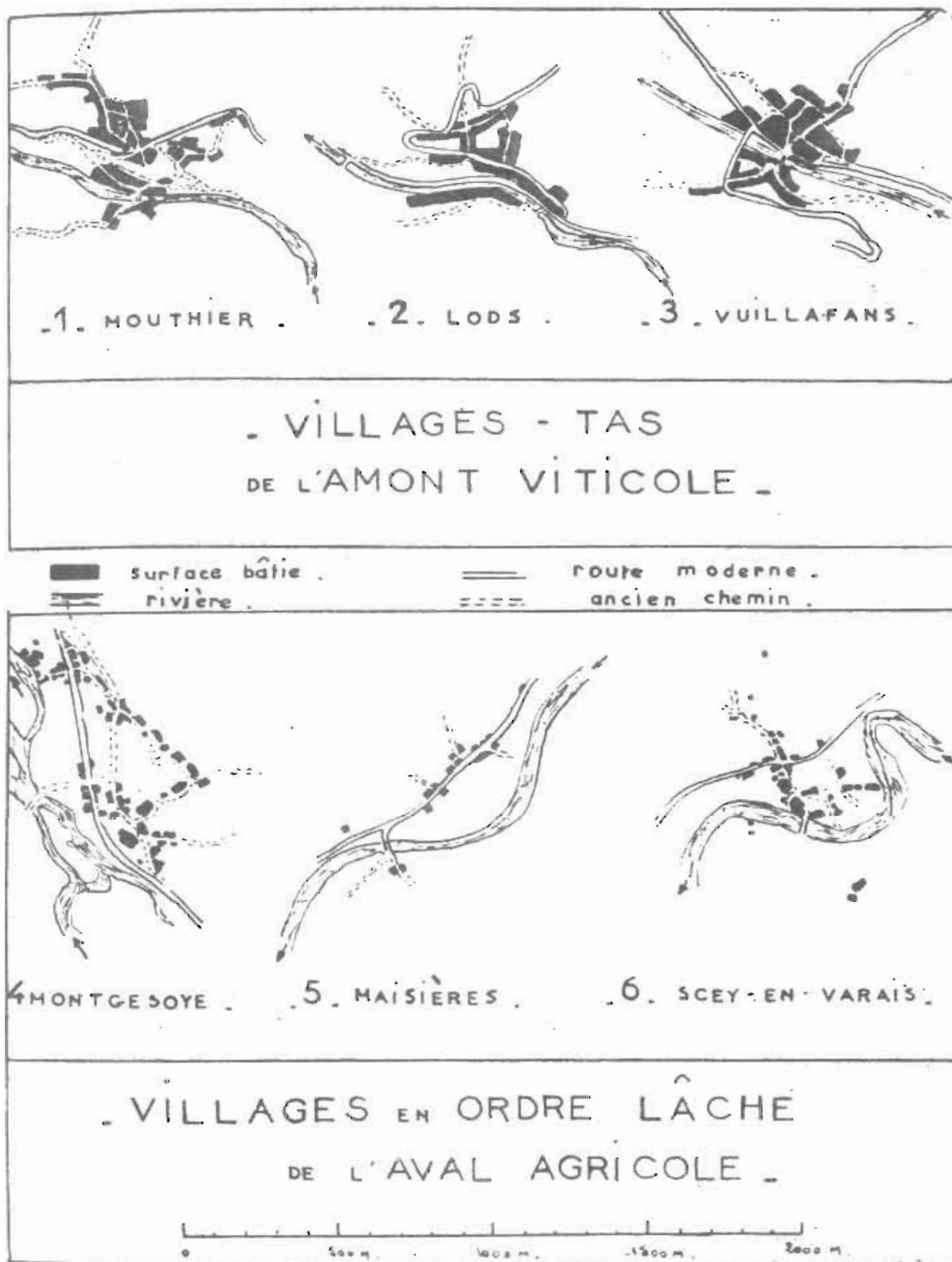


FIG. 1. — Les villages de la Haute-Loue.

Le cas du village de Lods est plus complexe; jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup>, il s'allongeait au soleil, sur les premières pentes de l'adret sans descendre jusqu'à la Loue. Mais lorsque des forges se créèrent, le village descendit lentement jusqu'à la rivière, la franchit et lança une antenne sur la rive gauche. Ce quartier des ouvriers et des usines, par opposition au vieux quartier vigneron du village-haut, s'appelle encore le Quartier-Neuf, alors qu'il ne reste plus, aujourd'hui, que des usines en ruine et des maisons délabrées et noircies. Cette descente, cette « décentration » du village de Lods, fut encore accentuée par le nouvel itinéraire de la route, en 1840; évitant le haut du village, où elle passait jusqu'à alors, cette dernière est venue depuis vivifier les usines en suivant la Loue.

L'aspect actuel des villages est donc notablement différent de ce qu'il était, il y a cent cinquante ans. Une simple rectification du tracé de la route peut changer, du tout au tout, le centre vital d'un bourg. Les quartiers évités par son ruban s'engourdissent, d'autres naissent car, commerçants, cabaretiers, hôteliers élèvent leurs maisons tout au long de cette route qui fait, en partie, leur fortune.

### c) *Les inconvénients*

Dans ces villages, aux maisons pressées, que la Loue ou un ruisseau traversent souvent de part en part, deux fléaux furent longtemps et sont encore redoutés : la saleté, le feu. Au milieu des rues non pavées courait une rigole, où chacun jetait ses détritns. A Mouthier, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, un ruisseau coulait à ciel ouvert, au milieu de la rue principale, et servait en tout temps de décharge publique. Aujourd'hui encore, dans certains villages, toutes les ordures se jettent à la Loue, au milieu de l'agglomération.

Dans l'entassement de ces maisons, longtemps recouvertes de bois, le feu reste le danger de tous les instants. Le couvre-feu sonnait bien à vingt heures et le crieur faisait bien ses rondes de nuit et passait même, les veilles de foires, dans chaque maison « dire qu'on se prenne garde du feu », cela n'empêchait pas les catastrophes. A Ornans, en 1602, il est interdit de porter « soit de jour, soit de nuit... par ville et maisons à autres, charbons et braises allumés pour éviter l'orvale de feug » (11); on oblige les habitants à nettoyer les cheminées tous les « quarts d'ans », à avoir une échelle aussi haute que leur maison; rien n'y fait.

Il se passe peu d'années où un incendie grave n'éclate. Parfois c'est un quartier entier qui brûle, ou même tout un village. En 1636, cent maisons brûlent à Ornans, en 1674, il s'en consume presque autant. En 1719, quatre-vingt-dix-neuf maisons sont détruites à Mouthier, laissant cent trente-cinq familles sans abri et dans la misère. Quatorze

---

(11) Statuts municipaux, titre IV.

ans plus tard, quatre-vingt maisons disparaissent, en deux heures, à Vuillafans (12).

Ce ne sont pas des catastrophes passagères, car elles amènent parfois l'exode de familles entières et un déséquilibre économique de plusieurs années, parfois définitif. Après l'incendie de Vuillafans de 1733, le village a de la peine à se remettre; vingt ans plus tard, le subdélégué d'Ornans note que « plusieurs habitants, demeurant pauvres, se sont vus hors d'état de rétablir leurs maisons... Le nombre des ménages et habitations a considérablement diminué » (13). Déjà mal à l'aise sur sa butte, le village perché de Châteauvieux est complètement détruit par un incendie, en 1766; il ne s'en relèvera jamais complètement et son déclin se précipite; « plusieurs ménages s'établissent ailleurs », confirme l'enquête du subdélégué (14).

### 3. LA MAISON RURALE (pl. II).

#### *La maison vigneronne.*

A travers l'extrême diversité des maisons, on peut distinguer deux types, la maison vigneronne des bourgs de l'amont, la maison agricole de l'aval.

La première n'a pratiquement plus de rôle rural aujourd'hui, puisque la vigne a à peu près disparu; elle sert uniquement de logement. Pour en comprendre la structure, il ne faut pas oublier sa destination première. Les vigneronns habitaient une maison bien adaptée à leur activité, à un seul étage, étroite en façade mais profonde, l'arête du toit étant parallèle à l'axe de la rue. Cette maison est conçue toute entière en vue de la cave; enterrée aux trois-quarts ou entièrement, la cave est voûtée, vaste, aérée; on y accède de la rue par un escalier rapide, parallèle à la rue, qu'on recouvre d'une trappe de bois qui occupe une bonne partie du trottoir.

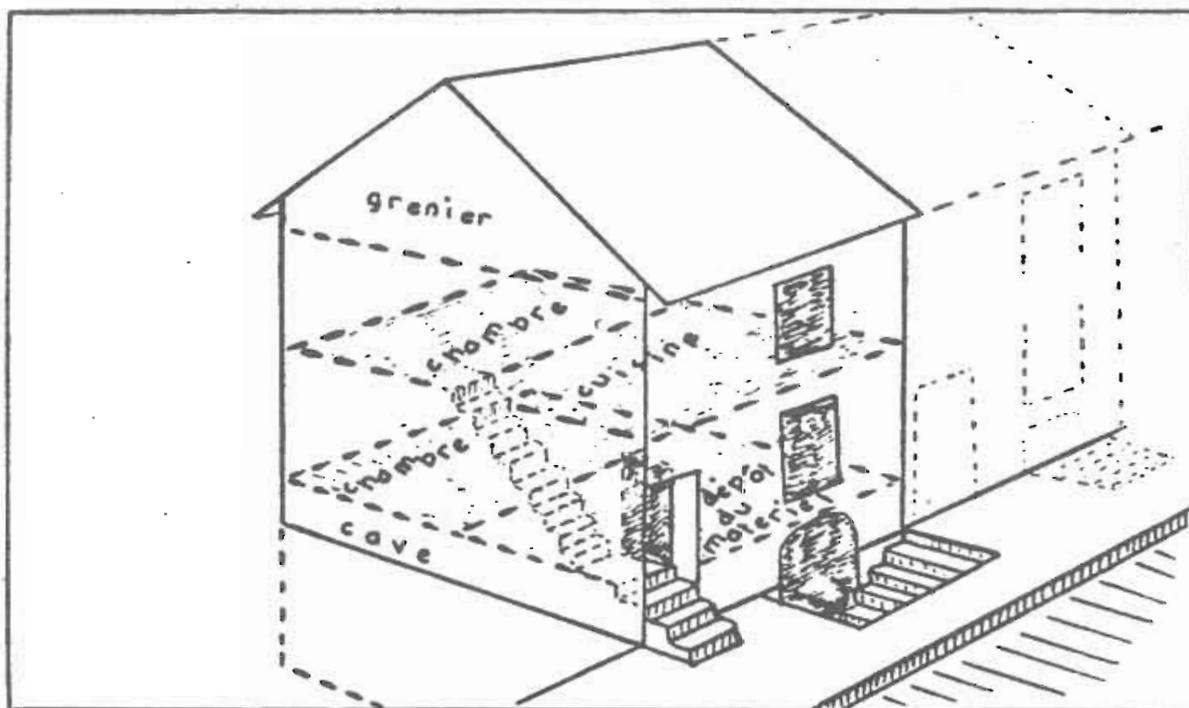
Si la cave n'est pas entièrement enterrée, le rez-de-chaussée est légèrement surélevé; on y accède par un escalier extérieur de quelques marches, sur le côté de la façade; c'est là qu'on range les outils, ou même qu'on habite. L'étage est toujours occupé par le logement du vigneron; souvent deux pièces, une première à l'entrée, servant de cuisine, donnant accès sur le « poêle », où l'on reçoit, mais aussi où l'on couche, dans des alcôves. On y accède par un escalier raide et étroit qui continue les quelques marches du rez-de-chaussée; le grenier est peu important.

Ce n'est là qu'une des mille formes des maisons vigneronnes, la plus élémentaire, celle qu'on retrouve encore parfois dans les vieilles rues de Vuillafans, Lods, Mouthier ou même Ornans; type assez proche de ces

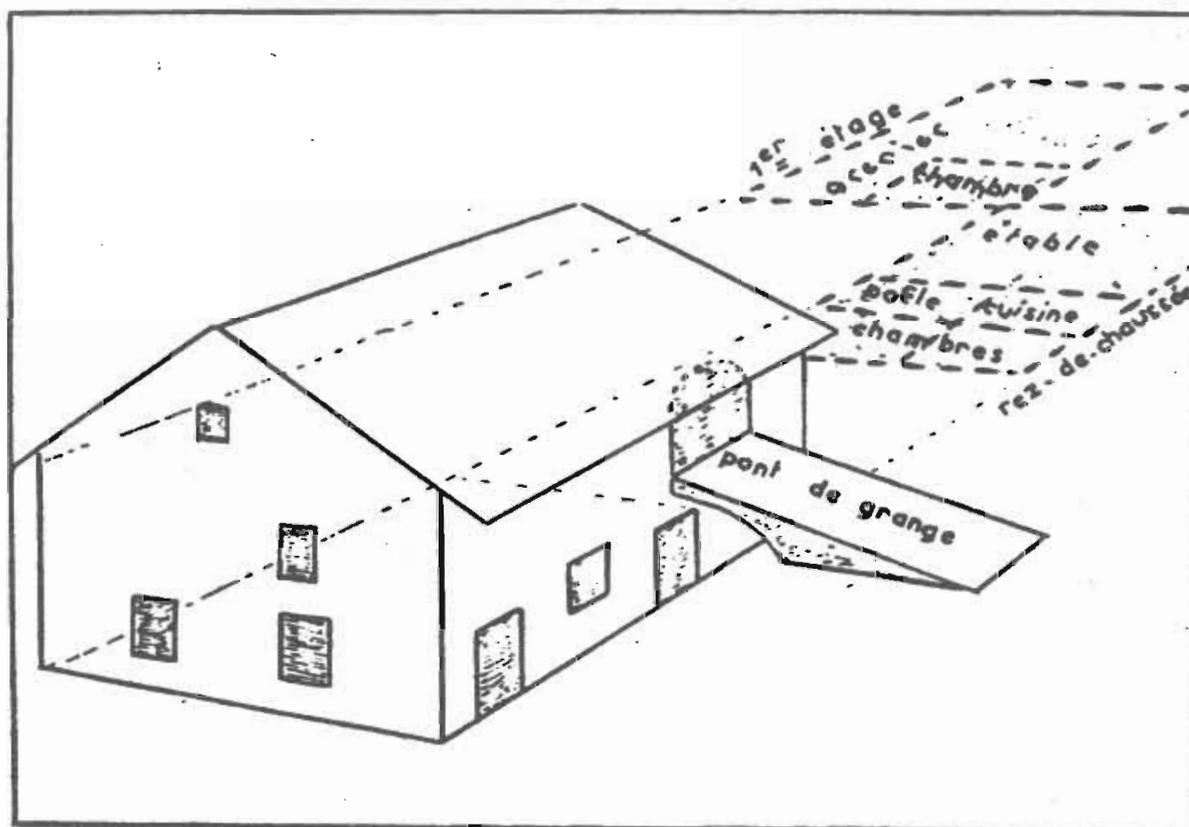
(12. Arch. Doubs, C. 821, Assiette de l'impôt, observations des subdélégués (1750).

(13. Arch. Doubs, C. 821, Assiette de l'impôt. Observations des subdélégués (1750).

(14. Arch. Doubs, C. 252, Mémoire sur les impositions (1737-1789).



MAISON VIGNERONNE



MAISON AGRICOLE

FIG. 2. — Les maisons de la Haute-Loue.

maisons blocs en hauteur qu'on voit dans beaucoup de vignobles, ceux du Revermont et de Bourgogne en particulier.

#### *La maison agricole.*

La maison agricole paraît beaucoup moins originale; elle ne diffère pas sensiblement des fermes des plateaux du Jura central, ou même de la montagne jurassienne. La cave est absente, sauf parfois lorsque la maison a été celle d'un cultivateur vigneron. Le rez-de-chaussée est coupé en deux parties, une pour le logement du cultivateur avec cuisine, « poêle » et chambres, l'autre pour l'étable. L'étage est uniquement occupé par l'immense grenier, si caractéristique des fermes du Haut-Jura, où l'on accède par un « pont de grange ». La maison agricole de la haute-Loue a tout à fait l'air massif et trapu des maisons-blocs jurassiennes.

## B) LE CADRE SOCIAL

L'histoire de la propriété, dans la Haute-Loue, présente un trait permanent : la nette primauté des propriétaires non-exploitants, nobles puis bourgeois. Le sol n'appartient pas à l'exploitant. Cette constatation est d'une importance capitale; elle aide à comprendre, en particulier, l'accélération de l'émigration dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et même le brusque effondrement de vignoble au début du XX<sup>e</sup> siècle.

### Evolution de la propriété sous l'ancien régime

La structure de la propriété est difficile à étudier, sous l'ancien régime. Jusqu'aux arpentements du début du XVIII<sup>e</sup> siècle, nous ne possédons que des renseignements fragmentaires; encore le mot « propriété » est-il alors très mal défini. Le propriétaire d'une terre est-il le seigneur qui y exerce la justice et qui y possède des droits de ban, ou celui qui y lève le cens? Beaucoup de nobles se disent possesseurs de nombreux villages, sans parfois y posséder, en fait, un coin de terre; ils n'y ont plus que quelques droits mais se disent, néanmoins, propriétaires. Considérons comme propriétaire d'une terre celui qui y lève un cens, un métayage ou qui y fait travailler des journaliers.

#### I. FAIBLESSE DE LA PROPRIÉTÉ ECCLÉSIASTIQUE.

Le faible espace occupé par la propriété ecclésiastique, depuis le

(15) E. Préclín, Histoire de la Franche-Comté. Paris, P.U.F., 1947. Que sais-je, 134 p.

(16) id., p. 23.

XIV<sup>e</sup> siècle au moins, n'est pas le trait le moins étonnant de ce pays, où l'église a joué un si grand rôle dans le défrichement du sol. Après les grands défrichements médiévaux, la propriété ecclésiastique était certainement importante, autour des prieurés de Mouthier, Bonnevaux, Scey-en-Varais. L'abbaye d'Againe, fondatrice de Mouthier, aurait même reçu du roi de Bourgogne Sigismond (517-534) toute la haute vallée de la Loue (15). Mais, dès 943, elle cède la plupart de ses possessions au comté de Bourgogne Aubri (16).

Rapidement, l'église perd la plupart de ses propriétés, à ce point qu'en 1545, le prieuré de Mouthier ne possède plus, dans ce village, qu'un « cultil et verger... contenant deux soitures; ...un aultre cultil... contenant environ trois ouvriers...; la grande vigne du prieuré contenant environ six-vingt et dix ouvriers...; le pré à sacristain contenant environ trois soitures » (17), soit deux hectares de vigne et moins de six hectares de prés. En 1711, le prieuré n'a plus que 80 ouvrées de vigne; à la veille de la révolution, six journaux de pré et à peine 47 ouvrées de vigne. En 1759, les revenus du prieuré de Scey-en-Varais ne dépassent pas 93 livres. Vers 1789, l'église a plus de droits que de terres (18); depuis bien longtemps nobles et bourgeois ont lentement fait fondre ses propriétés.

## 2. PROPRIÉTÉ NOBLE ET BOURGEOISE.

La propriété noble reste fortement implantée, jusqu'à la Révolution. Il faut bien voir, néanmoins, qu'il y a eu transfert de propriété, car l'ancienne noblesse d'épée a cédé la place, depuis le XV<sup>e</sup> et le XVI<sup>e</sup> siècle surtout, à une noblesse de robe issue de la bourgeoisie locale. Nous n'avons pas ici à expliquer les causes du lent appauvrissement de la noblesse en général, de la noblesse locale des châtelains en particulier. Toujours est-il qu'à partir du XIV<sup>e</sup> siècle, les anciennes familles nobles de la Haute-Loue disparaissent une à une et leurs propriétés foncières passent aux mains d'une bourgeoisie locale, récemment anoblie.

Commerçants, artisans, petits propriétaires s'enrichissent à la faveur de l'essor économique du XVI<sup>e</sup> siècle, au moment même où les rentes de la noblesse sont en baisse. Ils achètent à celle-ci les terres qui ne la font plus vivre. Plus encore, chaque bourgeois aisé rêve d'acheter, pour son fils, l'office qui lui donnera noblesse, prestige et richesse. Ce fils, anobli,

(17) M. Muller, Histoire sommaire de Mouthier-Haute-pierre et de son prieuré. Pontarlier. Imp. Faivre, 1939, 210 p., 1 fig., 1 pl. h. t., p. 114.

1 soiture : 1 journal : 360 perches carrées : 35,44 ares.

1 ouvrier : 1 ouvrée : 45 perches carrées : 4,43 ares.

(18) En 1789 le prieuré de Mouthier, par exemple, possède des droits importants, droits sur les fours banaux, « les moulins et batteurs » (battoirs à chanvre) banaux, un quart du droit de pêche sur la Loue, droit de chasse, de coupe dans les bois communaux, de faire les bans des vignes, dîme du vin (1 muid sur 16), du blé, de la laine, des agneaux, droit d'envoyer avec le troupeau communal le nombre de bêtes qu'il désire.

s'empresse de racheter à la noblesse d'épée ruinée ses seigneuries hypothéquées.

De cette ascension de la bourgeoisie à la propriété et à la noblesse, la Haute-Loue offre un exemple justement illustre, celui des Granvelle (19). Un habitant d'Ouhans, se décida, un jour, à descendre de son plateau ingrat vers cette vallée prospère qui se développait à ses pieds; il fut reçu bourgeois d'Ornans en 1391. Les Perrenot, ses successeurs, furent de simples artisans pendant plusieurs générations — certains furent maréchaux-ferrants — jusqu'au jour où l'un d'eux, à force d'économie, réussit à faire, de l'un de ses fils, un notaire à la cour de Besançon, qui épousa la fille d'une anoblée, d'une famille mi-bourgeoise mi-campagnarde d'Ornans. Ce Pierre Perrenot, visant plus haut pour son fils, en fit un docteur en droit, conseiller au Parlement de Dôle, finalement Garde des Sceaux de Charles-Quint. Le fils de Nicolas Perrenot de Granvelle, plus illustre encore, fut le célèbre cardinal de Granvelle.

Les Granvelle, dans leur course aux honneurs, n'oublient pas la Haute-Loue à laquelle ils doivent une part de leur fortune. Lentement d'abord, puis la richesse venant, avec rapidité, ils arrondissent leur patrimoine; de terres roturières d'abord, disséminées dans tous les villages de la vallée, de seigneuries ensuite : celle de Maisière en 1533, une partie de celle de Lods en 1547 et 1548, celle de Scey-en-Varais, des prébendes enfin, puisque le cardinal Granvelle devient prieur de Mouthier-Hautepierre.

La réussite des Granvelle est exceptionnelle, mais les exemples sont nombreux de bourgeois, qui, pour avoir monté moins haut, n'en ont pas moins suivi une carrière analogue, à ce point qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la plupart des gros propriétaires, qui, nous le verrons, possèdent une grande partie du territoire, sont des nobles de robe, officiers judiciaires à Ornans ou Besançon; le rôle de l'ancienne noblesse locale est réduit. Les officiers du bailliage d'Ornans, en particulier, habitent souvent les bourgs viticoles de l'amont où ils possèdent d'importantes terres à vigne.

L'étude de deux arpentements-types, celui du village viticole de Vuillafans (1724) et celui du village agricole de Cléron, nous donne des renseignements plus précis sur la propriété dans la Haute-Loue, avant la Révolution.

### 3. LES ENSEIGNEMENTS DES ARPENTEMENTS DE VUILLAFANS (1724) ET CLÉRON (1743) (20).

Il faut d'abord souligner l'extrême morcellement de la propriété, surtout, évidemment, de la propriété viticole. Les 4.643 ouvrées de vigne

(19) M. Muller, loc. cit., p. 131-138.

(20) Archives de Vuillafans — non classées.

Archives du Doubs, B. 3133 — arpentement de Cléron. (1743).

situées à Vuillafans sont morcelées en 2.289 parcelles, soit environ deux ouvrées (9 ares) par parcelles. La propriété agricole est moins divisée, mais elle l'est encore passablement puisqu'à Cléron la surface moyenne des parcelles ne dépasse pas 40 ares.

Il est d'ailleurs curieux que la surface moyenne des parcelles augmente avec la grande propriété et diminue avec la petite. A Vuillafans, c'est particulièrement net; la surface moyenne des parcelles possédées par la comtesse de Poitiers, la plus grande propriétaire, atteint 13,3 ouvrées, alors que celle des petits propriétaires (moins de 10 ouvrées) n'atteint pas deux ouvrées. Est-ce la marque d'une origine différente des défrichements — grandes parcelles par les seigneurs et les grands propriétaires, petites parcelles lentement conquises par les petits propriétaires — ou d'un essai de remembrement que seuls peuvent se permettre les plus riches? Les deux hypothèses contiennent certainement chacune leur part de vérité.

La Haute-Loue, avant la Révolution, comme après, est un pays où quelques gros propriétaires tiennent l'essentiel du sol. A Vuillafans un seul propriétaire possède à lui seul 8 % du sol, et un dixième des possédants 45 %.

Certes, il y a de nombreux petits propriétaires (moins de dix ouvrées de vigne); ils forment 50 % du nombre total, mais ne possèdent que 10 % du sol (21). L'immense majorité des gros propriétaires (plus de 40 ouvrées de vigne) sont de vieilles familles nobles ou des bourgeois récemment anoblis, ou des nobles de robe, originaires du village, mais conseillers au Parlement de Besançon, procureurs du roi, avocats, officiers au baillage d'Ornans. Les petits propriétaires sont des vigneronniers qui, parfois, arrivent à vivre uniquement de leurs terres, mais qui, le plus souvent, sont obligés de louer les vignes à mi-fruits ou même de louer leurs bras à la journée.

A Cléron, la prépondérance de la grande propriété est encore plus nette; il y a 80 propriétaires, mais 5 possèdent à eux seuls plus du tiers du sol, 24 les quatre cinquièmes.

Plus des deux tiers des propriétaires ont moins de 20 journaux de terre (environ 7 ha) (22). On peut faire les mêmes remarques quant à l'identité des propriétaires, qu'à Vuillafans; la même prédominance des non-exploitants y apparaît.

---

(21) 1 propriétaire a plus de 300 ouvrées de vigne soit 8 % du total.

3 propriétaires ont plus de 90 ouvrées de vigne soit 11 % du total.

10 % des propriétaires ont plus de 40 ouvrées de vigne, soit 45 % du total.

26 % des propriétaires ont plus de 20 ouvrées de vigne, soit 70 % du total.

50 % des propriétaires ont plus de 10 ouvrées de vigne, soit 90 % du total.

(22) Sur une surface cultivable totale de 1.907 journaux (1 journal : 1/3 d'ha).

5 propriétaires possèdent plus de 100 journaux, soit 38 % du sol.

12 propriétaires possèdent plus de 50 journaux, soit 63 % du sol.

24 propriétaires possèdent plus de 20 journaux, soit 80 % du sol.

56 propriétaires possèdent moins de 20 journaux, soit 20 % du sol.

La majeure partie du sol est, sous l'ancien régime, possédée par de gros propriétaires non exploitants. Le cas de Vuillafans et de Cléron n'est pas isolé. En 1743, quatre personnes, dont trois sont des officiers du bailliage d'Ornans, possèdent le petit village de Maisières à peu près tout entier. Les petits propriétaires n'ont qu'une infime partie du sol qui ne leur permet pas de vivre. Ils deviennent métayers ou journaliers des plus grands.

## Propriété et classes sociales pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

### I. PERSISTANCE DE LA GRANDE PROPRIÉTÉ.

La Révolution politique n'a pas été une révolution sociale. La structure de la propriété a peu changé; les grands propriétaires non exploitants restent possesseurs de la plus grande part du sol. Il y a eu parfois changement de nom; quelques bourgeois ont réussi à acquérir les biens de certains nobles, mais beaucoup de ceux-ci gardent leurs possessions intactes. La petite propriété s'est légèrement accrue en nombre, grâce au partage des communaux; encore ce partage ne profite-t-il guère aux vigneron, car les biens communaux sont, le plus souvent, trop mal exposés pour permettre la culture de la vigne. La plus grande partie du sol est donc cultivée par des non-propriétaires, essentiellement par des métayers et des journaliers.

Le système du métayage, pour la vigne, est pratiqué depuis fort longtemps, dans la Haute-Loue. Les termes du contrat peuvent varier, mais schématiquement, on peut dire que dans cette association du propriétaire et de l'exploitant, le premier apporte la terre, les plants et les engrais, le second son travail; le partage des fruits se fait lors de la vendange. Longtemps le contrat a été dur pour l'exploitant à qui on n'octroie guère qu'un tiers de la récolte; en 1581, le curé de Montgesoye amodie ainsi ses deux vignes à tiers-fruits (22 bis).

Mais, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, le métayage à mi-fruit domine; aux XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> c'est le bail presque exclusivement pratiqué. A Vuillafans, en 1750, un « ancien lieutenant pour le service de Sa Majesté possède vingt-huit ouvrées de vignes, lesquelles vignes sont amodiées à mi-fruit, suivant l'usage du lieu... à charge par moy de payer toutes charges royales, seigneuriales et de communauté dont ledit bien est cottisé et même fournir les materas (engrais) nécessaires aux vignes » (23). Ces métayers ne

(22 bis) Arch. Doubs. G. 2164 — Familiarité de Vuillafans, Cens (1730-1751).

(23) Arch. du Doubs, C. 784. Assiette de l'impôt. Observations des subdélégués (1750).

dépendent pas forcément d'un seul propriétaire; souvent, ils possèdent eux-mêmes quelques parcelles et louent le reste à plusieurs propriétaires.

Le métayage est également pratique courante pour les exploitations agricoles, mais, ici, les conditions varient à l'infini. En 1679 on loue certaines fermes de Bonnevaux « moyennant 62 émines, moitié froment et avoine, et soixante francs » (24). Le contrat évolue avec la conjoncture économique et, de plus en plus, fait une place aux produits de l'élevage, pour l'établissement des redevances du métayer.

A côté des métayers et des fermiers, vit tout un monde de journaliers qui se louent à la journée chez les gros exploitants, au moment des grands travaux, ou deviennent bûcherons en hiver. Certains grands propriétaires font même faire entièrement leur vignoble par ces manouvriers qu'ils paient à la journée. Ces journaliers forment une population nombreuse et turbulente que craignent les bourgeois. En 1742, à Ornans « la plus grande partie des habitants sont des journaliers » (25).

## 2. LES EXPLOITANTS.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, les propriétaires exploitants sont la minorité. Même les villages viticoles ne possèdent pas cette classe importante de petits propriétaires qui est caractéristique de certains vignobles français. L'immense majorité de la population des villages de la Haute-Loue est composée de métayers, fermiers, journaliers qui mènent une vie souvent précaire. Vers 1860, il n'y a à Scey-en-Varais que 4 propriétaires qui ne cultivent que leur terre, 8 fermiers et 48 métayers; à la même date Mouthier compte 57 propriétaires exploitants, 2 fermiers, 65 métayers, 146 journaliers (26).

Métayers, fermiers et, plus encore, journaliers sont à la merci d'une série de mauvaises récoltes; un seul recours: l'emprunt, qu'on ne peut pas toujours rembourser et qui ne fait qu'accroître la dépendance vis-à-vis des bourgeois propriétaires. En 1778, le subdélégué note que dans la Haute-Loue « de nombreuses personnes sont endettées, par suite des mauvaises récoltes ». En 1784, après une année catastrophique, à Châteaueux « les habitants ne vivent que d'emprunts » (27).

La situation ne s'améliore guère au XIX<sup>e</sup> siècle. La Haute-Loue, surpeuplée, ne peut nourrir tous ses habitants; métayers et journaliers constituent les premières troupes de l'émigration. La structure de la propriété explique en partie la rapidité de l'émigration après 1850. Dès 1865, les propriétaires se plaignent du manque de main-d'œuvre. La reconstitution du vignoble, après la crise phylloxérique, sera entravée par la saignée

(24) Arch. du Doubs, H. 355. Prieuré de Bonnevaux, procès (1679-1681).

(25) Arch. ves anciennes d'Ornans — non classées.

(26) Archives modernes d'Ornans — carton n° 5 A.

(27) Arch. du Doubs, C. 252. Mémoires sur les impositions (1737-1789).

démographique. La disparition du vignoble de la Haute-Loue est due, en partie, à l'ancienne structure de la propriété.

## C) LE PAYSAGE RURAL

### Les terroirs

Les terroirs de la Haute-Loue pourraient n'être pas différents, de ces champs ouverts des plateaux voisins et en général de tout le Nord-Est de la France, s'il n'intervenait pas ici une intruse, la vigne. Les terroirs se divisent donc en deux groupes bien différents : champs — vignes (pl. III).

#### 1. LES CHAMPS.

Dans une région où les habitudes communautaires : assolement forcé, troupeau communal, vaine pâture, parcours, restèrent extrêmement vivaces, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et parfois même plus tard, l'absence de clôture permanente était obligatoire — sauf pour les vergers et les jardins proches de la maison. Les champs ouverts, très allongés, en forme de lames de parquet, forment donc le paysage habituel de la Haute-Loue.

On peut en distinguer trois sortes, suivant leur emplacement. Dans les plaines alluviales, ces champs rectangulaires se groupent en petits quartiers de forme régulière, orientés suivant deux directions principales. Sur les versants en pente douce les champs s'allongent suivant la ligne de la plus grande pente, car la faiblesse de celle-ci permet encore de labourer à la charrue de bas en haut. Lorsque la pente s'accroît, les champs s'étendent alors en longues bandes parallèles aux courbes de niveau et se groupent par quartier de forme trapézoïdale. Dans ces trois cas, aucune haie ne vient séparer ces champs, simplement quelques bornes ou un chemin, ou un ruisseau, ou la Loue. C'est le paysage classique des pays de « champagne » et de champs ouverts.

#### 2. LES VIGNES.

Avec la vigne, le paysage classique est complètement bouleversé. Elle n'est pas adaptée au régime originel de la terre, elle tranche sur le reste de la structure campagnarde et se présente exclue du cadre et des conditions du morcellement. Elle semble surimposée au territoire agraire primitif. Son particularisme, le caractère assez individualiste de son exploitation est un désaveu du régime communautaire, auquel est associée la vieille terre des champs. Elle est encore exclue de ce régime par son caractère de plante permanente, et inutile pour la nourriture du bétail;

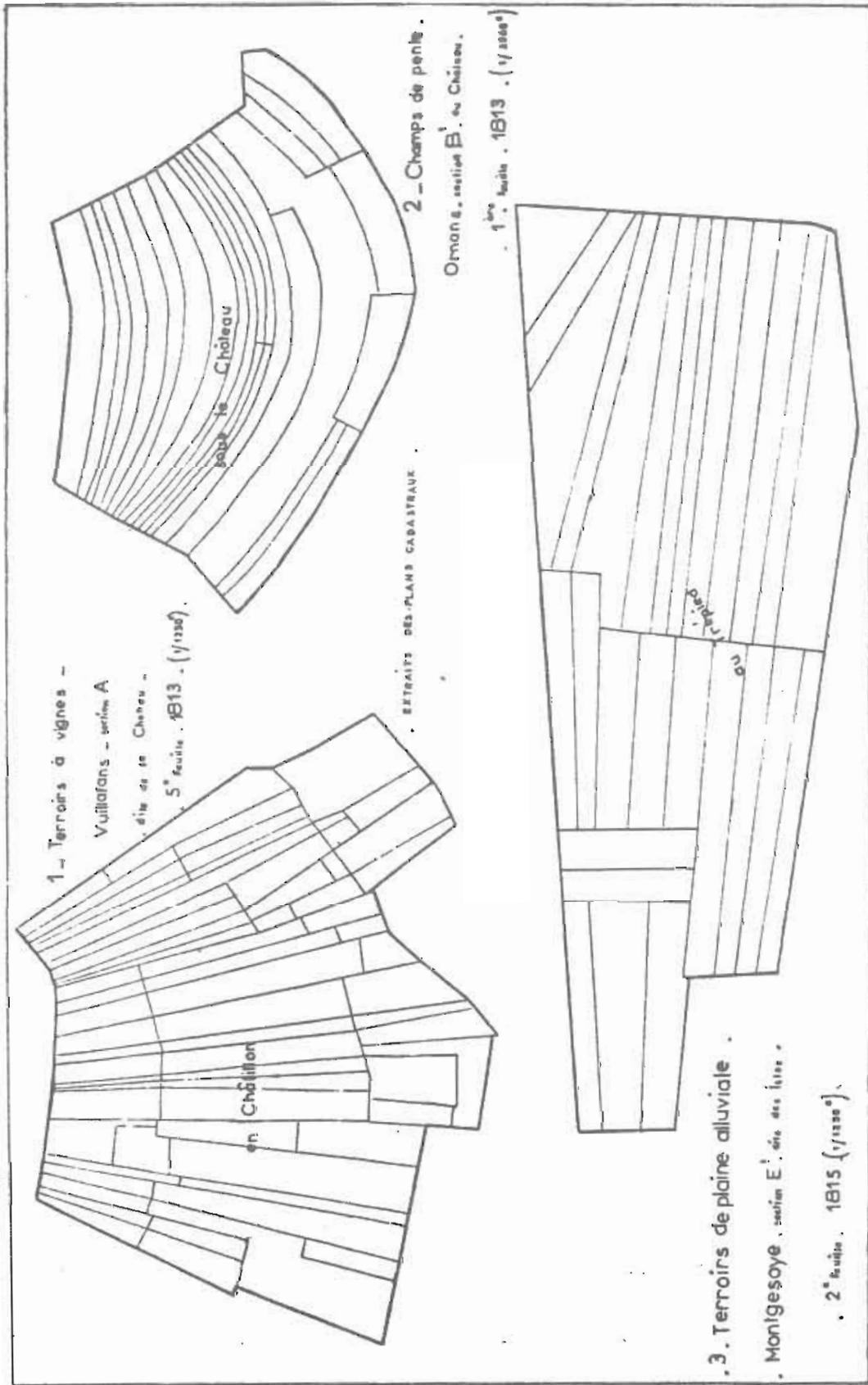


Fig. III. — Les terroirs de la Haute-Loue.

inutilisable pour la vaine pâture — encore que, parfois, et jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, on eût mis les chèvres dans les vignes, pendant la mauvaise saison — elle forme un canton à part, un canton réservé, qui n'entre pas dans le classique assolement forcé. Ce qui ne signifie pas, pourtant, que les vignes soient closes comme les jardins et les chenevières; on se contente seulement d'interdire au berger communal de mener le troupeau à proximité et on fait barrer les vignes proches des chemins où passe le bétail pour aller pâturer (28).

Rejetés hors du cadre des champs assolés, les terroirs à vigne sont organisés d'une façon bien particulière. Les parcelles s'allongent toujours suivant la ligne de plus grande pente, mais elles ont une forme plus trapue, et souvent plus irrégulière que celle des champs. Leur longueur dépasse rarement cinq à six fois leur largeur, ce qui est loin d'être le cas des champs.

Travaillée à la main, la vigne s'accommode de toutes les pentes, même des plus fortes, mais on doit, alors, la couper d'« échenoz », petites murettes de pierres sèches, qui interrompent la pente, retiennent les terres et procurent aux étroites terrasses les avantages de la réverbération. Sur les flancs de la Haute-Loue, rares sont les vignes qui ne sont pas coupées, parfois tous les cinq mètres, de ces petits murs. Ces « échenoz », qui rayent encore les pentes raides de l'adret sur des kilomètres, cette véritable culture en terrasse de la vigne, ont frappé longtemps les voyageurs, émerveillés d'un tel travail. L'annuaire du Doubs écrit en 1822 à propos de Vuillafans : « son territoire forme un spectacle unique dans le département... les revers les plus escarpés sont couverts de ceps; les terres sont contenues, sur les pentes rapides, par une multitude de murs secs, d'un entretien dispendieux ».

Des sentiers acrobatiques, où ne peut passer qu'un homme à la fois, desservent les vignes. Ils limitent les parcelles, comme le font les échenoz, les murgers, les ruisseaux, les rigoles dallées, où se précipitent les eaux de pluie. Les parcelles sont d'autant plus petites que le vignoble est plus renommé. Les arpentements de Vuillafans et de Cléron, font apparaître un morcellement beaucoup plus important dans le vignoble du premier, l'un des plus renommés de la vallée, que dans le second, où la vigne ne resta qu'une culture médiocre (29). La Haute-Loue offre donc deux types de terroirs bien distincts, celui des champs ouverts et celui des vignes en terrasses; ils apparaissent, dans le paysage, comme deux taches nettement opposées.

---

(28) Statuts municipaux d'Ornans (59). Titre XX, art. 2. « Toutes vignes aboutissantes et atouchantes aux chemins publics et autres communaux par où hante, fréquente et passe le bestail du costel desd. chemins et communaux, seroit si bien barrés et closes... que les bestail n'y puisse entrer pour porter dommage et interests à la vigne d'autrui ».

(29) Arch. Doubs, B. 3133 — arpentement de Cléron (1743).

Arch. de Vuillafans — non classées.

## Les limites culturelles

L'utilisation du sol vers 1850 est aujourd'hui facilement repérable, grâce au cadastre et même tout simplement au paysage qui est sous nos yeux. Un siècle d'abandon n'a pu effacer encore la trace du labeur de l'agriculteur et surtout du vigneron. Nulle autre culture que la vigne ne laisse plus longtemps sa marque sur le paysage. L'herbe, la broussaille, le buisson, l'arbre n'ont pas encore complètement caché les ceps desséchés, les « échenoz », les murgers, qui font reconnaître l'ancienne extension de la vigne.

Il y a un siècle, chaque village utilisait la tranche de la vallée qui formait son finage, par la combinaison intelligente des activités complémentaires qu'il permet. Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, le cardinal Granvelle voit, dans la Haute-Loue, « force belles montagnes, haultes jusques au ciel, fertiles à tous coustels et remplies de fort belles vignes... les champs en bas fort fertiles et fort belles prairies » (30). En 1817, une enquête nous donne une description moins enthousiaste mais plus précise; « les labours, à Ornans, occupent les sites bas et unis, les vignes couvrent les côteaux favorisés par l'exposition; les bords de la rivière, les collines et les versants qui ont leur aspect au Nord offrent des prés, les hauteurs de la sommité des montagnes sont couronnées par les bois, les broussailles et les friches » (31). Le schéma est donc bien simple; de chaque côté de la Loue, prés humides et champs cultivés se partagent les terrasses alluviales et les premières pentes peu accidentées, accessibles à la charrue. Sur l'adret, la vigne fait suite aux prés et aux champs; elle monte presque jusqu'au sommet, couronné par une légère bande boisée; elle trouve encore sa place sur les flancs bien exposés de la partie basse des vallées affluentes.

C'est le type même de ces vignobles « linéaires » de la France du Nord qui, sur une carte, forment des traits soulignant les ruptures de pente, créatrices d'expositions favorables. Sur l'ubac, les prés de fauche tiennent, à peu près, la place acquise par les vignes sur l'adret; à peu près seulement, car les prés ne montent pas plus qu'à mi-pente, le sommet restant le domaine incontesté de la forêt. Ces prés de fauche occupent encore une bande plus ou moins large, de chaque côté du thalweg des vallées affluentes. La forêt ne couvre plus qu'une bande, au sommet de la vallée principale, très mince sur l'adret, beaucoup plus épaisse sur l'ubac, et l'amont trop abrupt des vallées.

Cette répartition linéaire des cultures n'est évidemment qu'un schéma

---

(30) Lettre de Granvelle citée par E. Monnot dans sa traduction de la Description de la Comté par G. Cousin, p. 201.

(31) Arch. modernes d'Ornans, canton 5 A (agriculture) « copie du tableau de classification des propriétés foncières de la ville d'Ornans ».

très général; les conditions locales sont trop diverses pour qu'il soit partout rigoureusement exact. En aval d'Ornans, les champs montent à mi-flanc de chaque côté, grâce à la mollesse des pentes, et chassent vignes et prés un peu plus haut; ceux-ci ne laissent plus à la forêt qu'un mince liseré sur le rebord du plateau.

Ailleurs, lorsque la pente raidit, la forêt envahit complètement l'ubac où l'étage des prés disparaît. Ce ne sont que des modifications de détail. La division du finage en bandes parallèles au thalweg permet, à chaque village, de disposer des ressources complémentaires indispensables à sa vie; les céréales et le bétail sur l'étroite bande des plaines alluviales et les premières pentes; le vin sur le flanc rôti par le soleil; le bois sur l'ubac humide et frais.



DEUXIÈME PARTIE

LA VIE AGRICOLE

TRADITIONNELLE

JUSQU'AU MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIÈCLE



## CHAPITRE I

### LA VIGNE

Pour qui connaît la vallée de la Loue, il peut sembler paradoxal de commencer l'étude de la vie agricole traditionnelle par une culture aujourd'hui à peu près disparue : la vigne. Du Moyen Age jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, elle est pourtant la sève qui vivifie toute l'économie de la Haute-Loue; c'est elle qui nourrit la plus grande partie de la population, pendant plusieurs siècles. Elle accompagne certainement la fondation du prieuré de Mouthier, au IX<sup>e</sup> siècle, mais elle n'est mentionnée, pour la première fois, qu'en 1083, lors de la fondation du prieuré de Scey-en-Varais, dont les revenus consistaient déjà en plusieurs vignes (1).

Très tôt, la Haute-Loue tire la plus claire partie de ses revenus de son vignoble. Dès 1122, le vin d'Ornans apparaît comme l'un des meilleurs de la Comté. Cette année-là, à l'occasion des fêtes burlesques et des représentations de mystères données devant l'église de Ronchamppt (Haute-Saône), se déroule une « bataille des vins » où s'affrontent l'Arbois et le Château-Châlon, habillés de jaune, l'Ornans et le Gy, en robe rouge (2). Si le vin d'Ornans ne remporte pas la palme, il apparaît, comme un cru de réputation régionale, ayant déjà derrière lui une longue tradition, à côté de ceux qui, aujourd'hui encore, sont les meilleurs.

Très tôt, la Haute-Loue a possédé un important et un excellent vignoble. Il intervient des facteurs si nombreux et si complexes dans la création et l'extension d'un vignoble qu'il est difficile de les débrouiller, d'autant plus difficile que les textes sont peu nombreux et postérieurs à sa création. Essayons de dégager les plus visibles, sinon, peut-être, les plus importants.

---

(1) Abbé J. Favrot, Histoire de Scey-en-Varais et du château de Saint-Denis. Besançon. Imp. Jacquin, 1890. 227 p.

(2) E. Préclin, Histoire de la Franche-Comté. Paris, P.U.F. 1947, 134 p. (coll. Que sais-je?, n° 268).

## A) LES CONDITIONS GEOGRAPHIQUES ET HISTORIQUES

### Les faveurs de la géographie

Les conditions géographiques qui président à la naissance et à l'agrandissement d'un vignoble, peuvent schématiquement se réduire à deux : les conditions locales, en un mot le site, les conditions régionales, c'est-à-dire la situation.

#### I. LE SITE.

Nous n'insisterons pas sur ces conditions locales, puisque nous avons déjà vu l'essentiel. Rappelons seulement que les conditions physiques, essentiellement la raideur des pentes, interviennent, moins pour favoriser la vigne, que pour empêcher la culture du blé et des céréales. La Haute-Loue s'est tournée vers la vigne parce que la rudesse de ses pentes lui interdisait la charrue.

Ce paradoxe ne l'est qu'en apparence, quand on sait que l'agriculture médiévale, très autarcique, cherche, avant tout, à produire les plantes indispensables à l'alimentation. Il apparaît d'autant plus vérifié quand on s'aperçoit que les vrais villages viticoles sont ceux de l'amont, où la vallée resserrée ne permet aucune autre culture, alors que, vers l'aval, les villages font une place de plus en plus grande aux céréales et de plus en plus restreinte à la vigne, à mesure que les plaines alluviales se font plus larges, que les flancs de la vallée s'abaissent et se font moins raides.

Les vigneron des villages de l'amont rappellent sans cesse cette vérité qu'ils ne sont pas cultivateurs, parce que l'étroitesse de la vallée ne le leur permet pas. En 1568, dans une requête pour dégrèvement d'impôts, ils insistent, déjà, sur ce que la vigne seule, plante incertaine et capricieuse, les fait vivre et qu'ils n'ont pas de champs à labourer. Dans une enquête de 1765, le subdélégué note que Mouthier est une « communauté dont le territoire est en vigne avec des clos, chenevières, prés, arbres fruitiers et bois, mais sans champs », que Lods « n'a point de champs mais seulement des vignes... », qu'à Vuillafans « il n'y a point de champs... mais seulement des vignes, chenevières, prés... » (3). « Le vallon est trop resserré et trop rapide pour que l'on sème des grains; l'on ne peut y cultiver que des arbres et de la vigne » (4) conclut une étude un peu plus tardive.

(3) Arch. du Doubs C. 910, Assiette de l'impôt. Observations des Subdélégués (1765).

(4) Arch. du Doubs L. 2227, Canton de Vuillafans — état des terresensemencées (1790, an VIII).

Mais ces conditions de site ne sont que des virtualités; elles expliquent bien, à la rigueur, pourquoi l'amont de la Haute-Loue se tourne plutôt vers la vigne que vers les céréales; elles ne nous disent pas pourquoi un vignoble commercial y a grandi.

Toutes les pentes bien exposées n'ont pas obligatoirement connu la vigne; le développement d'un vignoble commercial nécessite des débouchés. La Haute-Loue en avait-elle, d'importants et de tout proches?

## 2. LA SITUATION.

Le vignoble de la Haute-Loue est un vignoble de bordure de montagne. Il répond exactement à la définition qu'en donne M. R. Dion : « C'est tout vignoble qui (par les vallées amples et profondes) s'insère dans la région montagneuse, non seulement pour y chercher des sites abrités, sur les pentes exposées au soleil, mais aussi, et surtout peut-être, pour se rapprocher davantage des hautes régions non viticoles qui réclament ses produits » (5).

La Loue tranche le plateau d'Ornans et prend sa source au pied des hautes chaînes de la « montagne » jurassienne, l'un et l'autre incapables, par leur climat continental, de faire pousser le moindre cep. Admirable position pour le vignoble, surtout au Moyen Age, en un temps où, par manque de route, les gens des régions sans vin viennent en chercher au plus près, sans trop se soucier de la qualité. Le vignoble de la Haute-Loue pénètre au cœur même de son marché; sa clientèle assurée et sans cesse croissante lui permet de se maintenir et mieux, de s'étendre, malgré les rigueurs du climat, l'incommodité des routes, la concurrence des vignobles de la bordure du Jura.

Le vignoble ne naît et surtout ne se commercialise que grâce à cette proximité des débouchés. Mais encore faut-il que des hommes aient donné le signal, aient lentement créé des courants commerciaux que leurs successeurs allongent et élargissent. En un mot, le site et la situation sont favorables, mais ce ne sont que des possibilités. Il faut que les conditions historiques s'y soient prêtées.

## Les enseignements de l'histoire

### 1. LE RÔLE ORIGINAL DES MOINES ET DES NOBLES.

L'introduction de la vigne est au moins contemporaine des grands défrichements médiévaux. Le rôle de promoteurs que les moines ont tenu, dans la conquête agricole, ils semblent bien l'avoir tenu aussi dans la fondation du vignoble. On sait que les religieux, chaque fois qu'ils le

---

(5) R. Dion, Grands traits d'une géographie viticole, 1<sup>re</sup> partie. R.H.P.H. n° 37, 1944, p. 1-67.

pouvaient, plantaient autour de leurs monastères les quelques ceps qui fournissaient le vin nécessaire au culte, à leur consommation personnelle et à l'accomplissement du devoir impérieux de l'hospitalité. Dès ses premières mentions, la vigne est liée aux établissements religieux; les revenus des vignes accompagnent toujours ceux des champs et des prés. Les moines semblent avoir eu un rôle de fondateurs, mais rapidement, leur influence fut supplantée par celle des nobles qui, depuis le XII<sup>e</sup> siècle surtout, contribuèrent largement à étendre le vignoble et, plus encore, à le faire connaître.

Les nobles sont poussés par une double raison à encourager la culture de la vigne. Il est nécessaire, pour un seigneur qui tient à son prestige, d'avoir une cave bien garnie pour sa consommation personnelle, et, plus encore, pour régaler ses hôtes. Avoir sa vigne, récolter son vin, devient l'expression de toute dignité locale. Le prestige attaché à la vigne n'est pas encore éteint aujourd'hui. La vigne, culture de prestige, bien sûr, mais aussi, ne l'oublions pas, culture de rapport. Le vin de qualité resta longtemps, de tous les produits de la terre, celui qui peut le plus aisément se convertir en numéraire, car il possède une qualité exceptionnelle; il peut facilement voyager.

Quelle magnifique source de profit, trouvaient là les nombreux châtelains de la Haute-Loue! S'ils ont pu largement étendre leurs domaines sur les plateaux voisins, ils le doivent autant à la vigne qu'à l'épaisseur des murailles de leurs châteaux. La vigne tient dans leurs préoccupations une place exceptionnelle; elle sert tour à tour de monnaie d'échange, d'appât, de prétexte à querelles. En 1200, pour se concilier les bonnes grâces de l'abbé de Saint-Vincet de Besançon, Guy de Vuillafans, petit seigneur local, lui fait don d'un barril de vin (80 litres) (6). Deux vignes sont le prétexte d'une longue guerre, vers 1350, entre les deux châtelains de Vuillafans. La charte de franchise, accordée à ce village en 1339, donne toutes garanties au seigneur pour la culture de ses vignes: « les cersiers, ouvriers de vignes sont tenus de travailler aux vignes du seigneur, contre paiement suffisant de leur journée, toutes les fois qu'ils en seront requis ».

Les seigneurs des environs font connaître le vin de la Haute-Loue indirectement, en chargeant leurs sujets du plateau d'Ornans de venir chercher leur vin dans la vallée. En 1576, le seigneur de Belvoir (canton de Vercel) gagne un procès contre ses manants de Chasot, village voisin; « ceux qui ont chevaux seront tenus d'aller querre à Mouthier une charriée de vin » (7). L'exemple ne sera pas perdu; enrichis, les paysans suivront, plus tard, la même direction pour leur approvisionnement personnel.

Une publicité efficace se fait tout au long des routes. Or, il se trouve

---

(6) A. Métin, loc. cit., p. 167-168.

(7) A. Métin, Histoire des communes du canton d'Ornans, Besançon Imp. Millot, 1913, 195 p.

que la Haute-Loue est le carrefour de deux routes, par lesquelles s'exportait la grande richesse de la Comté, le sel. A Vuillafans, se croisent, depuis le XIII<sup>e</sup> siècle au moins, deux routes du sel importantes, deux « chemins saulnots » spéciaux, par lesquels les voituriers de Salins assurent, à date fixe, aux communautés de la Comté, leur sel de distribution et exportent vers l'Allemagne le produit dont celle-ci manque. L'un de Besançon, via Ornans et Mouthier rejoint Pontarlier et la Suisse; l'autre, de Salins, mène à Pont-de-Roide (et plus loin en Allemagne) par Bolandoz, Vuillafans, Valdahon. Le rôle de ces routes, difficile à discerner, n'en est pas moins indiscutable. N'est-il pas troublant de remarquer que c'est Vuillafans, le village carrefour, qui, de tout temps, posséda les crus les plus connus et les plus estimés?

Incontestablement, dès le XIII<sup>e</sup> siècle, la Haute-Loue a déjà un vignoble commercial important; sous l'action des seigneurs, et grâce à la publicité des routes, il s'étend lentement, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, où il connaît une brusque poussée.

## 2. LA POUSSÉE MODERNE.

Stimulée par la prospérité générale de la Comté, la vigne connaît une brusque extension, au XVI<sup>e</sup> siècle; passé cette période, le vignoble continuera à s'étendre mais beaucoup plus lentement. On a très nettement l'impression que la surface consacrée à la vigne, au XVI<sup>e</sup> siècle, n'est pas tellement loin de celle qu'elle occupera au XIX<sup>e</sup>. L. Febvre peut écrire, qu'alors, la vallée de la Loue « animait de son activité la vaste contrée du Moyen-Jura; au pied des hauts bastions rocheux, dans les replis profonds où le soleil d'été, reflété par les pierres, multiplie sa puissance fécondante, la vigne, la bonne plante s'épanouissait à l'aise, elle était la joie, l'espoir de la vallée. Ornans, Vuillafans, Mouthier, bourgs avenants serrés au long de l'eau ne vivaient guère que d'elle... » (8).

La vigne est la préoccupation essentielle des communautés. Dès 1571, est institué à Mouthier un véritable code de la vigne; les statuts d'Ornans, rédigés en 1602, lui consacrent de longs articles. Les vignes se sont tant étendues qu'on craint de manquer d'osiers qui servent « à lier vignes et relier tonneaux »; on en régleme sévèrement la cueillette (9).

Mieux, la municipalité d'Ornans essaie d'empêcher toute extension du vignoble qui, pense-t-elle, enlève des terres aux céréales et de l'herbe à la dent du bétail. Elle interdit, en 1602, toute nouvelle plantation sans son assentiment et prévoit l'arrachage des derniers ceps plantés : « l'on déclare et statue... que dorénavant il est prohibé et deffendu à tous... de faire et planter vigne en leurs héritages, soit de champ ou prelz, quelque part qu'ils soyent situez rière le territoire et district desdit ville et chasteau,

(8) L. Febvre, loc. cit.

(9) Statuts municipaux d'Ornans (59). Titre XX, art. 12 et 15.

sans préalablement pour ce faire demander et obtenir la permission des mayeurs, eschevins, conseils et notables à peine de dix livres... et quant à ce qui est en vigne nouvellement du passé, il y sera pourvu pour le retrancher » (10). Vingt ans plus tard, le conseil décide de faire verser une forte somme à qui demande la permission, puis de refuser même, purement et simplement, toute autorisation (11).

La campagne menée contre les « mauvais plants » s'inscrit également dans le cadre de la lutte contre une trop grande extension du vignoble qui provoquerait des famines catastrophiques.

L'importance de la vigne, avant la guerre de Trente ans, nous est encore confirmée, par l'écrivain comtois du XVI<sup>e</sup> siècle, G. Cousin : « Vuillafans, écrit-il, dans une vallée où le sol est déjà fertile en autres produits, convient aussi à la vigne... elle est entourée de toutes parts d'une haute enceinte de montagnes couvertes de vignes presque jusqu'au sommet » (11).

La vallée n'en tire pas que des avantages car, quand survient la guerre, l'envahisseur opère réquisitions sur réquisitions, en vin naturellement. Pendant la guerre de trente ans, Ornans fournit, aux hommes de Bernard de Saxe-Weimer, 23 muids de vin (8.000 litres) en 1639, 6 carils en 1640 (480 litres), 20 muids encore (6.400 litres) en 1644. Tous les villages de la vallée sont ainsi, pendant huit ans, fortement imposés de ce vin qui, pour leur malheur, a une excellente réputation. Cette crise passée, la production reprend vite son rythme normal, puis progresse lentement, pour atteindre son maximum au XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.

### 3. LA BELLE ÉPOQUE DU VIGNOBLE — 1700-1850

Pendant ces cent cinquante années, la surface viticole s'est stabilisée. C'est la plus belle époque du vignoble; les plateaux voisins, sans cesse enrichis, forment un marché proche et fidèle; la difficulté des communications ne fait pas encore sentir fortement la concurrence des provinces voisines; les routes traditionnelles de l'exportation lointaine sont encore ouvertes.

Dès le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la vigne occupe, à peu près, les mêmes surfaces qu'elle occupera vers le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. L'arpentement de Vuillafans, en 1724, en dénombre 206 ha (12); il y en a 230 vers 1789, 221 en 1840. Nous n'avons pas, pour le début du XVIII<sup>e</sup> siècle, les mêmes précisions pour tous les villages, mais l'importance

(10) Statuts d'Ornans. Titre XX, art. 18 : « Seuls auxquels on donnera permission d'emplanter des vignes nouvelles payeront trois francs par chacun ouvrier (ouvree) et ne leur sera accordée la dite permission, attendu l'intérestz que l'on a recongneu par le moyen de si fréquentes permissions ».

(11) *Brevis ac dilucida superioribus burgundiae quae comitatus nomine censitur descriptis.* Traduction E. Marot, Lons-le-Saunier. Imp. C. Derbrun. 1907. 308 p., p. 196.

(12) Archives de Vuillafans — non classées.

du vignoble n'est pas niable. En 1759, on déclare que les pluies et les gelées ont perdu 90 ha de vigne à Lods, 212 à Vuillafans, 75 à Montgesoye, 110 à Mouthier, 220 à Ornans; or cela ne représente pas la surface totale (13).

A la veille de la Révolution, les dix villages de la Haute-Loue possèdent environ 1.050 ha de vigne, dont 280 pour Ornans et 230 pour Vuillafans (14). En 1821 le canton d'Ornans est le plus important des cantons viticoles du département du Doubs, avec près de 1.000 ha, devançant nettement celui de Marchaux (930) (15).

Vers 1840, la surface plantée est toujours à peu près la même : 1.029 ha (16). Visiblement, depuis 150 ans, la surface oscille autour de 1.000 ha; le vignoble est à son apogée; tout ce qu'il est possible de planter en vigne est planté. Après 1850, la courbe amorce un lent déclin.

### La répartition du vignoble (pl. IV et V)

Les mille hectares du vignoble de la Haute-Loue ne se répartissent pas uniformément entre les dix villages. Les conditions topographiques interdisent aux quatre villages de l'amont de cultiver autre chose que la vigne; Mouthier, Lods, Vuillafans, Châteaueux, tournent l'essentiel de leur activité vers elle; là, elle occupe au total 510 ha vers 1840, soit 7 fois la surface des champs et un sixième de la surface communale totale.

A Vuillafans même, plus du tiers du sol est occupé par la vigne; c'est la plus forte proportion du département.

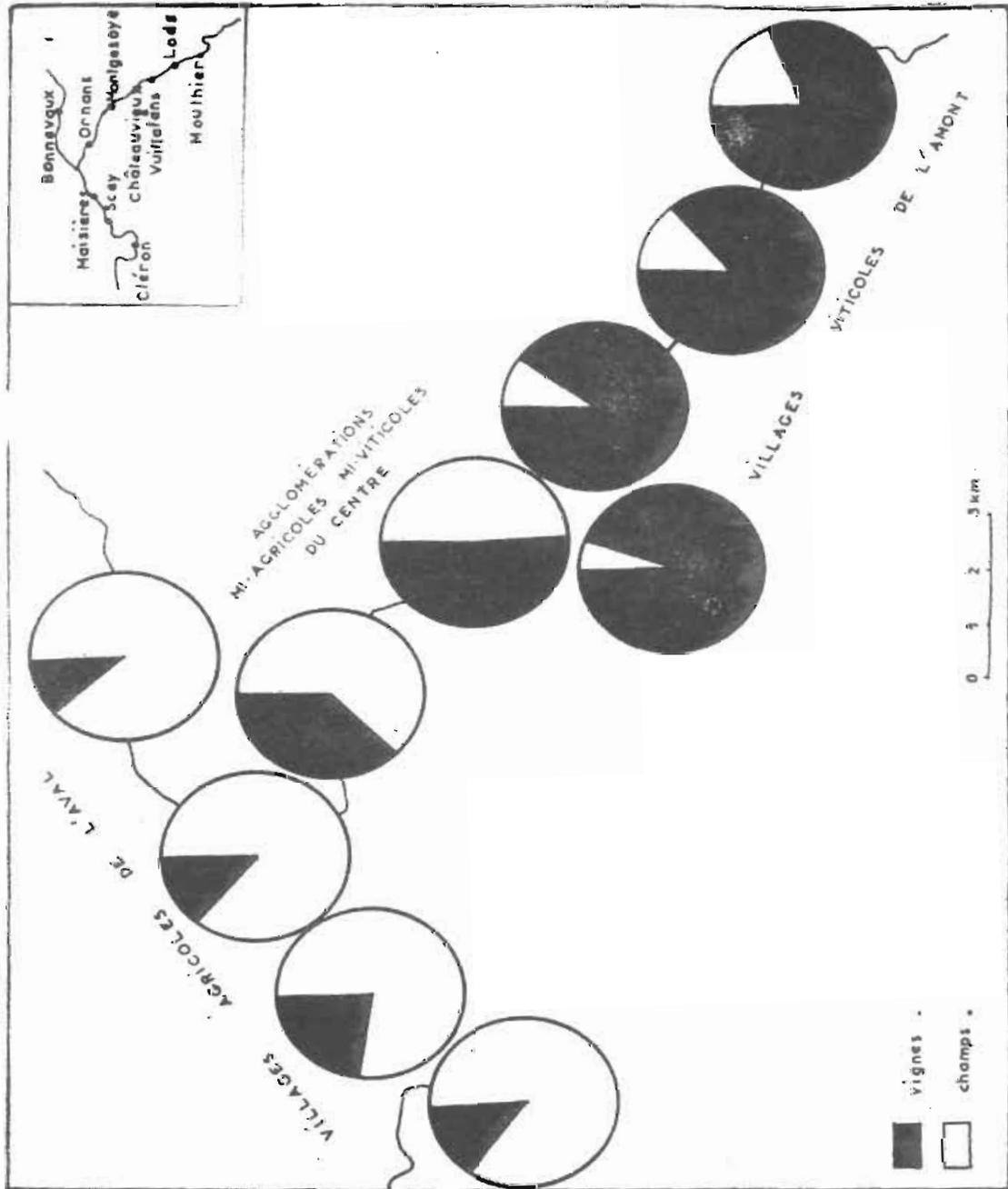
(13) Archives du Doubs, C 252. Mémoires sur les impositions (1737-1789).

(14) Mouthier 180 ha — Lods : 130 — Vuillafans : 230 — Montgesoye : 90 — Châteaueux : 65 — Ornans : 280 — Bonnevaux : 9 — Maisières : 9 — Scey : 36 — Cléron : 27 = 1.056 ha.

(15) Archives du Doubs — 105 M 5 — Statistiques agricoles (1824-1848). — Surfaces cultivées en vigne par canton — Ornans : 998 ha — Marchaux : 930,6 — Andeux : 501 — Besançon : 781 — Quingey : 654 — Boussières : 379 — Amancey : 85,8.

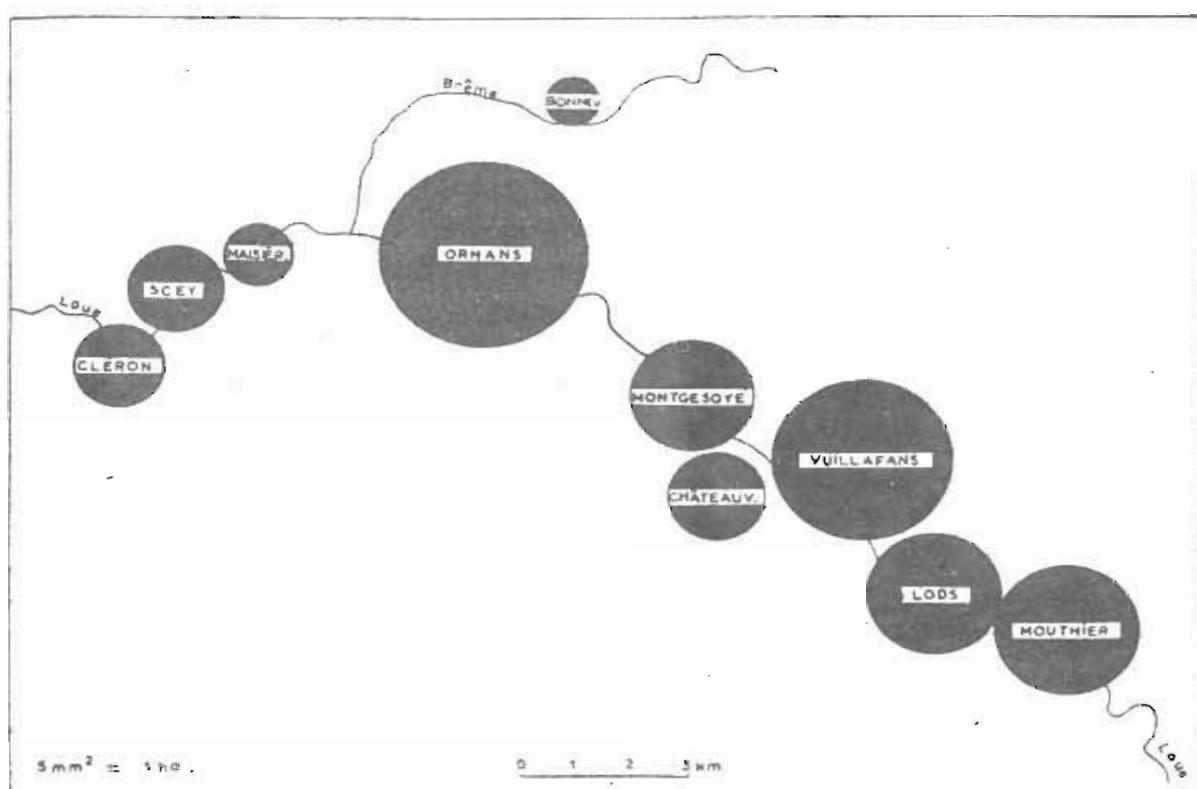
(16) Il ne faut pas trop donner d'importance aux précisions chiffrées. A ne considérer que les chiffres, on peut croire que l'importance du vignoble varie considérablement d'une année à l'autre; certes, la vigne, plus que tout autre culture, est susceptible de voir sa surface se modifier assez vite; mais, surtout, les chiffres fournis par les enquêteurs sont très approximatifs. Avant la révolution, les estimations des subdélégués sont très peu précises. La période révolutionnaire ne nous satisfait pas mieux. Vuillafans, dont on est sûr que vers 1789 il possède plus de 200 ha de vigne, ne s'en voit gratifier que de 20 en l'an IV! Bonnevaux aurait quintuplé la surface de son vignoble entre l'an III et l'an IV (de 25 ouvrées à 120). On ne sait jamais si l'estimation porte sur la surface effectivement productrice dans l'année, c'est-à-dire en éliminant les vignes touchées par le gel, etc... Certains chiffres incluent même les friches.

Les chiffres donnés pour 1789 ne sont donc qu'une estimation obtenue par recouplement de plusieurs sources : Arc. du Doubs C. 910, assiette de l'impôt, observations des subdélégués (1765) — C. 252, mémoires sur les impositions — L. 2022, canton d'Ornans, agriculture (1790, an VIII) — L. 2227, Vuillafans : état des terres ensemencées (1790, an VIII). — Père Dunand (123).



. CHAMPS ET VIGNES EN 1840 .  
FIG. 4

Très tôt, ces quatre villages se sont tournés vers une véritable monoculture de la vigne qui les fait dépendre des régions lointaines, pour leur ravitaillement en grains. En 1560, c'est à Vuillafans que sont vendus les grains de la seigneurie domaniale de Châtillon-sous-Maïche (17). Vers 1640, les vigneronns de ces villages ne paient si sagement leur tribut, aux Allemands qui tiennent le fort de Joux, que pour avoir la permission « d'aller quérir de la graine en Suisse pour leur petit entretien... » (18).



LA VIGNE EN 1840

FIG. 5

En 1764 « les marchés et foires d'Ornans sont considérables en grains... pour le besoin des habitants de lad. ville et des communautés du voisinage, dans l'étendue de plus de trois lieues, du nombre desquelles communautés il y a celles de Châteauvieux, Lodz, Mouthier et Vuillafans qui n'ont point de champs mais seulement des vignobles... » (19).

Après Vuillafans, la vallée s'élargit, une plaine alluviale apparaît; les habitants partagent leurs activités entre la pente et la plaine, entre le vin et le blé. C'est ainsi que Montgesoye et Ornans sont deux

ô (17) L. Febvre, loc. cit.

(18) A. Métin, loc. cit., p. 187.

(19) Arch. du Doubs, C. 118 : Etat par subdélégation des foires et marchés établis dans la province (1729-1789).

communes mi-agricoles, mi-vignerones, où les champs et la vigne se partagent à peu près également le territoire. Avec les quatre communes viticoles de l'amont, elles possèdent la quasi-totalité du vignoble de la Haute-Loue, les neuf-dixièmes environ.

Passé Ornans, l'agriculture fait désormais la loi; la vigne n'est plus qu'une culture d'appoint, car les conditions topographiques, entre autres, n'empêchent plus les céréales. Peut-être aussi le plus grand éloignement du marché capital que représente la « Montagne », l'absence de grande voie de communication ont-ils poussé ces villages de l'aval : Bonnevaux, Maisières, Scey-en-Varais, Cléron, à se tourner plus vers les céréales que vers la vigne. Toujours est-il qu'ils n'ont qu'un dixième du vignoble, que les champs y occupent sept fois plus de place que la vigne; celle-ci n'occupe pas plus de 2,5 % du territoire total.

L'opposition entre ces trois groupes de villages, ou, plus schématiquement, entre les six communes viticoles de l'amont et les quatre villages agricoles de l'aval se retrouve dans toute l'histoire économique de la Haute-Loue; elle fait naître des paysages ruraux extrêmement différents; aujourd'hui encore, cette distinction n'est pas abolie, bien que les termes aient changé.

## B) LE VIGNERON AU TRAVAIL

Le vigneron se heurte à trois difficultés : la dureté du climat, la montuosité des terroirs, les caprices de la plante.

### Le vigneron et le milieu naturel

#### 1. LES INCERTITUDES DU CLIMAT.

##### a) *Le gel.*

La vigne a deux ennemis : le froid et l'humidité, que l'exposition et l'abri de la Haute-Loue sont bien loin d'annihiler.

Il est rare que les froids de l'hiver fassent geler les pieds de vigne eux-mêmes; mais le cas n'est pas inconnu. Le Journal d'un contemporain affirme que, dans les premiers jours de janvier 1709, « la bise (vent du Nord) s'étant levée avec une telle violence non seulement ce jour, mais encore pendant dix-huit autres, il fit une si grande froidure que l'on n'en avait jamais vu de pareille... Les vignes ont été généralement gelées partout... Il n'y a pas eu de vendange, ce qui fait dire dans le pays que l'on en n'aurait pas trouvé seulement pour dire la messe un mois durant, dans la ville de Besançon » (20). Exagération partielle sans

(20) Cité par M. Muller, loc. cit., p. 79-81.

doute, mais le fait se reproduit neuf ans plus tard : « Le mois de janvier a été fort froid; les vigneron sont dans la consternation de voir leurs vignes gelées que l'on est obligé de couper en partie le pied » (21).

Ce sont là des catastrophes exceptionnelles; ce qui l'est moins ce sont les coups de froid et de bise du printemps qui vendangent parfois, en une seule nuit, la quasi-totalité de la récolte; ces gelées printanières détruisent la première pousse; si une deuxième génération réussit, parfois, à lui succéder, elle donne des fruits beaucoup plus rares et beaucoup moins beaux. Ces gelées printanières sont la tare principale du vignoble local, comme de celui de tout le Jura; elles y vendangent, au total, plus de raisin que le vigneron, car il faut rappeler qu'il gèle deux années sur trois au mois de mai.

Enquêtes et chroniques nous donnent des exemples innombrables de ces catastrophes occasionnées par le gel de printemps. Prenons-en quelques exemples dans la chronique d'un vigneron de Mouthier au début du XVIII<sup>e</sup> siècle — 1702 : « Les derniers jours de mars et les premiers d'avril ayant été si chauds, l'on voyait les raisins partout en abondance; mais le 6 avril, le temps s'étant changé, il commença à pleuvoir le matin et à neiger à midi; la bise noire s'étant levée sur le soir, le ciel se réclaircit et il continua à faire une si grande froidure que les glaçons pendaient aux toits. La vigne gela jusqu'au pied... » — 1705 : « Les 25, 27, 28 mai, il negea tout le jour et le 29 il gela encore ». — 1708 : « Le mois de mai promettait un temps favorable aux biens de la terre, mais le Seigneur permit, pour punir les pécheurs, que toutes les vignes fussent gelées le septième du mai » (22). En sept ans, trois récoltes entièrement détruites par le gel; le bilan est lourd mais pas exceptionnel.

La vigne craint beaucoup moins les écarts de température des autres saisons, qui ne provoquent que des inconvénients mineurs. De brusques variations de température au début de l'été provoquent parfois la maladie, connue sous le nom de « maladie pectique », appelée localement le « magnin » qui, dans les cas peu graves, se traduit par un simple dessèchement des feuilles à la base du cep, mais qui, parfois, peut provoquer une baisse de la production.

Les gelées d'octobre peuvent provoquer un refoulement, puis une congélation de la sève dans les canaux qui éclatent, déforment les tiges et font apparaître une sorte de cancer : l'anthracnose. Enfin, elles rendent les vendanges pénibles et la fermentation difficile. Mais l'humidité se conjugue avec le froid pour rendre la culture encore plus difficile et plus aléatoire.

#### b) *L'humidité.*

L'humidité, pour exercer ses ravages moins violemment que le froid,

(21) Cité par M. Muller, loc. cit., p. 84.

(22) Cité par M. Muller, loc. cit., p. 75-76-78.

n'en est pas moins un ennemi très craint. C'est elle qui décide de la valeur du produit et de la marche du travail agricole. Ici encore, le printemps est la période capitale; des pluies importantes, au moment de la floraison, empêchent la bonne fécondation et font « couler la fleur ». Cette coulure de la fleur peut tuer en germe toute récolte; elle est, avec le gel de printemps le plus constant ennemi de la vigne, dans nos pays.

La période critique du printemps passée, il faut encore que l'été et l'automne soient suffisamment ensoleillés, pour amener les raisins à bonne maturité, car, dès la mi-août, les chaleurs diurnes sont moins fortes, l'ensoleillement moins long, les nuits plus fraîches. La Franche-Comté a la chance de connaître, en général, un assez bel automne qui permet aux raisins de parvenir assez tôt à maturité. Les années humides sont d'autant plus craintes qu'elles favorisent les maladies cryptogamiques et la pourriture du raisin.

Si l'on ajoute, aux méfaits du gel et de l'humidité, ceux de la grêle, qui meurtrit les raisins, leur fait rendre un vin acide et difficile à conserver, on conviendra que les incertitudes du climat font sans cesse peser une lourde hypothèque sur ce vignoble; elles finiront, d'ailleurs, par le tuer, autant que la crise phylloxérique. Le subdélégué d'Ornans résume bien, en 1737, tous les aléas de la situation : « A Vuillafans, dit-il, les vignes sont sujettes au froid d'hiver et de printemps, aux orvales (destructions) des grêles et des ravins (ravinelements) et à une diminution totale dans la fleur du raisin lorsqu'il y survient des pluies » (23).

## 2. L'APRETÉ DES TERROIRS.

Les ravinelements et les coulées de terre sont un danger constant. On lutte contre eux, tant bien que mal, par l'aménagement d'« échenoz », de petites rigoles dallées qui dévalent le long des pentes et essayent de canaliser les eaux de pluie; mais les travaux d'aménagement et d'entretien sont longs et dispendieux. Encore tout cela n'est-il pas suffisant; chaque année, après des averses violentes, la terre si précieuse, que la végétation ne retient pas, descend lentement; sans compter les coulées de terre catastrophiques qui emmènent pêle-mêle ceps et murets. Il faut remonter la terre à la hotte, réparer les échenoz, replanter la vigne. Une enquête de 1817 affirme que les vignes nécessitent en général « des ouvrages d'art et des murs de soutènement; dans certaines parties on est obligé à de fréquents reports de terre, à cause de la rapidité de la pente » (24).

Le sol enfin, extrêmement pierreux, nécessite des soins constants; le vigneron épierre un peu chaque année sa vigne et entasse ces rocs dans

(23) Arch. Doubs, C. 821 : Assiette de l'impôt. Observations des subdélégués (1737).

(24) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (agriculture). Copie du tableau de classification des propriétés foncières d'Ornans.

d'immenses mursers dont les longues crêtes strient encore les pentes de la vallée.

L'âpreté du milieu naturel double le travail du vigneron et souvent anéantit le fruit de ses efforts. Le vigneron le combat tant bien que mal, il cherche, en particulier, à mettre le plus de chances possible de son côté en choisissant des cépages qui s'adaptent aux duretés du climat.

## Le vigneron et la plante

### 1. LES CÉPAGES : LEUR DIVERSITÉ.

La Haute-Loue n'a pas toujours cultivé les mêmes cépages; mais il est impossible de connaître les mille tâonnements du vigneron, choisissant empiriquement tel cépage plutôt qu'un autre, éliminant l'un pour se consacrer à l'autre. C'est d'autant plus difficile que les noms varient selon les siècles, les régions ou même les villages. Le même nom désigne des plans différents — le « melon » d'Arbois est complètement différent du « melon » de la Loue — le même plant peut avoir dix noms différents.

La diversité des plants n'est pas faite, non plus, pour faciliter cette étude. En effet, une des premières caractéristiques de ces vignobles anciens, du vignoble comtois en particulier, c'est le nombre de plants qu'on y cultive; on en trouve couramment une quarantaine en Franche-Comté. Néanmoins, dans la Haute-Loue, six plants forment l'essentiel du vignoble; nous les retrouvons constamment, depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, où nous avons les premiers renseignements, jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et même plus tard.

Longtemps, on fit une distinction entre les « bons plants », c'est-à-dire ceux qui donnent peu mais bon, et les « mauvais plants » ou « gros plants », qui donnent en général beaucoup mais un vin commun, qui ne sont, pour reprendre une expression du Parlement de Franche-Comté, que des « sacs à vin ». C'est une distinction assez factice, du point de vue ampélographique, mais elle eut une telle importance historique, que nous pouvons la reprendre, après les gens du Parlement.

#### a) Les « bons plants ».

« On convient que le vignoble de Vuillafans se compose de différents plants tels que pulsart, noirin blanc et lausannois, mais il est certain que le pulsart est le plant qui domine et qu'il occupe la moitié de ce vignoble » (25), écrit un Ornanaise, en 1818. Il énumère là les quatre plants qui firent la réputation des vins locaux.

Le pulsart, qu'on appelle aussi le Plant d'Arbois (26), est de loin

(25) Arch. modernes d'Ornans: carton n° 5 B (agriculture).

(26) On appelle ce plant le « poulsard » à Arbois.

le plus réputé. Ses grains, d'un violet noir, oblongs, gros et juteux, à la saveur fine et parfumée, sont bien connus en Franche-Comté. Si le printemps est beau, ainsi que l'été, mais sans chaleur excessive, le pulsart est capable d'une production forte et de qualité. Malheureusement, ces années sont rares. Ce plant a deux ennemis; il bourgeonne tôt et court de gros risques lors des gelées de printemps; de grandes chaleurs, au moment où il « varie » (rougit), font « brûler » et tomber les grains avant vendange. Lorsqu'il survit à ces attaques, il donne un excellent raisin de table et surtout un vin fin, délicat et parfumé, le meilleur vin de la Haute-Loue; c'est le type même de ces « bons plants » qui faisaient la réputation des crus de la région. Granvelle, déjà, goûtait fort le vin d'un canton de vigne planté en pulsart, à Mouthier. Vers 1780, un érudit franc-comtois écrit qu'à Vuillafans « un canton appelé Grand Bief, peuplé en pulsart, produit un vin délicat qui peut passer pour un des meilleurs de la province... » (27).

Le pulsart est sans cesse associé à un autre plant fin, le Noirin, ou noirin enfariné (le Meunier des ampélographes). « Dans ce vignoble (de Vuillafans), presque aussi étendu que celui d'Ornans, on ne cultive aucun plant commun; on ne voit, dans les vignes, que le pulsart, le pinot noir, etc... », écrit l'annuaire du Doubs, en 1822.

Ce noirin, dérivé du fameux plant de Bourgogne le pineau noir, n'est guère cultivé en grand — en Franche-Comté du moins — que dans la vallée de la Loue; à Salins on l'appelle d'ailleurs le « noirin de Vuillafans ». Ses grains noirs et juteux sont serrés sur une longue grappe. Il est précoce; toujours le premier à varier, il est souvent mûr une dizaine de jours avant les autres cépages. On le cueille donc très mûr, presque déjà desséché et on le mélange à des raisins moins fins et moins mûrs auxquels il apporte un peu d'alcool et de couleur. A Vuillafans, on le cultive à part, pour donner un vin fin, de belle couleur. La maturité précoce le fait très apprécier; mais la contrepartie est évidente, il bourgeonne tôt et subit, plus qu'un autre, les coups de froid du printemps.

Loin derrière le pulsart et le noirin, viennent le « bon blanc » et le lausannois. Le premier, qu'on appelle tout simplement le Blanc — de son vrai nom le Savagnin — groupe en petites grappes serrées ses grains ovoïdes, petits, d'un blanc verdâtre, très sucrés et d'une saveur délicate. Il est, par opposition au noirin, un plant tardif qui mûrit vingt jours après celui-ci. S'il évite mieux, ainsi, les gelées de printemps, il risque de ne pas être mûr suffisamment tôt. On est obligé de le laisser longtemps exposé sur le cep. La récolte est souvent faible, mais de qualité, car elle donne un vin généreux, d'un arôme agréable qui s'accroît par l'âge.

Le chasselas enfin, dénommé Lausannois dans toute la vallée de la Loue (c'est très certainement le Fendant Suisse), avec ses gros grains

---

(27) Manuscrits du Père Durand. Bibliothèque municipale de Besançon. Collection Durand, tome XXIII.

ronds, d'un blanc doré, peu serrés sur de longues grappes cylindriques, est aussi précoce que le noirin. Il donne un vin assez sec.

Ces quatre « bons plants » ne sont donc pas choisis au hasard; deux rouges : pulsart et noirin, deux blancs : lausannois, blanc; deux plants précoces : noirin, lausannois, deux plants plus tardifs : pulsart et blanc. Le vigneron essaie ainsi d'égaliser ses chances de récolte; noirin et lausannois seront assurés d'une bonne maturité, si les gelées de printemps les épargnent. Sinon, le pulsart et le blanc auront des chances d'avoir survécu et donneront au moins une petite récolte.

b) *Les « sacs à vins ».*

Il faut en venir, enfin, à ces plants qui, pendant tout l'ancien régime, furent, parfois à tort, livrés à la vindicte publique. Ils sont nombreux mais deux surtout semblent plus particulièrement attirer l'attention de l'administration provinciale : le gamay et le melon.

Le gamay, aux grains ovales, noirs, assez sucrés, a, de tout temps, été reconnu comme un des cépages les plus productifs qui soient. S'il est assez précoce, il résiste pourtant bien aux gels printaniers; s'il n'y résiste pas, si le gel détruit la première poussée, des bourgeons surgissent à nouveau en nombre suffisant pour donner une récolte honorable. Il s'accommode bien de toutes les terres. Ces qualités peu communes le feraient partout adopter si son abondante récolte ne donnait pas un vin sans acidité, ni verdeur certes, mais très commun et très plat, se conservant mal.

Le melon (28), parfois surnommé gamay blanc, avec ses grains ronds, jaunes et ses grappes serrées, bourgeonne tardivement; mais il a les mêmes qualités et les mêmes défauts que son homonyme noir : récolte abondante, vin fade et médiocre —; on comprend mieux, dès lors, pourquoi ces plants furent pourchassés par les pouvoirs publics et par les vignerons des vignobles commerciaux.

## 2. LES CÉPAGES : LEURS DÉBOIRES, LEUR RÉPARTITION.

a) *La chasse aux « mauvais plants ».*

Jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle l'idée de la famine hante les esprits. Il est alors un adage généralement admis que tout ce qui est planté en vigne est volé au blé. C'est ce que pense le Parlement qui écrit : « à la vigne, les côteaux où le blé ne rend que peu et rien les années de sécheresse et partant de disette; c'est là sa place; elle y fait du bon vin et rien n'y viendrait qu'elle. Qu'on y plante exclusivement de bons plants; ils y donneront autant que les mauvais, qui ne sont des sacs à vin que dans

---

(28) Il ne faut pas confondre ce « melon » avec le « melon » d'Arbois qui n'est autre que le fameux plant de Bourgogne : Chardonnay.

les terres à blé et le vin de garde qu'on y récoltera y conservera du moins toujours quelque prix, même les années d'abondance » (29).

Sages paroles, mais on en tire des conclusions bien aventurées. Plutôt que de désigner les terres qu'on peut planter en vigne, et celles qu'on doit réserver au blé, le Parlement préfère tout simplement ne laisser planter que les « bons plants », à vin fin et petit produit, et interdire la plantation des cépages trop productifs, tels que melon et gamay. L'interdiction tombe à faux dans la Haute-Loue où le vignoble occupe des terroirs impossibles à ensemençer. Il n'empêche qu'ici comme ailleurs, les pouvoirs publics essayent de faire appliquer les arrêts et les vigneronns d'y résister passivement.

Les interdictions sont anciennes; le 1<sup>er</sup> décembre 1567, Philippe II porte « défense de planter et édifier de nouveaux gamez; melons et autres plants de semblable nature et espèce » (30). Les municipalités veillent à l'application des édits. Lorsqu'en 1613 les échevins d'Ornans accensent les terres communales, c'est à condition de les « réduire en nature de vigne dans trois ans et n'y emplanter aucun ceps de gamés ni autres espèces prohibées par l'édit de la Cour » (le Parlement de Franche-Comté) (31). A chaque disette, l'interdiction est rappelée; en 1625, 1636, 1652, 1660, comme également à chaque période de surproduction, en 1612, 1613, 1715 et 1731. Cette année-là, une ordonnance royale exige l'extirpation de tous les mauvais ceps, plantés depuis 1702, sous un prétexte à peine croyable aujourd'hui; la vigne, dit-on « occupe des terrains dont les uns devraient être en champs et en prés, et les autres pourraient croître en bois... ce qui cause la cherté des grains et des fourrages et la rareté des bois » (32).

En fait, ces édits sont peu ou pas appliqués; leur multiplicité même en fait foi. En période normale, les gens du Parlement sont les premiers à fermer les yeux sur les infractions. Lorsqu'ils se décident à sévir, ils envoient sur place des enquêteurs peu sévères... ou peu qualifiés que les vigneronns trompent parfois en affublant d'un faux nom le plant menacé. On peut juger de la valeur de ces enquêtes; en juillet 1731, à la suite d'un édit qui prévoit l'arrachage de 2.200 hectares de mauvais plants en Franche-Comté, on ne réussit à trouver que deux hectares de melons et de « gamés » à Ornans. Les destructions se poursuivent, paraît-il, jusqu'en 1760; ce qui n'empêche pas le subdélégué de noter en 1768, que le vignoble d'Ornans est composé surtout de « gros plants dits

(29) Cité dans Ch. Rouget, loc. cit., p. xv.

(30) Cité par Ch. Rouget, loc. cit., p. xv.

(31) Arch. anciennes d'Ornans. (Inventaire des titres et papiers 1695).

(32) Cité par Ch. Rouget, loc. cit., p. 26, d'après les Recueils des édits du parlement de Franche-Comté, t. III, p. 459, 460, 591, 644, 650, 670 à 672.

« gamés » (33). En 1817, dans la même ville, « le vignoble ne consiste qu'en gros plants », affirme l'annuaire du Doubs.

La chasse aux mauvais plants n'a pas empêché melons et gamés de tenir une large place, peut-être même de gagner du terrain, du XV<sup>e</sup> au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais cette place n'est pas la même partout; la répartition des cépages incriminés fait apparaître, une fois de plus, l'opposition entre les villages de l'amont et ceux de l'aval.

b) *La répartition des cépages.*

On ne s'étonne pas de voir que les vignobles des quatre bourgs de l'amont, que seule la vigne fait vivre, sont peuplés en majorité de bons plants, destinés à la production d'un vin de cru pouvant se vendre cher, même en période de surproduction, capable de se conserver longtemps et de supporter de lointains voyages. Dans l'impossibilité de devenir des cultivateurs, les habitants sont devenus d'excellents vignerons.

Les six communes de l'aval partagent plus ou moins leur activité entre la vigne et le champ. Là, on vise surtout à subvenir à la consommation locale et à la vente dans un secteur réduit, Ornans excepté. On y recherche donc moins la qualité que la quantité; gamay et melon y tiennent tout naturellement la plus large place, eux qui, bon an mal an, donnent une récolte, même lorsque les cépages fins font défaut. La répartition des cépages, qu'on pourrait croire bien secondaire, fait donc apparaître une différence de structure des vignobles : à l'amont les vins fins, à l'aval les vins de consommation courante.

Jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, l'opposition est moins nettement marquée; Ornans garde dans ses terres une majorité de bons plants, car ses vins sont alors considérés comme les troisièmes de la province, sur le plan de la qualité. Mais depuis, le gamay submerge lentement toutes les terres. Il faut y voir peut-être une marque de l'accroissement de la ville; ce marché local, pour lequel la qualité importe peu, a pu absorber de plus en plus la totalité de la production et restreindre l'exportation lointaine qui nécessite des produits de qualité.

Au début du XIX<sup>e</sup>, l'opposition est nette; à l'aval dominant gamay et melon; à l'amont, les bons plants forment l'essentiel; à Vuillafans « le pulsart est le plant qui domine; il occupe la moitié des vignobles » (34). Un indice ne trompe pas, le prix des vignes; pour être plus tardif l'exemple n'en est pas moins démonstratif. Vers 1890, à Vuillafans, Lods et Mouthier l'hectare de vigne vaut de 10 à 20.000 francs, à Ornans de 3 à 7.000 (34 bis). Le prix diminue encore dans les villages agricoles comme Scey-en-Varais ou Cléron.

(33) Arch. du Doubs, C. 200 : Etat par subdélégation, sur l'apparence et le produit des récoltes en Franche-Comté (1760-1771).

(34) Arch. modernes d'Ornans, Carton n° 5 A (agriculture).

(34 bis) Arch. du Doubs, 123 M I : Phylloxéra, correspondance générale, instructions, mesures de protection (1873-1897).

Cette opposition entre la qualité des produits de l'amont et de l'aval tient aussi, pour une bonne part au travail du vigneron. C'est l'amont, où la vigne est l'objet des soins les plus minutieux et les plus longs, qui nous fournit l'exemple du calendrier du vigneron.

## Le calendrier du vigneron

La vigne est, alors, une culture peu coûteuse, exigeant théoriquement peu de travail : mise en terre d'un sarment non greffé, taille, quelques façons presque toujours à la houe, peu de fumures. En fait le travail est beaucoup plus compliqué, mais il n'occupe pas autant qu'on le dit parfois.

### I. LA MAUVAISE SAISON.

La saison creuse du vigneron commence au début de novembre pour se terminer au début de mars. Pendant ces quatre mois, il s'occupe, outre des travaux de la cave, à différentes occupations secondaires. A la fin de novembre et en décembre, il cueille les « avents », les osiers qui lieront les vignes et entoureront les tonneaux. La cueillette de ces précieux osiers fut longtemps réglée et contrôlée sévèrement ; à Mouthier, elle n'est autorisée qu'après la Saint-Martin (11 novembre), à Ornans qu'après la Toussaint.

A cette époque, le vigneron va cueillir, dans les buissons et dans les bois, les courts échalas ou « pesseaux » (tuteurs) de 1,20 mètre environ auxquels il attachera les rameaux de la vigne. La coupe de ces pesseaux de chêne, d'accacia est, elle aussi, réglementée minutieusement. En 1610 à Ornans « l'on déffend à tous de distraire marrins à passez (bois à pesseaux) hors du vignoble et territoire de ladit ville soit pour le vendre aux étrangers ou autrement pour le mener et conduire à autres vignes n'estant pas de ce vignoble » (35). En 1821, des Ornanais essaient de faire interdire la pâture des chèvres « dans certains prés où il y a beaucoup de buissons et de broussailles, car elles en broutent les rejetons, les font dépérir et ôtent par là aux propriétaires une ressource précieuse, celle de faire des échalas » (36).

C'est alors aussi qu'on porte à dos d'homme dans les vignes, les engrais : « le materat ». Il est d'usage, en effet, de fumer les vignes. A Mouthier, à la veille de la Révolution, les vignerons du prieuré sont « tenus de bien dehuement labourer et maltrasser lesdites vignes » (37). En 1817, on estime qu'il faut quatre voitures de fumier par année et par

(35) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXIV, art. 30.

(36) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (agriculture).

(37) Cité par M. Muller, loc. cit., p. 107.

journal. Mais le fumier n'est qu'un parmi les nombreux et étonnants produits dont on engraisse le sol; les cendres, les suies, les boues de route, les cuirs, les cornes, les chiffons de soie ou de laine, les os concassés apportent aussi leur contribution à la fumure des vignes. Quand mars est là, le véritable travail de la vigne commence.

## 2. LES GROS TRAVAUX.

C'est en mars que se fait, s'il en est besoin, la plantation de nouveaux pieds. On creuse des fossés de 65 cm de largeur et de 35 à 80 cm de profondeur, suivant l'épaisseur du sol arable; entre chaque fossé, on laisse un intervalle de 1,8 mètre. Au fond de cette fosse on enfouit une souche, en ayant soin de laisser sortir deux à six sarments. On remplit chaque année la fosse d'une vingtaine de centimètres de terre ou de fumier, jusqu'à ce qu'elle soit comblée. On a alors quelques nouveaux pieds de vignes. On comble l'intervalle entre les fosses, la troisième ou la quatrième année, par provignage, c'est-à-dire qu'on détache une tige d'un pied de vigne, on l'enterre, puis on la sépare du pied mère quand elle est enracinée.

Chaque vigneron doit faire, en général, pour renouveler les vieux ceps, dix-huit de ces fossés par ouvrée. Ces méthodes exigent un dur labeur; le creusement des fosses représente chaque année de longues semaines de travail. Cette technique a certes l'avantage de ramener sans cesse de la terre fraîche et non épuisée à la surface, mais c'est le seul. Par contre la plantation en ligne est impossible; les ceps plantés « en foule » (pêle-mêle), séparés seulement de cinquante centimètres, rendent les façons d'autant plus pénibles que ces espaces restreints sont encore encombrés par des cultures intercalaires, raves ou courges. Le soleil ne pénètre pas mieux que le vigneron à travers ce fouillis.

Les fosses donnent aux vignes une forme bosselée, aussi désagréable à l'œil qu'au pied. Les vieilles racines, qui pourrissent dans le sol, fournissent quelque engrais mais elles encombrant la terre et nuisent à la végétation : « Nous pourrions citer, écrit-on dans un manuel d'agriculture de 1835, plus d'un territoire où le dépérissement des vignes n'a pas d'autre cause : ceux de Vuillafans et de Mouthier sont du nombre ». Ce mode de plantation est long et ruineux, car ce n'est guère qu'à la cinquième et à la sixième année qu'on amène les vignes à pleine production. La plantation en boutures ou plants enracinés, où le cep est dès le début mis en place, sans provignage, est recommandée depuis longtemps, mais la routine est la plus forte; en 1880 encore le provignage garde ses droits.

Mars est encore la saison de la taille, qui se fait avec une petite serpette. Le premier labour, fait à la houe (« bigot »), est repoussé jusqu'en avril, par crainte des gelées et faute de bras occupés aux fosses et à la taille en mars. On lie également la vigne au début d'avril, et, après la fleur, les pampres sont rognés au niveau de l'échalas. Les sarments sont relevés en juillet qui voit aussi arriver le second labour.

Les intervalles qui peuvent séparer ces opérations ne sont pas pour autant perdus; dès qu'il le peut, le vigneron s'emploie au sarclage pour éliminer les mauvaises herbes; il sarcle sa vigne au moins deux fois dans l'année, souvent trois ou quatre fois, parfois plus. Mais, lorsque les raisins commencent à varier, vers le dix août, tout travail s'arrête; il faut désormais réduire au minimum les déplacements dans les terroirs chargés de fruits. On met les vignes « en deffens », on les met en ban; toute la richesse d'une année est là, pendue aux ceps; il faut la protéger des déprédateurs comme des voleurs.

Très tôt, les municipalités prennent des dispositions très strictes. A Mouthier, en 1571, pour remédier « à plusieurs grands outrages, dommages et larcins qui se commettent et se perpétuent tant de jour que de nuit... (on décide que) dès que les vignes auront besoin d'être gardées, il ne sera permis à qui que ce soit d'y pénétrer, ni loisible à aucun de la famille desdits habitants soit : enfants, serviteurs, chambrières, autres que ceux qui sont et représentent les chefs de leurs maisons » (38).

A Ornans, on prend les mêmes mesures au XVI<sup>e</sup> siècle : « Il est prohibé, depuis que les raisins commencent à varier, noircir et s'avancer en maturité, de aller, venir, passer ou repasser et se trouver es vignes d'aultruy ou siennes, si ce n'est pour y travailler nécessairement, excepté les chefs et maîtres d'hostel après en avoir adverti les gardes et forestiers » (39). A Mouthier, dans les semaines qui précèdent les vendanges, on interdit même « aux dits habitants de sortir dudit lieu de Moustier, sans pour ce demander congé » aux échevins, afin d'empêcher les voleurs d'aller vendre le produit de leurs rapines dans les villes voisines (40).

Ces mesures ne sont pas jugées suffisantes; des messiers ou banniers sont désignés pour surveiller les récoltes pendant cette période critique. A Mouthier au XVI<sup>e</sup> siècle, on a l'habitude « de toute ancienneté d'élire quatre hommes des habitants dudit lieu, pour la garde des fruits des héritages, qu'iceux habitants nomment et appellent communément banniers ». Ces habitudes se sont conservées autant qu'a duré le vignoble. Vuillafans, au XIX<sup>e</sup> siècle, nomme jusqu'à douze messiers.

Enfin arrive la période si attendue, mais si pénible des vendanges.

### 3. LES VENDANGES.

Une fois encore le vigneron ne fait pas comme il l'entend et ne vendange pas sa vigne quand il lui plaît. Le finage est divisé en un certain nombre de quartiers, de « bans », qui doivent être récoltés l'un après l'autre, pour éviter des vols et des passages multiples dans les

(38) Cité par M. Muller, loc. cit., p. 26-27.

(39) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XX, art. 7.

(40) M. Muller, loc. cit., p. 27. A Vuillafans encore aujourd'hui et bien qu'il reste peu de vignes, on met encore les vignes « en ban » chaque année.

vignes. Chaque vigneron doit, au jour fixé, vendanger les parcelles qu'il a dans un ban déterminé. Le nombre des bans peut varier au cours des temps dans chaque village; Vuillafans en a 8 en 1724, 7 en 1798.

Suivons, une fois de plus, les échevins d'Ornans dans cette véritable cérémonie qu'est, au XVII<sup>e</sup> siècle, l'ouverture des vendanges : « quant aux vendanges dorénavant elles ne seront plus proclamées ouvertes et accordées par la commune comme d'ancienneté; ainsi (mais) pour ce, seront assemblés en l'hostel de ville les mayeurs, échevins, jurés et notables (le corps municipal au complet) avec les forestiers, de chacun desquels prins les avis et opinions, seront accordées lesdites vendanges et les jours assignés pour chacun ban et quartier du vignoble dudit Ornans... Il est déffendu... à tous un chacun de desrégler, exéder, prévenir ou entamer et rompre aulcun des bans qui seront establys avant le jour pour ce préfix (fixé) et désigné... et de ne sortir de ville pour aller vandanger au bant que sera ouvert à ce jour, ou pour y porter cuve ou même chariot avant le son de la cloche que sera sonnée par les eschevins ou l'ung d'eux et certain commandement à l'aurore et au point d'ung chacun jour desdites vandanges ».

Rares sont les privilégiés qui peuvent « rompre le ban », c'est-à-dire vendanger quand ils le veulent; certains seigneurs avaient ce droit sous l'ancien régime, mais beaucoup d'autres brûlaient d'obtenir les mêmes privilèges. Au XVI<sup>e</sup> siècle les échevins luttèrent pied à pied contre les nouveaux nobles de robe qui tenaient le haut du pavé à Ornans; le parlement de Franche-Comté soutint en général les habitants contre la prétention des robins et l'institution des bans fut sauvée.

Ce n'est qu'au XIX<sup>e</sup> siècle qu'on fit à nouveau campagne contre elle. « Le ban, écrit-on en 1835, qui pouvait être utile autrefois, lorsque les mêmes plants de raisins peuplaient les mêmes côtes ou cantons de vignes, n'est plus nécessaire maintenant, d'après les changements survenus dans la culture des vignes, puisque tous les plants sont pêle-mêle dans la même côte ».

Fin de septembre ou début d'octobre, ce sont enfin les vendanges. Avant l'aurore les chariots chargés des cuveaux et des énormes « bosses » (gros tonneaux), les vendangeurs avec leurs « bouilles », sortes de hottes de sapin et leurs « ruches » — paniers en écorce de tilleul avec fond de sapin — se rassemblent dans les rues et sur les places; au son de la cloche, la colonne s'ébranle vers le ban désigné. A cette occasion, tous les habitants des villages ont été embauchés, mais c'est encore insuffisant; du plateau voisin affluent les paysans, qui, leurs gros travaux terminés, viennent par bandes ou par familles aider à la récolte pour un peu d'argent ou quelques litres de vin.

Leur serpette à la main, les vendangeurs emplissent leur « ruches », les versent dans la « bouille » qui, portée à dos d'homme par des chemins étroits et rapides, est vidée sur l'égrappoir du cuveau. Les raisins sont

égrappés sur ce crible, les rafles laissées sur le terrain. Grains et jus, tombés au fond du cuveau, sont vidés dans la « bosse », vaste tonneau allongé, largement ouvert à sa partie supérieure, qu'on a placé sur un chariot. Les vendanges sont terminées, la vinification commence. (41).

## C) LE VIN

### La production

#### 1. LA VINIFICATION.

Le contenu de la bosse est descendu à la cave et versé dans des foudres de cinquante à soixante hectolitres qu'on remplit aux trois-quarts et dont on laisse la bonde ouverte. Quinze jour plus tard, la fermentation tumultueuse terminée, on ferme les foudres pour tirer du 15 novembre au 1<sup>er</sup> décembre. Le vigneron met alors le jus qui a coulé directement du foudre, comme celui qui provient des peaux qu'il a pressées, dans de nouveaux tonneaux qu'on remplit complètement. On fait encore un soutirage en février, un autre en juin; le vin « a fait ses Pâques », il peut alors être vendu.

#### 2. UNE PRODUCTION EN DENT DE SCIE.

Le gel, l'humidité, les maladies peuvent faire varier les productions du simple au décuple. Cette irrégularité est la tare la plus cruellement ressentie des vignobles commerciaux. La production moyenne varie de 30 à 40 hectolitres de vin à l'hectare; mais, en fait, cette notion de production moyenne a peu de signification ici. Les années ne sont pas exceptionnelles où on ne récolte pratiquement rien.

(41) Estimation du coût et du travail d'un journal de vigne en 1817 :	
— 4 voitures de fumier à 5 francs l'une .....	20 fr.
— 2 labours — 8 journées d'homme à 2 francs pour le 1 <sup>er</sup> .....	16 «
— 2 labours — 6 journées d'homme à 2 francs pour le 2 <sup>e</sup> .....	12 «
— sarclage — 8 journées de femme à 1 franc .....	8 «
— achat de l'osier — 8 paquets à 1 franc .....	8 «
— pour attacher la vigne à l'échalas — 8 journées de femme à 1 fr. ....	8 «
— ébourgeonnage — 4 journées de femme à 1 franc .....	4 «
— plantation — 2,5 journées d'homme à 2 fr. ....	5 «
— achat des échelas (5.000 par an à 3 fr. le 1.000). ....	15 «
— frais d'acquisition d'un cuveau dont la durée est de 6 ans — entretien ....	2,5
— acquisition d'un tonneau et d'un pressoir-entretien .....	14,5
— déduction d'1/15 sur le produit brut pour frais de plantation partielle en dépérissement .....	15,5

128,5

A Scey-en-Varais en 1686, à la suite d'une grêle « on ne prêça pas un muid et demi de vendange (480 litres), non plus que l'année suivante à cause que tout le bois avait été brisé ». En 1689 « dans les deux-tiers des vignes l'on ne compte pas un seul raisin »; deux années plus tard, « dans une vigne de la contenance de cinquante ouvrées (2,2 ha) ils n'ont perçu qu'une seille de vendange » (42). Il arrive même qu'on ne vendange pas du tout. A Mouthier après le terrible hiver de 1709 un chroniqueur note sans commentaire « il n'y a pas eu de vendange ». A Châteauevieux en 1783 « la récolte en vin est absolument nulle et les habitants ne vivent que d'emprunts » (43); c'est en effet la misère pour le vigneron qui doit rester deux ans sans avoir aucune rentrée d'argent; il emprunte et ne fait qu'accroître sa dépendance vis-à-vis du propriétaire.

Les années d'abondance sont presque aussi catastrophiques pour lui, car la chute des cours est brutale. Un vin de bonne qualité de Vuillafans qui, vers 1820, se vend 25 francs en année maigre, tombe à 18 francs en année moyenne et à 10 en année d'abondance. En 1707 « on a fait jusqu'à dix carrys (8 hl.) par ouvrée (production normale 2 hl.) et on a eu beaucoup de peine à les loger, comme aussi à les vendre... l'on donnait à Ornans la queue de vendange pour un écu et encore ne trouvait-on personne pour l'acheter ». En 1804 la récolte est si abondante « qu'elle se vend presque pour rien » (44).

De 1801 à 1896, on a dénombré, à Salins, pour ces 96 années 31 bonnes récoltes dont 7 abondantes, 14 récoltes moyennes, 51 insuffisantes. Ces chiffres sont sensiblement identiques et même un peu optimistes pour la Haute-Loue!

### 3. LA QUALITÉ DES VINS.

La qualité des vins varie suivant les vignobles. Ceux des quatre villages de l'amont, peuplés de bons cépages, travaillés soigneusement, produisent sans contredit les meilleurs vins.

Déliçats, assez forts en alcool, ces vins se gardent bien et supportent aisément les transports. Ceux de Vuillafans sont les plus appréciés et font l'unanimité même des vigneronns voisins. N'est-ce pas un Ornanaï qui écrit en 1818, qu'à Vuillafans, le plant de pulsart « est d'une qualité supérieure; il fournit un vin agréable, délicat, très recherché et d'un prix qui n'a pas de proportion avec les vins de Montgesoye et d'Ornans... Le noirin donne un vin fin, très recherché également » (45).

Les vins de l'aval, tirés des « gros plants » sont très communs, plats.

(42) Abbé J. Favrot, p. 154-155 (d'après des archives privées).

(43) Arch. du Doubs, C. 252, Mémoires sur les impositions (1737-1789).

(44) Cité par M. Muller, loc. cit., p. 77.

(45) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A. (agriculture).

peu alcoolisés. Les vins d'Ornans « sont tous de qualité médiocre », conclut une enquête de 1817. (46).

Les vins de l'amont se vendent constamment plus cher; en 1771, son noirin vaut 15 livres de plus, par muid, que le gamé de l'aval. En 1734, alors que le vin vieux de Vuillafans vaut 8 sous la pinte (1,5 litre) et le nouveau 7 sous 6 deniers, ceux d'Ornans n'atteignent respectivement que 7 sous 6 deniers et 5 sous.

Les vins de l'amont se vendent constamment plus cher; en 1771, le noirin y vaut 15 livres de plus, par muid, que le gamé de l'aval. En 1734, alors que le vin vieux de Vuillafans vaut 8 sous la pinte (1,5 litre) et le piquette âpre, sans alcool, que donnent les années humides où le raisin est vendangé à moitié vert. En 1763, à Scey-en-Varais, « le vin a été si mauvais qu'on ne put en tirer un sol ». En 1714, « le vin... est très petit, on ne voit presque aucun marchand pour le demander » (47). dit-on à Mouthier. Bon ou mauvais, il faut le vendre; ce n'est pas l'opération la moins délicate, ni la moins redoutée du vigneron.

## La vente

La vente se fait de deux façons, en gros aux acheteurs de l'extérieur, mais aussi au détail dans la maison de chaque vigneron.

### I. LES « POTOYEURS ».

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, de nombreux vigneronns écoulent une partie de leur récolte par la vente à pot chez eux, dans leur petite chambre du rez-de-chaussée. Une enseigne, un bouchon, signalent leurs maisons où les passants peuvent venir déguster leur pot de vin comme au cabaret. Quand un potoyeur met un tonneau en perce, un crieur attitré l'annonce le dimanche, à la sortie des offices, devant l'église.

Si l'on y ajoute à cette vente, celle que pratiquent les cabaretiers et les hôteliers, on voit que le marché intérieur absorbe une partie importante de la production. Les municipalités s'efforcent de protéger ce marché. A Ornans, au XVII<sup>e</sup> siècle, on frappe d'une amende de vingt livres les hôteliers qui vendent du vin étranger (48). Des jurés sont chargés d'aller goûter le vin au tonneau, après la mise en perce, et d'en fixer le prix de vente.

(46) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (agriculture), copie du tableau de classification des propriétés foncières d'Ornans.

(47) Cité par M. Muller (44), p. 83.

(48) Ornans ne fait en cela qu'imiter la municipalité de Besançon qui n'hésite pas à déclarer en 1588, que le vin de Bourgogne « n'est pas de telle bonté et garde que celui du Comté et que ceux de France sont frelatés et dommageables à la santé ».

## 2. L'EXPORTATION.

### a) *Les grandes directions.*

Certains vigneronns pauvres, dans l'impossibilité d'immobiliser pendant un an le capital que représente leur récolte, en vendent tout ou partie, aussitôt après les vendanges, à de gros propriétaires qui peuvent assurer les frais de vinification ou à des paysans du plateau voisin qui préfèrent acheter le raisin et faire eux-mêmes leur vin, plutôt que d'acheter celui-ci directement. Cette vente représente pourtant une faible partie de la récolte; le vigneron a nettement avantage à assurer lui-même la vinification.

Le vignoble de la Haute-Loue est devenu très tôt un vignoble commercial qui exporte au loin ses produits. Dès le XII<sup>e</sup> siècle le vin trouve des débouchés dans ce marché du plateau d'Ornans et des hautes chaînes du Jura Central où il ne rencontre aucune concurrence, du fait de sa proximité.

Le premier témoignage écrit ne date que du XVI<sup>e</sup> siècle, mais à cette époque nous trouvons déjà des courants commerciaux qui semblent très anciens et très bien organisés; « le sol de la vallée convient aussi à la vigne. Aussi fournit-elle aux habitants de Vercel et de Morteau la plus grosse partie de leur vin » (49), affirme G. Cousin.

Désormais, nous allons toujours retrouver ces deux directions, le « plateau », la « montagne » qu'on atteint par les deux routes qui se croisent sur la Haute-Loue, le chemin saulnot Salins-Mandeure et plus loin l'Allemagne, la voie de Besançon en Suisse et en Italie par Pontarlier et Jougne. Lorsque le marché s'élargit, au XVI<sup>e</sup> siècle, il pousse tout naturellement son avance vers l'Alsace et la Suisse. Ces deux routes donnent la clé des marchés traditionnels de la Haute-Loue. Les confirmations ne manquent pas. En 1564, une supplique des habitants d'Eschevannes nous apprend que les convois de vin de Vuillafans se font « par la coste et grand chemin estant dois led. Vuillafans jusques au lieu d'Eschevannes (c'est le chemin saulnot Salins-Mandeure)... qui est le lieu le plus fréquenté et utile tant aux habitans dud. Vuillafans que des villages estans en la vallée dud. lieu » (50).

« Plateau », « Montagne », Suisse et, paradoxalement semble-t-il, Alsace, tels sont les quatre débouchés principaux des vins de la Haute-Loue jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1633, la peste ravage le Porrentruy; on conseille aux gens d'Ornans, qui ont l'habitude d'aller y vendre leur vin, de s'en abstenir momentanément. En 1754 les vins « du baillage... d'Ornans sont transportés dans la Franche-Montagne... ce commerce est le meilleur revenu de ce baillage » (51).

(49) G. Cousin, loc. cit.

(50) Cité par L. Febvre, loc. cit.

(51) Piganiol de la Force, Nouvelle description de la France, tome XIII. Paris, 1754, p. 120-276.

Quelques années plus tard, on déclare que « la consommation du vin des vignes de Mouthier est destinée aux montagnes » (52). En l'an V « les vins sont expédiés par des voituriers pour la Haute-Saône par des négociants sur la Suisse » (53).

b) *Importance de l'exportation.*

Il est impossible de chiffrer ce trafic; il est assez important pour qu'au XVII<sup>e</sup> siècle la commune de Vuillafans fasse établir « deux hostelleries publiques, afin d'y loger les marchands avec leurs chevaux et leurs chariots quand ils viennent en ce lieu pour faire achat de vin aux habitants ».

Les communes cherchent à attirer ces marchands, qui viennent parfois de fort loin, à leur rendre le séjour agréable, à leur éviter toute mésaventure. En 1673, des garnements détériorent à Mouthier, les chariots des marchands venus acheter du vin; les habitants se hâtent de les réparer eux-mêmes « afin de ne pas dégoûter les marchands de revenir une autre fois! » (54). Pour éviter toute fraude sur les mesures « sont estez faits et réglez en cette ville (Ornans), à la franche mesure de ce pays et comté de Bourgogne, cinq carrils (mesure de 80 litres) de bois de chasne... interdisant à tous et chacun... vendre, achepter ou délivrer avec quarrys aultres que les susdits » (55).

c) *Le ralentissement du XIX<sup>e</sup> siècle.*

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, la production est assez facilement écoulée sur les marchés traditionnels. La concurrence des vins du Jura, à plus forte raison des autres provinces françaises, est gênée par la lenteur et la cherté des communications. Avantage par la proximité de ses débouchés, le vignoble de la Haute-Loue est en pleine vigueur.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, l'exportation lointaine semble se ralentir. En 1824, l'annuaire du Doubs note, à propos des vins d'Ornans, « qu'autrefois on en expédiait beaucoup en Alsace, en Suisse et dans notre Haute-montagne; le transport leur donnait de la qualité; ce commerce est aujourd'hui en grande partie tombé; mais il faut espérer que lorsque le canal Monsieur (56) sera navigable dans la partie qui reste à confectionner pour arriver au Rhin, ces vins reprendront leur ancienne route et que tout l'excédent de la consommation particulière trouvera par là un débouché sûr et facile. L'expérience ayant montré qu'ils s'allient parfaitement avec les vins du Midi, ils commencent à être recherchés ».

Espoir vite déçu; l'ouverture du canal ne fait que redoubler la concurrence. Vingt ans plus tard, on note dans ce même annuaire du

(52) Arch. anciennes d'Ornans (non classées).

(53) Arch. du Doubs, L. 1139, District d'Ornans, agriculture (1792 - an V).

(54) Cité par M. Muller, loc. cit., p. 66.

(55) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XI, art. 1 - 3.

(56) Canal du Rhône au Rhin.

Doubs : « le commerce des vins a beaucoup diminué depuis l'ouverture de la navigation du canal du Rhône au Rhin ».

La Haute-Loue n'avait jamais été sérieusement concurrencée. Son vignoble avait plus ou moins vécu en vase clos; avec le XIX<sup>e</sup> siècle, la concurrence s'annonce rude; la voie d'eau, bientôt la voie ferrée amènent à des prix fort bas, les vins du Midi. C'est à ce moment que le marché alsacien se ferme par le développement de son propre vignoble, que des barrières douanières s'élèvent aux frontières de la Suisse. Les marchés traditionnels se ferment un à un.

Les vins communs des vignobles de l'aval, directement concurrencés par ceux du midi, en souffrent plus que les autres. Les prix baissent à un tel point que la situation devient alarmante. En 1817, l'hectolitre de vin coûte de 36 à 42 francs, quatre ans plus tard, il n'en coûte plus que 15. A Ornans, en 1821, on estime que les frais de culture, de vendange et les impôts s'élèvent à 19,5 francs par ouvrée; la récolte a fourni trois hectolitres de vendange (récolte moyenne) à cinq francs l'hectolitre, soit une perte de 4,5 francs. A Vuillafans, malgré la qualité supérieure des vins, le vigneron subit un manque à gagner de 1,45 francs (57).

Certes, il ne faut pas prendre ces affirmations à la lettre; elles sont le fait des vigneron qui demandent une diminution des impôts; il n'en est pas moins vrai que la crise du vignoble est latente dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

## Conclusion

Le vignoble de la Haute-Loue, fondé par les moines, encouragé par les seigneurs locaux, développé par les bourgeois, a connu sa plus belle période du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, tant que la difficulté des communications l'a protégé de toute concurrence sérieuse. Mais lorsqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'amélioration des routes et du roulage, l'ouverture de nouvelles voies d'eau, le développement des chemins de fer, enfin, ont amené sur ses marchés traditionnels les vins bon marché du Midi, le vignoble local, où la rudesse du climat et des pentes multiplie le travail et les frais, n'a pu résister.

Les vins ordinaires de l'aval furent les premiers touchés; les autres le seront dans la deuxième moitié du siècle, avec la crise démographique qui fait fuir journaliers et métayers. La crise phylloxérique fera prendre une allure catastrophique à ce déclin qui s'annonce depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle.

---

(57) Arch. du Doubs. 105 M 5, Statistiques agricoles (1824-1848).

## CHAPITRE II

### L'AGRICULTURE

#### A) LE SYSTEME AGRICOLE TRADITIONNEL

La vigne a marqué de son sceau le paysage rural et la structure agraire d'une bonne partie de la vallée de la Loue. Aujourd'hui encore, la vie de la Haute-Loue ne serait pas ce qu'elle est si le vignoble n'avait pas existé. Mais la vigne, pour importante qu'elle soit jusqu'en 1850, n'est pas la seule activité rurale de base. A côté du système bien clos qu'elle crée, existe le système agricole traditionnel et qui est commun à tout le Nord-Est de la France en général, et au plateau d'Ornans en particulier, celui des champs assolés, des champs ouverts.

L'assolement triennal classique, laisse en repos les champs une année sur trois et de cet assolement forcé naît l'interdiction de toute clôture fixe. A Ornans, les échevins interdisent ces « illicites et indehues cloisons que plusieurs particuliers s'ingèrent de faire dans leurs prés et héritages » (1).

Le troupeau communal n'est qu'un corollaire de ce système; pour éviter les incursions du bétail dans les champs non encore récoltés, tout le bétail du village est rassemblé en un seul troupeau, sous la direction d'un berger communal. Ce troupeau utilise donc d'abord les prés communaux, puis les prés particuliers avant leur fauchaison et la sole des jachères, enfin les champs débarrassés de leurs cultures. Pendant les périodes intermédiaires, la forêt fournit le complément indispensable à la nourriture du bétail.

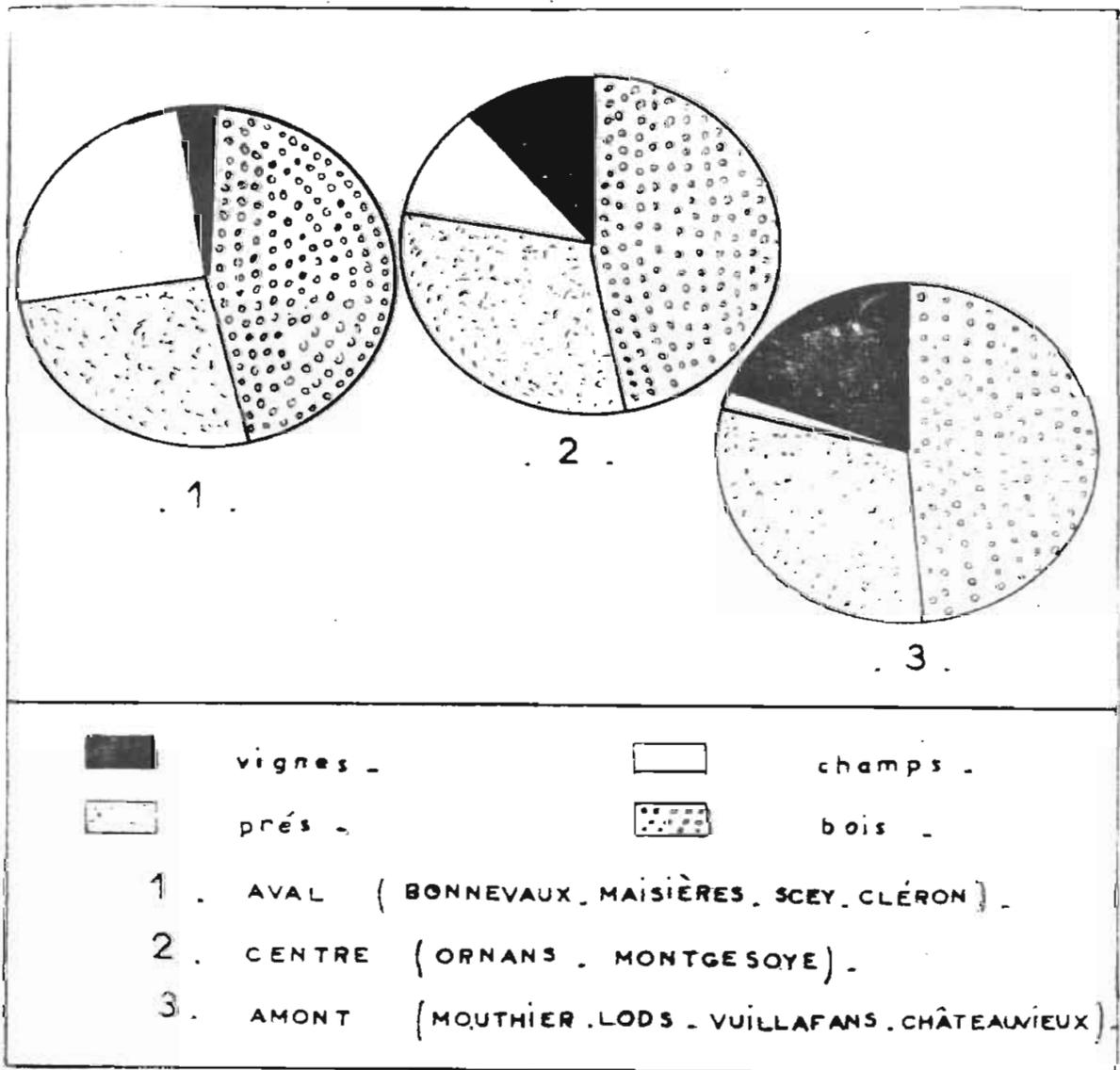
Assolement triennal forcé, troupeau communal, vaine pâture sont indissolublement liés dans le système agricole traditionnel; mais ce système n'est pas partout bien réalisé; il devient boiteux dès que le domaine des champs est trop réduit.

Le système des champs ouverts et du troupeau communal est particulièrement bien réalisé dans les villages agricoles de l'aval. Les domaines

---

(1) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXII, art. 20.

respectifs des champs et des prés s'équilibrent; vignes et jardins tiennent peu de place; la vie rurale n'y est pas différente de ce qu'elle est sur les plateaux voisins. Mais, dans les villages viticoles de l'amont, la vigne et les clos prennent une telle importance que la place des champs assolés



## UTILISATION DU SOL EN 1850 .

FIG. 6

y devient insignifiante; le manque de terroirs plats réduit ce domaine; l'agriculture y devient jardinage; l'élevage garde une place importante mais doit se contenter des prés et de la forêt pour la nourriture du bétail.

En résumé, aux quatre villages de l'aval tournés vers la production

céréalière, s'opposent les quatre de l'amont orientés vers la vigne et vers le jardinage; Ornans et Montgesoye forment, une fois encore, transition. L'importance de l'élevage reste, jusqu'en 1850, égale partout.

## B) LA POLYCLTURE

Au XVIII<sup>e</sup> siècle et au début du XIX<sup>e</sup>, l'agriculture de la Haute-Loue apparaît comme une polyculture pauvre, qui, dans des conditions naturelles ingrates, s'évertue, sans y parvenir, à nourrir une population multipliée par la vigne et l'industrie. Malgré l'extension des surfaces cultivées — à Cléron la surface totale des champs représente 200 hectares environ, en 1743; un siècle plus tard, elle en atteint 315 (2) — au cours de ces cent années, grâce aux défrichements nouveaux et au partage des communaux, le déficit alimentaire est constant, surtout dans les bourgs viticoles; l'agriculture est tout entière tournée vers la production des denrées alimentaires de première nécessité.

### Les « blés »

#### 1. LA RÉPARTITION.

L'agriculture traditionnelle consacre la majeure partie du sol cultivé aux céréales, aux « blés », comme on dit alors, froment, avoine, orge, essentiellement. Le froment et l'avoine surtout sont constamment associés. En 1339, la charte de franchise de Châteauneuf déclare : « le jour de fête de la Saint-Martin, chaque bête de trait de qui on tire gain, excepté ledit cheval seul qui tire la charrue, doit une mesure de froment et une mesure d'avoine... Le cultivateur propriétaire et celui qui a héritage ou maison audit lieu doit douze deniers et une mesure de froment et une mesure d'avoine ». En 1498, on accense à Scey-en-Varais une pièce de terre « contenant environ trois journaux... pour une émine de blez, par moitié froment et avenne » (3).

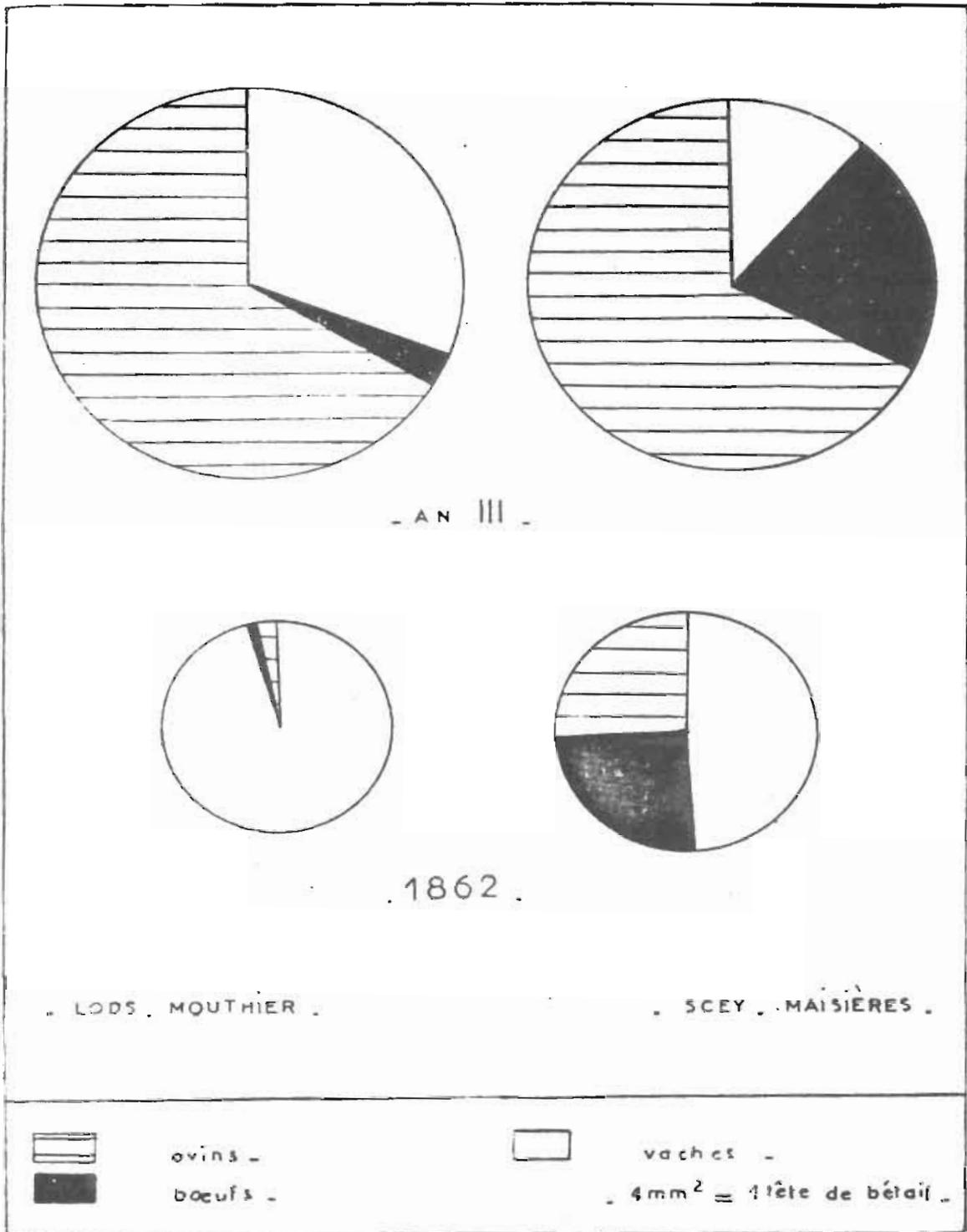
A ces deux céréales de base se joint l'orge, ou plutôt l'orgier, mélange d'orge et d'avoine. Au dix-septième siècle, la dîme à Scey-en-Versis est d'un pénal (environ 20 litres) d'orgier par charrue (4).

Ces trois céréales forment la base des cultures alimentaires jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. En 1765, note le subdélégué, « les habitants de ce bailliage (Ornans) sont toujours dans une fâcheuse situation; ils ont perdu par

(2) Arch. du Doubs, B 3133, arpentement de Cléron, 1743.

(3) Cité par l'abbé J. Favrot, loc. cit., p. 197.

(4) Id., p. 172.



. COMPOSITION DU TROUPEAU .

FIG. 7

des accidents de gelée, pluie, sécheresse et grêle la quatrième partie de leur froment, plus du tiers de leur orge, avoine, orgier » (5). En 1820 « les productions d'Ornans consistent en froment, avoine, orgier... » (6). Le seigle semble un tard venu; il n'apparaît guère dans les textes avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et il n'aura jamais une réelle importance.

Froment, avoine et orge occupent plus des quatre cinquièmes des terres labourables (7), mais le premier en occupe à lui seul deux cinquièmes, l'avoine et l'orge se partagent les deux autres cinquièmes. Le froment occupe à peu près entièrement la sole des blés d'hiver; l'avoine et l'orge se partagent la meilleure part de la sole des « blés de carême ».

## 2. LES INSUFFISANCES.

Les façons culturales sont simples; pendant le cycle de trois ans, la terre reçoit quatre coups de charrue et autant de herse, deux l'année de la jachère pour préparer la terre à l'ensemencement, un chacune des deux autres années. Partout on a l'habitude de sarcler les froments.

Malgré ces soins, les rendements sont médiocres; on manque de fumier, car le bétail est une bonne partie de l'année dehors, et, lorsqu'il est à l'étable, on manque de paille pour la litière. Vers 1820, à Ornans, « les pailles récoltées dans la commune ne suffisent pas pour l'engrais des terres labourables » (8). Certaines bonnes terres donnent jusqu'à 24 hl. de blé à l'hectare, mais certaines ne dépassent pas 8 hl. Cette irrégularité de production, selon la richesse des terres, se comprend aisément, en un temps où les défrichements ont amené à production des terres extrêmement pauvres. On estime qu'à Ornans, en 1817, les meilleures terres rapportent en moyenne 36 francs par journal (environ un tiers d'hectare), les plus mauvaises 4,30 francs seulement (9).

Toutes les céréales concourent à peu près essentiellement à l'alimentation de l'homme. On en fait du pain, de froment rarement mais surtout pain d'orgier, mélange d'orge et d'avoine; on en fait aussi des bouillies qui, relevées d'un peu de lait, forment l'essentiel de l'alimentation des paysans, comme des vigneron, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais ces céréales ne suffisent pas, et de loin, à nourrir une nombreuse population; à côté de ces « gros grains », les « menus grains » et les légumes essaient de combler le déficit alimentaire.

(5) Arch. du Doubs, C. 910, Assiette de l'impôt. Observations des subdélégués (1765).

(6) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (agriculture). Tableau de classification...

(7) Planche VII.

(8) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (agriculture). Tableau de classification...

(9) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (agriculture). Tableau de classification...

## « Menus grains » et légumes

### I. FAÇONS CULTURALES.

Les menus grains : maïs, millet et les légumes n'occupèrent longtemps que les jardins et restèrent ainsi en dehors de l'assolement classique. Ils occupaient ces « cultils », enclos qui cernaient les villages. Certains légumes étaient même plantés entre les ceps de vigne. En 1771, le subdélégué d'Ornans a vu des haricots dans les jardins et dans quelques « petits vuides de vigne » (10). A Mouthier, le commerce des raves de vigne prit une telle importance que la municipalité y consacra une réglementation spéciale. Le contrat passé en 1780 entre le Prieuré et ses vigneronns précise que, « pour ne pas trop dégraisser les terres des vignes, défense est faite d'y planter des courges, à peine de très gros désintéressements » (11).

Peu à peu on se mit à planter menus grains et légumes en plein champ, dans la sole des blés de mars; puis à partir du XVIII<sup>e</sup> siècle, les paysans s'aventurèrent à les planter dans l'espace inoccupé des jachères, en les protégeant des troupeaux par des barrières mobiles. En 1765, le subdélégué écrit : « J'ai parcouru le sol des fourmaves (jachères) dans lequel sont emplantés environ vingt journaux de graines de Turquie (maïs) » (12). Vingt cinq années plus tard, on note que « les fèves, pois et maïs se sèment arbitrairement dans les champs en jachères » (13).

C'est la première atteinte au système traditionnel de l'assolement triennal avec jachère; nous la verrons s'amplifier au XIX<sup>e</sup> siècle. C'est le signe, en tout cas, d'un essai d'utilisation intensive du sol pour une production massive de produits nourriciers, nécessitée par un fort essor démographique.

### 2. LE MAÏS.

L'essor de ces produits agricoles au XVIII<sup>e</sup> et au début du XIX<sup>e</sup> siècle s'explique par les forts rendements qu'on peut en obtenir. Les pois donnent quatre fois leur semence, les lentilles et les fèves six fois, le « Turquie » (maïs) enfin, vingt-cinq fois, on dit même cinquante fois.

On comprend que la Haute-Loue ait rapidement adopté le maïs dont le rendement dépasse de loin les rendements des grains, « gros ou menus », et des légumes.

« Le « blé turquie » ou maïs, est une grande ressource pour les pauvres

---

(10) Arch. du Doubs, C. 197, Etat par subdélégation sur l'apparence et le produit des récoltes en Franche-Comté (1751-1754).

(11) Cité par Muller, p. 108.

(12) Arch. du Doubs, C. 910, Assiette de l'impôt, observations des subdélégués (1765).

(13) Arch. du Doubs, L. 2022, canton d'Ornans, Agriculture (1790 - an VIII).

gens de la campagne, dit-on en 1810; pour leur nourriture ils en usent tous les jours à leur premier repas; mais il donne bien de l'occupation, soit pour le recueillir et le faire sécher » (14). On laboure la terre comme pour semer le blé, puis on sème le maïs à la volée. Il faut le sarcler trois ou quatre fois et surtout arracher les tiges qui sont trop près l'une de l'autre pour les espacer de 65 cm environ. Une grosse quantité de fumier est nécessaire car c'est une culture épuisante pour la terre. « L'on ne sème jamais le maïs que dans le finage ou saison qui est en sombres et jamais on ne sème dans les finages ensemencés de froment ou d'orge » (15). Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la Haute-Loue cultive environ 30 hectares de maïs qui produisent une vingtaine de tonnes de grains. La surface s'étend encore jusqu'en 1850, mais elle se cantonne uniquement dans les villages agricoles de l'aval.

### 3. LA POMME DE TERRE.

Le maïs resta longtemps la plante du pauvre, car la pomme de terre ne semble pas avoir d'importance avant la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle. Un rapport de 1772 donne un tableau de rendement de toutes les plantes, même peu importantes, cultivées dans le bailliage; il ne fait aucune mention de la pomme de terre (16). Mais elle apparaît bientôt et prend un développement rapide. Scey-en-Varais et Cléron en ont huit journaux en l'an III, quatorze en l'an VI (17). Elle gagne encore dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Scey-en-Varais et Maisières voient passer la superficie de leur territoire planté en pommes de terre, de trois hectares en l'an III à 5 en l'an VI, à 12 en 1841 et à 15 en 1862 (18). Les autres légumes, pois, fèves, lentilles, millet, raves, courges viennent loin derrière les deux productions de base que représente le maïs et les pommes de terre.

Dans cette polyculture, qui cherche à subvenir le plus possible aux besoins primaires des habitants, il faut encore faire entrer les plantes textiles, tout à fait caractéristiques du style autarcique de l'économie agricole.

### Plantes textiles : le chanvre

La seule plante textile notable cultivée dans la Haute-Loue, c'est le chanvre, qui résiste mieux que le lin aux rudesses du climat franc-

(14) Arch. du Doubs, 105 M I, Statistiques agricoles (1801-1812).

(15) Arch. du Doubs, 105 M II, Statistiques agricoles (1801-1812).

(16) Arch. du Doubs, C 200. Etat par subdélégation sur l'apparence et le produit des récoltes en Franche-Comté (1760-1771).

(17) Arch. du Doubs, L. 2022, Canton d'Ornans, Agriculture (1790 - an VIII).

(18) Arch. du Doubs, L. 2022, Canton d'Ornans, Agriculture (1790 - an VIII). P. Laurens. Enquête agricole annuelle de 1862. Arch. modernes d'Ornans, Carton n° 5.A (agriculture).

comtois. Le lin apparaît parfois mais toujours sur de très petites surfaces. Le chanvre est au contraire, avec la vigne, une des cultures caractéristiques du pays. « Il y a peu de terrains, dans cette subdélégation d'Ornans, propres à la culture du chanvre; on n'en peut compter que environ une ouvrée ou une demi ouvrée au plus, par année, pour chaque laboureur aisé et médiocre... sinon dans les communautés d'Ornans, Montgesoye, Vuillafans, Lods et Mouthier, situées dans un vallon sur la rivière Loue, où il y a un plus grand nombre de chenevières qu'ailleurs » (19), estime-t-on dans une enquête de 1779.

Ces chenevières n'entrent pas dans l'assolement triennal; elles ont le même statut que les jardins et sont même l'objet d'attentions spéciales. « Les chenevières, ravières, en quelque part qu'elles soyent... seront tenües en bancs pendant toute la semaine, excepté le sambedy dez midi jusques à vèpres, pour en tirer chascun en sa chenevière aultant qu'il luy plaira, pour son usage durant la sepmaine séquente » (20).

Malgré les multiples soins qu'elle reçoit et les fumures qu'on y apporte, la culture du chanvre reste aléatoire car la plante craint les printemps froids et pluvieux. En 1765, on signale, à Cléron, la perte « de la moitié des chanvres ensemencés dans dix journaux » (21); à Scey, leur perte entière et ce n'est pas un événement extraordinaire.

Le vigneron, comme le paysan, tient à posséder une de ces minuscules parcelles de chenevière qui procure la toile nécessaire à sa famille. L'amont, plus peuplé, a naturellement les plus fortes surfaces. Vuillafans en possède 7,25 hectares en 1812, Ornans 4 alors que les villages de l'aval n'en possèdent qu'un ou 2 (22).

Les chenevières font double emploi. « Immédiatement après l'arrachage du chanvre, la chenevière reçoit un coup de labour pour ameublir et préparer la terre à l'ensemencement des raves. La récolte s'en fait sur la fin d'octobre » (23). Le chanvre donne environ 290 livres de filasse et autant en étoupe par journal. Il ne fait l'objet d'aucun commerce; chacun l'utilise pour sa consommation personnelle; certains villages en achètent même sur le marché d'Ornans. Le chanvre est le type même des anciennes productions agricoles qui ne se conçoivent que dans le cadre d'une économie fermée qui fut, en partie, celle de la Haute-Loue. Le chanvre va disparaître avec l'apparition des transports et de la toile bon marché.

---

(19) Arch. du Doubs, C. 90, Mémoires sur l'état de l'agriculture en Franche-Comté (1780-1785).

(20) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXIV, art. 14.

(21) Arch. du Doubs, C. 910, Assiette de l'impôt, Observations des subdélégués (1765).

(22) Arch. du Doubs, 105 M 1, Statistiques agricoles 1801-1812.

(23) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (agriculture). Tableau de classification des propriétés forcées d'Ornans.

## Cultures fruitières

La culture fruitière qui fut l'une des gloires de la Haute-Loue est aussi ancienne que les terroirs eux-mêmes. Même si les sources n'en parlent pas pendant très longtemps, elle existe; le fruit est une production familiale qui ne figure ni parmi les dîmes, ni parmi les censives.

### 1. LE STATUT DE L'ARBRE FRUITIER.

L'arbre fruitier peut être une propriété privée que chacun plante comme il l'entend dans son pré ou dans son verger. Il peut pousser naturellement dans les bois communaux et sa cueillette se fait par le premier arrivant. Il est permis de le transplanter dans une propriété privée pour le greffer mais il est sévèrement défendu de couper ce « bois juré ».

Il y a enfin des arbres fruitiers au statut original; les habitants ont le droit de planter sur les prés communaux des arbres qui, pourtant, leur appartiendront et dont ils seront les seuls à pouvoir cueillir les fruits. Ce « droit d'arbre » dont sont grevés les communaux a une origine mal connue. Pour certains, les actuels biens communaux auraient été d'anciennes possessions seigneuriales; les seigneurs en auraient accensé certaines parties à des particuliers qui y auraient planté des arbres fruitiers. Ces biens étant devenus, par une lente usurpation des habitants, des possessions communales, le droit de planter des arbres y aurait subsisté.

Quoiqu'il en soit, ce curieux « droit d'arbre » est partout signalé comme une originalité de la Haute-Loue et il est certain qu'il n'a pas peu contribué à la multiplication des arbres fruitiers. Si les habitants peuvent « librement cueillir tous fruits privés qui croîtront sur les arbres qu'ils ont et peuvent avoir soyent noyers (noyers), poiriers, pommiers, cerisiers sur les communaux... il ne sera cependant permis à personne que ce soit, ayant emplanté pommiers et poiriers, de les cultiver et labourer à l'entour de tels arbres plus de deux pieds le Comte... et ce une fois l'an... » (24) — quelques coups de houe au pied d'un arbre font si vite surgir un véritable champ!

### 2. LES NOYERS.

C'est un étonnement de voir, jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, la place que tient le noyer, aujourd'hui à peu près disparu, parmi les cultures fruitières. Cet arbre fut certainement un des plus précocement multiplié dans la Haute-Loue. Il aime les terrains calcaires et surtout fournit longtemps aux nombreux moulins à huile de la vallée le plus clair de leurs matières premières.

---

(24) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXII, art. 22. Titre XXIV, art. 16.

Les noyers se sont particulièrement multipliés au XVIII<sup>e</sup> siècle. Vers 1700, il n'y en a que 1.600 plantés dans les communaux d'Ornans; cinquante années plus tard on en dénombre 3.400, dont beaucoup n'ont guère qu'un, deux ou trois ans (25). A Vuillafans, en 1737, « les noyers sont en grande quantité » (26).

En 1770, le village « est environné de prés et de vergers, peuplés d'arbres fruitiers où le noier domine et fait un assez bon produit en huile » (27).

Le XVIII<sup>e</sup> siècle voit la dernière avancée du noyer; au siècle suivant, on ne plante plus, on ne renouvelle plus les arbres; ils stagnent, puis déclinent avec le lent abandon de la fabrication d'huile de noix.

### 3. POMMIERS ET POIRIERS.

Pommiers et poiriers sont d'abord un appoint non négligeable de nourriture pour les habitants. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, ils ne sont souvent qu'un élément de la polyculture de subsistance; par leur conservation assez longue, pommes et poires forment un apport de diversité dans les menus peu variés des mois d'hiver.

Mais dès le XVI<sup>e</sup> siècle, ils fournissent un appoint d'argent, surtout aux vigneron qui s'y consacrent plus particulièrement. Mouthier se fait dès le XVI<sup>e</sup> siècle une réputation régionale dans le commerce des fruits. Lors de la guerre de Dix ans, les Allemands de Bernard de Saxe-Weymar qui, décidément connaissaient bien les spécialités du pays, exigent en réquisition, à Mouthier, une charge de « fruits d'arbres », puis cent livres de « bons chrétiens et cent de rondes » (variétés de poires (28)). En 1672, pour obtenir une réduction du logement des gens de guerre, le même village envoie une bouille de « courts pendus » (variété de pommes à queue courte) au Commissaire Général des troupes de Comté (29).

Au XVIII<sup>e</sup> siècle l'amont de la Haute-Loue apparaît comme le pays des vignes et des fruits; ces quatre villages n'ont « point de champ... mais seulement des vignes, chenevières et arbres fruitiers » (30).

### 4. LES CERISIERS — LE KIRSCH.

#### a) *L'essor des XVIII<sup>e</sup> et XIX<sup>e</sup> siècles.*

La Haute-Loue est aussi depuis longtemps le pays des cerisiers; mais c'est le XVIII<sup>e</sup> siècle et plus encore le XIX<sup>e</sup> qui virent leur multiplication.

(25) Archives anciennes d'Ornans, non classées.

(26) Arch. du Doubs, C 821, Assiette de l'impôt, Observations des subdélégués (1737).

(27) Père Dunand, loc. cit.

(28) M. Muller, loc. cit., p. 55.

(29) M. Muller, loc. cit., p. 65.

(30) Arch. du Doubs, C 910, Assiette de l'impôt, Observations des subdélégués (1765).

A la veille de la Révolution, Lods possède « des vergers assez considérables, emplantés de cerisiers et d'autres arbres fruitiers, qui sont une grande ressource pour cette commurauté » (31); à Mouthier « l'on ne cultive que des vignes, beaucoup d'arbres fruitiers et surtout des cerisiers » (32).

Les cerises forment un appoint alimentaire estimé. Lors du catastrophique hiver de 1709, les échevins d'Ornans interdisent de faire de l'eau de cerises « parce que les cerises peuvent contribuer à la nourriture des pauvres » (33). Les vigneronns vont aussi les vendre fraîches, comme les poires et les pommes jusqu'en Suisse. En 1709 « le mois de juillet a été très propre pour les cerises qui ont été en grande abondance cette année et ont eu une bonne débite, tout en étant fort chères; ce qui a été d'un grand secours aux habitants, la livre de cerises se vendant trois et quatre sols » (34).

Enfin, depuis le XVII<sup>e</sup> siècle, au moins, apparaît la fabrication de ces eaux de cerises qui ont fait longtemps la réputation de la Haute-Loue. Elle est assez importante, en 1709, pour qu'on l'interdise en année de disette.

C'est à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et au XIX<sup>e</sup> que sa production devient très courante et que le kirsch de la Haute-Loue acquiert sa renommée. En 1779 Vuillafans est un « lieu qui produit beaucoup de cerises dont on fait du kervaser (kirsch).

Après 1800, les cerisiers se multiplient, car la réputation de leurs produits leur assure un vaste marché. « De nombreuses plantations de cerisiers, qui augmentent chaque année sur le territoire d'Ornans et qui servent déjà à la fabrication des eaux de cerises, font espérer de nouveaux produits en numéraire », écrit-on en 1824. On récompense un Ornanais « en raison des exploitations considérables de cerisiers qu'il a effectuées sur des terrains jusqu'alors incultes et sans production et qui se distinguent aujourd'hui par leur riche et brillante végétation » (35).

#### b) *La production.*

Il est absolument impossible d'évaluer le nombre des cerisiers vers 1850. La surface plantée ne peut pas nous renseigner car les arbres n'occupent pas que les terrains classés comme vergers; ils envahissent les communaux, les prés, les labours, les vignes, les friches; à plus forte raison ne peut-on chiffrer les arbres sauvages dont beaucoup, pourtant, sont cueillis. Le cadastre indique neuf hectares de vergers à Mouthier en 1840, alors qu'on estime la surface plantée en cerisiers à 350 ha (36).

(31) Arch. du Doubs, C 252.

(32) Arch. du Doubs, C 252.

(33) Abbé J.-M. Suchet, loc. cit.

(34) Cité par M. Muller, loc. cit. (p. 81).

(35) P. Laurens, loc. cit., 1824.

(36) Abbé J.-M. Suchet, loc. cit.

La production est aussi irrégulière que celle du raisin. Le cerisier craint autant, sinon plus que la vigne, le coup de froid qui, survenant en pleine fleur, massacre en une nuit la future récolte; le manque de soleil, la grêle peuvent aussi affaiblir sensiblement la production. Les années où la cueillette n'a même pas lieu ne sont pas rares. On peut compter, en cinq années sur deux bonnes récoltes, deux médiocres et une nulle.

Les bonnes cerises à kirsch, petites, très noires et juteuses donnent environ un hectolitre de kirsch pour sept hectolitres de cerises. Dès 1790, Ornans produit 12 hl d'eau-de-vie, distillés par les petits producteurs eux-mêmes. En 1828 « on estime que le vallon de la Loue produit 60 hectolitres d'eau de cerises au commerce ». En 1847, Ornans en produit seul 60 hl; vers 1860, Mouthier distille en moyenne 100 hl de kirsch chaque année (37).

Cette production suit tout naturellement les mêmes routes d'exportation que le vin et envahit les mêmes marchés; le plateau d'Ornans d'abord et les cantons actuels de Montbenoit, Pontarlier, Morteau, la Franche-Comté tout entière ensuite, toute la France et même l'étranger — la Suisse surtout — enfin. Dès le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, le village de Mouthier s'est fait une réputation nationale grâce à la saveur de son excellent kirsch. Dans l'annuaire du Doubs de 1839, on estime que « c'est dans le val de Mouthier que se fabriquent les meilleures eaux de cerises de France ».

## Le déficit alimentaire

Malgré les défrichements nouveaux, la variété des cultures pratiquées et l'adoption de plantes à gros rendements, le déficit alimentaire de la Haute-Loue n'est pas pour autant résorbé au XVIII<sup>e</sup> et au XIX<sup>e</sup> siècles; il s'est même accru sensiblement. La vigne et les industries occupent une population nombreuse que le pays resserré dans des flancs trop étroits est incapable de nourrir. Les villages agricoles de l'aval parviennent à vivre de leurs productions, mais ne peuvent combler le large déficit alimentaire de la partie haute. Il suffit de comparer les surfaces cultivées en l'an VI à Bonnevaux, Scey et Maisières (626 habitants au total) aux surfaces correspondantes à Mouthier, Lods, Vuillafans, Châteaueux (3.043 habitants) (38).

---

(37) Abbé J.-M. Suchet, loc. cit. Ce kirsch « se prépare par distillation à feu nu, dans des alambics en cuivre, des produits de la fermentation d'une espèce de cerises noires que l'on tient en tonneau deux mois et même plus après la récolte. On tire en général le kirsch entre 50 et 55°.

(38) Arch. du Doubs, L 2022, Canton d'Ornans, agriculture: (1790 - an VIII). — 2 2227, Canton de Vuillafans, état des terresensemencées (1790 - an VIII).

	Froment (en ouvrées)	Avoine	Orge	Pomme de terre	Turquie (maïs)	Fèves lentilles pois
Bonnevaux	249	75	220	15	70	36
Scey-en-Varais						
Maisières						
Mouthier	45	45	0	10	0	10
Lods						
Vuillafans						
Châteauvieux						

Vers 1850, les 760 habitants des trois premiers villages disposent de huit fois plus de terre que les 3.500 habitants des quatre bourgs viticoles de l'amont. Les dangers de la monoculture sont alors plus graves qu'aujourd'hui; au XVIII<sup>e</sup> siècle encore, on craint sans cesse la disette sinon la famine. Le déficit en grains revient comme un leitmotiv dans toutes les pétitions et les enquêtes. En 1572 c'est au marché de Mouthier que les grains sont les plus chers de la province (39).

	Froment	Avoine
Damparis .....	11 et 12 gros l'émine	5 et 5,5
Besançon .....	13 et 14 »	6 et 7
Villers Pater .....	15 et 16 »	5 et 6
Mouthier .....	17 et 18 »	8

En l'an VIII, on estime que la Haute-Loue ne produit que quatre dixièmes de ses grains (40). En 1779, les échevins d'Ornans écrivent : « Annuellement le prix des blés est plus haut dans les marchés d'Ornans que dans les autres villes de la province, soit parce que le territoire ne lui fournit pas pour nourrir la vingtième partie des habitants, soit parce que les habitants du bourg de Vuillafans et ceux des villages de Châteauvieux, Lods et Mouthier, qui n'en récoltent point, épuisent les marchés d'Ornans. Ils étaient déserts dans la dernière disette. » (41). En 1832, des troubles éclatent dans la ville à cause de la cherté des grains.

L'agriculture ne remplit donc pas son but essentiel : nourrir son homme, à une époque où les effets de l'économie interdépendante se font

(39) L. Febvre, loc. cit.

(40) Arch. du Doubs, L. 1139, District d'Ornans, Agriculture (1792 - an V).

(41) Arch. anciennes d'Ornans, non classées.

encore peu sentir. La Haute-Loue tire-t-elle de son élevage des ressources complémentaires, qui permettent de réduire le déficit alimentaire, et des produits dont la vente amène un peu de numéraire?

### C) L'ÉLEVAGE

Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'élevage est extrêmement médiocre, en qualité plus encore qu'en quantité.

Le troupeau n'apparaît que comme un élément d'une économie de subsistance. Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, l'élevage n'a pas pour but la vente du lait ou du fromage. On ne nourrit quelques bêtes que pour tirer la charrue, fumer le champ ou la vigne, procurer à la famille le lait nécessaire à faire des bouillies, et lui permettre, lors de l'abattage, de manger quelques quartiers de viande. Le but de cet élevage porte en lui le sceau de la médiocrité; celle-ci est encore aggravée par la pauvreté du pays en surfaces fourragères.

#### La nourriture du bétail

La nourriture du bétail reste sans cesse préoccupante, autant par la faiblesse des surfaces herbagères que par leur médiocrité. Vers 1850, les prés occupent environ un tiers de la surface totale de la Haute-Loue, champs et vignes s'étendent sur un autre tiers, la forêt sur le reste.

##### I. LA NOURRITURE D'HIVER.

Le paysan peut bien s'efforcer de laisser aller son troupeau dans les prés le plus tard possible en automne, il peut bien même profiter de quelques belles journées d'hiver pour lâcher son petit bétail sur quelques herbages pelés, il lui faut assurer la stabulation de ses bêtes pendant cinq mois au moins.

Le foin constitue l'essentiel de la nourriture d'hiver, mais les meilleures terres étant réservées aux champs, les prés de fauche se cantonnent dans les plus mauvais terroirs. Seuls quelques prés de pente, dans les marnes oxfordiennes, et quelques herbages, sur les fonds alluviaux, fournissent des quantités appréciables de fourrage. Encore les alluvions modernes ne sont-elles pas toutes, il s'en faut de beaucoup, d'excellents prés humides; dans certaines, la terre peu épaisse, qui repose sur un sous-bassement de galets, se dessèche dès les premières chaleurs et fournit une herbe éparsée et raide.

Sur ces prés de fauche, on ne peut faire qu'une coupe, car, la fenaison terminée, le troupeau communal vient y paître et dévore au fur et à mesure les nouvelles pousses du regain.

On met en ban les meilleurs prés, où les propriétaires pourront laisser pousser le regain; on livre les autres au bétail aussitôt après la première coupe. En l'an IX, la municipalité de Vuillafans décide que « la moitié des prés et landes du territoire propres à porter regain sera mise en ban du jour de la récolte pour y lever un second fruit ».

La date de la première comme de la seconde coupe n'est pas laissée au bon plaisir de chacun. Les municipalités fixent l'ouverture de la fenaison comme celle des vendanges : « quant au temps, pour couper les herbes es prelz, il demeure à la disposition et résolution du conseil (municipal)... pour juger, considérer et prendre esgard au temps, à la saison, à la maturité des herbes et prochaineté des moissons audit Ornans... avec expresse déffense de plutost commencer qu'il ne soit esté résolu » (42). Cette coutume est encore en usage au XIX<sup>e</sup> siècle (43).

Les rendements en fourrage sont faibles; les meilleurs terroirs sont occupés par les cultures, et l'herbe est rejetée sur « une terre maigre, jaune, qui ne donne de végétation qu'en recevant beaucoup d'engrais et de stimulants, qu'on appelle plus particulièrement terre à bruyère » (44). Les meilleurs prés donnent, vers 1820, environ 1.750 kg de foin par journal, mais beaucoup n'en fournissent que la moitié, certains même à peine 200 kg.

Les récoltes de fourrage sont insuffisantes; même si l'on y ajoute un important contingent de paille. Scey et Maisières ont au total 925 têtes de bétail, dont 659 ovins et caprins en 1795; ils ne récoltent que 178.000 kg. de foin et 233.000 de paille (45), c'est insuffisant pour nourrir le gros bétail pendant quatre mois. Même en admettant que les habitants aient volontairement réduit les chiffres de la récolte, pour éviter les réquisitions, il faut convenir que le manque de fourrage entrave fortement l'élevage de la Haute-Loue.

Pour assurer la soudure, les solutions sont diverses; le paysan donne carottes et pommes de terre à son bétail, quand sa consommation familiale n'absorbe pas tout. Surtout, vers la fin d'août, ou au commencement de septembre, il émonde haies, buissons, jeunes arbres (chêne, charme, orme, frêne, hêtre, saule, coudrier) et descend cette « feillée » par fagots dans sa grange; il emploie les branches comme bois de chauffage et réserve brindilles et feuilles pour la nourriture d'hiver de ses chèvres et de ses moutons.

Cette pratique se continue encore au XIX<sup>e</sup> siècle, car les gens de Vuillafans se plaignent sans cesse « que les vignes sont endommagées par des

(42) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XX, art. 21.

(43) Arch. de Vuillafans. Délibération du Conseil municipal (An IX). « Le Conseil municipal sera réuni le 13 fructidor prochain et délibérera sur l'époque à laquelle les seconds fruits pourront être récoltés ».

(44) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (Agriculture). Tableau de classification ..

(45) Arch. du Doubs, L 1139, District d'Ornans, agriculture (1792 - an V); — L 2022, Canton d'Ornans, agriculture (1790 - an VIII).

gens qui les traversent avec des charges de feuilles ou autres bois » (46). La forêt fournit les fougères et les herbes sèches qui permettent d'économiser la paille pour la litière.

La médiocrité de la production fourragère, en qualité comme en quantité, pousse le paysan à réduire le plus possible la durée de la stabulation hivernale et à profiter astucieusement des finages disponibles pendant la belle saison.

## 2. LA NOURRITURE D'ÉTÉ.

### a) *Les prés communaux.*

Au printemps, dès sa sortie de l'étable, le bétail trouve les prés communaux à pâturer. En effet, parmi les profits que procuraient les biens communaux, le pâturage commun fut longtemps regardé comme l'essentiel. Ils permettaient aux plus pauvres de nourrir quelques têtes de bétail qu'ils arrivaient tant bien que mal à faire passer l'hiver.

On hésite à qualifier de prés ces portions du finage où on lâche le troupeau; ce sont plutôt des espaces arides, mi-herbages, mi-friches, parsemés de mauvais taillis, vestiges d'une forêt de feuillus lentement dévastée par les abus des coupes et de dépaissance. Le bétail trouve là, ainsi que dans la sole des jachères, une herbe rare et dure qui lui permet d'attendre la fin de la première coupe de foin dans les prés de fauche. Celle-ci faite, il trouve sa pâture sur les prés nouvellement fauchés; puis, les moissons terminées, ce sont les champs eux-mêmes qui offrent leurs chaumes et leurs herbes folles à la dent du troupeau jusqu'à la période des semailles.

### b) *Les forêts communales.*

Du printemps à l'automne, enfin, la forêt offre au troupeau ses herbes, ses feuilles, ses jeunes pousses. Pendant les périodes de soudure entre l'ouverture des différents cantons pâturables, pendant les lourdes chaleurs de l'été, le troupeau trouve un refuge sous les frais ombrages des bois.

La forêt est un élément indispensable du domaine pastoral. Les habitants luttent sans cesse contre l'Administration forestière qui cherche à réduire, sinon à interdire le pâturage en forêt.

Ils y sont d'autant plus attachés que ce sont encore les glands et les faines de la forêt qui engraisent — ou du moins font survivre — un important troupeau de porcs. En 1602, un traité stipule que, dans les bois indivis entre Ornans et Chantrans (village voisin), « chascune communauté pourra emboucher, pour la paisson desdits bois, autant de pourceaux qu'elle aura particulièrement » (47). C'est pour préserver la glandée que le chêne est considéré comme un « bois juré ». « Personne ne pourra n'y recueillir ou faire recueillir aucuns des quatre bois jurés,

(46) Archives de Vuillafans (non classées).

(47) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXV, art. 13.

sçavoir pomme, poire, fresne et chasne et amasser aulcung glands dans et rière les communaux ou es héritages (bien privés) » (48).

Cependant les bois et les prés communaux, les chaumes et les jachères sont insuffisants, dans certaines communes, pour nourrir le troupeau dans les limites du finage. Elles ont recours à des traités qui leur donnent le droit de parcours sur des villages voisins.

c) *Le parcours.*

Le troupeau d'un village peut passer les frontières du village et paître sur tout ou partie du finage du village voisin, pendant tout ou partie de l'année pastorale; souvent, mais pas toujours, ces avantages sont réciproques. Au XV<sup>e</sup> siècle les traités de parcours sont très répandus dans la Haute-Loue.

La ville d'Ornans, riche, peuplée, chef-lieu d'un important bailliage, fermement soutenue et conseillée par une nuée de gens de justice parvient, par pressions amicales ou... judiciaires, à obtenir le bénéfice du parcours sur tous les villages qui la touchent, même ceux du plateau. Traités et procès se suivent depuis le XV<sup>e</sup> siècle.

Dès 1494, des difficultés surgissent entre Ornans et Maisières « à raison des droits de pâturages, parcours et autres que les habitants d'Ornans ont sur le territoire dud. Maizières ». Le procès dure une cinquantaine d'années et, bien entendu, le parlement de Dôle rend « une sentence au profit des habitants d'Ornans en la cause qu'ils ont pendante audit siège comme suppliants contre les marans et habitants de Maizières, déffenseurs, par laquelle il appart comme lesd. d'Ornans ont le droit de faire paître et pâturer toutes leurs bestes, tant grosses que menues, en toute saison de l'année par tout le territoire dud. Maizières ».

Parfois le droit de parcours est réciproque, parfois la ville se contente d'accorder des avantages divers à la partie adverse. En 1702, Ornans obtient le droit de parcours, pendant quelques mois par an, sur une partie des communaux de Chassagne, à condition que les habitants de ce petit village, qui manque d'eau, puissent venir abreuver leur bétail dans la Lcuc, par des chemins qu'on fixe avec soins (49).

Ornans n'est qu'un cas parmi d'autres moins connus; mais jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle tous les villages de la Haute-Loue et leurs voisins du plateau sont unis par le lacs de ces traités de parcours qui sont souvent des nids à procès interminables. Ces querelles de villages ne sont pas que de mesquines rivalités de clochers; elles sont bien plutôt un aspect de cette lutte pour la vie que livrent à la nature, dans leur vallée étroite, les habitants du pays. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, l'extension des terroirs cultivables

---

(48) Cité par l'abbé J. Favrot, loc. cit., p. 143. A Ornans « quant aux bois ils seront seulement jurez pour les bois fructiers de chasnes, poiriers, pommiers, cerisiers ». Statuts titre XXIV, art. 16.

(49) Archives anciennes d'Ornans (papiers divers).

réduit d'autant la surface pâturable alors que le cheptel s'accroît avec le nombre d'habitants. Jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, l'angoissant problème de la nourriture du bétail limite inévitablement la qualité et l'importance de l'élevage; l'usage du troupeau communal aboutit aussi au même résultat.

### 3. LE TROUPEAU COMMUNAL.

Dans le cadre du système agricole traditionnel le troupeau communal est une institution indispensable; assolement forcé, jachère, vaine pâture ne se comprennent pas sans lui. La surveillance facile d'un unique troupeau permet, en particulier, d'assurer la sécurité des soles plantées qu'aucune clôture ne peut défendre contre les empiètements de troupeaux particuliers.

Chaque matin, pendant la belle saison, le berger communal rassemble, au son de la trompe, le bétail de tout le village sur la place centrale, puis le conduit dans le canton que lui ont désigné les responsables municipaux. Dans les petites communes, tout le bétail « gros et menu » à l'exception des porcs, est rassemblé en un seul troupeau. Dans les gros bourgs, le troupeau trop important est divisé en trois « proyes », bœufs et vaches dans une, moutons et chèvres dans une autre, porcs dans une troisième, surveillées chacune par un berger.

Pour la petite ville d'Ornans, qui est avant tout un centre rural, ce fractionnement n'est pas suffisant. En 1738, on n'y compte pas moins de dix « proyes », une pour le Quartier Haut et une pour le Quartier Bas pour les vaches, autant pour les bœufs, les moutons, les veaux; seules les chèvres forment un seul troupeau, ainsi que les porcs (50).

Un problème épineux se pose. Le laboureur, qui peut avoir besoin de ses bœufs à toute heure de la journée, est dans l'impossibilité de les envoyer avec la « proie » commune qui s'éloigne parfois fort loin du village. Il est donc prévu que, pendant les gros travaux agricoles, on met en ban et on réserve à ces « bestes trahantes et labeurantes » quelques coins de prés, proches de l'agglomération, où le cultivateur peut facilement aller les chercher. « Dureront lesdits bancs dois le jour de feste Saint-Laurent (10 août) jusques au jour de feste Saint-Michel (29 septembre) prohibant et deffendant de, esdits lieux, pendant le susdits temps, menner et laisser paître autres que bestes trahantes » (51).

Le système du troupeau commun, généralement prisé des exploitants pauvres, l'est beaucoup moins des riches paysans qui pourraient à la rigueur faire pâturer leurs bêtes sur leurs propres prés et qui estiment que les déplacements continus fatiguent le bétail, que les bergers communaux ne le surveillent pas et le laissent manquer d'eau. La « proie séparée » a, depuis longtemps, des défenseurs. C'est contre eux que, dès 1602,

(50) Archives anciennes d'Ornans (papiers divers non classés).

(51) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXVI, art. 9.

les échevins d'Ornans interdisent « d'avoir et tenir bergerie appart et séparée de la bergerie commune... en quelque quartier que ce soit du territoire...; ains (mais) seront tenus les mettre et envoyer à la garde du berger et fermier ordinaire avec le surplus (reste) du bétail de ladite communauté » (52).

Le système du troupeau communal parvint à résister contre vents et marées jusque dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Il est, avec la vaine pâture, le signe d'une économie de subsistance. Il laisse au pauvre la possibilité de nourrir la vache ou la chèvre dont le lait lui permet de survivre; mais il interdit tout élevage rationnel; il condamne le troupeau à la médiocrité.

### Importance du petit bétail sous l'Ancien régime

La grande place du petit bétail ovin et caprin dans la Haute-Loue, jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, n'est pas pour nous étonner. La raideur des pentes, la médiocrité des districts pâturables — prés et bois — désavantagent fortement le gros bétail; il n'est pas jusqu'à la structure sociale qui ne défavorise l'élève des bovins. L'élevage n'est pas que le fait de paysans qui possèdent un important troupeau. La plupart des vigneron, ne pouvant nourrir une vache, élèvent une ou deux chèvres ou quelques brebis qui leur procurent les quelques litres de lait nécessaires à leur consommation personnelle. L'élevage est le fait de petites gens plus que d'éleveurs spécialisés. On comprend, dès lors, l'importance du petit bétail, jusqu'à la Révolution du moins.

#### I. CHÈVRES ET MOUTONS JUSQU'EN 1800.

L'élevage du petit bétail est ancien et, très tôt, on voit les seigneurs prélever la dîme de la laine, des agneaux et des chevreaux. En 1545 le prieur de Mouthier déclare qu'il « lui compète et appartient la dîme de laine des brebis et moutons esd. lieu de Mouthier... laquelle dîme se ramasse par les officiers dud. Seigneur chacun an deux fois par les maisons de tous les habitans ayant menues bêtes, en la manière accoutumée et ainsi que de toute ancienneté ils ont accoutumé payer... item lui compète et appartient la dîme des agneaux à savoir que led. Seigneur prend et a de seize agneaux, un » (53).

Plus encore que le mouton, c'est la chèvre qui tient la place la plus remarquable dans le petit troupeau. En 1587, le berger communal de Vuillafans va faire paître ses chèvres dans un canton où les habitants prétendent avoir droit de païsson, droit que le

(52) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXVI, art. 10.

(53) Cité et transcrit en français moderne par M. Muller, loc. cit., p. 138.

seigneur de Châteauvieux conteste. Par représailles le châtelain fait saisir plus de cent chèvres du troupeau! (54) Les troupeaux de chèvres deviennent si importants que les corps municipaux entament contre eux une chasse en règle par crainte de la destruction des bois.

Dès le XVI<sup>e</sup> siècle, on n'autorise plus à Mouthier qu'une chèvre par ménage. En 1602, les échevins d'Ornans « prohibent et défendent très expressément la pluralité des chèvres et boucs... déclarant que, qui gardera vache ne pourra quant et quant garder plus d'une chèvre en plus ». Vingt ans plus tard, ils décident que « personne desdits particuliers sans exception quelconque, ne pourra tenir plus d'une chèvre soit qu'il ait vache ou non » (55). Mais cet animal est si bien adapté au cadre économique du pays que statuts et édits ne peuvent l'empêcher de pulluler.

En 1722, le corps municipal d'Ornans décide de frapper un grand coup; considérant que « les bois de la ville sont entièrement perdus et les taillis et revenus considérablement endommagés par le grand nombre de chèvres que plusieurs particuliers dud. Ornans tiennent, il décide que désormais, il est défendu à tout bourgeois et habitant de tenir aucune chèvre lorsqu'ils auront une vache et à ceux qui n'en ont point d'en tenir plus d'une, avec ordonnance à ceux qui en auront un plus grand nombre de s'en défaire dans six semaines ».

Les objections sont si vives qu'on est obligé de transiger, de faire des exceptions. Quinze ans plus tard, plus de cent personnes ont droit de tenir des chèvres; en l'an III, il y a 350 chèvres à Ornans. Vers 1800, la Haute-Loue élève environ 1.100 chèvres (autant que de vaches) et 2.800 ovins dont la moitié de brebis (56).

Ni l'un, ni l'autre n'ont un grand intérêt commercial, à part le mouton pour sa laine. Mais les polémiques qu'ont suscitées les tentatives de suppression de la gent caprine montrent quel intérêt le petit peuple attache au petit élevage. Le paysan, le vigneron métayer ou le journalier, trop pauvres pour acheter une vache et surtout incapables de pouvoir lui faire passer l'hiver, possèdent quelques brebis et une ou deux chèvres, animaux rustiques et sobres, qu'on laisse à l'étable le moins possible et qui passent tant bien que mal la mauvaise saison avec un peu de foin et le renfort de la « feuillée » soigneusement récoltée à la fin de l'été.

Le lait sert à confectionner les bouillies qui forment la base de l'alimentation. Agneaux et chevreaux fournissent la viande qui améliore l'ordinaire, ou amène une petite rentrée d'argent. La laine, enfin, contribue à habiller la famille. Telle est la situation à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle; elle évolue profondément jusqu'en 1850.

(54) Abbé J.-M. Suchet, *loc. cit.*, p. 60-61.

(55) Statuts municipaux d'Ornans, Titre XXIV, art. 9 et statuts additionnels.

(56) Arch. Doubs, L. 1139, District d'Ornans, Agriculture, plan XXIII.

## 2. LE NET DÉCLIN DU PETIT BÉTAIL DE 1800 A 1850 (pl. VII).

La régression du petit bétail, des chèvres plus particulièrement, est impressionnante après 1800. Maisières et Scey-en-Varais nourrissent une centaine de chèvres pendant la période révolutionnaire; ils en ont cinq fois moins en 1862; Mouthier passe de 60 à zéro. Les premiers élèvent 620 moutons sous la Révolution, 75 en 1862. Mouthier et Lods passent entre ces deux dates de 620 moutons à une dizaine. Que s'est-il passé?

Tout d'abord, on sait que ce déclin n'est pas particulier à la Haute-Loue, mais commun à toute la France. Il y a donc des causes extra-régionales qui dépassent notre cadre; mais les raisons locales ne manquent pas. Les règlements forestiers, appliqués strictement, retirent aux moutons et aux chèvres plus qu'aux bovins, un complément absolument indispensable à leur nourriture. La lente suppression de la jachère où le petit bétail, plus que le gros, pouvait se contenter d'une herbe rare et éparse, le partage des communaux ou leur accensement pour la culture, ôtent encore de larges surfaces à la dent des ovins. « Le partage des communaux d'Ornans ôte le pâturage et nuit singulièrement aux cultivateurs parce qu'aucun héritage ne reste en sombre et n'est semé de la même espèce de bled, de manière que... les moutons ne peuvent y pâturer » (57).

Tout cela gêne le petit bétail alors qu'au même moment l'amélioration du système agricole, le développement des communications, la hausse du niveau de vie poussent le cultivateur à tourner ses efforts vers l'élevage du gros bétail et la production laitière. Le progrès des bovins compense en partie la disparition des ovins et des caprins.

### La médiocrité de l'élevage bovin

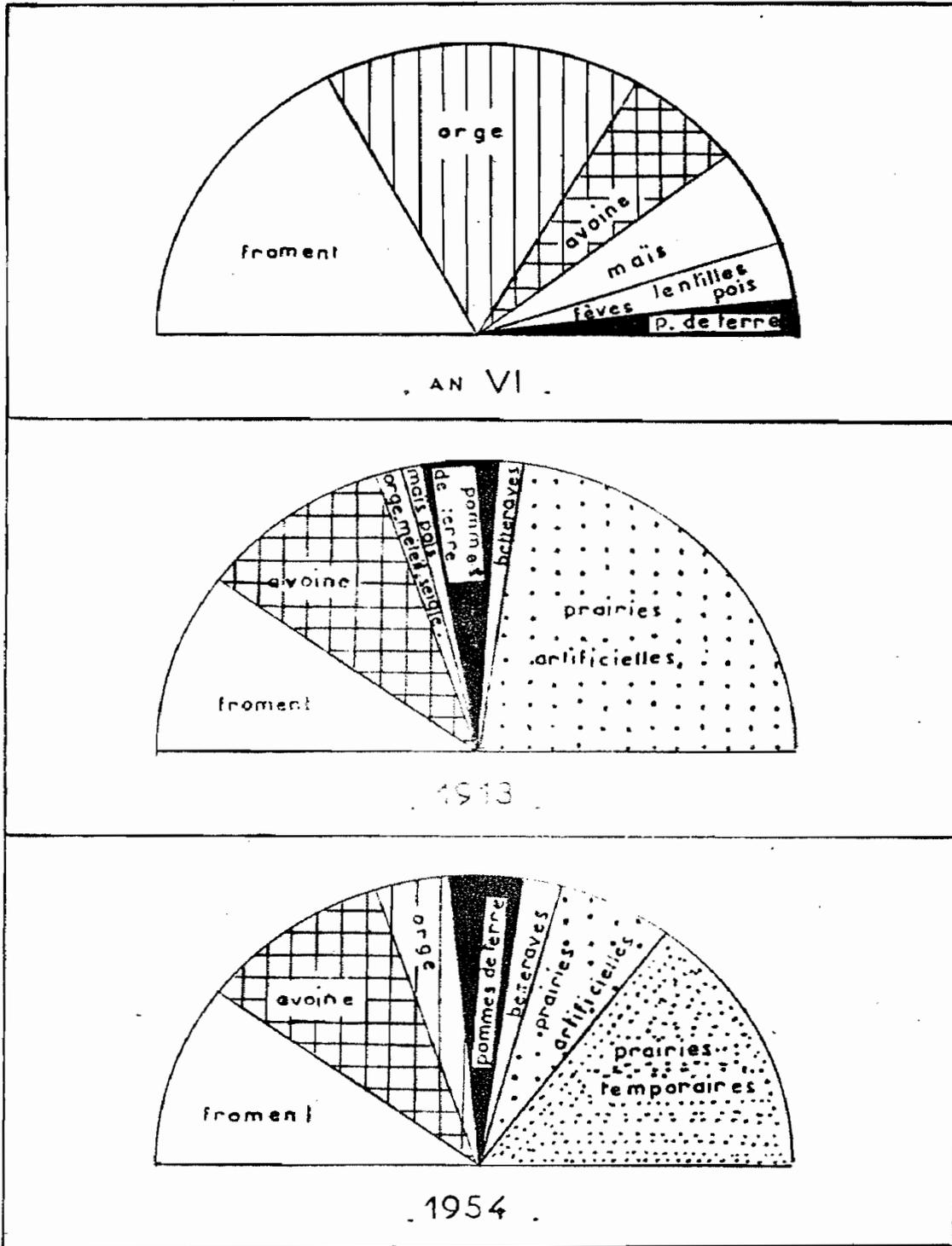
#### 1. L'ÉLEVAGE, AUXILIAIRE DE L'AGRICULTURE JUSQU'EN 1800.

L'élevage des bovins reste assez médiocre jusqu'en 1800 pour les raisons même qui favorisent le petit bétail. Nous n'y reviendrons pas. Notons pourtant que le nombre de bovins est très supérieur à ce qu'il est aujourd'hui, puisqu'il atteint environ 2.000 têtes sous la Révolution. Plus que le nombre, ce sont la composition et la qualité du bétail qui sont intéressantes.

Les bœufs forment l'énorme proportion de 45 % du troupeau bovin; mais sur ces 900 bœufs, les quatre bourgs viticoles de l'amont n'en ont qu'une vingtaine. Les vaches sont mieux réparties, l'amont en ayant pourtant plus. Que signifie cette répartition?

---

(57) Archives du Doubs, L. 1139, District d'Ornans, Agriculture (1792 - an V).



. LA GAMME DES CULTURES A L'AVAL .  
(BONEVAUX . MAISIÈRES . SCEY . CLÉRON )

FIG. 8

L'importance du bœuf, à l'aval, confirme la vocation agricole de cette région; le bœuf est, alors, presque le seul animal de trait, car le cheval coûte beaucoup trop cher; l'amont n'en a que faire puisque l'homme y suffit à tous les travaux. Le vignoble a autant de vaches que l'aval; rien non plus d'étonnant si l'on se souvient que l'élevage n'est pas le fait de quelques éleveurs mais de presque tous les habitants. Le vigneron pauvre ne peut se payer qu'une ou deux chèvres; son voisin plus aisé élève une vache; les moyens sont différents, le but est le même; fournir le lait de la consommation familiale. La faiblesse du troupeau de chaque exploitant — il se réduit le plus souvent à une unité — n'est pas caractéristique de l'amont. Dans les villages agricoles le paysan a un troupeau de petit laboureur : 1 bœuf de travail et une ou deux vaches — deux bœufs, deux ou trois vaches; dans les deux cas quelques chèvres et quelques moutons. A Maisières, en 1792 (58) :

- 1 famille a 17 têtes de bétail;
- 10 familles ont de 10 à 15 têtes de bétail;
- 3 familles ont de 5 à 10 têtes de bétail;
- 8 familles ont de 2 à 5 têtes de bétail.

Le petit bétail forme environ les deux tiers de ces troupeaux; chaque exploitant n'a donc pas plus de un à cinq bovins dans son étable.

Troupeau peu important, troupeau médiocre aussi. La population bovine, plus mélangée qu'aujourd'hui, est pourtant composée pour une très large part de la race tachetée rouge et blanc qu'on appelle aujourd'hui montbéliarde; secondairement apparaît l'espèce femeline dont le domaine couvre le Nord de la plaine de la Saône.

Mais la première est loin d'avoir les qualités qu'une patiente sélection lui a aujourd'hui conférées. Ce sont de vilaines vaches maigres qui ne pèsent pas plus de trois cent kilos. Il n'est pas rare que les fermiers pauvres attellent leurs vaches pour tirer les charrettes et louent un bœuf pour les gros travaux; on comprend que, dans ces conditions, elles donnent peu de lait et aient des veaux chétifs; vendus à un mois à la boucherie, ils ne pèsent pas plus de quarante kilos.

La reproduction est souvent livrée au hasard; parfois les échevins assurent l'achat et l'entretien des reproducteurs. Dès 1602, ceux d'Ornans « arrêteront et assureront vers ceux d'entre lesd. habitants qu'ils trouveront les avoir, quatre jouvencez (taureaux) propres à servir les vaches ». Parfois c'est le berger communal qui doit fournir les reproducteurs. Mais, dans tous les cas, toute idée de sélection est absolument inconnue.

L'élevage des bovins n'est, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, qu'un élément de l'économie de subsistance. Il fournit la force de traction et le fumier à l'agriculture; il assure la production du lait et éventuellement de la viande

---

(58) Archives du Doubs, L. 2022, Canton d'Ornans, Agriculture (1790 - an VIII).

à la consommation familiale; il entre rarement dans le circuit commercial, si ce n'est peut-être par la vente de quelques veaux de boucherie. La fruitière est une inconnue dans la Haute-Loue avant le siècle dernier.

## 2. L'APPARITION DES FRUITIÈRES APRÈS 1820.

La première fruitière de la Haute-Loue apparaît en 1820. A vingt kilomètres de là, celle du petit village de Déservillers est connue dès 1264 (59). Cinq siècles pour franchir cinq lieues! Ouhans possède, selon l'annuaire du Doubs de 1851, une fruitière « de temps immémorial » (60); Mouthier, à cinq kilomètres de là, n'a la sienne qu'en 1823! Pourquoi ce retard?

Disons tout de suite qu'il n'est pas particulier à la vallée de la Loue. Inventées peut-être dans la région de Levier, au Sud de la Loue, les fruitières ne pénètrent que très lentement dans la partie septentrionale de la Comté; elles ne dépassent la Loue, au nord, qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, vers Vercel. On ne connaît pas les causes de cette lenteur. Que la Haute-Loue ait été encore plus tardivement touchée n'est pas extraordinaire. Avançons une hypothèse.

La Haute-Loue tourne l'essentiel de son activité vers la vigne; toutes les autres ressources doivent contribuer à combler le déficit alimentaire qu'accroît la vigne.

La production laitière est tout entière absorbée directement par le marché local. La Haute-Loue n'a peut-être pas eu de fruitière avant 1820 parce qu'elle ne pouvait pas distraire suffisamment de lait à la fabrication du fromage, en vue de laquelle est créée cette fruitière. Elle ne peut, dans le cadre économique traditionnel, se payer le luxe d'une deuxième spéculation, à côté de la vigne.

A l'aube du XIX<sup>e</sup> siècle, le carcan de l'économie de subsistance se desserre; l'amélioration du niveau de vie permet, peu à peu, de remplacer les éternelles bouillies où le lait était indispensable; l'ouverture, grâce à l'amélioration des communications, d'immenses marchés pour les fromages comtois, et l'amélioration du troupeau bovin grâce aux nouvelles techniques agricoles, encouragent un élevage tourné essentiellement vers la production laitière et expliquent la soudaine fièvre de création des fruitières sur le modèle de celles du plateau d'Ornans.

En vingt-cinq années, de 1820 à 1846, onze fruitières se fondent dans la Haute-Loue; seuls Bonnevaux et Châteauvieux, n'en possèdent pas, du fait de troupeaux insuffisants; par contre Mouthier, Montgesoye et

---

(59) V. Gabet. *Des sociétés fromagères en France-Comté.* — Thèse Droit. Paris, 1896. 108 p.

(60) P. Laurens. *loc. cit.*, 1851.

Ornans en ont chacun deux (61). « Depuis deux ans, écrit-on, en 1824, une nouvelle branche d'industrie s'est élevée à Ornans et a produit de nouveaux capitaux : deux fruitières ou fromageries sont en pleine et constante activité et fournissent chaque année au commerce des fromages de première qualité » (62).

On sait ce que sont ces fruitières franc-comtoises. Ce sont, dit M. R. Lebeau, « des sortes de coopératives de production, d'associations des paysans d'un village, plus exactement, qui se prêtent mutuellement leur lait pour la confection des fromages de gruyère, dont la grande taille nécessite l'apport de nombreux producteurs » (63).

Lors de leur création dans la Haute-Loue, les fruitières sont encore très différentes de ce qu'elles sont aujourd'hui. Certes, elles ne sont plus itinérantes; elles possèdent un local fixe « la fromagerie », mais elles connaissent encore l'ancien système du « petit carnet », décrit par M. R. Lebeau.

Le jour où commence la fabrication, le plus fort producteur de lait parmi les adhérents a le « tour », c'est-à-dire que les autres adhérents lui prêtent leur lait et que le fromage fabriqué ce jour-là lui revient. Le lendemain, a le « tour » celui qui, après lui, a apporté le plus de lait et la ronde continue ainsi. Le fromager marque, sur un carnet, ce que chaque producteur a fourni et ce qu'il doit encore pour combler la dette qu'il a envers les autres adhérents; celle-ci payée, c'est-à-dire lorsqu'il a désormais fourni plus de lait que ce qu'il devait aux autres producteurs, il a le « tour ». C'est donc bien une « association de prêt réciproque de lait » (64), encore peu perfectionnée. La fruitière n'évolue vers le système actuel qu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

En 1850, les fruitières produisent environ 100.000 kilos de fromage de gruyère par an (production du département du Doubs 4.500.000 kg). La production varie fortement de l'une à l'autre; à Vuillafans 20.500 kg de fromage sont fabriqués chaque année; Maisières par contre se contente de 4.000 kg. Ce gruyère est vendu à des intermédiaires qui les expédient vers Lyon et Paris essentiellement.

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la Haute-Loue tourne donc son élevage laitier vers un but commercial; la vente des bêtes pour la boucherie amène également une rentrée en numéraire. Les paysans d'Ornans, qui disposent de l'important marché que constitue les bourgeois aisés de la ville, se livrent à l'embouche des bœufs dès cette époque. En 1817 « on

---

(61) Dates de création des fruitières d'après P. Laurens, loc. cit., 1847 et 1851.

1820 : Cléron-Maisières — 1822 : Ornans — 1823 : Montgesoye-Mouthier — 1830 : Vuillafans — 1832 : Scey — 1846 : Lods — Doublées à Mouthier en 1832 et à Montgesoye en 1841.

(62) P. Laurens, 1824.

(63) R. Lebeau, loc. cit. p. 331.

(64) id., p. 339.

nourrit dans cette commune beaucoup de bétail pour la boucherie » (65). Cet exemple est peu suivi; la fructière est la seule innovation marquante de ce début du XIX<sup>e</sup> siècle; encore ne fait-elle pas sentir tout de suite ses effets sur la qualité du troupeau.

## D) LES PREMIERS CRAQUEMENTS DU VIEIL EDIFICE AGRICOLE

Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, les différents rouages du système agricole : assolement triennal forcé, vaine pâture, troupeau communal, dépaissance forestière, parcours, soigneusement imbriqués, tournent comme un engrenage bien huilé. Qu'un élément vienne à disparaître ou à se transformer trop complètement et c'est toute la machine qui risque de « gripper ». Or, au début du siècle dernier et même avant, s'ouvrent les premières brèches dans le vieux rempart du système agricole traditionnel, brèches encore réduites que les contemporains n'aperçoivent pas toujours mais par où pénètrent les avant-gardes de ce qu'on a appelé la révolution agricole du XIX<sup>e</sup> siècle. Prenons quelques exemples typiques.

### Les nouvelles techniques culturelles

#### I. RÉDUCTION ET DISPARITION DES « SOMBRES ».

Le lent envahissement des jachères par les « menus grains » et les légumes, dès le milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle, avait été le premier signe d'un esprit nouveau. L'essor démographique impose de laisser le moins possible de terres incultes. La surface des « sombres » se réduit comme une peau de chagrin, tant et si bien qu'elle est à peu près nulle dans certaines communes peuplées qui souffrent plus que d'autres du manque de terre; conséquence inévitable : l'assolement forcé disparaît, puisqu'il n'était conçu qu'en vue de la préservation de la sole des jachères. C'est à Ornans qu'on suit particulièrement bien cette évolution; c'est aussi bien la seule commune qui ait complètement abandonné la jachère avant 1850.

Dès l'an III, les officiers municipaux de la ville écrivent « qu'aucun héritage ne reste en sombre et n'est semé de la même espèce de bled; mais cela n'existe pas dans les autres communes du canton parce qu'elles

---

(65) Arch. modernes d'Ornans — carton n° 5 A (Agriculture) copie du tableau de classification des propriétés foncières de la ville d'Ornans.

ont toujours une fin en sombre » (66). L'assolement triennal laisse la place à un système plus productif et plus complexe.

Laissons plutôt parler un enquêteur, qui, en 1817, a divisé les terres d'Ornans en cinq catégories, des plus riches aux plus pauvres. « L'assolement des terres des quatre premières catégories (les plus riches) est perpétuel; après trois ans d'une production successive dont la récolte principale et dominante consiste pour la première en froment, la deuxième en fèves et la troisième en maïs, l'assolement recommence après cette révolution périodique et se continue de même. On observe que les deuxième et troisième années présentent quelquefois pour les trois premières classes, au lieu de fèves et de maïs, des menus grains ou légumes tels que navette, millet, orge, orgie, pois, vesce ou pommes de terre, mais en petite quantité... et pour la quatrième classe, au lieu de menus grains et maïs produits par les trois premières pour la troisième année, on y récolte de l'avoine, souvent même quelques héritages de cette catégorie offrent du fourrage en pezettes, sainfoin, esparcettes... La dernière classe (terres les plus pauvres) s'exploite par un assolement triennal, la première année produit du froment, la deuxième de l'avoine et la troisième elle reste en jachère » (67).

A son insu, l'enquêteur nous donne des précisions intéressantes sur l'évolution des méthodes culturales au début du XIX<sup>e</sup> siècle. Les terres les plus pauvres subissent, sans aucun changement, l'ancien assolement triennal (froment — avoine — jachère). Sur les moins pauvres (4<sup>e</sup> classe), on s'est contenté de remplir la sole des sombres de prairies artificielles (froment — avoine — sainfoin). Sur les terres assez riches (2<sup>e</sup>-3<sup>e</sup> classes), les jachères ont fait place aux menus grains et légumes (froment — orge — menus grains). C'est enfin dans les terroirs riches que l'assolement classique est le plus bouleversé, puisque les menus grains envahissent deux soles à eux seuls sur trois (froment — fèves — maïs).

Les meilleures terres sont d'abord le champ d'essai des méthodes nouvelles; grâce à l'accumulation du fumier l'assolement devient ininterrompu; peu à peu ce procédé envahit toutes les terres, mais en 1817, il n'a pas encore atteint les plus mauvaises pour lesquelles la culture reste plus extensive. La nécessité de nourrir une population nombreuse pousse à une intensification de la production, en utilisant au maximum les terres et en tournant l'effort vers les « menus grains » et légumes à haute productivité. Il est intéressant de noter que dès cette époque, l'assolement continu se fait en faveur des prairies artificielles.

## 2. L'APPARITION DES PRAIRIES ARTIFICIELLES.

Dès la fin de l'Ancien régime, on plante, avec les blés de printemps, certains fourrages comme la vesce ou le sainfoin, puis peu à peu, comme

(66) Arch. du Doubs, L 1139. District d'Ornans — Agriculture (1792, an VI).

(67) Arch. modernes d'Ornans — carton n<sup>o</sup> 5 A (Agriculture). Tableau de classification des propriétés foncières de la ville d'Ornans.

les menus grains, ils envahissent les jachères. C'est déjà fait pour certaines terres à Ornans en 1817. De gros propriétaires lancent les nouveaux procédés. En 1835 la jachère peut revenir suivant les endroits tous les 2, 3, 4, 5 et même 6 ans. Mais de plus en plus, les racines, prairies artificielles, maïs, plantes légumineuses remplacent la jachère. Les fourrages artificiels entrent lentement dans les mœurs paysannes; en 1840 « les cultures fourragères : trèfle, esparcette, luzerne, sont, à Scey-en-Varais, cultivées avec succès; elles y sont introduites depuis dix ans » (68).

Ces nouvelles techniques culturales ne sont néanmoins qu'amorcées avant 1850. La surface des jachères se réduit, mais il n'y a qu'à Ornans qu'elle est pratiquement inexistante. Vers 1850, les autres villages de la Haute-Loue pratiquent l'assolement triennal forcé. L'apparition des fourrages artificiels est timide; le paysan n'est pas encore convaincu. En 1842, carottes et betteraves fourragères ne sont cultivées que dans des champs expérimentaux par les soins du Comice agricole d'Ornans. Un vent nouveau souffle sur l'agriculture; il n'a eu que des effets restreints sur les techniques culturales, mais déjà le vieux système pastoral vacille sur ses bases.

## La restriction du domaine pastoral

Dans le système agricole traditionnel l'élevage a un caractère extensif incontestable. On multiplie les surfaces pâturables en annexant landes et bois, plutôt que d'améliorer les herbages. Dès la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, on recherche de plus en plus la qualité des terres pastorales; on commence à amender les prés; on adopte lentement les fourrages artificiels; l'esprit nouveau y est pour quelque chose, mais certainement aussi l'obligation pour l'éleveur de compenser la lente réduction du domaine pastoral.

### I. LA DISPARITION DU PARCOURS.

Le parcours, c'est-à-dire l'extension du droit de pâture de commune à commune, était la pièce la plus spectaculaire de l'ancien système pastoral. Le droit de parcours s'était très bien compris tant que les limites communales étaient restées imprécises; il rendait improbables de trop âpres querelles de frontières.

Mais lorsque la ligne de démarcation se fixe entre les villages, les avantages du parcours apparaissent moins nets. Les villageois, dont le bétail se multiplie, voient d'un mauvais œil le troupeau des villages voisins brouter sous leurs yeux une herbe déjà insuffisante pour leurs troupeaux. Les querelles s'enveniment. L'autorité royale elle-même réagit

---

(68) Arch. modernes d'Ornans — carton n° 5 C (Agriculture).

contre les parcours. Un premier édit de 1730 n'est pas appliqué. Un autre, de 1768, supprime la vaine pâture, autorise la clôture et interdit le parcours; les deux premiers articles restent lettre morte, mais les corps municipaux profitent du troisième pour supprimer à peu près complètement le parcours.

En 1778, les habitants de Bonnevaux se plaignent d'avoir « été privés depuis peu, par arrêt en vertu de l'édit des clôtures, d'un parcours considérable sur des communaux de Foucherans » (69). A la fin du XVIII<sup>e</sup> siècle, le parcours, cette transhumance en miniature, si caractéristique du vieux système pastoral, a vécu.

## 2. LA RESTRICTION DE LA DEPAISSANCE EN FORET.

Les chèvres, accusées de brouter les jeunes pousses, avaient subi, en premier, les assauts des municipaux et des forestiers. Bien vite on voulut aussi restreindre le dépaissance des bovins en forêt. Longtemps rien ne fut fait. L'Ordonnance forestière de 1669 n'est pas appliquée en Franche-Comté avant la Réformation de 1728; encore ne fait-elle pas sentir son effet avant le milieu du siècle. L'Ordonnance n'interdit pas la pâture forestière; mais celle-ci ne peut s'effectuer que six ans au moins après la coupe des bois, lorsque ceux-ci sont déclarés « défensables »; on l'a vu encore très importante à Ornans en 1820; mais les forestiers la resserrent patiemment en certaines limites. Elle disparaît totalement dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle (70).

## 3. LE LENT REFOULEMENT DE LA VAINÉ PATURE.

L'envahissement des jachères par les prairies artificielles ou les légumes impose une première restriction à la vaine pâture. Ce n'est pas la seule.

La décomposition de l'assolement forcé, à Ornans surtout, oblige à attendre que toutes les récoltes soient rentrées pour lancer le bétail sur les chaumes, ce qui ne peut que retarder l'exercice de cette pâture.

De plus en plus nombreux deviennent les prés de fauche où la dépaissance n'est autorisée qu'après la coupe des regains. Depuis le XVI<sup>e</sup> siècle les gros propriétaires poussaient à cette mise en ban des prés jusqu'à la seconde coupe. Au XVIII<sup>e</sup> siècle, des édits royaux obligent chaque année à respecter ces mises en ban.

Vers 1850, le troupeau n'est autorisé à brouter la deuxième herbe que des très mauvais prés. La vaine pâture qu'on accuse, pour plusieurs bonnes raisons, de causer la stagnation de l'agriculture, est l'objet d'attaques constantes. Malgré les protestations des pauvres, on la réduit dans

(69) Arch. du Doubs, C 252. Mémoires sur les impositions (1737-1789).

(70) La dépaissance en forêt et l'émondage des arbres pour la « feuillée » est pourtant exceptionnellement autorisée pendant la grande sécheresse de 1893.

l'espace et dans le temps. Jugeons-en plutôt par les déclarations des maires de plusieurs communes en 1840. A Scey-en-Varais « la vaine pâture est toujours exercée, mais le maire a obtenu du Conseil des délibérations pour des mises en ban, dont l'heureux résultat se fait sentir d'année en année ».

A Maisières « la vaine pâture est supprimée dans une grande partie du territoire de la commune depuis l'année dernière ». A Vuillafans, enfin « la vaine pâture est restreinte pour la durée autant qu'il est possible de le faire; les prés sont mis en ban du mois de février au mois de décembre » (71).

La vaine pâture, sous ces attaques se réduit d'année en année. Elle disparaît dans la plupart des villages dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. « De nos jours, écrit un Ornanais, en 1879, cette pratique (la glandée) a été abandonnée comme celle du pâturage des espèces bovines, ovines et caprines qu'on conduisait encore au champ vers la fin de la Restauration; depuis, la vaine pâture a été si étroitement limitée, qu'en fait elle a cessé d'exister » (72).

## Conclusion

En 1850, la vie agricole de la Haute-Loue garde encore presque intact le visage qu'elle montre depuis des siècles. Le vignoble est encore florissant, les principaux rouages du système agricole traditionnel sont encore en place, avec leur homogénéité, mais aussi leur médiocrité. Pourtant un vent nouveau, sinon fertilisant, souffle depuis le début du siècle; le vignoble ressent les premières atteintes d'une sérieuse concurrence; les digues du vieil édifice rural commencent à se craqueler.

---

(71) Arch. modernes d'Ornans — carton n° 5 C (Agriculture).

(72) A. Marlet.



TROISIÈME PARTIE

LES ACTIVITÉS ANNEXES

AVANT 1850



## CHAPITRE I

### LES RESSOURCES DE LA FORET

#### L'état de la forêt

##### 1. SON EXTENSION

Les surfaces forestières sont très difficiles à évaluer; on manque de renseignements sûrs jusqu'à la confection du cadastre. Même des chiffres qui peuvent paraître précis restent sujets à caution.

En effet, le terme de « forêt » ne désigne pas, pour les gens de l'ancien régime, toujours la même chose. Parfois les enquêteurs désignent ainsi tous les biens communaux dont une bonne partie n'est en fait qu'une étendue aride, parsemée de mauvais taillis, vestiges d'une ancienne forêt de feuillus. Parfois, ils ne désignent ainsi que les véritables boisements qui peuvent fournir du bois de chauffage.

Il y a d'ailleurs toutes les transitions entre pré et forêt, dont une particulièrement intéressante : le pré-bois. C'est un pré semé d'arbres non fruitiers; on fauche chaque année entre ces arbres. Entouré et pénétré de porte-graines ligneux, le pré-bois exige, pour sa conservation, des fauchaisons régulières qui le délivrent des arbustes de l'année. A chaque recul démographique, il est le premier à être envahi par la forêt et à être annexé à son royaume. Une poussée du peuplement peut, par contre, l'annexer complètement au domaine des champs et des prés. Il est le premier reconquis lors des périodes de reconstruction. Son statut mal défini et son existence précaire faussent toutes les évaluations.

Depuis les premiers essarts médiévaux, malgré des reculs passagers, le recul de la forêt est sans cesse attesté jusqu'au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Pourtant, on peut dire, qu'à cette date, la Haute-Loue est encore un pays forestier, si l'on en juge du moins par la surface boisée — 30 % du sol est consacré à la forêt (3.300 ha sur 9.900); cette proportion pouvant varier assez fortement d'un village à l'autre (1).

## 2. SA COMPOSITION.

Vers 1850, la forêt est uniquement composée de feuillus. Elle occupe deux secteurs de très inégale importance; aulnes, saules, peupliers s'étendent sur les îles et les bords marécageux et caillouteux de la rivière; leur importance est secondaire.

Par contre, la forêt de pente forme la plus forte part de la surface boisée; elle occupe les terrains trop déclives ou trop rocheux, les cantons mal exposés ou trop éloignés, en un mot tous les endroits où ni les vignes, ni les champs, ni les prés ne peuvent trouver leur compte.

Il ne semble pas que les conditions naturelles soient, dans la Haute-Loue, systématiquement hostiles aux résineux comme on le croit parfois. Les sapins y poussent très bien aujourd'hui et y sont même à l'abri des grands vents et des chutes de neige abondantes qui cassent les branches, ce dont la Montagne est coutumière. Il semble que ce soit l'homme qui fut, jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, le plus grand ennemi des résineux. Jusque là, il favorisa avant tout les arbres « à fruits », le chêne en particulier, qui fournissait la glandée aux porcs, et pourchassa le résineux qui prohibe tout sous-bois pâturable. Les coupes à « tire-et-à-aire », où l'on réalise tous les arbres sauf les porte-graines, en l'occurrence le chêne, favorise celui-ci jusqu'au milieu du XVIII<sup>e</sup> siècle.

En 1850, chênes, hêtres et charmes forment la presque totalité des arbres de la Haute-Loue. Le chêne domine légèrement et entre pour quatre dixièmes dans la composition, hêtre et charmes pour trois dixièmes chacun environ. Les arbres fruitiers (pommiers, poiriers, merisiers) les frênes, érables, alisiers, tilleuls, coudriers n'apparaissent qu'occasionnellement (2).

Dans cette forêt, la futaie est absente. Tout le territoire boisé est traité en taillis sous-futaies et surtout en taillis simple. On sait que ce taillis s'obtient en laissant pousser, sur la souche d'un arbre coupé relativement jeune, au ras du sol, un grand nombre de bourgeons qui forment d'abord un buisson; ces brins, s'élançant ensuite, forment une cépée. La plupart sont coupés vers l'âge de trente ans; ils s'emploient presque exclusivement comme bois de chauffage. Le taillis-sous-futaie se compose, comme son nom l'indique, de futaies et de cépées et produit bois d'œuvre et bois de chauffage.

Dès lors, on comprend que la forêt, malgré son étendue, n'est pas une

---

(1) P. LAURENS.

Surface forestière en 1840 d'après J. BOICHARD :

10 à 20 % de la surface communale : Vuillafans

20 à 30 % de la surface communale : Scey-en-Varais

30 à 40 % de la surface communale : Mouthier - Lods - Montgesoye - Ornans -  
Bonnevaux - Maisières - Cléron

40 à 50 % de la surface communale : Châteaueux.

(2) P. LAURENS, loc. cit., 1851.

importante richesse commerciale. Les beaux arbres nécessaires au bois d'œuvre sont rares; le taillis ne peut fournir que du bois de chauffage. La médiocrité de la forêt est encore aggravée par les terribles dégradations qu'elle subit.

### 3. SA DÉGRADATION.

#### a) *Les ennemis de la forêt.*

Les ennemis de la forêt sont aussi nombreux que variés, ne serait-ce déjà que la pauvreté du sol sur lequel elle est reléguée. Le sol peu épais, léger, pierreux et rocailleux, que les rochers percent partout, ralentit la reconstitution de la forêt après les coupes; le bois s'y transforme plus vite et plus longtemps qu'ailleurs en simple lande. Les forêts, écrit-on en 1759, sont situées « dans des montagnes escarpées dont le sol est aride et d'un mince produit » (3).

Dans ces conditions, on comprend que les innombrables abus dont les droits d'usage étaient l'occasion, se soient faits sentir plus gravement qu'ailleurs. La dépaissance en forêt est le plus spectaculaire de ces us. Le bétail dévore rejets et jeunes pousses, écrase les petits arbres, casse les branches, tond les buissons. Les chèvres ne sont pas seules responsables; la forêt ne pourra reprendre vie qu'avec la suppression du pâturage en forêt.

Les coupes abusives ont beaucoup nui, elles aussi, à la bonne conservation des forêts. Les arbres des bois communaux sont à tout le monde estime-t-on; chacun enterd, jusqu'au XVI<sup>e</sup> siècle, exercer son droit d'affouage et de marrouage (4) librement. Chacun peut, au milieu de la forêt, couper l'arbre qui lui plaît, quitte à endommager les bois voisins. Ces coupes inorganisées, faites au hasard au milieu des bois, causent d'importants dégâts par l'abattage autant que par le transport. En 1612, le Parlement de Dôle autorise la pratique du furetage, c'est-à-dire l'abattage au milieu de la forêt des seuls arbres dépérissants. C'est, en fait, donner libre cours à tous les abus, car très vite on ne se contente pas de fureter les seuls arbres secs.

Rappelons encore l'action primordiale des défrichements et divers autres abus moins importants : écorçage des chênes sur pied, émondages trop poussés, dégâts divers dus aux cueilleurs (5) et nous aurons une idée des multiples ennemis qui guettent la forêt jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle. Mais il faut encore signaler cet ennemi qui dès le XVI<sup>e</sup> siècle est le bouc-émissaire qu'on charge de tous les maux dont souffrent les forêts de la Haute-Loue : la métallurgie du bois.

(3) Arch. anciennes d'Ornans (non classées).

(4) Affouage : droit au bois de feu. Marrouage : droit au bois d'œuvre (marrins).

(5) Le subdélégué note en 1790 que « la quantité de cerises qu'il y a eue en 1788 a donné lieu, aux particuliers qui les cueillaient dans les forêts, de dégrader les arbres, d'en casser et briser les branches.

En 1602, pour les échevins d'Ornans, la dégradation des bois « procède de l'indiscrette et par trop libre usage de faire fourneaux à charbon... L'on prohibe que aucun doresnavant en soit fait, rière les communaux, par aucuns particuliers habittans ou autre par leur certain commandement, sans préalable licence du conseil (municipal) » (6). La métallurgie au bois n'est pas seule cause des ruines, mais il faut bien dire qu'elle porte une lourde responsabilité. Les charbonniers qui travaillent pour les forges font souvent des coupes à blanc, où, sur un sol pauvre, on ne laisse qu'aux buissons le temps de repousser.

Le nombre des forges et leur consommation de bois s'accroissent jusqu'au siècle dernier. A la veille de la révolution, les seules forges de Scey-en-Varais, Lods et Cléron consomment environ 16.000 cordes de bois (64.000 stères) chaque année; si l'on ajoute les petits martineux dispersés au long de la Loue et de ses affluents, c'est au moins 70.000 stères de bois que dévore, par an, la seule métallurgie au bois (7).

En 1828, les quatre plus grosses forges de la Haute-Loue consomment encore près de 45.000 stères de bois à charbonner bien que « les agents de l'exploitation forestière cherchent par tous les moyens à restreindre la consommation de bois des maîtres de forge.

Il faudra attendre la disparition de la métallurgie au bois pour qu'on laisse enfin à la forêt le temps de se reconstituer; jusque là les forges avaient activement contribué à réduire en taillis simple les forêts de la Haute-Loue.

#### b) *Les défenseurs de la forêt.*

La forêt est une réserve de bois de feu, de bois d'œuvre, de fourrage et de terre. Très tôt les corps municipaux cherchent à protéger cette richesse des abus innombrables qui l'amputent et la dégradent. Nous avons vu l'acharnement des municipalités à interdire depuis le XVI<sup>e</sup> siècle toute « réduction de bois à plaine ».

Dès cette époque, elles prohibent la coupe des bois jurés : pommiers, poiriers, cerisiers et chênes; elles mettent en ban une partie des forêts communales, préfiguration du quart en réserve de l'Ordonnance colbertienne de 1669.

Mais elles n'ont guère les moyens de faire appliquer ces interdictions. Les plus gros villages ont des gardes forestiers. Dès 1483, à la suite de dégâts causés dans ses bois par des habitants des villages voisins, Mouthier obtient de son seigneur le droit de nommer des « messiers et fourestiers » (8). Ornans paye deux « fourestiers », mais malgré ceux-ci, le

(6) Statuts municipaux d'Ornans.

(7) J. BOICHARD, loc. cit., 1 corde : 4 stères. Arch. du Doubs, C 119. Etat des fourneaux et usines établis en Franche-Comté (1728-1778).

(8) M. MULLER, loc. cit., p. 24.

conseil « reconnoist estre grande la dégradation des bois » (9). Dans quel état doivent se trouver les bois des petites communautés trop pauvres pour entretenir des gardes!

L'Administration des Eaux et Forêts fut lente à faire sentir ses bienfaits. Dès 1750 pourtant, elle restreint, par le système des coupes réglées, les abus désastreux auxquels donnaient lieu les droits d'affouage et de marrouage exercés sans clairvoyance; elle interdit la réserve à la dent du troupeau. Pourtant de nombreux facteurs de déforestation subsistent jusqu'en 1850 et même au-delà. Jusqu'à cette époque, la forêt a plus d'importance locale par les droits d'usage dont elle est grevée, que de valeur commerciale.

## L'exploitation de la forêt

### 1. LES DROITS D'USAGE.

#### a) *Affouage et marrouage.*

La forêt apparaît, jusque vers 1850, comme inséparable de la vie locale. Elle est avant tout une pièce indispensable de l'économie autarcique que cherchent à réaliser les habitants.

Nous ne reviendrons pas sur le rôle indispensable qu'elle tient dans l'élevage; sans elle le troupeau serait considérablement réduit.

Son autre raison d'être est de faire tomber la manne de l'affouage sur les habitants, environ 8.000 cordes (32.000 stères) en 1784 (10). Jusqu'en 1750, chacun va, comme il l'entend, couper dans la forêt le bois nécessaire à son chauffage, les bois jurés exceptés.

Le droit de marrouage, exercé jusqu'en 1750, procède du même esprit. Qui a besoin de « marrins » pour faire des charpentes, des tonneaux, des planches, des échelas, des charrettes, etc... peut aller dans la forêt choisir et abattre les arbres qu'il désire, à condition toutefois que ce ne soit pas pour les vendre hors de la commune. Ce bois d'œuvre ne fait donc, nécessairement, l'objet d'aucun commerce puisque, seuls, habitants et artisans du village peuvent en disposer. La Réformation supprime cette liberté; désormais, il est nécessaire d'acheter, pour le bois d'œuvre, des futaies lors des ventes communales.

#### b) *Cueillettes.*

Il ne faut pas oublier, non plus, les innombrables cueillettes, auxquelles les plus pauvres sont très attachés. Les pommes, poires, cerises, fraises, prunelles, baies, champignons, branchages, fougères, herbes font l'objet

(9) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXIV, art. 20.

(10) Arch. du Doubs, C-102. Etat par subdélégation des bois et usines de Franche-Comté (1783-1784).

d'actifs ramassages. La feuillée apporte sa contribution à la nourriture d'hiver du bétail, comme l'herbe. En 1857, l'extraction d'herbe sèche est autorisée dans les forêts communales d'Ornans, mais à condition que la récolte soit arrachée à la main, enlevée à dos d'homme et faite seulement les lundi, mercredi et vendredi, tout ceci pour éviter les fauchaisons en règle qu'on n'aurait pas manqué d'effectuer (11).

L'écorce de chêne trouve, chez les tanneurs d'Ornans et de Vuillafans, un marché inépuisable. Sa cueillette fut longtemps prétexte à un vandalisme incroyable; on écorçait les chênes sur toute leur hauteur et les arbres séchaient misérablement. Vers 1825, les communes vendent aux tanneurs l'écorce sur pied; ceux-ci doivent faire couper les chênes, enlever l'écorce mais laisser le bois, dont la municipalité dispose.

## 2. L'EXPLOITATION COMMERCIALE.

### a) *Les difficultés.*

L'exploitation commerciale se heurte à de multiples difficultés. La médiocrité de la forêt n'est pas la moindre; le bois d'œuvre est rare; le taillis ne fournit que du bois de chauffage et encore, en petite quantité. La raideur des pentes multiplie les difficultés de la route et du transport. Le débardement ne peut se faire qu'à la main : il faut, du sommet des pentes, faire descendre dans des glissières le bois et les fagots qui se déprécient d'autant. Du bas de la coupe à la route, le transport est difficile, par des chemins étroits, chaotiques et boueux à la moindre pluie. Il n'empêche que la forêt est exploitée commercialement car, tout près, il faut ravitailler ces gouffres de bois que sont les forges.

### b) *Les forges et la forêt.*

Les maîtres de forges exploitent rarement leurs propres forêts; le plus souvent, ils achètent sur pied une forêt communale qu'ils font eux-mêmes exploiter. Chacun a ses propres bûcherons, charbonniers et voituriers. On estime qu'il faut un « ouvrier du dehors » (qui travaille à l'extérieur de l'usine) pour trois à l'usine même. Vers 1850, les forges de Lods, Vuillafans et Scey occupent 150 coupeurs, charbonniers et voituriers (12). Les maîtres de forges emploient, pendant la mauvaise saison, paysans et même vigneron qui, pour quelques mois, se transforment en bûcherons ou voituriers. La presque totalité du bois est transformée, dans la forêt même, en charbon qui, en longs convois de bannes (voiture à quatre roues avec de hautes ridelles), gagne l'usine, où il s'entasse sous de vastes hangars.

Au total, peu de gens ne vivent que de la forêt, mais bien rares sont ceux que leurs occupations n'y amènent pas au moins une partie de

(11) Arch. modernes d'Ornans, carton n° 11 B (Bois et forêts).

(12) Arch. Doubs, 129 M 4. Industries, statistiques (1813-1843).

l'année, ceux pour qui elle ne fait pas figure de ressource indispensable. Cette exploitation intensive et désordonnée amène, dès le XVI<sup>e</sup> siècle, une certaine pénurie de bois contre laquelle on lutte vainement.

### 3. LA PÉNURIE DE BOIS.

La pénurie de bois d'œuvre est la plus vivement ressentie car les « arbres futayés » sont rares. Dès 1436, les échevins d'Ornans font venir de Pontarlier 56 milliers de bois de sapin pour les constructions municipales. Les mêmes déclarent en 1602 que la rareté de bois, tant pour bastiment que chauffage, accroist de jour à autre rière le territoire... avec apparence manifeste que, s'il n'y est remédié, lesdits habitans à l'advenir en souffriront grande disette et pénurie » (13). Ils interdisent de vendre du bois d'œuvre hors de la ville. La disette s'accroît avec le temps. A Vuillafans, quinze ans après un gigantesque incendie qui détruisit quatre-vingt-dix maisons en 1733, la plupart des bâtiments ne sont pas reconstruits « parce qu'il n'y a ni bois, ni forêt sur le territoire propre à rebâtir » (14). La plus grande partie du bois d'œuvre est importé des sapinières de la Montagne.

Malgré ses 3.300 hectares de forêt, traités pour l'essentiel en taillis, le pays manque aussi de bois de chauffage et de bois à charbonner. On s'en plaint dès le XVI<sup>e</sup> siècle; au XVIII<sup>e</sup>, le problème devient angoissant. A Scey-en-Varais, affirme une enquête de 1772, « il y avait autrefois un fourneau (haut-fourneau) pour approvisionner la forge en fonte, mais la rareté des mines et du bois dans son voisinage ont obligé de détruire le fourneau » (15). Dans une autre, en 1778, on écrit : « On peut en général observer que la pénurie de bois augmente sensiblement d'une année à l'autre à cause de la multiplicité des usines (16). Les cahiers généraux de la noblesse comme du Tiers Etat demandent, en 1789 « l'exécution des lois relatives aux forges et aux fourneaux, attendu la pénurie actuelle des bois dans la province, et que toutes celles qui excèdent le nombre de feux qui leur a été permis par leur titre constitutif seront réduites » (17).

La disette devient si sérieuse à la veille de la Révolution que l'activité des établissements métallurgiques est gravement perturbée. Aux forges de Scey-en-Varais « l'extrême rareté des bois de ce canton a déjà causé une diminution sensible sur les objets de sa fabrication ». Même situation à Lods où « les bois commencent à revenir rares aux environs et le Sieur Fleur (propriétaire de l'usine) est obligé de tirer

(13) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXIV, art. 8.

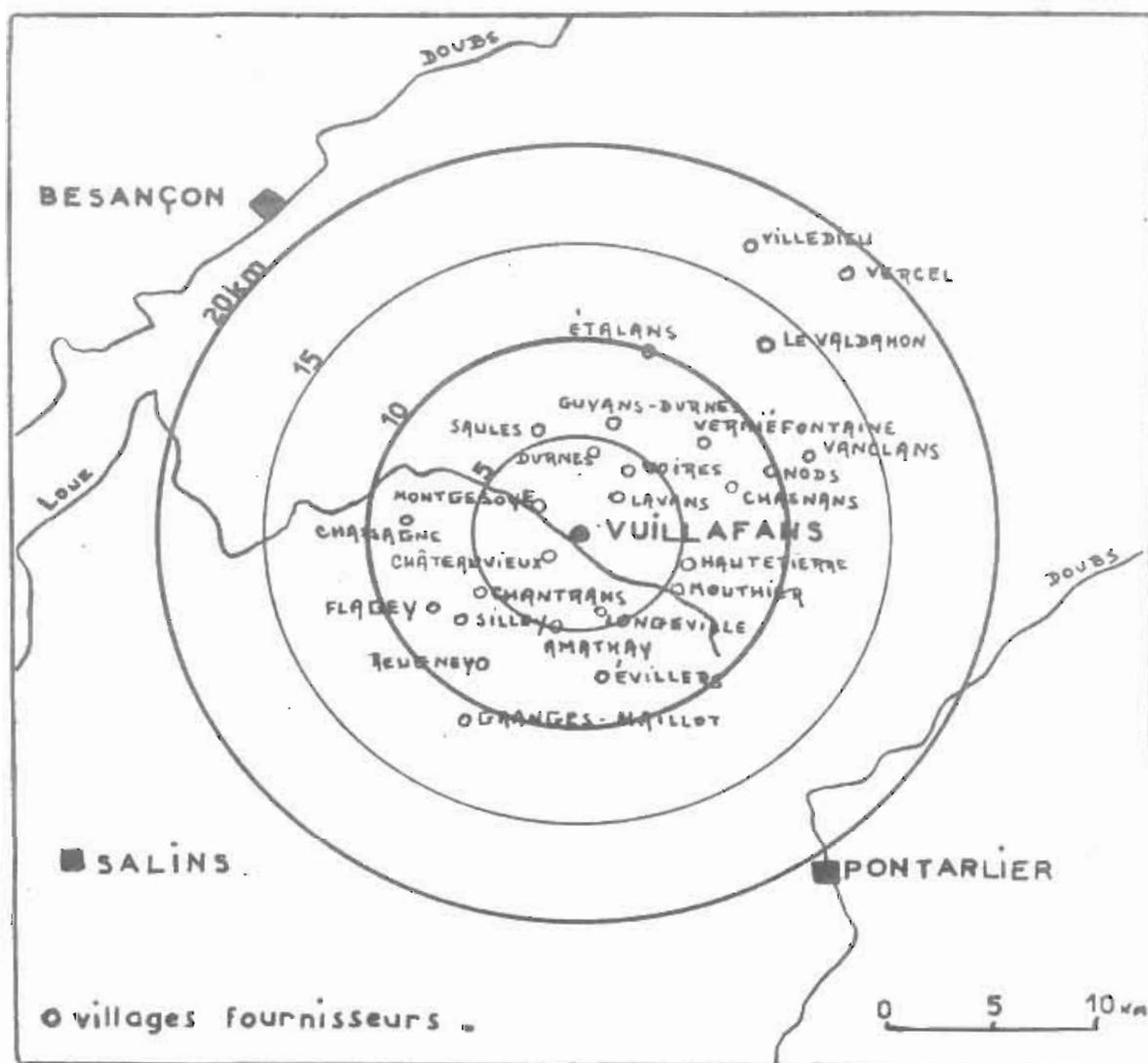
(14) Arch. du Doubs, C 252, Mémoires sur les impositions (1737-1789).

(15) Arch. Doubs, C-119. État par subdélégations des forges, fourneaux et autres usines établis en Franche-Comté (1728-1778).

(16) id.

(17) FROMONT, p. 175.

pour son roulement des charbons (de bois) même de Vercel et de la Verrière-des-Gros-Bois, éloignés de plus de cinq lieues » (18). C'est dans un rayons de 25 kilomètres que les maîtres de forge se ravitaillent en bois et en charbon (pl. IX); il en faut des équipages pour transporter les 70.000 stères nécessaires! Le prix de revient est grevé d'autant.



## APPROVISIONNEMENT EN BOIS DES FORGES DE VUILLAFANS.

FIG. 9

(18) Arch. du Doubs, C-119. Etat par subdélégation des forges, fourneaux et autres usines établis dans la province (1729-89).

Au début du XIX<sup>e</sup> siècle, la situation devient tragique. En 1812 « la rareté des bois, l'établissement de nouvelles usines ont forcé, pour le moment, à réduire au roulement d'un feu la forge de Scey-en-Varais » (19). En 1832, la même usine met en chômage les deux tiers de ses ouvriers — « les bois sont devenus si chers que les fabricants, qui n'ont pas une partie d'affouage assurée, n'ont pu soutenir la concurrence qu'à force de sacrifices et de pertes énormes; l'établissement de Scey-en-Varais est du nombre » (20). La houille vient heureusement terminer le règne du charbon de bois; elle le remplace dans certaines usines; surtout, elle amène la disparition de la plupart des martinets et des forges ou leur transformation car ils ne peuvent soutenir la concurrence des fers à la houille des grands bassins houillers.

On peut désormais tourner toute la production forestière vers la consommation du bois de chauffage pour lequel certaines communes sont néanmoins incapables de se suffire. En 1784, la ville d'Ornans « n'a guère plus du tiers de sa consommation; elle en achète dans les lieux voisins », à 20 km à la ronde. A Vuillafans « les habitants n'ont pas la quantité nécessaire pour leur consommation » (21).

La Haute-Loue a 30 % de son territoire en forêt et pourtant celle-ci n'y représente pas une richesse exceptionnelle. Pour les habitants, elle est avant tout un territoire grevé de droits d'usage sur lesquels repose en partie le système agricole traditionnel. Les spéculations forestières sont très limitées; 3.300 ha de forêt ne suffisent à dix villages ni pour leur consommation en bois de chauffage, ni, à plus forte raison, pour alimenter leurs forges et leurs martinets.

---

(19) Arch. du Doubs, 129 M 3. Industries, statistiques (1811-1817).

(20) Arch. du Doubs, 129 M 4. Industries, statistiques (1819-1843).

(21) Arch. du Doubs, C-102. Etat par subdélégation des bois et usines de Franche-Comté (1783-1784).

## CHAPITRE II

### L'ACTIVITE INDUSTRIELLE

#### A) LES POSSIBILITES INDUSTRIELLES

##### Les facteurs naturels

La Haute-Loue a derrière elle un long passé industriel. Dès le XII<sup>e</sup> siècle, les eaux rapides de ses ruisseaux entraînent de rustiques meules qui broient grains et noix. En 1850, l'artisanat et l'industrie font vivre 20 % de la population; ils sont devenus au même titre que la viticulture et l'agriculture, les activités de base de la région.

##### 1. LA MÉDIOCRITÉ DES MATIÈRES PREMIÈRES.

La Haute-Loue ne possède aucune de ces matières premières sur lesquelles s'appuie toute industrie stable : charbon de terre, tourbe ou minerais. Un haut-fourneau utilise pourtant, au XVI<sup>e</sup> siècle, du minerai de fer local; mais ce fourneau de Scey-en-Varais emploie peu de minerai extrait sur place; on en amène d'abord du village voisin de Montrond, puis, les réserves s'épuisant, il est importé de la mine de Naisey. Le fourneau est détruit vers 1700 faute de minerai et de bois (1). C'est le seul cas d'extraction de minerai local.

Le sous-sol donne pourtant, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, de très grands espoirs quand on découvre un gisement de schistes bitumineux à Moutthier, sur la rive gauche de la Loue. C'est un affleurement de marnes toarciennes grisâtres, épaisses d'une quarantaine de mètres, comprimées en feuillets vite délités qui répandent une mauvaise odeur et s'enflamment à haute température.

---

(1) Abbé J. FAVROT, loc. cit., p. 156. Arch. du Doubs, C-119. Etat par subdélégation des forges, fourneaux et autres usines en Franche-Comté (1728-1778).

En mai 1847, une concession de quatre kilomètres carrés est accordée à un Vésulien qui estime à 4,5 % leur teneur en huile de distillation. Ces schistes, qu'on croit aussi riches que ceux d'Autun, sont sur le point d'être exploités quand éclate la révolution de 1848 qui fait suspendre tous les travaux. Après 1850, la mine est achetée puis vendue plusieurs fois, à une compagnie franco-anglaise en particulier sans que, pour autant, les travaux commencent. Tous les essais échouent et le gisement devient plus une mine de faillites que de schistes. En réalité, avec les moyens de distillation du temps, ces schistes n'avaient aucune chance d'entrer dans le circuit commercial, car ils étaient condamnés à subir la concurrence des schistes d'Autun, plus riches, plus facilement exploitables et surtout proches de la houille indispensable à la distillation.

D'autres matières premières, il n'y en a pas d'exceptionnelles; citons en vrac, la pierre et l'argile, la laine et le cuir des animaux du pays, le chanvre et le lin, amoureusement cultivés dans le jardin familial, rien que n'eût, par exemple, le plateau voisin. Mais la nature a donné à la Haute-Loue ce sur quoi l'industrie traditionnelle se fonde le plus souvent : le bois et l'eau.

## 2. LE BOIS.

La forêt est fortement dégradée au XIX<sup>e</sup> siècle, nous l'avons vu. Mais lorsque se fondent du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle les établissements métallurgiques, pour qui le seul combustible est le bois, la forêt n'a pas encore subi les assauts qu'un essor démographique et industriel (2) va inaugurer. Les taillis sont tous utilisables pour la fabrication du charbon de bois; leur coupe est difficile, les transports coûteux mais la métallurgie au bois n'a pas, à ses débuts, à soutenir une concurrence serrée d'autant plus qu'on recherche la qualité avant le bon marché. A l'origine l'industrie du fer trouve donc, dans la Haute-Loue, tout son charbon de bois; lorsqu'elle prend de l'envergure, l'accroissement de ses possibilités lui permet d'étendre son rayon d'approvisionnement sans souffrir outre mesure. La présence de forêts importantes a été, sans aucun doute, un des facteurs primordiaux de la création d'une métallurgie.

## 3. L'EAU.

Plus ancien, plus important encore est le rôle de l'eau. Ce sont les ruisseaux affluents qui mirent en route les premières meules; aux XII<sup>e</sup> et XIII<sup>e</sup> siècles on préfère à la Loue, trop abondante et trop rapide en temps de crue, les nombreux ruisseaux qu'on peut facilement couper d'un fragile barrage de bois. A partir du XVI<sup>e</sup>, la Loue elle-même,

---

(2) De 1650 à 1790 la population a plus que doublé, le nombre des usines a été multiplié par trois ou quatre.

jamais asséchée, attire les moulins. L'eau, la seule force motrice facilement exploitable qu'on connût pendant longtemps, décida pour une grande part de la vocation industrielle du pays, vocation que divers facteurs humains n'ont fait qu'accentuer.

## Les facteurs humains

### 1. CAPITAUX ET MAIN-D'ŒUVRE.

Le vignoble a multiplié main-d'œuvre et capitaux. Dans une population qui atteint 123 habitants au km<sup>2</sup> à l'amont, en 1850, et qui est composée pour une large part de journaliers et de métayers pauvres, la main-d'œuvre ne manque pas. Les gros travaux terminés les plus pauvres rejoignent forges et moulins qui, à cette époque, recommencent à tourner à plein, après les sécheresses d'été; ils deviennent bûcherons, charbonniers, voituriers ou même manœuvres à l'intérieur de l'usine. Le vignoble devient pour l'industrie un réservoir inépuisable de main-d'œuvre.

Il fournit aussi des capitaux qui permettent aux gros propriétaires d'investir dans l'industrie. Maîtres de forges et de moulins, sont souvent des seigneurs ou de riches bourgeois que la vigne ou le commerce ont enrichi. La vigne n'a pas contribué que par ce biais à la création de l'industrie : les vins ont ouvert des marchés aux fers.

### 2. MARCHÉS.

Les produits de l'industrie et de l'artisanat trouvent d'abord sur place, dans une population multipliée par la vigne, un important marché, libéré de toute concurrence sérieuse par la barrière des distances. Mais surtout, ces produits suivent tout naturellement les routes que le vin a tracées, vers l'Alsace, vers la Montagne et les plateaux du Jura central, vers la Suisse enfin, avec laquelle la Franche-Comté commerce sans taxes jusqu'au XVIII<sup>e</sup> siècle, alors qu'elle se heurte du côté français à la ligne de douanes de la Saône.

L'économie de la Haute-Loue forme un tout où vignes, cultures et industries sont étroitement liées. Sans la vigne, l'industrie n'eût pas été ce qu'elle fut, c'est-à-dire, non seulement une industrie locale, mais encore une activité qui très tôt atteignit une renommée nationale et même internationale.

## B) L'ARTISANAT ET LES PETITES INDUSTRIES

### Les industries artisanales

Les industries artisanales procèdent du désir traditionnel de produire, sur place ou à peu de distance, les objets indispensables pour travailler, se vêtir, s'abriter. L'absence de communications est le facteur déterminant de cette industrie qui reste aussi simple que limitée en influence. Les objets fabriqués sont utilisés dans le village seulement. Ce n'est qu'exceptionnellement que l'artisanat dépasse ce rôle local.

#### I. L'ARTISANAT DU BOIS ET DU VÊTEMENT.

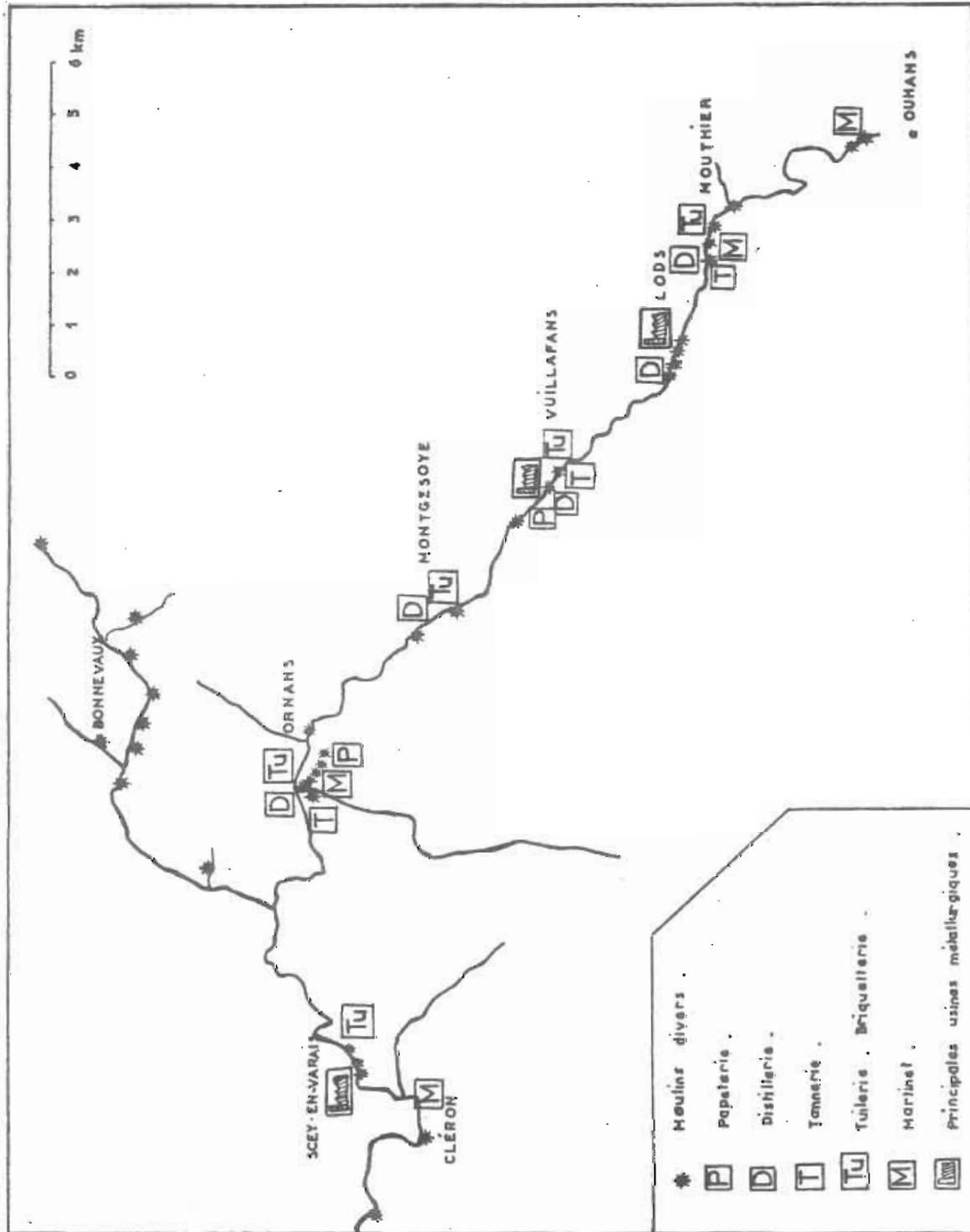
Nous ne dirons quelques mots, dans cet artisanat local aussi ancien que les villages eux-mêmes, que des activités typiques du bois et du vêtement.

Les artisans du bois se multiplient dans le vignoble; on y fabrique à côté des charpentes, des meubles, des charrettes et des ancelles (tuiles de bois), tous les outils indispensables aux vignerons : tonneaux, cuves, « bouilles », « ruches », etc... En 1768, il y a, à Ornans, 5 charpentiers, 11 menuisiers, 6 tonneliers<sup>(3)</sup>; en 1849, on y compte 31 menuisiers, charpentiers et charrons. Matières premières, artisans, consommateurs, tout rentre dans le cadre communal. On ne peut signaler, vers 1850, qu'un petit atelier de boissellerie, à Mouthier, où se fabriquent toutes sortes de mesures de capacité vendues par toute la France et même dans certains pays étrangers.

Le textile est une des fabrications typiques de l'artisanat, la toile de chanvre en particulier. Roui sur le pré, puis tillé par le producteur lui-même, le chanvre est conduit aux « ribes » ou battoirs à chanvre que la Loue et ses affluents font fourner par dizaines, avant d'être livré aux peigneurs. Les « pignards » sont parmi les plus typiques de ces artisans nomades qu'a connus l'ancienne Franche-Comté. Ce sont de pauvres hères, des Savoyards bien souvent, qui arrivent au village sous les quolibets des enfants et la méfiance des habitants. Par brigades de trois, ils travaillent le chanvre des particuliers; une seule brigade suffit dans les petits villages, mais il en faut quatre et plus à Ornans et Vuillafans. On les paie chichement; en 1812, quinze centimes par kilogramme de filasse avec la nourriture, vingt centimes sans nourriture. En quelques

---

(3) Arch. du Doubs, C-95. Tableau général des tanneries, corroyeries et mégisseries de Franche-Comté (1745-1767).



ACTIVITÉS INDUSTRIELLES VERS 1840

FIG. 10

jours, le chanvre du village est peigné; leur outil sur l'épaule, ils gagnent le village voisin.

Le chanvre, filé par les femmes, est finalement livré aux tisserands (une quinzaine dans la Haute-Loue) qui en font la solide « toile d'œuvre » uniquement faite avec la filasse, ou la « toile de moitié », mélange de filasse et d'étope, ou encore le rude droguet, composé de filasse et de laine. La toile d'œuvre fournit « linge de table et de lit, chemises, bas... Le droguet est un tissu de laine et de fil dont la plupart des cultivateurs sont habillés... La toile de moitié fournit les pantalons, culottes et guêtres des vigneron » (4).

Scey-en-Varais produit, en 1812, 500 m<sup>2</sup> de toile par an; Vuillafans 1.200 m<sup>2</sup> de toile fine et 6.000 de toile le moitié (5). C'est loin d'être négligeable, mais la toile de chanvre comme celle de laine ne fait l'objet d'aucun échange, leur fabrication reste strictement artisanale et locale; c'est pourquoi elle n'a laissé aucune trace dans l'industrie moderne, comme celle des cuirs qui eut pourtant une certaine importance régionale.

## 2. LES TANNERIES.

Les tanneries existent à Ornans depuis le XVI<sup>e</sup> siècle; en 1561, les échevins nomment un expert qui marque et visite les cuirs pour qu'ils soient « loyalement tannez et corroyez ». En 1602, les tanneurs ne doivent vendre « aucuns cuirs qui ne soient bien tannez et corroyez... bien engressez de bonne gresse et bien apprester sans fraude » (6). Les tanneries de Vuillafans sont presque aussi anciennes, mais celles de Mouthier n'apparaissent qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle.

Elles s'installent le long des ruisseaux aux eaux claires, dans des rues spéciales qui s'appellent parfois encore aujourd'hui « rue des Tanneries » (7). Les tanneurs achètent aux bouchers et sur les foires les cuirs du pays de médiocre qualité. Ils trouvent sur place l'écorce de chêne qui, écrasée dans les battoirs locaux, leur fournit le tan nécessaire, 10.000 kg par an à Vuillafans, 146.000 à Ornans en 1812 (8).

Toutes ces tanneries restent des établissements médiocres, de type familial. « Ces particuliers ne sont point aisés », affirme le subdélégué, en 1745, en parlant des tanneurs d'Ornans (9). Ils n'ont chacun qu'une

(4) Arch. du Doubs, C.94. Correspondances et mémoires sur l'état de l'agriculture en Franche-Comté (1780-1785), 105 M 1, Statistiques agricoles (1801-1812). B. HUGUENOTTE.

En 1812, il y a 1 tisserand à Scey-en-Varais, 3 à Vuillafans, 4 à Cléron, 8 à Ornans.

(5) Arch. du Doubs, 105 M 1, Statistiques agricoles (1801-1812).

(6) Statuts municipaux d'Ornans. Titre XXX, art. 1.

(7) Ornans a encore et Vuillafans a eu jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle une « rue des tanneries » (Père DURAND).

(8) Archives du Doubs, 129 M 3, Industries, statistiques (1811-1817).

(9) Archives du Doubs, C-95, Tableau général des tanneries, corroyeries et mégisseries de Franche-Comté (1745-1767).

à trois fosses; ils manquent de capitaux et travaillent presque seuls, avec leur famille, un petit nombre de peaux. En 1824 les quatre tanneurs d'Ornans n'emploient que quatre ouvriers salariés mais « dix-sept personnes de la famille des tanneurs » (10). La production reste peu importante. Les six tanneurs d'Ornans ne livrent au commerce, au début du XIX<sup>e</sup> siècle, que 1.000 cuirs forts, 1.000 peaux de moutons, 1.200 peaux de veaux. Leur rayon de vente ne dépasse pas la Franche-Comté. « Leur commerce n'est pas considérable; ils ne le font qu'à Ornans, Besançon et quelques autres lieux de la province » (11).

C'est au XVIII<sup>e</sup> siècle que la tannerie traverse sa plus belle période. En 1745, dix tanneurs sont installés à Ornans, quatre à Vuillafans et deux à Mouthier. Au début du siècle dernier, le déclin commence, avec le manque d'écorce de chêne qu'on se procure difficilement sur place et la concurrence des cuirs étrangers. En 1810, il n'y a plus que quatre tanneries à Ornans, deux à Vuillafans, une à Mouthier, en 1863 respectivement trois, une et une (12). A la fin du siècle, elles ont toutes disparu sans laisser aucune trace. Ces petites entreprises familiales, manquant de capitaux, n'ont pu se moderniser; elles sont mortes victimes de leur archaïsme et de leur médiocrité.

### 3. LES DISTILLERIES.

La distillerie est une tard venue parmi les petites industries. Quand, après 1800 surtout, on se met à activer la production du kirsch, il faut acheter un matériel coûteux (vastes alambics de cuivre) que chaque propriétaire de cerisiers ne peut se payer. Les plus pauvres livrent leur production aux possesseurs d'alambics dont certains deviennent des distillateurs spécialisés. En 1839, Mouthier et Ornans possèdent « des fabriques d'eau de cerises dont les produits sont très recherchés » (13).

Bientôt, certaines fabriques ne se bornent plus à faire du kirsch mais étendent leur production à toutes sortes d'eau-de-vie. Une fabrique d'absinthe, produisant 1.000 litres de liqueur par an, est fondée à Ornans. Une autre fabrique de Quinquina à Montgesoye. La maison d'Ornans devient une importante Société ayant des filiales dans les grandes villes de France et plusieurs villes étrangères. La distillerie est la seule des industries artisanales qui ait crevé le plafond local; il est vrai qu'elle a trouvé ici d'excellentes bases de départ.

### 4. L'UTILISATION DU SOL ET DU SOUS-SOL.

Sans compter les problématiques richesses enfouies dans les schistes

(10) Archives du Doubs, 129 M 4. Industries, statistiques (1819-1843).

(11) Archives du Doubs, C-95. Tableau général des tanneries (1745-1767).

(12) Archives du Doubs, 129 M 7. Industries, statistiques (1863-1866).

(13) P. LAURENS, loc. cit., 1839.

bitumineux, le sol et le sous-sol permettent à diverses petites industries de vivre chichement. Chaque village a sa petite carrière de calcaire rauracien ou callovien inférieur, beaucoup ont des carrières de tufs, fournies par les dépôts calcaires modernes des sources. Cette pierre légère est très anciennement exploitée pour la construction des voûtes et des cheminées. En 1681, les habitants de Mouthier « en font tirer huit chariots à la tuffière » (14) pour remercier leur seigneur de quelques services rendus.

Les fours à chaux et à plâtre, ambulants et temporaires, sont nombreux. On les construit au milieu de la forêt ou même à proximité des bâtiments qu'on veut édifier. Ils sont abandonnés quand les besoins sont satisfaits. Longtemps les fabriques de salpêtre avaient été, elles aussi, ambulantes. Le salpêtrier s'installait quelque temps dans un village pour lessiver certaines terres. Les habitants devaient lui fournir logement, voitures gratis, et le bois nécessaire à très bas prix. Le système suscitait des réclamations continuelles. En 1773, on construit à Ornans une nitrerie permanente que trente communautés voisines doivent approvisionner en bois et en terre (15).

Les tuileries furent également, à l'origine, de très petits établissements temporaires. A partir du XVII<sup>e</sup> siècle, lorsque la tuile commence à remplacer laves et ancelles, ce sont de petits ateliers permanents, construits à proximité des marnes oxfordiennes et des forêts. En 1680, une tuilerie s'édifie sur le territoire d'Ornans; le propriétaire doit un cens de 2.000 tuiles à la ville et doit accepter que les échevins taxent eux-mêmes les produits fabriqués (16). Dès lors les tuileries se multiplient.

En 1850, les six tuileries de la Haute-Loue fabriquent 700.000 tuiles par an; celle de Vuillafans en produit le tiers; elle est annexée à la forge dont elle emploie la chaleur perdue. A part celle-ci, toutes les autres sont de très petits établissements de type artisanal dont le rayon de vente dépasse rarement le canton; elles seront incapables de soutenir la concurrence de véritables usines; elles sont vouées à disparaître à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle.

Telles sont les industries artisanales. Ces petits ateliers dépassent rarement le cadre cantonal; ils ne se comprennent que dans le cadre d'une économie peu ouverte; ils s'écrouleront tous à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, lorsque le chemin de fer les mettra au contact des produits fabriqués en usine, tant et si bien que cet artisanat, qui a fait vivre jusque là un petit peuple nombreux, a totalement disparu aujourd'hui.

---

(14) Cité par M. Muller, loc. cit., p. 73-74.

(15) Arch. du Doubs, C-177. Etat, par subdélégation des nitrerie sde Franche-Comté (1768-1787).

(16) P. LAURENS. 1852.

## Les moulins

Jusqu'au XIX<sup>e</sup> siècle, on appelle « moulin » tout atelier qui puise son énergie dans les cours d'eau grâce à la roue hydraulique, c'est-à-dire les moulins à grains, à huile, les papeteries, les foulons à drap, les battoirs d'écorce, les « rasses » (scieries). Les martinets et les forges sont parfois englobés sous le nom de moulin; nous aurons l'occasion de les étudier plus loin.

Le plus souvent, ces moulins ne sont pas spécialisés, ils moulent les grains comme ils écrasent l'écorce et débitent des planches. Il est impossible de les distinguer, seules les papeteries forment des établissements spéciaux.

### I. DES RASSES AUX REBATTES (17).

#### a) Sept siècles d'histoire.

Les moulins trouvent sur place la force motrice, les matières premières : grains, noix, chanvre, bois, écorce, et les débouchés. Aussi, très tôt, la Loue et ses affluents entraînent les grandes roues des moulins. En 1185, l'archevêque de Besançon fait don à l'abbaye Saint-Vincent de deux bichots de blé de cens sur le moulin qu'il a bâti à Bonnevaux et 10 sols de cens sur le battoir du même village (18). Dès 1240 sont cités les « molins d'Ouans qui sont en Loain (sur la Loue) ».

Au XIV<sup>e</sup> siècle, tous les villages de la Haute-Loue ont leur moulin, mais c'est deux siècles plus tard qu'ils se multiplient particulièrement : « au long des cours d'eau, dit L. Febvre, les scieries, les battoirs à chanvre, les huileries montaient leurs grandes roues, surtout en abondance les moulins s'édifiaient » (19). Un exemple : aux moulins de la source de la Loue on ajoute deux nouvelles meules en 1517, quatre autres en 1529, deux encore en 1537. Jusqu'alors, il n'y a qu'un seul barrage et un seul groupe de moulins; à ces « moulins dessus » s'ajoutent les « moulins dessous », un peu plus bas.

Avec une nouvelle poussée au XVIII<sup>e</sup> siècle, la fin de l'ancien régime voit pulluler ces petits établissements. En 1778, la Loue fait tourner 11 moulins sur les 30 kms de son cours, sans compter « un grand nombre de moulins à blé sur les ruisseaux... qui sont sujets à des tarissements d'été », une vingtaine au moins (20).

(17) Rebatte : battoir à chanvre.

(18) Arch. du Doubs, H.13. Abbaye St-Vincent de Besançon. Tures et papiers (1092-1790).

(19) L. FEBVRE, loc. cit.

(20) Arch. du Doubs, C-100. Etat des moulins, pertuis... de Franche-Comté (1728-1779).

Vers 1850, la Haute-Loue compte 32 moulins — qui combinent chacun meunerie, huilerie; scierie le plus souvent — au total 129 meules à blé, 22 ribes à chanvre, 21 huileries, 12 scieries. La concentration la plus impressionnante est celle qu'anime un petit affluent, la Brême : 10 moulins se pressent sur les 10 km de son cours et entraînent 23 meules à blé, 6 huileries, 5 ribes à chanvre (21).

b) *Médiocrité des moulins.*

Ces moulins sont, au Moyen Age, des constructions simples, presque entièrement en bois : barrage, vannes, roues, axes. En 1752, les moulins d'Ouhans sont encore de très petits établissements. La Loue est barrée à sa source par une petite « écluse de pierre » sur le flanc de laquelle un « empilement » (vanne) permet de faire accéder l'eau dans un petit collecteur en planches, surélevé; de là l'eau tombe sur les routes. Ce n'est qu'au XVIII<sup>e</sup> siècle qu'on ose couper la Loue, ailleurs qu'à sa source, par de longs barrages de pierre.

Le rayon de vente et d'approvisionnement est réduit surtout sous l'ancien régime où, la plupart étant banaux, les moulins n'ont que la clientèle de quelques villages. En 1422, aux moulins d'Ouhans, sont tenus de livrer leur production les manants de HautePierre, le Châtelet, Aubonne, Saint-Gorgon, Renedale, Evillers, Septfontaine et le Val d'Usier (22).

Jusqu'en 1850, le trait le plus curieux reste la multiplicité des activités des maîtres de moulins. A cette époque, le moulin d'Ouhans, à la source de la Loue, se compose encore d'un martinet, d'un feu d'affinerie, de onze meules à blé, d'une huilerie, de trois ribes à chanvre, d'une scierie. Tout ne tourne pas à la fois; les activités se suppléent et permettent à l'atelier de connaître assez peu le chômage.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, la valeur de ces moulins est extrêmement diverse. Certains appartiennent ou sont loués à des cultivateurs qui ne font tourner les roues qu'après les grands travaux, pendant la mauvaise saison où ne manquent ni l'eau, ni la matière première. C'est le cas des minuscules moulins des ruisseaux affluents qui subissent de quatre à six mois de chômage par manque d'eau et d'ouvrage car leur rayon d'approvisionnement est réduit. Il n'est pas rare que les scieries chôment six mois par an, les ribes à chanvre et les huileries dix mois. Le moulin n'est, dans ce cas, qu'une industrie rurale complémentaire; il ne dépasse pas le cadre artisanal; sa production et son rôle commercial restent faibles.

Par contre, certains prennent des allures de grandes entreprises modernes; construits sur la Loue, et par conséquent, à peu près insensibles aux sécheresses comme aux crues, ils occupent toute l'année un fort contin-

(21) P. LAURENS, loc. cit., 1852.

(22) Arch. du Doubs, 129 M 5. Industries, statistiques (1843-1860).

gent d'ouvriers. En 1844, le moulin Besson, d'Ornans, emploie trente-trois ouvriers à ses 17 meules à blé, ses 25 scies, son huilerie et son moulin à tan. Les seules scies produisent 174.000 francs de planches.

Farine, huile et bois sont envoyés à Dijon, Lyon, Besançon et dans la Montagne jurassienne. C'est le deuxième moulin du Doubs par l'importance de sa production. Seuls quelques grands moulins comme celui-ci résisteront à la concurrence au XIX<sup>e</sup> siècle. Les autres disparaissent un à un depuis 1850; leur médiocrité même les empêche de se moderniser et, par conséquent, de survivre. La même infériorité caractérise l'activité papetière; les mêmes conséquences en découlent.

## 2. LES MOULINS A PAPIER (23).

La Haute-Loue a eu des papeteries jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Une eau pure et abondante, nécessaire au malaxage de la bouillie de chiffons et à l'entraînement des marteaux, en a favorisé l'installation comme d'ailleurs les possibilités d'approvisionnement, multipliées par une nombreuse population.

La première papeterie est fondée à Ornans vers 1600; deux autres le seront à Ornans et Vuillafans au début du XVIII<sup>e</sup> siècle. N'allons pas voir dans ces papeteries de vastes usines analogues à celles qu'on rencontre aujourd'hui. Trois ou quatre ouvriers, au maximum, travaillent dans ces modestes ateliers qui ne produisent, pendant leurs six mois de travail, que cinq à six mille kilogrammes de papier « pour l'écriture, l'impression et l'enveloppe des marchandises » (24).

Les six à dix mille kilogrammes de chiffons sont collectés dans les cantons d'Ornans, d'Amancey et de Roulans et le papier vendu à Ornans, Besançon, Pontarlier, Vesoul, Gray, Dijon, « et surtout en Suisse, principalement Neuchâtel et Lausanne » (25).

A la fin du XVIII<sup>e</sup>, un vent de crise commence à souffler sur cette petite industrie. Sous la Révolution, une des papeteries d'Ornans ferme ses portes. En 1832, le maître papetier de Vuillafans fait faillite; celui d'Ornans subit le même sort vers 1890 (26). Comme tant d'autres petites industries, la papeterie n'a pas pu, par manque de moyens financiers, améliorer ses méthodes de fabrication. Elle n'a pu résister, en particulier, à la concurrence des papiers au cylindre à bon marché, que des entreprises à fort capitaux ont lancés au XIX<sup>e</sup> siècle.

(23) Arch. du Doubs, C-136. Etat des moulins à papier de la province (1739-1788).

(24) Arch. Doubs, C-136. Etat des moulins à papier de la province (1739-1788).

(25) Arch. Doubs, C-136. Etat des moulins à papier de la province (1739-1788).

(26) J. GAUTHIER, loc. cit., date la disparition de la papeterie de Vuillafans en 1790 alors que l'acte de faillite est de 1832.

Depuis le XVIII<sup>e</sup>, la production baisse notablement. En 1776, l'une des papeteries d'Ornans produit 2.000 rames de papier par an (une rame pèse de 10 à 13 livres), celle de Vuillafans 1.800.

En 1832, elles ne sortent plus respectivement que 400 et 1.400 rames.

Presque seule de toutes les industries traditionnelles de la Haute-Loue, la métallurgie est parvenue — en se transformant au gré de la conjoncture économique — à tenir encore une place dans l'économie moderne. La place actuelle de l'industrie métallurgique est incompréhensible si l'on ignore comment l'ancienne métallurgie au bois, son ancêtre, s'est créée et développée.

## C) LA METALLURGIE AU BOIS

### La métallurgie de l'ancien régime

La métallurgie du fer a été, sous l'ancien régime, la seule grande industrie de la Haute-Loue. Celle-ci a ses eaux et ses bois, mais elle manque de minerai. Dès son origine, elle n'est pas une industrie primaire, mais une industrie de transformation. Le haut-fourneau de Scey-en-Varais vivote du XV<sup>e</sup> siècle à la fin du XVII<sup>e</sup>, sans avoir jamais eu d'autre rôle que d'approvisionner la forge voisine. Du simple atelier à l'usine, on achète des gueuses de fonte aux fourneaux qui pullulent en Franche-Comté, essentiellement à Fraisans (Jura), Saint-Loup, Beaujeu, Valey, Noironte, Brasey, Renaucourt, Naulsy, Maulnoy (Haute-Saône) (27). La métallurgie de la Haute-Loue se spécialise, dès sa fondation, dans la transformation de la fonte en fer, et du fer en produits semi-ouvrés et ouvrés.

#### I. LES MARTINETS (28).

On appelle originellement « martinets » tout atelier où les gueuses de fonte, chauffées au charbon de bois, sont transformées en fer par martelage, grâce à un petit marteau, ou martinet. Ce procédé de décarburation de la fonte n'est qu'un simple perfectionnement de la forge à bras; scufflet et marteau, au lieu d'être actionnés à bras, sont entraînés par une roue à aube; on comprend pourquoi ces martinets sont considérés comme des « moulins ».

Bien vite, le sens du mot « martinets » s'étend et désigne, en fait, tous les établissements qui traitent le fer. Nombre de martinets de la Haute-Loue ne sont que de forts ateliers de forgerons; on n'y transforme pas la fonte en fer; on importe le fer et on se contente de le transformer en

(27) Arch. du Doubs, C-119, Etat des forges, fourneaux... de Franche-Comté (1728-1778).

(28) Pour la question des martinets voir essentiellement: Arch. du Doubs, C-119, Etat des forges, fourneaux... de Franche-Comté (1728-1778).

produits finis. La plupart des martinets créés depuis le XVI<sup>e</sup> siècle, n'emploient qu'un ou deux ouvriers qui fabriquent les mille petits objets nécessaires aux villageois : charrues, faucilles, faux, pioches, bêches, haches, houes, serpes, etc...

A la fin de l'ancien régime, Cléron, Vuillafans, Ornans, Mouthier, Ouhans possèdent des martinets de ce genre. La fonte ou le fer, achetés aux fourneaux de Haute-Saône ou aux usines de Scey-en-Varais et de Lods, sont transformés en divers objets qui sont vendus dans la Haute-Loue, dans le vaste marché que représentent le plateau d'Ornans et la Montagne, exceptionnellement en Suisse. Le martinet sert également à « raccommo-der les outils des vigneron- et des labou-reurs » (29).

Celui de Vuillafans, le plus important, créé vers 1700, travaille cinquante tonnes de fer et brûle 2.400 stères de bois par an, en 1757. « On ne fabrique dans ce martinet que des cuirasses, des faux, des outils et autres ouvrages pour l'agriculture. En temps de guerre, ce martinet produit considérablement à cause de la quantité de cuirasses qu'on y fabrique ». On y fond du cuivre qu'on réexpédie en loupes et en plaques ou qu'on transforme « en tuières pour les forges à brûler la guise (gueuse de fonte) » (30). C'est le seul atelier à travailler le cuivre, les autres se contentent des « ouvrages pour l'agriculture ».

Il faut souligner le caractère artisanal de ces martinets. Leur rayon d'approvisionnement et de vente ne dépasse pas le cadre du bailliage ou de la province. Ils sont la propriété des nobles, plus rarement des bourgeois; le locataire ne l'exploite souvent qu'avec sa famille. Le martinet est l'intermédiaire entre le simple atelier du forgeron de village, et l'usine qui, souvent, n'a été elle-même à l'origine, qu'un martinet.

## 2. L'AVÈNEMENT DES USINES.

Les deux usines métallurgiques importantes qui ont pris vigueur sous l'ancien régime, sont nées du désir d'un noble ou d'un grand bourgeois, possesseur de forêts et de capitaux, d'agrandir l'humble martinet d'un village. Leur histoire vaut d'être contée.

### a) *Les métamorphoses du martinet de Scey-en-Varais* (31).

En 1499, la saunerie de Salins achète quelques fers « auprès du martinet de Scey ». Ce n'est alors qu'un petit atelier qui utilise la fonte du haut-fourneau voisin (32). En 1528, une riche famille bourgeoise,

(29) Arch. du Doubs, L-366. Industrie et commerce, statistique des usines et des fabriques (ans IV-VI).

(30) Arch. du Doubs, C-119. Etat des forges, fourneaux... de Franche-Comté (1728-1788).

(31) Voir essentiellement pour l'usine de Scey-en-Varais : Abbé J. FAVROT, Abbé J.M. SUCHET, H. et G. BOURGIN.

Arch. du Doubs, C-119. Etat des forges, fourneaux... de Franche-Comté (1728-1788).

(32) Ces hauts-fourneaux sont des ancêtres bien modestes des géants actuels. Ils n'ont que 2 à 3 mètres de haut; ils consomment beaucoup de charbon de bois pour une faible production de fonte.

originaire des Pays-Bas, les d'Emskerk, achètent à Etienne Roland « fondateur de mine de fer à Scey-la-Ville les forges de fer, meix... dud. Scey, sur la rivière de la Loue... semblablement le pouvoir doresnavant et perpétuellement tirer, prendre et recueillir sur tout le district de la seigneurie de Montrond (village proche de Scey) mine propre et convenable à faire fer... pour le prix et somme de 1.300 francs » (33).

Le martinet s'agrandit si bien que le fourneau ne suffit plus à l'alimenter. On importe des gueuses de fonte des autres fourneaux comtois. En 1585, Jacques d'Anvers fait venir des forges de Balançon (Haute-Saône) cent dix mille livres de fonte en gueuses pour les affiner à Scey-en-Varais. Jusque-là, on y fait le travail classique des martinets : transformation de la fonte en fer, production de divers objets finis, comme charrues, pioches, etc... Au début du XVIII<sup>e</sup> siècle, la forge de Scey ajoute une nouvelle corde à son arc en devenant une des premières fabriques de fer-blanc de France.

En 1613, Ferdinand de Rye, seigneur de plusieurs fiefs dans la Haute-Loue, achète la forge et le fourneau. Il a alors pour voisin un certain Jean de Maisières, gouverneur de la ville allemande de Frankental. Celui-ci a l'idée d'acclimater en Comté les usines de fer-blanc qu'il avait vues en si grand nombre en Allemagne. Il s'en ouvre à F. de Rye qui accepte et il fait venir « neuf personnes, expérimentées à la facture du fer-blanc, qui pourraient travailler es forges de Scey ». Pour récompense de son idée et de ses efforts, il reçoit « vingt sols par chacune tonne de fer-blanc qui sera blanchy déhument... et où l'on dressera des tonnes du susdit fer-blanc de feuilles doubles lui sera payé deux francs » (34). La méthode du blanchiment est simple; un ouvrier plonge les feuilles de fer battu dans l'eau forte (acide); lorsque la surface est parfaitement nettoyée, il les plonge dans l'étain fondu, puis les laisse refroidir dans des cuves.

La production progresse aux XVII<sup>e</sup> et XVIII<sup>e</sup> siècles; en 1726, une société se forme pour agrandir l'usine et lui ouvrir de nouveaux débouchés; à cette époque on abat le fourneau car le minerai est épuisé. A la veille de la Révolution, les forges de Scey-en-Varais sont presque aussi importantes que leurs rivales de Lods.

b) *L'extraordinaire essor des forges de Lods* (34).

Selon la tradition, il y aurait eu, dès avant la guerre de Trente Ans, un petit martinet à Lods. En 1757, c'est un modeste atelier, exploité par un petit artisan; « les ouvrages ordinaires qu'on y fabrique... sont des

(33) Cité par l'abbé J. FAVROT, loc. cit., p. 129. Les d'Emskerk, d'Anvers, habitaient une rue de Besançon qu'on appelle aujourd'hui « rue d'Anvers ».

(34) Cité par l'abbé J.-M. SUCHET, loc. cit., p. 182.

(34) Pour les forges de Lods voir : Arch. du Doubs, C-119. Etat des forges, fourneaux... de Franche-Comté (1728-1788), en particulier un « Mémoire sur la forge du Sieur Fleur l'ainé, située à Lods ».

faulx et outils pour l'agriculture » (35). Sa chance est d'être remarqué par un riche bourgeois, ancien directeur de la Monnaie de Besançon, qui, trouvant l'endroit propice pour réaliser ses projets, achète vers 1765 le vieux martinet et entreprend d'y créer une véritable usine modèle. Sous l'impulsion de ce riche et ingénieux maître de forge, l'usine fait des progrès étonnants. Vingt ans après sa création, elle occupe trois cents personnes (à l'usine et hors de l'usine), traite 250.000 kilogrammes de fer.

Le propriétaire est un inventeur actif qui cherche à réduire le plus possible le travail à la main et les manipulations inutiles. Il crée plusieurs machines ingénieuses dans un constant et étonnant souci de productivité. Son usine réalise déjà un bel exemple d'intégration verticale avant la lettre en faisant toutes les transformations nécessaires, de la gueuse de fonte au clou et à la charrue.

Les gueuses sont d'abord chauffées dans deux feux, puis battues et transformées en fer qu'on forge en gros barreaux. Sortis de ces « feux d'affinerie », les barreaux sont façonnés en bandes plus petites ou « verges crénelées », elles-mêmes étirées en barres dans la « fenderie ». Après quelques opérations secondaires, les barres sont prêtes pour la tréfilerie; on les passe dans des trous de plus en plus petits pour en faire le fil de fer désiré. Le fil de fer est alors vendu pour les trois-quarts sous cette forme; le reste est transformé en clous.

L'esprit d'invention du maître de forge se manifeste partout. Il estime « qu'il est le premier qui ait transporté en France l'industrie des tréfileries » (36). Il met au point « un cylindre » qui permet d'activer les opérations de tréfilage; il est un des premiers à mécaniser, en partie, la fabrication des clous grâce à « une roue mouvante à eau qui fait tourner quatre aiguiseries pour faire des clous dont les têtes sont frappées par des femmes et enfants avec un marteau qu'ils font mouvoir avec les pieds » (37).

### c) *Les forges de Scey-en-Varais et de Lods vers 1800.*

Indéniablement les usines de Scey-en-Varais et de Lods dépassent très largement le cadre artisanal des martinets villageois. La première occupe « dans l'enceinte vingt cinq à trente familles comportant environ 150 individus » (38), soit 200 personnes au moins avec les ouvriers de l'extérieur. Elle reçoit de Haute-Saône d'excellentes fontes en gueuses qu'elle transforme en fer; 250.000 kgs de métal sortent chaque année de ses feux d'affinerie. Un tiers est laminé pour en faire du fer-blanc et des cercles de futailles; un autre est converti en « verges crénelées » prêtes à être tréfilées; le reste se vend directement en barres. La vente se fait essentiellement en Franche-Comté et en Suisse « dans le pays de

(35) Arch. Doubs, C. 119. Etat des forges, fourneaux de Franche-Comté (1728-1788).

(36) Arch. du Doubs, C. 119. Etat des forges, fourneaux de Franche-Comté (1728-1788).

(37) Arch. du Doubs, C. 119. Etat des forges, fourneaux de Franche-Comté (1728-1788).

(38) Arch. du Doubs, 129 M 4. Industries, statistiques (1819-1843).

Neufchâtel, celui de Vaux et le canton de Berne, quelques petites parties à Genève » (39).

Les forges de Lods vont beaucoup plus loin dans l'élaboration de leurs fabrications. Scey vend des produits semi-ouvrés surtout; à Lods, on vend le plus possible de produits ouvrés. Les forges de Lods, animées par trois cents ouvriers, brûlent 10.000 stères de bois et travaillent 250.000 kg de fer. Les quatre cinquièmes, soit 200.000 kg sont transformés en fil de fer dont une partie passe à la clouterie (un quart environ). En résumé, 50.000 kg de fer sont vendus sous forme de barres, 150.000 en fil de fer, 50.000 en clous. On n'oublie pour autant les anciennes fabrications du martinet primitif, car certains ouvriers travaillent encore à forger et à réparer les outils des cultivateurs et des vigneron des alentours.

L'audience de l'usine dépasse nettement le cadre provincial. « Il existe en France peu d'établissements dans ce genre... qui puissent lui être comparés », estime le subdélégué (40). Sans compter les traditionnels marchés franc-comtois et suisse, « la qualité douce, ductile, nerveuse et compacte qu'on trouve à ses fils de fer et à ses clous fait que son commerce s'étend jusqu'en Allemagne, en Savoie, en Italie et en Espagne ». On considère même en Franche-Comté cette usine comme un modèle; devançant de plus d'un siècle la politique moderne du logement ouvrier, le maître de forge « fait construire une vingtaine de corps de bâtiments pour l'habitation des ouvriers et la sienne... ». L'usine, dit encore le subdélégué, « est administrée à la façon d'une petite république ».

## Les tendances nouvelles de l'industrie (1800-1850)

### 1. CONCENTRATION VERTICALE ET HORIZONTALE.

#### a) *Disparition des petits ateliers.*

La concurrence des grosses usines se fait rudement sentir, dès le début du XIX<sup>e</sup> siècle, auprès des petits martinets. Leur production de qualité, mais souvent fort chère est écrasée par celle des usines, moins chère, parce que déjà quelque peu mécanisée. Un à un, les petits martinets ferment leur porte : ceux de Cléron, d'Ornans, celui d'Ouhans, qui en 1828, vendait encore jusqu'à 200.000 kg de fer en barre, en cercles

(39) Arch. du Doubs, C.119. Etat des forges, fourneaux... de Franche-Comté (1728-1788). Planche XXVIII.

(40) Le maître de forge de Lods demande en 1780, le titre de « Manufacture royale » pour son usine. Le gouvernement royal est sur le point de donner son accord mais finalement refuse par crainte que les jeunes gens ne quittent la vigne pour entrer à la manufacture royale, où, on le sait, ils seraient exempts du tirage de la milice. Arch. du Doubs, C.119. Etat des forges, fourneaux... de Franche-Comté (1728-1778).

et en verges. Le martinet de Vuillafans prend de l'ampleur, mais c'est parce qu'il n'est plus désormais qu'une annexe des forges de Lods, depuis son rachat par le propriétaire de cette usine.

Dans l'industrie du fer, qui depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle prend un essor extraordinaire, il est normal que le stade de l'artisanat, représenté par le petit martinet, soit plus précocement qu'ailleurs, dépassé. A l'heure où le petit moulin à blé prospère, il n'y a plus de place dans la métallurgie primaire pour l'artisan, sinon pour le forgeron, désormais simple réparateur et non plus constructeur.

b) *L'intégration verticale* (41).

Désormais, la vente de produits semi-ouvrés s'avère difficile, même pour les usines importantes, car la concurrence des forges placées à proximité des fourneaux est sévère, en un temps où les transports sont longs et coûteux. On transforme encore, à l'usine même, la fonte en barres de fer, mais on ne vend plus désormais celles-ci à ce stade; on les tréfile presque toutes. Les fils de fer eux-mêmes sont parfois difficiles à vendre; on cherche à en transformer le plus possible en clous.

Ainsi, en 1850, l'usine de Lods sort de sa tirerie 804.000 kg de barreaux; 50.000 sont vendus aux tréfileries voisines (soit 1/16 — en 1789, 1/5); 750.000 deviennent du fil de fer dont 250.000 sont transformés en clous (presque 1/3 du total — 1789, 1/5), le reste étant vendu directement.

Les forges de Scy-en-Varais sont, plus que les autres, gênées par la nouvelle conjoncture économique, parce qu'elles arrêtent leur transformation au stade de la tréfilerie; grave handicap qui va lourdement contribuer à leur proche disparition; seule, la production du clou permet aux usines de tourner à plein jusqu'en 1850, puis de survivre dans la seconde moitié du siècle.

## 2. L'ESSOR DE LA PRODUCTION CLOUTIÈRE.

Ce n'était pas le maître de forge de Lods qui avait, vers 1750, acclimaté la fabrication des clous dans la Haute-Loue. Dès la première moitié du XVIII<sup>e</sup> siècle, le clou est une industrie rurale complémentaire qui meuble la mauvaise saison de certains paysans et même des vigneron. La clouterie fait, dès cette époque, vivre en partie une dizaine de familles ornaïses. En 1750, à Vuillafans, un « cloustier » déclare posséder quelques ouvrées de vignes (42). Un feu entretenu par un petit soufflet, un billot, un marteau, tels sont les seuls outils nécessaires au forgeage des

---

(41) Arch. Doubs, 129 M 3. Industries, statistiques (1811-1817).

Arch. Doubs, 129 M 4. Industries, statistiques (1819-1843).

Arch. Doubs, 129 M 5. Industries, statistiques (1843-1860).

(42) Arch. Doubs, C 784. Assiette de l'impôt. Observations des subdélégués (1750).

gros clous; les petits sont coupés, puis aiguisés à la main; un coup de marteau sur la petite tige coincée entre les mâchoires d'un étau et la tête est faite.

C'est ce système, légèrement perfectionné, qu'on trouve à la forge de Lods vers 1780; seul l'aiguisage est mécanisé. Le procédé est peu productif. Ce n'est qu'en 1830, qu'on fait installer, en grand secret, dans un ancien moulin de Mouthier, par des mécaniciens normands, douze machines à clous où, pour la première fois, tout travail à la main est supprimé. Ces machines lourdes, compliquées et lentes ne tournent pas plus de trois ans; leurs clous sont plus coûteux que les clous à la main! L'essai n'est pas inutile pourtant. Des machines analogues, mais plus rapides, moins compliquées et moins coûteuses, sont installées vers 1835 aux forges de Lods. La production y bondit brusquement. Vers 1800, 50.000 kg de clous sortent chaque année; en 1850, 250.000 kg. Le procédé se propage; en 1838, la forge de Vuillafans amorce sa reconversion en clouterie; elle ne prend de l'importance qu'après 1850.

### 3. LES GRANDES FORGES DE LA HAUTE-LOUE VERS 1850 (43).

Vers 1850, seuls comptent désormais les importants établissements métallurgiques de Scey-en-Varais, Vuillafans et Lods. Les gueuses de fonte proviennent toujours des mêmes fourneaux de la Haute-Saône. Le bois vient parfois de 30 ou 40 kilomètres et grève lourdement le budget des usines; pour l'affinage, on n'utilise que le bois qu'on considère comme garant de la qualité des fers comtois; on ne se permet de brûler de la houille que pour les réchauffages. Les usines utilisent 1.800.000 kg de fonte en gueuses et 10.000 stères de bois.

Les maîtres de forges vendent eux-mêmes leurs produits en France, sur commande. « Toutes les branches du commerce des fers et des fontes se traitent aux foires de Besançon, mais les transactions de ce genre se font dans les hôtels où logent MM. les maîtres de forges et cette foire particulière dure trois jours », dit une enquête de 1832 (44). Seule la vente à l'étranger passe par des intermédiaires.

La vente se fait dans des régions différentes, selon les produits. Les barreaux de tirerie, produits semi-ouvrés, donc lourds, sont vendus dans les forges du voisinage; Vuillafans livre toute sa production à Lods, Scey-en-Varais à Chenecey, tout proche. Clous et fils de fer s'exportent au loin, dans les grandes villes de France, Paris, Lyon, Bordeaux et Marseille principalement et en Normandie. La vente aux pays étrangers varie au gré de la conjoncture économique et des traités de commerce; le vieux marché suisse est désormais à peu près fermé, mais l'Espagne, l'Italie absorbent une bonne partie de la production.

(43) Arch. du Doubs, 129 M 4 et 129 M 5. Industries, statistiques (1819-1860).

(44) Arch. du Doubs, 129 M 4. Industries, statistiques (1819-1843).

En 1850, les trois usines métallurgiques de la Haute-Loue emploient 650 ouvriers (les forges du Doubs en occupent au total 3.810). Celle de Lods en fait vivre, à elle seule, 493; c'est la seconde usine du Doubs par l'importance de son personnel. Les conditions de vie y sont dures; on emploie de nombreuses femmes et des enfants pour la clouterie essentiellement. A Lods, sur 493 ouvriers, on compte 187 hommes, 157 femmes, 149 enfants. La hiérarchie est assez strictement réglée; les feux d'affinerie occupent trois sortes d'ouvriers : les forgerons affineurs qui gagnent trois francs par jour, les forgerons simples à deux francs, les « valets goujeats » à un franc. Un homme gagne de 40 à 60 francs par mois, une femme 10 à 20, un enfant 5 à 10.

La métallurgie, néanmoins, paye beaucoup mieux que les autres petites industries; l'ouvrier tanneur d'Ornans touche de 15 à 18 francs, quand le tréfileur de Lods empoche chaque mois de 40 à 60 francs. On comprend que la question de la main-d'œuvre n'ait jamais été trop embarrassante malgré l'importante portion que l'usine a faite dans la population locale. Ouvriers agricoles, ouvriers des petits ateliers, métayers même, forment une réserve de main-d'œuvre presque inépuisable, vu la densité de la population et la structure sociale. Les gens de la terre se transforment d'autant plus facilement en ouvriers que ceux-ci restent encore en partie des paysans ou des vigneronniers qui cultivent, en dehors de leur travail, un petit lopin de terre et élèvent une vache ou quelques brebis.

L'industrie — l'artisanat et les grandes usines — emploie près de 1.000 personnes, vers 1850. C'est une forte proportion pour les 9.000 habitants que compte la Haute-Loue; un cinquième de la population active est employé par l'industrie.

Or, cette industrie est un mélange de modernisme et d'archaïsme. Archaïsme que la multiplicité des ateliers artisanaux, séquelles d'une économie fermée, archaïsme même dans les grandes usines que l'emploi du charbon de bois, que la vente de produits peu ouvrés pour des usines éloignées des hauts-fourneaux. Mais aussi, nombreux traits modernes : mécanisation et essor de la clouterie, vente lointaine.

Vers 1850, on sent confusément que le système est boîteux; déjà les petits martinets — l'artisanat de la métallurgie — tendent à disparaître. La seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle en tirera les conséquences; l'artisanat va lentement s'effriter; les grandes usines se moderniser, se transformer et résister à la crise qui menace, vers 1850, l'industrie traditionnelle.

## CHAPITRE III

### LA VIE DE RELATION

#### A) LES ECHANGES

##### Les routes (1)

La Haute-Loue a eu la chance d'être le carrefour de voies médiévales importantes qui n'ont pas peu contribué à vivifier son économie, son vignoble et son industrie métallurgique en particulier.

A l'époque gallo-romaine, la Haute-Loue, avec ses forêts encore denses, ses flancs escarpés et resserrés, forme un pôle de répulsion que la grande chaussée, qui joint la plaine italienne à la vallée de la Saône par les montagnes suisses et jurassiennes, évite en passant sur le plateau voisin, par Nods et Saône. Ce n'est qu'au Moyen Age, au XIII<sup>e</sup> siècle même, qu'apparaissent les premières données sur le trafic commercial.

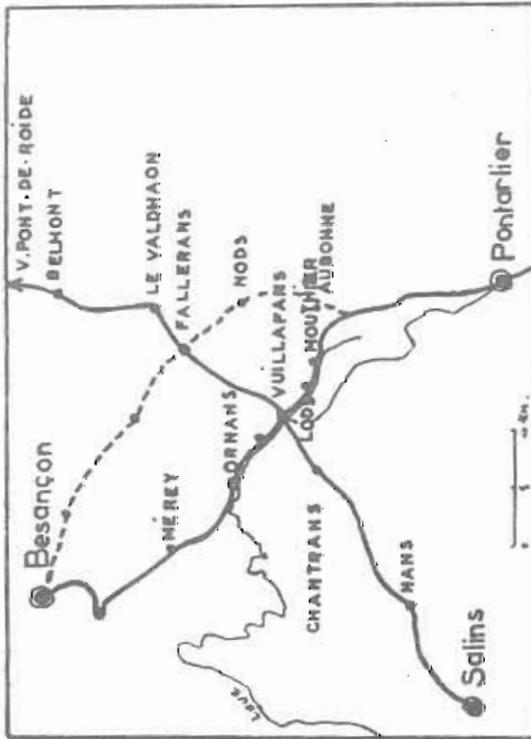
A cette époque, la situation est bouleversée, l'ancienne voie romaine du plateau est déserte et oubliée. La grande voie internationale qui, de Turin ou de Milan, joint Besançon, et plus loin, Troyes et les Pays-Bas, par Aoste, le col du Grand Saint-Bernard et le péage de Jougne, est détournée maintenant vers le Sud par la vallée de la Loue. Malgré ses rampes et ses difficultés diverses, la route tortueuse de la vallée est préférée à celle du plateau; elle trouve là des relais fréquents et sûrs, dans les établissements religieux, les châteaux, les communautés riches et prospères que n'offre pas le plateau, pauvre et peu peuplé.

Si la direction générale n'a pas changé, le tracé a pu varier localement au cours des temps. La route de Pontarlier descend dans la vallée par deux branches, l'une à Mouthier, l'autre qui, longeant un moment le bord du plateau, gagne le thalweg à Vuillafans; tour à tour,

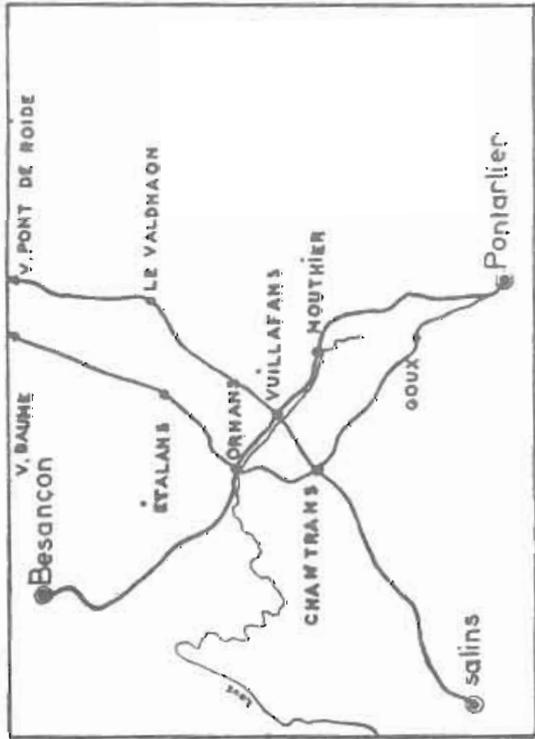
---

(1) Fig. 11.

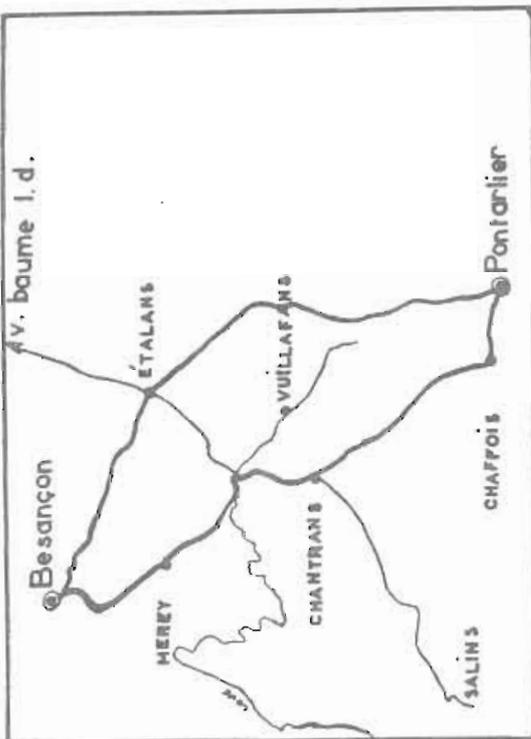
LES VOIES DE COMMUNICATIONS.



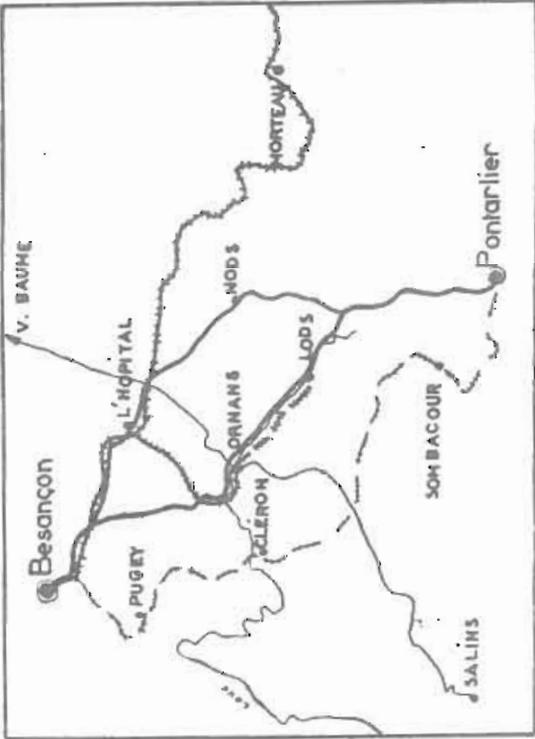
13<sup>e</sup> SIÈCLE



16<sup>e</sup> SIÈCLE



18<sup>e</sup> SIÈCLE



1857

VOIE ROMAINE  
VOIE PRINCIPALE  
VOIE SECONDAIRE

l'une ou l'autre branche prévaut, mais sans que jamais l'une disparaisse. Un autre tronçon ne descend même au fond de la vallée, au XV<sup>e</sup>, qu'à Ornans, mais ne semble pas encore avoir beaucoup d'importance.

Telle est la situation jusqu'au début du XVIII<sup>e</sup> siècle; à cette date, on décide que la route royale, nouvellement refaite, n'empruntera plus désormais la vallée de Besançon à Pontarlier, que sur un court tronçon, vers Ornans, car on estime la route de la vallée trop accidentée. La vieille route de Mouthier à Ornans tombe à l'abandon; les villages viticoles de l'amont en ressentent durement le préjudice; leurs marchés déclinent; en 1788, « il ne se tient plus de foires et marchés à Vuillafans... à cause des foires et marchés de la ville d'Ornans et en raison de ce que la grande route de la Suisse à Besançon n'y passe plus... ce qui rend Vuillafans désert et solitaire et le prive de tous les avantages que les chemins royaux donnent aux endroits où ils passent » (2). Il faut attendre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle pour que cette route suive à nouveau la vallée de Mouthier à Ornans, après le percement des gorges de Noailles.

Depuis le XIII<sup>e</sup> siècle au moins, l'exportation du sel comtois, vers l'Allemagne, anime le chemin saulnot qui, de Salins, joint Pont-de-Roide par Nans, Bolandoz, Vuillafans et Valdahon. Depuis 1369, c'est lui qui sépare le pays d'Amont, auquel sont réservés les produits de la grande saunerie de Salins, du pays d'Aval, qui consomme ceux du puits à muire. Cette route reste remarquablement stable jusqu'au XVII<sup>e</sup> siècle, mais, alors, c'est encore Ornans qui peu à peu détourne le trafic à son profit, grâce à une route parallèle qui relie encore aujourd'hui Salins à Baume-les-Dames. L'importance locale de cette voie, pour l'exportation des vins et des fers en particulier, est aussi grande que celle de la route de Suisse.

Les difficultés de la circulation résident avant tout dans le mauvais état des routes. Jusqu'au XV<sup>e</sup> siècle, leur médiocrité ne permet que les transports à bâts sur de longues distances; c'est ainsi que circulent les pains de sel de Salins. C'est avec cinq roncins de charge que circulent les marchands lombards que détrouse, en 1354, un peu scrupuleux seigneur de Châteaueux.

A partir du XV<sup>e</sup> et surtout du XVI<sup>e</sup> siècle, le roulage prend de l'importance, au moins pour les liaisons régionales. En 1565, le pont de Montgesoye sert à un « grand chemin par lequel passent ordinairement plusieurs chariots et marchands » (3). C'est par chariot que le seigneur de Belvoir oblige, en 1576, les habitants de Chasot à aller chercher son vin à Mouthier (4).

Avant la conquête française, chaque village est tenu d'entretenir les routes qui traversent son territoire; les corps municipaux ou les seigneurs

---

(2) Arch. du Doubs, C. 118. Etat par dubdélégation des foires et marchés établis dans la province (1729-1789).

(3) L. FEBVRE, loc. cit.

(4) A. METIN, loc. cit.

le font faire par corvées. C'est un lieu commun de dire que ces routes sont mal entretenues, cahotantes et difficiles; elles le sont d'autant plus, mises à part peut-être, les deux grandes voies — que les communautés ont la charge d'entretenir les ponts.

Après la conquête française, la situation s'améliore, surtout pour les grandes routes; malheureusement, la seule route royale qui passe par la Haute-Loue ne l'effleure que sur quelques kilomètres. L'ancienne route du fond de vallée est en piteux état. Les forges sont les premières à souffrir de cette situation; pendant la période révolutionnaire, celle de Lods traverse une légère crise — « pour lui rendre son activité ancienne, il faut donc, conclut une enquête... rétablir les chemins qui y conduisent; cette réparation est d'autant plus nécessaire que l'usine étant placée aux pieds de montagnes considérables, la traite des matières pour son roulement est très difficile, même avec des chemins en bon état » (5).

Vers 1840 enfin, la vallée est dotée d'une belle route, l'actuelle, large, bien entretenue, assez peu accidentée malgré la topographie; en 1845, on inaugure la route acrobatique des gorges de Noailles qui file sur Pontarlier; les passages difficiles, dans les rues étroites des villages, sont évités; ces coupures, nous l'avons vu, ont décentré certains villages, mais ont facilité la circulation. Pour la première fois depuis le début du XVII<sup>e</sup>, la Haute-Loue est à nouveau vivifiée, sur une bonne partie de sa longueur, par la route internationale qui se dirige vers la Suisse.

## **Le commerce local : foires et marchés**

### **I. LA MULTIPLICITÉ DES FOIRES ET MARCHÉS.**

La Haute-Loue est une région de contact; de nombreux villages sont devenus des petits centres d'échange analogues à ceux qui, ailleurs, jalonnent le contact de la plaine et de la montagne. La vallée échange ses vins et ses produits manufacturés contre le grain et le bétail des plateaux voisins.

L'essentiel de ces échanges se fait à l'occasion des foires et marchés qui se tiennent dans chaque village important. La concentration des foires dans la vallée contraste avec leur extrême dispersion sur le plateau. Quatre foires font l'essentiel du trafic local au XVIII<sup>e</sup> siècle. Celle de Scey-er-Varais se serait tenu dès le XIII<sup>e</sup> siècle, le 9 octobre (à la Saint-Denis, patron du château), dans une prairie, au pied de Scey-le-Châtel (6). Celles d'Ornans et de Vuillafans sont également anciennes, déjà fort connues dès le XVI<sup>e</sup> siècle; à Ornans, il se tient une foire par saison, les 18 février, 4 mai, 14 septembre, 21 novembre; Vuillafans en

(5) Arch. du Doubs, L. 2228. Canton de Vuillafans : moulins et usines (1790, an VI).

(6) Abbé J. FAVOROT, loc. cit., p. 37.

a deux en 1476, quatre en 1788; celle du printemps dure deux jours pleins, du 30 avril à midi au 2 mai à la même heure; les autres, les 21 septembre, 29 octobre et 25 novembre (donc deux peu de temps après les vendanges) ne durent qu'une journée. Mouthier n'a qu'une foire le 29 octobre (7).

La fin du XVIII<sup>e</sup> siècle et le début du XIX<sup>e</sup>, voient se multiplier les foires : c'est alors leur belle période, avec l'essor du roulage et avant l'avènement des chemins de fer. En 1765, Ornans demande à avoir huit foires au lieu de quatre; les communautés voisines et rivales protestent si violemment que le projet est reconduit. Mais après 1800, le mouvement ne peut plus être endigué; Ornans obtient de tenir vingt-quatre foires, les premier et troisième mardi de chaque mois; Vuillafans en a le premier jeudi des mois de mars, avril, mai, juin, septembre, octobre et décembre; Mouthier en obtient une deuxième le 29 mai (8).

A côté des foires, se tiennent, à Mouthier, Vuillafans et Ornans, des marchés hebdomadaires, où se font une bonne partie des échanges courants, de grains en particulier. La concurrence entre ces marchés est sérieuse. Ceux de Vuillafans, parmi les plus importants de la province au XVI<sup>e</sup> siècle, meurent lentement de la déviation de la route royale et de la concurrence des marchés de la ville voisine d'Ornans. En 1780, on écrit que les anciennes halles aux grains de Vuillafans « sont tombées d'y environ quarante ans que les foires et marchés ne s'y tiennent plus » (9). Ailleurs, qu'il « ne se tiert plus à Vuillafans de foires et de marchés; le commerce y est entièrement tombé depuis très longtemps à cause des foires et des marchés de la ville d'Ornans » (10). Mouthier, un peu plus éloigné, résiste mieux à la concurrence d'Ornans.

## 2. LES ÉCHANGES (11).

Nous avons déjà souligné le déficit en grains dont souffre la Haute-Loue; ce déficit est créateur de marchés aux grains où viennent vendre les cultivateurs des plateaux voisins. Chaque semaine, les vigneron vont au marché le plus proche, acheter le grain qu'ils ne produisent pas. Vers 1730, on projette à Mouthier, la construction de halles car « cet abri encouragera les habitans des villages voisins à y conduire du froment, denrée de première nécessité à Mouthier où l'on ne sème pas un grain.

(7) Arch. du Doubs C 118. Etat des foires et marchés établis dans la province (1729-1789).

(8) Arch. du Doubs, L 1139. District d'Ornans, agriculture (1792, an V).

(9) Père DUNAND, Manuscrits du Père Dunand. Bibliothèque municipale de Besançon. Statistique de la Franche-Comté. 4<sup>e</sup> volume, folios n<sup>o</sup> 7 et 417.

(10) Arch. du Doubs, C. 118. Etat des foires et marchés établis dans la province (1729-1789).

(11) Pour ces marchés et foires voir : Arch. du Doubs, C. 118. Etat des foires et marchés établis dans la province (1729-1789). L 1139. District d'Ornans, Agriculture (1792, an V).

Quelque modique que soit la quantité qu'ils y amènent, elle approvisionnera en partie les pauvres qui ne peuvent, sans mille petits frais, aller au marché d'Ornans chaque semaine » (12).

De plus en plus, Ornans devient, en fait, le seul marché au grain de la Haute-Loue. En l'an IV, « les approvisionnements en grains pour le canton de Vuillafans (13) se font au marché d'Ornans pour la très grande majorité; les particuliers du vallon qui ont du vin à vendre en échangent quelquefois contre des grains qui viennent des cantons de Pierrefontaine, Vercel et Nancray » (14). En 1839, Ornans est le second marché aux grains du Doubs, avec 14.543 hectolitres vendus en un an, derrière Besançon (54.600 hl), mais loin devant Baume-les-Dames (5.262 hl).

Foires et marchés font encore, vers 1850, l'essentiel des échanges locaux. Agriculteurs, vigneron, artisans s'y rencontrent encore, comme autrefois, pour échanger leurs productions. Cette institution, caractéristique de l'économie traditionnelle, est en pleine vigueur. Elle jette tous ses feux avant le proche déclin que vont amener les nouvelles conditions de la circulation.

## Les échanges lointains

### 1. LE TRANSIT.

Du XIII<sup>e</sup> au XV<sup>e</sup> siècle, la Haute-Loue voit transiter par la route de Besançon à Pontarlier, les produits qui, de Suisse et d'Italie, gagnent, par le péage de Jougne, la Franche-Comté, la France et par delà les Pays-Bas. Mais tout le trafic du péage de Jougne ne passe pas par la vallée, une partie emprunte depuis Pontarlier l'embranchement de Salins.

Nous savons peu de chose sur ce trafic; une anecdote nous en donne une idée. Le seigneur de Châteauneuf avait eu bien des déboires en se mettant au service du duc de Milan; revenu sur ses terres, il décide de se venger et se jette, en 1351, sur une troupe de cinq marchands lombards qui passent sur la route, au pied de son château; il saisit les malles et mallettes dont sont chargés leurs roncins. Elles contiennent entre autres, 1.300 florins, 240 pièces de futajnes, 50.000 aiguilles, 12.000 épingles, 5 paires de drap, 3 aunes de drap « malray » (drap précieux), des épées, des éperons, des couteaux, 42 peaux de cordiaïn (cuir cordouan), etc... (15). On a

(12) Cité par M. MULLER, loc. cit., p. 35.

(13) Le canton de Vuillafans n'eut qu'une existence éphémère de quelques années.

(14) Arch. du Doubs, L. 2227. Canton de Vuillafans. Etat des terres ensemencées (1790, an VIII).

(15) V. CHOMEL et J. EBERSOLT, Cinq siècles de circulation vue de Jougne. Paris. A. Colin, 216 p., 6 cartes, 7 tableaux.

une idée de ce que peut être, alors, le commerce de ces grands marchands italiens ou flamands.

A part cette anecdote, les textes sont à peu près muets. Il y a là une énigme que signalait L. Febvre : « La route Besançon-Pontarlier, elle aussi persiste (au XIII<sup>e</sup> siècle)... Or, chose curieuse, de cette route, de ce tronçon de route Nord-Sud (par opposition au tronçon Est-Ouest Pontarlier-Salins) V. Chomel et J. Ebersolt ne nous parlent pour ainsi dire point. Non par caprice naturellement, ni par négligence. Parce que leurs documents ne les y incitent point. A partir de Pontarlier, le tracé qui retient leur attention, c'est essentiellement le Salins-Boujailles... Soit, mais enfin pourquoi ne sait-on rien sur le Pontarlier-Besançon? Pourquoi cette éclipse d'une ville qui avait un grand nom... un pont de pierre résistant...? Enigme » (16).

Après le XV<sup>e</sup> siècle, le trafic décline, comme celui du péage de Jougne, parce que le commerce entre la France, la Suisse et l'Italie est lentement repoussé vers le Sud, par Genève (17). Néanmoins, les échanges, surtout avec la Suisse, ne sont pas interrompus; jusqu'à la Révolution, la vallée reste le lieu de passage des commerçants, des voyageurs et des marchandises qui gagnent Besançon. En 1737, les habitants de Vuillafans se plaignent de ce « qu'autrefois, il y avait des foires et marchés considérables... il y passait beaucoup de voyageurs des cartons de Suisse, soit pour aller à Besançon et dans d'autres villes, soit en retournant de leur voyage. A présent, on n'y voit aucun étranger depuis que la grande route a été tracée de Pontarlier à Ornans, ce qui rend Vuillafans désert et solitaire » (18). Après le premier Empire, la fermeture progressive du marché suisse ralentit encore le transit.

## 2. IMPORTATIONS ET EXPORTATIONS.

De commerce propre à la Haute-Loue, nous avons déjà dit l'essentiel dans l'étude de la vigne et de l'industrie. Rappelons seulement qu'avant le XIX<sup>e</sup> siècle, la presque totalité des exportations de vins comme de fer, se fait par les deux grandes routes de Besançon-Pontarlier et de Salins-Pont-de-Roide, mais plus spécialement en direction de Pontarlier et de la Suisse, au Nord du plateau d'Ornans et au-delà, vers l'Alsace. En effet, vers Besançon, comme vers Salins, les vins se heurtent à la concurrence des produits du Revermont, les fers à ceux des forges de Fraisans et du Lison entre autres.

(16) V. CHOMEL et J. EBERSOLT, loc. cit., p. 12-13.

(17) Déclin dû à deux choses « désorganisation et interruption des échanges du fait des opérations militaires, mais aussi déclin du rôle international de la route du Simplon par suite de l'apparition de nouvelles articulations routières pour desservir Lyon, Bâle et Nuremberg ».

V. CHOMEL et J. EBERSOLT, p. 118.

(18) Arch. Doubs, C.821. Assiette de l'impôt, observations des subdélégués (1737).

Les importations suivent les mêmes directions; les fers de Haute-Saône, comme les grains du plateau d'Ornans et de Suisse. Jusqu'à la fin du XVIII<sup>e</sup>, le rôle du trafic avec les cantons helvétiques est primordial. La Haute-Loue reste, jusqu'à cette époque, plus franc-comtoise que française; le marché provincial et suisse absorbe la plus grande partie de ses productions et lui fournit l'essentiel de ses importations; elle se heurte du côté français aux péages de la Haute-Saône qui la coupent de la « métropole » jusqu'en 1789.

La meilleure illustration en est le rôle très secondaire de Besançon; la Haute-Loue a plus de rapport avec Pontarlier, Morteau ou même Lausanne qu'avec la capitale franc-comtoise. Les produits montent; ils descendent rarement vers Besançon qui ne donne accès qu'au marché français peu accessible aux produits comtois.

Au XIX<sup>e</sup> siècle, changement brusque; le commerce se détourne de l'Est vers l'Ouest il devient essentiellement français, car le marché suisse s'est peu à peu fermé. Conséquence inévitable : Besançon devient le centre de transaction des produits du pays, des fers du moins. C'est de la Restauration que date la dislocation des routes commerciales traditionnelles plusieurs fois centenaires. La vente des vins ne se fait plus qu'en Franche-Comté, d'où début d'une légère crise; l'achat des fers se fait toujours en Haute-Saône, mais la vente des produits usinés voit s'ouvrir devant elle tout le marché français. La Haute-Loue et peut-être même la Franche-Comté, ne deviennent économiquement françaises qu'après la Révolution.

## B) LA VIE URBAINE : ORNANS

Rien n'est plus difficile que de distinguer villes et villages en pays viticole. C'est encore plus délicat de le faire pour les siècles passés où de nombreuses villes gardaient un aspect et des fonctions agricoles. Aucune agglomération rurale ne ressemble plus à une ville que les gros bourgs aux rues serrées, souvent pavées, bordées de trottoirs, qui s'égrènent au long de la Loue de Mouthier à Ornans. Mouthier compte 1.063 habitants en 1851, Vuillafans 1.552 et Lods 1.431 vers 1865. Ces agglomérations industrielles et viticoles possèdent aussi des fonctions urbaines : commerce, artisanat, administration même, puisque Vuillafans fut pendant quelques années chef-lieu de canton. Néanmoins, ces agglomérations ne restent que de gros bourgs, qui, aujourd'hui, ont perdu tout aspect urbain. La Haute-Loue n'a eu et n'a encore qu'une ville, Ornans.

## La chance d'Ornans, ville domaniale

Rien ne semble primitivement avantager plus spécialement Ornans que les autres communes. La ville profite d'un élargissement de la vallée grâce à la confluence de plusieurs petits ruisseaux, mais Montgesoye, par exemple, au débouché de plusieurs affluents et à proximité de la seule plaine alluviale, un peu vaste, est mieux doué sur ce plan. Elle ne bénéficie pas non plus d'une ancienneté plus grande que les autres agglomérations; Scey-en-Varais, d'autres peut-être, sont plus anciennes qu'elle. Fut-elle un carrefour de routes? Pas même; Vuillafans, croisement de deux routes importantes pendant cinq siècles, était beaucoup mieux placé. Pourquoi Ornans est-elle constamment deux fois plus peuplée que le plus gros des autres bourgs?

D'Ornans, nous ne savons rien avant 952. Son nom est peut-être d'origine celtique; rien n'est moins sûr. Plus tard, nous restons encore au stade de l'hypothèse. « Les maisons fortes de... Baume-les-Dames, Ornans... dateraient des époques mérovingienne et carolingienne », écrit E. Préclit, dans son *Histoire de Franche-Comté* » (19). En 952 enfin, lors du partage des possessions d'Aubri de Narbonne, le château d'Ornans va à Létalde I<sup>er</sup>, souche des comtes de Bourgogne, la ville au cadet Humbert, chef de la maison de Salins (20). C'est la première inféodation, du château du moins, au domaine comtal. Après des échanges et des fortunes diverses, la ville et le château reviennent, au traité de Saint-Jean-de-Losne en 1237, à Jean l'Antique, un des plus célèbres comtes de Bourgogne (21).

C'est un événement pour Ornans; désormais la ville fait sans cesse partie des terres domaniales du souverain de comté : le comte, puis le duc, enfin le roi. Elle ne cesse de faire partie du domaine qu'avec la chute de la royauté. Le maître de la comté veille à ce qu'aucun seigneur indépendant ne tienne le château d'Ornans. Il est naturel qu'à partir du XIII<sup>e</sup> siècle, ce soit sur ses châteaux, ses villes domaniales qu'il s'appuie pour imposer sa politique en Comté. Ornans, entre autres, bénéficie des largesses du souverain qui veut pouvoir compter sur elle à tout moment. Il faut bien voir que le château commande la route Besançon-Pontarlier,

(19) E. PRÉCLIT, loc. cit., p. 23.

(20) E. PRÉCLIT, loc. cit., p. 22-23. Sous les rois de Bourgogne, Rodolphe II (912-937) et Conrad le Pacifique (937-994), les comtes deviennent héréditaires; parmi eux, Hugues le Noir se crée une principauté sur la Saône, étendue de la Bourgogne à Besançon et au comté de Varais. A sa mort, son fils Aubri de Narbonne reçoit les terres jurassiennes, qui sont ensuite partagées entre ses fils.

(21) E. PRÉCLIT, loc. cit., p. 30. A St-Jean-de-Losne, Jean de Chalon l'Antique échange toutes ses possessions bourguignonnes d'Auxonne à Châlons et à Mâcon, contre les possessions jurassiennes du duc de Bourgogne Hugues IV. Il est le premier comte de Bourgogne véritablement comtois, pour cela il s'appuie fortement sur ses terres domaniales.

qu'il est à deux lieues du chemin saulnot Salins-Pont-de-Roide, dont une branche, sans cesse plus importante, passe d'ailleurs à ses pieds; il surveille donc le trafic du sel sur lequel le comte fonde une grande partie de sa fortune (22).

Les faveurs du comte ne se font pas attendre. En 1244, les habitants d'Ornans sont déclarés « libres et francs de toute servitude et exaction à perpétuité » (23). Les souverains aiment, au XIII<sup>e</sup> et au XIV<sup>e</sup> siècles à venir résider dans leur château d'Ornans. La comtesse Mahaut d'Artois fonde en 1320 « l'Aumône générale de Madame Mahaut » qui permet jusqu'en 1722 de distribuer chaque année vêtements et chaussures aux pauvres de la ville. De la justice prévôtale du château dépendent une cinquantaine de villages au XIII<sup>e</sup> siècle. Ce ressort se restreint ensuite, mais ce déclin est compensé par le fait qu'au XIV<sup>e</sup> siècle, le bailli général du bailliage vient y tenir annuellement ses assises (24). A cette époque, la ville possède son corps municipal élu; c'est une « commune » au sens médiéval du terme.

En 1422, Ornans reçoit du duc, la faveur qui fait d'elle véritablement une ville : elle devient chef-lieu de bailliage. Cette année-là, en effet, Philippe-le-Bon crée un nouveau grand bailliage, celui de Dole; Ornans devient le siège d'un des bailliages secondaires dirigé par un subdélégué du bailli. Avec un ressort qui s'étend sur 110 villages, le bailliage d'Ornans devient le deuxième en étendue de la province, après celui de Vesoul. Ce n'est pas seulement le prestige de la ville qui en est rehaussé, c'est encore son activité économique; gens de justice, officiers du bailliage, sergents amènent un sérieux renfort d'habitants et d'argent, sans compter qu'il n'est jamais négligeable pour une ville de posséder à demeure gens experts en chicane.

### Ornans — ville-type de l'ancienne Comté

Ornans, dès avant la guerre de Trente ans, aurait eu près de trois mille habitants. Il semble bien que ce chiffre élevé soit dû surtout à l'essor économique général du XVI<sup>e</sup> siècle et pour Ornans, en particulier, à la mise en place, dès le XV<sup>e</sup> siècle, de l'administration bailliagère.

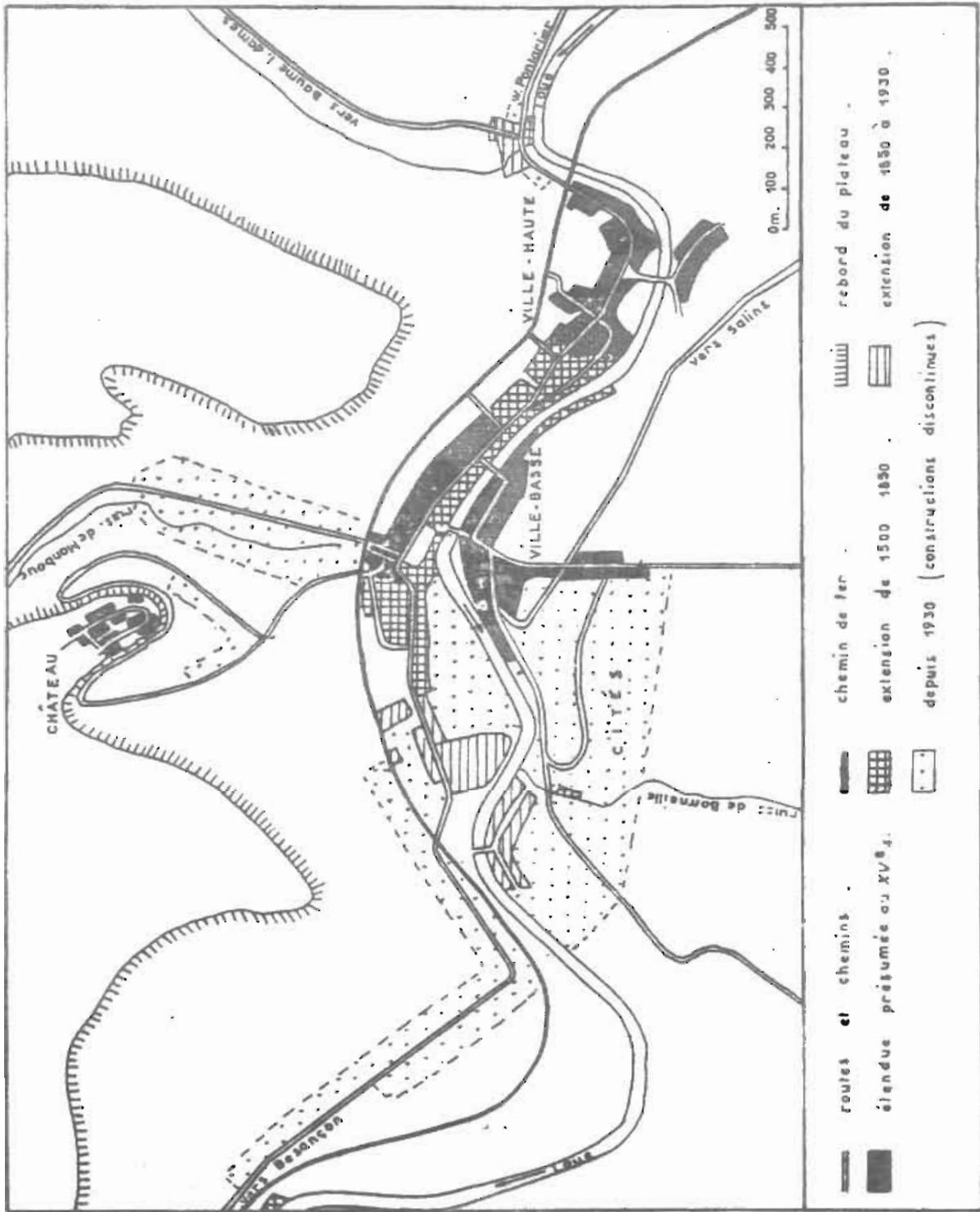
En effet, pour autant qu'on puisse s'en rendre compte, au début du XV<sup>e</sup> siècle, Ornans est une toute petite ville ou plutôt l'association encore lâche de trois villages distincts : le château, accroché à sa butte, qui domine la ville, la Ville-Haute, à cheval sur les rives de la Loue reliées

---

(22) Les salines de salins sont alors et resteront possessions domaniales.

(23) Cité par M. MÉTIN, loc. cit., p. 91.

(24) En 1302, Philippe le Bel partage la Comté en deux bailliages d'Amont et d'Aval. Le bailli fait, depuis sa capitale, des tournées dans certaines autres villes pour y rendre la justice.



EXTENSION URBAINE d'ORNANS  
FIG. 12

par un pont de bois, la Ville-Basse, cinq cents mètres en aval, avec un fort quartier sur la rive gauche, uni par un autre pont à un quartier moins vaste sur l'autre rive. Un espace non bâti sépare ces deux « villes ». Les bords marécageux de la rivière sur la rive droite ne sont pas construits; aujourd'hui, ces quartiers, encore appelés « Place des Isles » et « les Islottes », subissent périodiquement les inondations de la rivière qui reconquiert, pour un temps, les terres où elle sinuait autrefois.

Du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècle, l'extension se fait suivant deux directions, d'abord l'endiguement et l'assèchement de la zone marécageuse des rives : l'ancienne rangée de maisons qui sur la rive droite de la Ville-Basse, courait parallèlement à cinquante mètres de la Loue, est doublée sur le bord immédiat de la rivière par une nouvelle ligne de maisons; ce sont ces vieilles maisons bâties en partie sur la rivière qui sont une des curiosités d'Ornans; autre zone d'extension : la zone non bâtie qui séparait les deux villes.

C'est ainsi qu'apparaît l'actuelle « Grande Rue » d'Ornans et que la Ville-Haute et la Ville-Basse, longtemps séparées se rejoignent définitivement. Un indice : c'est en 1627 qu'on abolit la distinction entre le Bourg-Dessus et le Bourg-Dessous, comme ne correspondant plus à la réalité (25). Le centre de la ville, autrefois double au Bourg-Dessus et au Bourg-Dessous, devient au XVII<sup>e</sup> siècle le long axe sinueux qu'emprunte aujourd'hui la route de Besançon à Pontarlier.

## **La stagnation d'Ornans, de la conquête française à 1850**

### **I. LA PERTE DES AVANTAGES ET PRIVILÈGES.**

La crise de la guerre de Trente ans est catastrophique pour la ville; elle perd la moitié de ses habitants et se retrouve en 1651 avec 1.507 habitants; il lui faut jusqu'à la Révolution, pour retrouver 3.000 habitants; en 1841, elle en compte 3.173. Elle n'a donc dépassé que de peu son chiffre du début du XVII<sup>e</sup> siècle.

A cette catastrophe, viennent s'ajouter différents autres déboires, moins spectaculaires peut-être, mais aussi fortement ressentis. En 1664, la ville de Besançon, incorporée à la Comté, devient siège de bailliage; on dépouille les bailliages voisins d'une partie de leur ressort pour que celui de Besançon apparaisse enfin sur la carte; les 110 villages qui dépendaient d'Ornans se retrouvent 76. Après la conquête française, l'administration royale s'attaque aux privilèges dont la ville était si fière; elle supprime l'exemption du logement des gens de guerre; le droit d'asile

---

(25) Statuts municipaux d'Ornans. Titre I.

subit le même sort; les pouvoirs municipaux sont singulièrement restreints (26).

Enfin, suprême amputation, la révolution supprime les bailliages. Ornans se retrouve à la tête d'un modeste canton de vingt-huit communes. Ne cherchons pas plus loin la principale cause de stagnation de l'ancien centre administratif; de 1790 à 1841, il passe de 3.030 habitants à 3.173 seulement, alors que le reste de la Haute-Loue saute de 4.700 à 5.400 habitants. Songeons, en effet, qu'en 1787 l'administration bailliagère mettait sur les dents le subdélégué, huit avocats, huit procureurs, six notaires, sept huissiers, un contrôleur des actes, quatorze officiers divers, sans compter les greffiers et commis! On comprend que la perte de cette administration soit durement ressentie par la ville. « La population, le prix des maisons, le commerce décroissent rapidement depuis la suppression du grand bailliage », écrit-on en 1837.

## 2. ENGOURDISSEMENT ET RURALISATION DE LA VILLE.

Après la Révolution, l'aspect de marché rural s'accroît à Ornans. Vignerons et cultivateurs tiennent la plus large place dans la population; le code rural de 1602 est encore en vigueur; on respecte fidèlement le ban des vignes aussi bien que l'usage du troupeau communal. Les deux cents artisans et commerçants de la ville (27) vivent surtout des foires mensuelles et des marchés hebdomadaires qui animent rues et places; c'est là que les ruraux du canton viennent régulièrement acheter vêtements, chaussures, meubles, outils, etc... et vendre leurs grains et leurs bestiaux. Il n'existe aucune industrie digne de ce nom; moulins, tanneries, distilleries sont encore mal débarrassés de leur gangue artisanale. La ville avec son bailliage a perdu ce qui traditionnellement faisait son prestige, sa richesse, son urbanité même. Vers 1850, Ornans est devenu le type même du parfait chef-lieu de canton.

---

(26) A. MÉTIN, loc. cit.

(27) Arch. du Doubs, C. 95. Tableau général des tanneries de Franche-Comté (1745-1767).

## CONCLUSION

### La prospérité apparente de la Haute-Loue vers 1850

#### La Haute-Loue, « terre de promesse »

« L'on nous conte, écrit en 1709 un habitant de Mouthier, comme étant une terre de promesse au regard des autres pays » (28). Un siècle et demi plus tard, c'est encore comme une terre promise qu'apparaît la Haute-Loue aux pauvres paysans des plateaux voisins; l'étroite entaille qui sinue à leurs pieds, déborde d'une vie économique prospère et d'une vie locale attirante.

#### 1. SES RESSOURCES NOMBREUSES ET VARIÉES.

Ses mille hectares de vigne, ses quinze cents hectares de terre, ses trente-cinq « moulins », ses trois grandes usines à fer, ses trois cents boutiques de commerçants et d'artisans font vivre neuf mille habitants.

Le plateau d'Ornans, sans eau, sans vin, sans industrie, sans commerce jette des yeux d'envie sur ce sillon fécond dans lequel la nature et l'homme ont réuni les ressources de la plaine et de la montagne, celles de l'industrie et de l'agriculture, de la vigne et du commerce, sur ce mince ruban où s'agit une population trois fois, à l'amont même quatre fois plus dense que sur les tables calcaires voisines.

#### 2. SA VIE LOCALE.

Dans ce pays aux fortes traditions, une vie locale active coule encore à flot, vers 1850, où le folklore vigneron et la foi religieuse tiennent la plus grande place. Fêtes, anniversaires, entrées en charge, sont encore sujets à réjouissances, banquets et feux de joie. L'usage des fontaines de vin dans les grandes occasions n'est pas perdue, bien que moins fréquentes qu'avant la Révolution où à Mouthier, par exemple, lorsque le prieur entrait en fonction, on faisait une fontaine de vin devant le prieuré.

Le vin est partout la grande affaire, aussi ne faut-il pas s'étonner que les querelles de villages soient vives sur ce sujet. Chaque village estime posséder les meilleurs vins. Les quolibets, les anecdotes, les injures même, destinées à dénigrer les vins des villages voisins se transmettent de géné-

(28) Cité par M. MULLER, loc. cit., p. 80.

ration en génération. « Le vin d'Ornans, disent les habitants de Vuillafans, est si épais qu'on peut le transporter dans des sacs! ».

On se souvient encore, dit-on, d'un curé de Vuillafans qui pardonnait aisément à ses ouailles coupables de s'être énivrées avec le vin du cru, mais qui infligeait une lourde pénitence aux goujeats qui en avaient fait autant avec le vin d'Ornans.

La foi reste pourtant vive encore au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle. Le temps n'est plus où, comme au XVI<sup>e</sup> siècle, le « magistrat » d'Ornans assistait en corps à la messe du dimanche pour communier, où il organisait lui-même et suivait les nombreuses processions dans les sanctuaires du voisinage, parfois distants de 15 km, sans compter les imprévues, comme celle que les habitants d'Ornans avaient décidé de faire, à pied naturellement, jusqu'à Besançon (distant de 25 km), après le départ des Français le 21 juin 1668. La Haute-Loue reste néanmoins un solide bastion catholique (29). On l'avait bien vu sous la Révolution où, à Mouthier, les habitants, en 1795, avaient scié l'arbre de la liberté pour le remplacer par une magnifique croix de bois! (30)

La foi se traduit encore par les innombrables confréries, la plus célèbre étant celle de Saint-Vernier, patron des vigneron, que le cardinal Granvelle aurait introduite dans le pays pendant la deuxième moitié du XVI<sup>e</sup> siècle. Ornans, Vuillafans, Lods et Mouthier ont leur confrérie où prieur, bâtonniers, jurés, auditeurs des comptes, organisent des messes, des processions, font monter le « Mystère de Saint-Vernier », secourent les vigneron en détresse, veillent à l'observation des codes ruraux. Certaines confréries de Saint-Vernier durent jusqu'en 1939, mais elles n'ont plus alors qu'une façade folklorique ou religieuse.

Vers 1850, la vie traditionnelle persiste dans la Haute-Loue. L'industrie n'a pas encore bouleversé la vie sociale et économique. Elle n'est encore qu'une activité complémentaire dans un pays où la vigne, l'agriculture et l'artisanat restent les ressources primordiales. Mais, à bien y regarder, si la Haute-Loue a, vers 1850, toutes les apparences de la prospérité et de la richesse, ce n'est bien parfois qu'une apparence, car bien des points noirs apparaissent dans son horizon.

## Un avenir menacé

### I. LES MENACES ÉCONOMIQUES.

Ne rappelons que pour mémoire les menaces qui, dès avant 1850, pèsent sur l'équilibre économique de la Haute-Loue. La viticulture ressent les premières atteintes d'une concurrence qui va se révéler de plus en plus

(29) Voir surtout A. MÉTIN, loc. cit.

(30) M. MULLER, loc. cit., p. 198.

sérieuse. L'agriculture se trouve devant un dilemme délicat à résoudre; le système agricole traditionnel, grâce à la vaine pâture en particulier, permet aux plus pauvres de survivre; mais il empêche pratiquement tout perfectionnement agricole, dont, pourtant, la vallée aurait bien besoin, avec son déficit alimentaire constant.

Malgré l'opposition d'un grand nombre, l'agriculture se dégage lentement des vieilles contraintes collectives; les fruitières encouragent un élevage plus rationnel qui nécessite l'extension des prairies artificielles. Sous l'impulsion du comice d'Ornans, on fait pêle-mêle des essais de choux d'Alsace, de betteraves, de carottes fourragères, de lin, de houblon, de mûriers même. Les essais de sériculture ont bien réussi; en 1842 « on voit déjà s'élever aujourd'hui sur le territoire d'Ornans, une petite magnanerie, dans laquelle on a produit 30.000 cocons, sans aucune maladie, ni accident » (31). L'agriculture est en mouvement, elle cherche sa voie en tâtonnant, tout en faisant craquer le vieux cadre traditionnel. Qu'en adviendra-t-il? Personne ne peut le dire en 1850.

L'industrie, elle aussi, cherche sa voie; elle est un mélange d'archaïsme et de modernisme, parce que souvent encore mal dégagée du cadre restreint dans lequel elle est née. Aura-t-elle assez de capitaux; trouvera-t-elle des hommes pour se transformer et évoluer au gré de la conjoncture économique. Autant de questions qui se posent en 1850.

Au milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, on sent confusément que des transformations se préparent; l'équilibre économique semble d'autant plus précaire que la Haute-Loue a toutes les difficultés pour nourrir une population sans cesse croissante.

## 2. LE SURPEUPLEMENT (32).

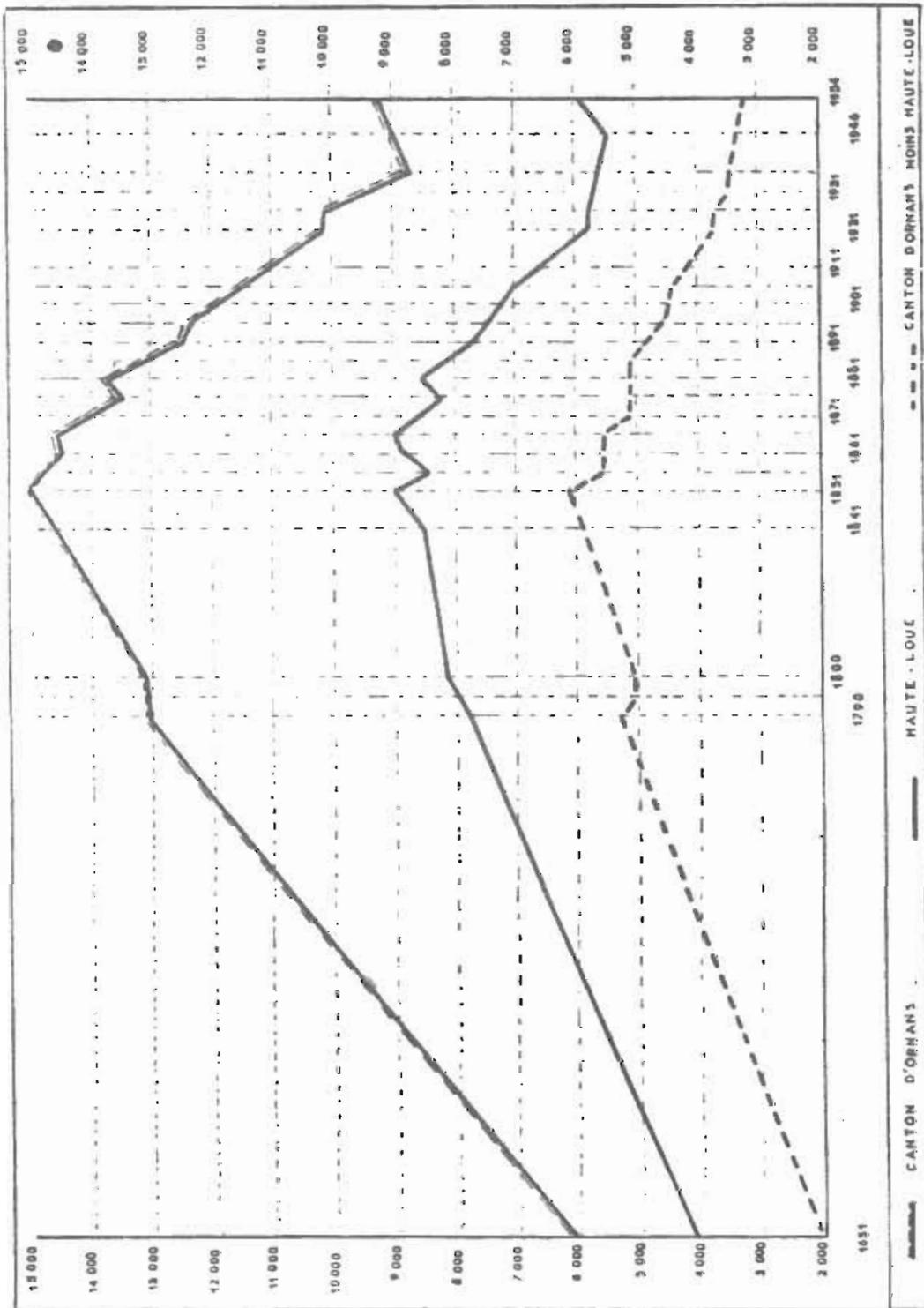
Avant le XVII<sup>e</sup> siècle, nous n'avons aucun document général permettant de fixer, même approximativement le chiffre de population. Nous avons indiqué, avec la conquête agricole, les principales étapes du peuplement sans pouvoir avancer aucun chiffre. Le premier dénombrement général date de 1657; nous sommes au lendemain de la guerre de Trente Ans et la peste rôdait encore il y a peu d'années dans les villages désolés. A cette époque, la Haute-Loue a plus de 4.000 habitants, soit une densité de 40 habitants au km<sup>2</sup>. Les quatre bourgs viticoles de l'amont atteignent déjà 69 h/km<sup>2</sup>, pendant que, sur les plateaux voisins, la densité ne dépasse pas 11 h/km<sup>2</sup> (33).

(31) P. LAURENS, 1842.

(32) Les chiffres utilisés proviennent des tableaux préfectoraux, des extraits des actes administratifs et de C. 271. Dénombrement de la population... 1657, conservés aux Archives du Doubs.

Planche XIII.

(33) La densité de population du plateau est celle du canton d'Ornans, à l'exception évidemment des villages de la Haute-Loue.



ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DU CANTON D'ORNANS ET DE LA HAUTE-LOUE

FIG. 13

Rapidement, les plaies de la guerre et de l'épidémie sont guéries, et bientôt commence une ascension démographique étonnante jusqu'en 1851, à peine ralentie pourtant à partir de la révolution. En 1790, la population a presque doublé depuis 1651; elle atteint une densité de 75 habitants au km<sup>2</sup>, 104 dans le vignoble (plateau 29). On atteint enfin le plafond, en 1851, avec 9.000 habitants au total, une densité étonnante de 87 h./km<sup>2</sup> qui atteint même 123 dans les quatre bourgs viticoles de l'amont.

Manifestement, la Haute-Loue, malgré ses activités diverses, malgré la vigne fécondante et l'appoint industriel, est surpeuplée. La forte natalité (30 pour 1.000 environ) permet aux naissances de très largement dépasser les décès (25,8 ‰).

Les inconvénients de cette surpopulation sont aggravés par la structure de la propriété foncière qui fait de la grande majorité des exploitants, des journaliers ou des métayers. Ils forment avec les ouvriers un fort contingent prêt à quitter ce pays, où ils travaillent beaucoup pour vivre chichement, si des conditions nouvelles le leur permettent.

QUATRIÈME PARTIE

LES GENRES DE VIE ACTUELS



## CHAPITRE I

### EVOLUTIONS ET REVOLUTIONS

Depuis 1850, la Haute-Loue s'est plus transformée en un siècle que pendant les six cents années précédentes. Du triptyque vigne, agriculture, industrie, qui formait le tableau de l'économie traditionnelle, de larges pans sont déchirés.

En 1850, la vallée vit essentiellement de la terre; cent ans plus tard, plus de la moitié de sa population est occupée par l'industrie; ses neuf mille habitants sont devenus cinq mille cinq cents; le « bon pays », la « terre de promesse » est devenue un parent pauvre, à l'avenir mal assuré.

L'explication, il faut la chercher dans les bouleversements sans précédents qui se sont opérés entre le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle et la grande guerre. C'est pendant ces années que s'écroule l'économie traditionnelle et que naissent et se développent les genres de vie contemporains.

#### A) LES FACTEURS DE TRANSFORMATION

Ces transformations spectaculaires ont été déclenchées et favorisées par des facteurs nombreux, variés et complexes, où les influences locales et générales, où les causes et les conséquences sont inextricablement liées. Nous distinguerons seulement deux facteurs qui nous semblent capitaux.

#### L'évolution démographique

Nous aurons l'occasion d'insister sur l'importance de l'implacable mouvement qui, amorcé en 1850, accéléré après 1880, fit d'une vallée

en pleine ascension démographique, surpeuplée, un pays gêné par le manque de main-d'œuvre.

On sait que cette crise démographique a des causes essentiellement extra-locales, puisque le mouvement s'amorce dans la Haute-Loue en 1850, au moment où nulle crise sérieuse ne menace l'économie. Les conséquences font boule-de-neige. La raréfaction des hommes provoque, ou favorise, une véritable révolution de l'économie; l'ancienne agriculture, liée au surpeuplement, cède peu à peu la place à de nouvelles spéculations rurales qui ne s'accommodent que de faibles densités; la viticulture, activité peuplante, souffre, languit et s'étouffe, plus vite qu'aucune autre culture, par manque de bras.

Les transformations de l'agriculture et du vignoble contribuent à leur tour à accélérer le déclin démographique. L'économie tourne dans un cercle vicieux, dont elle n'est pas encore sortie aujourd'hui.

## L'amélioration des communications

### 1. JUSQU'EN 1885 (1).

La monarchie de Juillet avait rendu l'immense service de désenclaver, en 1840, la partie amont de la vallée, en faisant retrouver à la route royale de Pontarlier à Besançon, le vieil itinéraire du XIII<sup>e</sup> siècle, par Mouthier. Vers 1800, on ne peut faire l'aller-retour, Besançon-Ornans, par la « voiture » de trois places, en une journée.

Après les rectifications de parcours et les améliorations de 1840, le service est enfin doublé et l'aller-retour est possible dans la même journée. C'est vers cette date que le roulage connaît son âge d'or; de belles routes permettent de transporter plus, et plus vite. Les fers de la Haute-Loue, les bois arrivent par chariots dans les forges. Fils de fer, clous, outils divers prennent la route de Besançon qui devient le comptoir de vente des produits de la vallée. Jusqu'en 1885, le roulage fait seul tout le trafic de la Haute-Loue. Pourtant, depuis trente cinq années, le chemin de fer, son concurrent, a fait des progrès extraordinaires; depuis un quart de siècle, les usiniers réclament la voie ferrée qui seule peut leur permettre de survivre en abaissant notablement leurs prix de revient.

### 2. LE CHEMIN DE FER DANS LA HAUTE-LOUE.

#### a) *L'Hôpital-du-Gros-Bois - Lods* (2).

Depuis 1860, habitants, directeurs d'usines, notables, hommes politiques, bataillaient ferme pour qu'une ligne de chemin de fer irriguât la

(1) R. VUILLEMOT, Histoire de la voiture d'Ornans (le-Comtois, 7 juillet 1889).

(2) Abbé J.-M. SUCHET, loc. cit., Arch. modernes d'Ornans, Carton n° 59 (chemin de fer).

Haute-Loue. Que le rail fût nécessaire pour drainer les vins, les bois, les fers de cette petite unité économique encore vivace, personne n'en doutait; brochures, opuscules, articles divers le démontraient chaque jour, parfois avec beaucoup de naïveté. Mais l'unanimité n'y fut plus, comme toujours, quand on en vint au tracé exact de la future voie ferrée.

La ligne Besançon - Morteau - Le Locle, est alors en projet : les tenants de la Haute-Loue demandent qu'elle passe par la vallée via La Vèze, Cademène, Montrond, Epeugney, Scey-en-Varais, Ornans, Lods, la vallée sèche d'Athose, Nods et Morteau. Elle passerait ainsi par une région active, qui pourrait renouer éventuellement ses anciennes relations avec la Suisse, plutôt que de traverser le plateau d'Ornans, rongé par l'émigration et sans possibilités d'échanges. Un argument entre autres : la route de Besançon à Pontarlier par le plateau a vu passer 3.050 voyageurs en voiture en 1854; celle qui suit la vallée 34.000 (3).

Le tracé de la voie ferrée par la vallée est cependant beaucoup plus long, beaucoup plus tourmenté et accidenté, donc notablement plus coûteux. Il lui faut, de Besançon (240 m. d'altitude) grimper sur le plateau à 470 m., puis redescendre dans la vallée (300 m.), enfin escalader en quelques kilomètres, de Lods à Athose, une dénivellation de 350 mètres.

Aussi, la compagnie P.L.M. opta-t-elle pour la facilité et la rapidité, sans souci des protestations. La ligne Besançon-Morteau passa par le plateau, mais on obtint, néanmoins, qu'un embranchement, à voie normale, s'en détachât du petit village de l'Hôpital-du-Gros Bois à Lods par Ornans. C'est cette ligne qu'on inaugure en grande pompe en 1885; gens et marchandises sont désormais en contact direct, rapide et permanent avec les plus lointains pays.

b) *Le chemin de fer à voie étroite : Besançon-Pontarlier* (4).

La nouvelle ligne laisse de côté les villages de l'aval. On lance l'idée d'une ligne de tramway, à voie d'un mètre, d'Ornans à Cléron. Ce n'est pas la seule, car à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle, on voit fleurir à l'envi bon nombre de projets souvent saugreraus. Deux surtout suscitent une campagne de presse venimeuse. Les Ornanais craignent, avec raison, que les échanges du plateau d'Ornans quittent leur bourgade pour se faire à Besançon, vers qui convergent les voies ferrées. Les foires et marchés de la ville, dont les ruraux du canton faisaient le succès, risquent d'être désertés. Aussi rêve-t-on, à Ornans, de deux lignes de chemin de fer à voie étroite, l'une vers Cléron, l'autre vers Levier qui draineraient à Ornans le commerce de la région d'Amancey et de Levier.

On compte sans l'opiniâtreté et la puissance de Besançon qui soutient le projet d'une ligne de même largeur Besançon - Levier ou Amathay,

(3) P. LAURENS, *loc. cit.* 1858.

(4) Arch. modernes d'Ornans. carton n° 59 (chemin de fer).

premier tronçon d'une future ligne Besançon-Pontarlier. La préfecture, bien sûr, l'emporte sur le chef-lieu de canton; au début du XX<sup>e</sup> siècle, la ligne zigzagante reliant les deux principales villes du Doubs voit le jour; elle traverse la vallée vers Cléron et désenclave ainsi l'aval de la Haute-Loue, mais Ornans perd toute chance d'attirer à elle le commerce du plateau qui porte son nom; l'attraction de Besançon est de plus en plus nette.

Désormais ouverte à tous les vents nouveaux qui soufflent sur l'économie française, la Haute-Loue va voir craquer le système traditionnel dans lequel elle a vécu pendant des siècles et naître, puis se développer l'économie et les genres de vie actuels.

## **B) LES GRANDS TRAITS DE LA REVOLUTION AGRICOLE**

La révolution agricole n'a pas pris partout, dans la Haute-Loue, le même visage. Dans les six villages de l'aval, elle s'est traduite, comme dans presque tout le Jura, par une tendance du paysan à devenir, d'abord et surtout, un éleveur; l'essor de l'économie laitière s'y fortifie. A l'amont, ce n'est ni une évolution, ni une révolution, mais un effondrement.

### **L'effondrement agricole de l'amont**

#### **1. INSIGNIFIANCE DES CULTURES CLASSIQUES.**

Les villages de l'amont n'avaient jamais été d'importants centres agricoles, mais on y utilisait au maximum tout l'espace cultivable. Ces mauvais champs, trop en pente, caillouteux, peu fertiles, sont les premiers abandonnés lors de l'exode rural. Seules quelques terres riches et planes sont désormais consacrées aux grains; leur surface devient insignifiante. En 1913, Mouthier, Lods, Vuillafars et Châteaueux (2.500 habitants au total) ont deux fois moins de terres labourables (64 ha) que le minuscule village de Maisières (141 ha pour 124 habitants) (5). Les surfaces ensemencées ne feront encore que diminuer après la grande guerre. A l'amont, on cessera pratiquement de semer.

#### **2. DISPARITION DES FRUITIÈRES.**

Avant 1850, les villages viticoles de l'amont avaient réussi, comme à l'aval, à mettre sur pied d'importantes fruitières, spécialisées dans la pro-

(5) Arch. du Doubs, 105 M 14. Statistiques agricoles (1909-1913).

duction du gruyère. Or, rapidement, le troupeau des vaches laitières décline. En 1862, Lods et Mouthier élèvent 262 vaches (6); en 1913, ils n'en ont plus que la moitié; beaucoup moins encore après la guerre. Les fruitières périssent; au début du XX<sup>e</sup> siècle, les anciennes associations se dissolvent. La « fromagerie » n'est plus une entente de producteurs, mais une simple entreprise artisanale; les éleveurs viennent y apporter leur lait comme avant, mais le « fromager » leur paie, à la fin de chaque mois, le prix de leur lait et assure lui-même tous les risques de fabrication et de vente des fromages.

La production du fromage périlite elle aussi, car le nombre de vaches n'est plus suffisant pour assurer la fabrication des énormes gruyères; insuffisance d'autant plus nette, que la vente du lait aux non-ruraux absorbe une part de plus en plus grande de la production laitière. Le « fromager » n'est bientôt plus qu'un crémier. Le système de la fruitière n'a pas duré plus d'un demi-siècle.

Les causes de cette crise, il faut les chercher, d'abord dans le déclin démographique qui enlève à la terre une bonne partie de ses ruraux. Mais, à l'amont, le problème est complexe; la crise de l'élevage laitier y est dû surtout à l'effondrement de l'ancienne structure agraire. L'élevage était là le fait de petites gens, de vigneron qui arrivaient à nourrir leur minuscule troupeau sur de maigres prés, grâce à l'appoint du pâturage forestier, de l'émondage des arbres, etc... L'élevage, lié à une économie de subsistance complémentaire de la vigne, s'écroule avec la vigne; la disparition du vigneron entraîne la disparition de l'élevage.

L'ancien troupeau avait pu se contenter de prés de pente et de landes maigres; l'économie laitière moderne ne le lui permet plus; il lui faut des pâturages abondants, des prés fertiles qui donnent au bétail une saine et substantielle nourriture. L'amont souffre de n'avoir ni les prés, ni les champs qui font la fortune des plateaux voisins; l'élevage s'y était longtemps maintenu dans le cadre d'une économie fermée; il n'est plus viable dans une économie ouverte.

Seuls les villages de l'aval, mieux partagés en champs et en prés, voient s'opérer sans trop de heurts, une véritable révolution agricole qui n'est pas différente de celle des plateaux voisins. Soulignons-en les grands traits.

---

(6) Arch. modernes d'Ornans, Carton n° 5 A (agriculture).

(7) Voir surtout, P. LAURENS, loc. cit.

Arch. modernes d'Ornans, carton n° 5 A (Agriculture).

Arch. du Doubs, 105 M 14. Statistiques agricoles (1909-1913).

## **Naissance et développement de l'économie rurale contemporaine à l'aval (7)**

### **1. L'INDIVIDUALISME AGRAIRE.**

C'est dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle que craque et s'écroule le strict système agricole traditionnel. Nous avons reconnu les premières atteintes à son intégrité, dès la fin du siècle précédent; en 1850, il est déjà bien entamé à Ornans, mais résiste partout ailleurs; depuis, le mouvement s'étend et de larges pans du vieil édifice s'effondrent un à un.

La sole des jachères, fortement réduite depuis longtemps, disparaît, remplacée le plus souvent par les prairies artificielles; c'est chose faite partout, vers 1865. L'assolement reste en principe triennal, avec la trilogie devenue classique des céréales de printemps, céréales d'automne et prairies artificielles. En fait, les cycles d'assolement s'assouplissent, se diversifient, les prairies artificielles occupent le sol pendant six ou sept ans, après quoi, on fait revenir les céréales.

Conséquence inévitable, l'assolement forcé disparaît, comme la division du finage en trois grandes soles. Le troupeau communal, qui n'avait de justification que dans le cadre du vieux système, résiste encore quelques années, sous la pression des petits exploitants, puis est supprimé à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle; désormais chaque paysan envoie son bétail sur ses seules propriétés, sous la direction d'un membre de la famille. Rien n'est plus caractéristique de l'esprit individualiste qui souffle sur la campagne.

### **2. LE DÉCLIN DE LA POLYCLTURE.**

La surface et la destination des champs changent profondément après 1850. La gamme des cultures est bouleversée. Les surfaces labourables diminuent et, plus encore, les surfaces destinées à l'alimentation humaine.

#### *a) Réduction des surfaces cultivées.*

Dans ce pays surpeuplé, la terre est, vers 1850, occupée par l'homme au maximum. Partout où le paysan a pu « retourner » un carré de terre aux dépens des friches ou des bois, il s'est taillé un champ. Le pourtour des anciens finages, les flancs rocailleux où la roche est à fleur de sol ont vu, sur le moindre replat, s'installer un champ.

Avec l'exode rural et la révolution agricole, les labours se rétrécissent peu à peu, devant l'envahissement des surfaces vertes pour l'élevage laitier en expansion. La réduction atteint parfois la moitié et même plus, entre 1850 et 1913; Cléron cultive 315 ha de terre en 1850, 177 en 1913. Les champs d'Ornans passent de 535 à 214 ha dans le même laps de temps. Le pré remplace le champ au fur et à mesure que le pays se dépeuple et que, moins pressée par les soucis nourriciers, la population, plus rare, peut se tourner vers l'économie fromagère plus payante. A

l'intérieur même de ces champs réduits, la répartition des cultures a fortement évolué.

b) *La nouvelle gamme des cultures.*

Dans les champs, la part réservée à l'alimentation humaine s'amoin-drit considérablement. En l'an VI, c'est à elle que les terres cultivées sont tout entières consacrées; en 1913 les labours « pour l'homme » n'en occupent plus qu'un tiers.

Parmi ces cultures nourricières, le blé tient encore la première place; ni l'orge, ni le seigle ne comptent plus. Menus grains et légumes sont quasiment rayés de la gamme des cultures, sauf les pommes de terre qui ont progressé. Il faut toutefois noter que l'amélioration des rendements, grâce au développement des engrais — engrais chimiques depuis 1885, superphosphates, scories de déphosphoration, — compense en partie cette diminution des surfaces.

c) *Le boom des ressources fourragères.*

L'avoine, autrefois consacrée pour une large part à l'alimentation humaine, est désormais réservée au bétail; elle occupe une surface aussi vaste que le blé. Mais la grande innovation est l'extension considérable des fourrages annuels et des prairies artificielles. Ces cultures nouvelles, encore au stade de l'expérimentation en 1840, rompent bien vite le barrage de méfiance que leur opposaient les paysans et obtiennent droit de cité. Les plantes légumineuses : trèfle, sainfoin, luzerne, végétaux à racine charnue comme navets, carottes et betteraves fourragères se taillent la plus forte part dans les champs.

A Scey-en-Varais, il n'y a pas de prairies artificielles en 1840; on en trouve 45 ha en 1862, 81 en 1913. Si l'on pense que, dans le même temps, les anciens champs abandonnés, quelques friches de vigne même, se transforment en prés, on ne s'étonnera pas que, de 1840 à 1913, les « surfaces vertes » nourricières du bétail aient doublé. A Maisières, prés, pâturages et prairies artificielles bondissent de 110 à 190 hectares, à Scey de 179 à 341 (la moitié du territoire) en même temps qu'engrais et amendements en améliorent le rendement.

L'ancienne polyculture, grandie dans le cadre d'une économie fermée, ne disparaît pas, mais se voit fortement réduite et ne porte plus que sur le blé, les pommes de terre et quelques légumes. De plus en plus l'agriculture est au service de l'élevage.

### 3. L'ÉCONOMIE LAITIÈRE.

La diminution du nombre des ovins et des caprins, comme celui des bœufs, se poursuit. Le troupeau est désormais surtout composé de vaches; aussi, à l'aval, le système des fruitières se maintient-il. L'aval de la Haute-Loue s'oriente décidément vers une économie laitière rationnelle.

A vrai dire, cette orientation ne se traduit pas par une augmentation absolue du troupeau de vaches laitières — celui-ci a même tendance à diminuer — mais par une augmentation du nombre de vaches par habitant, par suite de l'exode rural.

Moins de vaches, plus de surfaces vertes, il en résulte naturellement une nette élévation de la qualité et de la productivité du troupeau. La période de stabulation est largement assurée par les récoltes abondantes de fourrage et de betteraves. Finis, pendant la belle saison, les longs déplacements des troupeaux en forêt ou sur les landes. Pâturages privés, prés communaux améliorés assurent aux vaches une nourriture substantielle.

Le poids moyen des bêtes s'accroît comme leur production laitière. La sélection des animaux est officiellement encouragée. Indice révélateur : le Comice d'Ornans créé en novembre 1837, consacre la quasi-totalité de ses crédits à expérimenter, dans ses champs d'essai, diverses plantes nouvelles jusqu'en 1845. Après cette date, il réserve la meilleure part de ses subsides à encourager par des primes la sélection du bétail. En 1852, il organise le premier concours de bestiaux. Certains se plaignent, en 1857, que « le comice se borne à donner des primes aux concours de bestiaux » (8). En vain, car chacun sent que l'avenir est dans l'élevage.

C'est dans la deuxième partie du XIX<sup>e</sup> siècle, que la Haute-Loue prend la physionomie qu'elle montre aujourd'hui. L'aval devient un « pays vert » comme les plateaux du Doubs; l'amont se vide de toute substance rurale au moment où une crise mortelle secoue son vignoble millénaire.

### C) LA CATASTROPHE PHYLLOXERIQUE

Nous touchons là à un des chapitres les plus douloureux de l'histoire de la Haute-Loue. La vigne, qui depuis des siècles faisait la richesse et la renommée du pays est, en un quart de siècle, pratiquement rayée de la liste des cultures. En vingt-cinq ans, la moitié des habitants perd ce qui faisait son gagne-pain; aujourd'hui encore, la vallée présente des séquelles de cette catastrophe; elle ne s'est pas encore remise de ce coup du sort.

#### Les premières difficultés

Le vignoble avait connu son apogée au XVIII<sup>e</sup> siècle. Les surfaces plantées semblaient plafonnées depuis cette époque. Après 1800, ce

---

(8) P. LAURENS, 1857.

n'avait pas encore été la récession, mais on sentait confusément que les années noires approchaient : la concurrence des vins du Midi commençait à prendre à la gorge les vignobles locaux à plants communs; le marché suisse se fermait.

Le milieu du siècle passé ces tendances s'accusent, favorisées par l'accroissement du réseau ferré, bientôt aggravées par de nouvelles difficultés. Très vite, on souffre du manque de main-d'œuvre, car les journaliers et les métayers forment les premières troupes de l'émigration; ceux qui restent deviennent exigeants et refusent le vieux système de l'exploitation à moitié, jugé insuffisant; ils veulent être payés en argent. Le prix de la journée de travail augmente. « La main-d'œuvre est rare et souvent impossible à trouver... aussi a-t-on arraché une certaine quantité de vignes par impossibilité de les cultiver » (9), écrit le docteur Guyot en 1864.

Bientôt, les premières grandes « maladies américaines » font leur apparition. Certes, le vignoble avait connu bien d'autres maladies dans son histoire; il y avait eu l'antracnose, sorte de chancre qui perfore bois, grains et feuilles, les pourridiés, maladie des racines due aux bois morts enterrés, pour ne citer que les deux principales. On avait lutté plus ou moins bien contre elles, mais rien de grave ne s'était jamais produit; leurs attaques étaient restées localisées et au total assez peu dangereuses.

Il en est encore de même pour l'oïdium, champignon microscopique qui, favorisé par l'humidité, attaque le vignoble vers 1870. Rapidement, on trouve la réplique : grâce à des soufrages réguliers, par temps sec et chaud (au moins 17° pendant neuf heures), au moment de la floraison, puis deux ou trois fois avant la récolte, on réussit à enrayer le fléau. On n'enregistre qu'un léger fléchissement de production; l'alerte a été chaude, mais la parade est trouvée; on peut se croire en sécurité. C'est l'heure où le phylloxéra qui, déjà, a ruiné le vignoble du midi, s'abat sur le Doubs.

### **Le phylloxéra (10)**

Le phylloxéra est un insecte introduit en France avec les plants américains. Cet insecte, muni d'un suçoir, l'enfonce dans les racines pour en sucer la sève et détermine ainsi des nodosités et des tubérosités. En effet, lorsque l'insecte pique une jeune racine, la partie percée se déforme, pourrit et meurt; ces nodosités sont peu dangereuses en soi, car elles ne touchent que l'extrémité de la racine, mais elles ouvrent la porte aux agents de décomposition. La piqûre de l'insecte est beaucoup plus grave lorsqu'elle touche de vieilles racines, car, au point traversé, les tissus se

---

(9) Dr GUYOT. Sur la viticulture du N.E. de la France. Paris. Imp. Impériale. MDCCCLXIV. p. 75.

(10) Arch. du Doubs, 123 M 1. Phylloxéra. instructions. protection (1873-1897).  
Arch. du Doubs, 123 M 2. Phylloxéra. enquête par communes (1886-1888).

décomposent peu à peu et toute la partie inférieure finit par périr; le pied tout entier meurt en deux ou trois ans.

L'insecte, signalé pour la première fois dans le Gard, en 1864, avait depuis 1874 surtout, ravagé le vignoble languedocien et remontait lentement vers le Nord. En 1885, il atteint les premiers villages du Doubs, Beure, Abbans-Dessus et bientôt c'est la vallée de la Loue où il exerce surtout ses sévices entre 1890 et 1900, au moment où les vignobles du Midi sont en pleine reconstitution. C'est alors qu'apparaissent dans les vignes ces « taches phylloxériques », composées d'un ou deux ceps morts, entourés de ceps plus ou moins chétifs. Le fléau échelonne ses ravages sur une quinzaine d'années, favorisé par les années chaudes et sèches que connaît alors le pays. Finalement, rien ne résiste; les pieds meurent un à un, sans qu'on trouve de parade.

### La lutte contre le fléau

Contre cette nouvelle maladie, le vigneron est impuissant; on essaie divers traitements insecticides sans succès. Certains injectent pied par pied dans la terre du sulfure de carbone, mais ce remède n'a « pour résultat que le prolongement de quelques années des surfaces de vignes traitées, et la végétation laisse à désirer, selon que les traitements sont opérés dans un moment plus ou moins opportun » (11); le sulfo-carbonate de potassium ne réussit pas mieux. Il n'y a qu'une seule solution, l'arrachage et la replantation en plants américains « directs » qui eux résistent, ou, mieux, en plants anciens greffés sur américains, qui eux aussi, ne craignent pas l'insecte. C'est théoriquement facile; en fait la reconstitution se heurte à d'énormes difficultés.

Difficultés financières d'abord; il faut acheter de nouveaux plants, les greffer, les planter après avoir fait un long et pénible travail d'arrachage. Mais cela n'est rien encore en comparaison du manque à gagner supporté par le vigneron; il lui faut attendre cinq à six ans avant de rien vendre, au moment même où les vignes non touchées subissent les attaques d'un nouvel ennemi : le mildiou.

Le mildiou est dû à un champignon microscopique (*plasmopara viticola*), importé lui aussi d'Amérique. Des taches claires se forment sur les feuilles; elles deviennent bientôt jaunâtres, puis brunes et les feuilles se dessèchent au bout d'un temps plus ou moins long, suivant les conditions climatiques; elles deviennent rougeâtres, « grillent » et tombent. Sur les grappes, des effluorescences d'un blanc grisâtre apparaissent; puis grains et pédicules deviennent noirâtres; les raisins se dessèchent ou

---

(11) Arch. du Doubs, 123 M (1. Phylloxéra, correspondance générale, instructions, mesures de protection (1873-1897)).

pourrissent et donnent au vin un goût désagréable, le « goût du mildiou ». Cette nouvelle maladie se traite, heureusement, avec facilité, par des arrosages de bouillies au sulfate de cuivre; mais elle multiplie les frais et les fatigues, car du 15 mai au 20 juillet, de trois à huit ou neuf traitements sont nécessaires selon les années.

Ces nouvelles dépenses rendent encore plus difficile la reconstitution nécessitée par le phylloxéra. Le ministère de l'agriculture, l'administration départementale distribuent quelques subsides, organisent pendant trois ans des écoles de greffage dans les centres viticoles, créent des pépinières à Ornans et Mouthier. La Société d'agriculture vend à prix réduit des plants américains ou des plants greffés (12).

Mieux encore, comme dans chaque passe difficile, le vieil esprit communautaire réapparaît. Pour mieux lutter, les petits vigneronns se groupent en associations, en syndicats viticoles « antiphyllloxériques » dans chaque village important de 1888 à 1900 (13). Ces syndicats ont pour but de conseiller les vigneronns, de leur enseigner les nouvelles méthodes, de les aider à acheter les nouveaux plants et les produits utilisés contre les maladies. Pour les gros propriétaires se pose l'inquiétant problème de la main-d'œuvre que le phylloxéra a plus que jamais poussé à émigrer. Ces difficultés retardent la reconstitution, sans compter qu'une question cruciale se pose : celle des plants.

Plantera-t-on des plants américains directs, comme les Mille, Seibeil, ou les anciens plants greffés sur américains? Les premiers, aptes à tous les terrains, résistent bien au mildiou et à l'oïdium; même après une gelée de printemps, ils peuvent parfois donner une petite récolte; mieux encore, ils fournissent, en temps normal, une abondante récolte, mais ils rendent un vin plat, peu alcoolisé, imbuvable disent les vrais vigneronns, quoi qu'il en soit, sans valeur marchande. Les plants greffés gardent tous les inconvénients, mais surtout les avantages des anciens plants. Encore faut-il savoir quels plants du cru va-t-on greffer; quels américains va-t-on choisir comme porte-greffe; les enseignements des provinces voisines sont ici de peu d'intérêt, puisque les plants n'y sont pas les mêmes; autant de problèmes techniques qui nécessitent des tâtonnements et du temps.

Plants greffés ou plants directs? le choix est grave, car il implique toute l'orientation future du vignoble. Le danger est grand que les vigneronns, pressés d'argent, ne plantent en masse des « directs » qui donnent rapidement, sûrement et abondamment; c'est tuer dans l'œuf toute possibilité commerciale future puisque les vins du Midi et d'Algérie sont

---

(12) Arch. du Doubs, 123 M 1, Phylloxéra (1873-1897).

(13) Ces syndicats se baptisent le plus souvent du nom du meilleur cru du village ou du meilleur cépage : « Le Grand Bief » de Lods. Le « Baye » de Mouthier, le « Pulsart » de Vuillafans.

Par contre, il existe « l'Union fraternelle des vigneronns d'Ornans ». Ces syndicats sont à bien des égards, les héritiers des anciennes confréries de vigneronns.

devenus plus que jamais dangereux. Le vignoble ne peut survivre qu'en produisant peu mais bon, qu'en conservant la vieille tradition des vins de cru de la Haute-Loue.

### **La reconstitution**

Dans le vignoble commercial de l'amont, où l'on a toujours recherché la qualité, la reconstitution se fait en majeure partie en arciens plants, pinot, gamay, pulsard, greffés sur les plants américains Riparia, Rupestris surtout, Viala Monticola, secondairement.

En 1908, à Lods « les vignes sont toutes plantées en plants greffés sur cépages américains », à Mouthier « tous les vignobles sont replantés avec divers porte-greffes américains greffés avec sujets français, c'est-à-dire les anciens plants de la région, tels que gamay, pulsard, pinot, etc... » (14). Mais à l'aval, l'envahissement des « directs » est caractéristique; ils composent la moitié du vignoble de Montgesoye, un tiers de celui d'Ornans après la reconstitution. Il ne faudra pas s'étonner de voir la vigne s'effondrer là, plus vite qu'ailleurs.

L'arrachage est total, car aucun pied ne résiste bien longtemps; son seul avantage est d'éliminer les anciennes plantations « en foule », serrées et désordonnées, pour de nouvelles en ligne, par boutures, à plus grand écartement (1,2 m. × 1,2 m.) mais toujours sur « pesseaux » et non sur fils de fer. Ainsi placés à égale distance, les ceps acquièrent une égale vigueur, reçoivent plus d'air et de soleil et facilitent singulièrement le travail; il fallut cette catastrophe pour que le provignage traditionnel et sa suite d'inconvénients fussent enfin abandonnés.

ce qu'on les paie en argent suivant le nombre de leurs journées. Quoiqu'il arrive ainsi, la perte retombe sur le propriétaire. La reconstitution traîne donc ou ne se fait pas.

## **Les conséquences : une crise mortelle**

### **1. LA CHUTE DES SURFACES PLANTÉES.**

La reconstruction est bien loin d'être totale; de 1.030 hectares, vers 1870, le vignoble passe à 630 en 1913. Elle est extrêmement irrégulière; nulle part, sauf à Vuillafans, elle ne reconquiert le terrain perdu; mais sur les 510 hectares que possédaient les quatre bourgs de l'amont, on en retrouve 435 en 1913; par contre, Ornans et Montgesoye perdent plus de la moitié de leur plantation, les autres villages les trois-quarts. Les vignes abandonnées, situées dans les pentes les plus raides, les moins bien exposées et dans les cantons éloignés, tombent en friche pour les huit dixièmes; un dixième sert de prés maigres à quelques moutons, l'autre dixième est planté en cerisiers dont personne pourtant ne peut vivre exclusivement; ces cerisiers seront un appoint pour leurs propriétaires devenus ouvriers.

### **2. LA DISPARITION DE LA PROPRIÉTÉ BOURGEOISE.**

La disparition de la propriété bourgeoise est inévitable. Journaliers et métayers quittent, pour la plupart, le pays ou quittent leurs vignes pour l'usine. Ceux qui restent attachés à la terre, peuvent devenir propriétaires à bon compte, car la chute du prix des vignes est vertigineuse. A Vuil-

talité accentuent la dépopulation. On manque de bras pour reprendre le travail à la base; pourquoi le reprendre d'ailleurs, quand le vin se vend difficilement, quand il faut multiplier le travail et les frais, quand l'usine locale, ou la ville sont là, qui offrent au premier venu un salaire que le gel, ni la pluie n'entameront.

Après 1925, rares sont ceux qui ne vivent que de la vigne si ce n'est quelques vieux trop attachés à une terre qui fut toute leur vie. Les anciens vigneron, devenus ouvriers, gardent quelques ouvrées de vigne pour avoir la satisfaction de « rentrer leur vin ». La vigne n'est plus qu'une culture sentimentale, d'intérêt plus folklorique qu'économique. Trop d'ennemis se sont ligués contre ce vignoble déjà défavorisé par la topographie et le climat; la concurrence, l'exode rural, les maladies, la guerre, l'ont frappé trop rudement pour lui laisser une chance de survivre. Sa disparition sera-t-elle, du moins, compensée par un essor industriel, qui, seul, peut sauver la Haute-Loue de la catastrophe?

#### D) LE RENOUVELLEMENT DE L'INDUSTRIE (17)

Pour l'industrie, plus que pour toute autre activité, les nouvelles conditions économiques sont difficiles; l'apparition d'une grande industrie concentrée oblige les usines locales à s'adapter, à se transformer rapidement ou à mourir. C'est entre 1850 et 1930 que s'opère ce renouvellement; des usines disparaissent, d'autres se convertissent, de nouvelles apparaissent; les cadres de l'industrie actuelle se mettent en place.

#### La disparition des activités artisanales

Les industries artisanales, filles d'une économie fermée, sont évidemment les premières touchées; faute de capitaux, elles ne peuvent se moderniser et disparaissent. Les métiers des tisserands villageois s'immobilisent; la laine locale comme le chanvre manquent; la toile des usines, à bas prix, envahit les marchés. Les tonneliers disparaissent avec la vigne. Les derniers tanneurs abandonnent leurs fosses à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle. Les petites tuileries et briquetteries, les minuscules fours à chaux éteignent leurs feux un à un.

Seuls, parmi les « moulins », subsistent une dizaine de moulins à grains et de scieries, désormais bien distincts, qui occupent une centaine de personnes, vers 1920. Ils sont les seuls survivants de ces ateliers fami-

---

(17) Arch. du Doubs, 129 M 5, 7, 8, 10, 15, 22, 23. Industries (1843-1918).

liaux et artisanaux qui depuis le XII<sup>e</sup> siècle, animaient la Haute-Loue. Tout un pan de l'ancien édifice économique s'écroule sans retour. Seuls peuvent désormais subsister de véritables usines, pourvues de forts capitaux, capables de s'adapter à la conjoncture économique. C'est le cas pour l'industrie métallurgique qui, orientée tout entière vers la production des clous, connaît une belle période.

### **Le siècle de la clouterie**

1840-1940 : cent années qui furent pour la Haute-Loue le siècle de la clouterie. Dès le début du siècle dernier, les forges de Lods s'étaient tournées, nous l'avons vu, vers la production des clous; désormais, la tréfilerie n'est rentable que comme simple opération préparatoire à la clouterie. Depuis que le traité de commerce franco-anglais de janvier 1860 est signé, la concurrence anglaise ne permet plus guère de vendre directement des fils de fer. En 1861, le fil de fer anglais se vend en Franche-Comté 55 à 56 francs les 100 kg; les usines locales ne peuvent produire le leur à moins de 62 francs, surtout lorsque la disparition des fourneaux comtois au bois, rongés par la concurrence des fontes à la houille, est effective après 1870. Qu'en résulte-t-il pour la Haute-Loue?

L'usine de Scey-en-Varais, entièrement consacrée à la production du fil de fer, ferme ses portes peu après 1850; c'est un signe des temps; la plus ancienne des usines de la Haute-Loue, qui avait su si bien s'adapter autrefois — passant du haut-fourneau à la fabrication du fer blanc puis du fil de fer — manque de capitaux pour procéder à une nouvelle reconversion.

Les forges de Lods elles-mêmes, qui vendaient encore, avant 1850, d'importantes quantités de fil de fer, traversent une crise sérieuse. En 1853, elles doivent, pour survivre, s'intégrer à la Compagnie des Forges de Franche-Comté, formée pour mieux lutter contre la concurrence des fontes au coke (18). Toutes les grandes usines à fer de Comté, sont groupées là, celles d'Audincourt, de Fraisans, en particulier. La vie indépendante et brillante des forges de Lods aura duré une centaine d'années. Cette vie est maintenant aussi précaire que celle de la compagnie elle-même, qui essaie, en vain, de maintenir une industrie lourde en Comté. A l'usine de Lods, on se contente de plus en plus, de ne faire de fil de fer que pour la production des clous qui prend un bel essor.

Depuis 1838, une clouterie s'est installée à Vuillafans, spécialisée dans le clou à chaussures. Ses progrès sont extraordinaires; en 1838, avec huit machines à clous, elle produit 8.000 kg de clous, en 1842, 120.000 kg avec 16 machines, 320.000 en 1849, 550.000 kg avec 36 machines en

---

(18) E. PRÉCLIN, *loc. cit.*, p. 123.

1854. Les frais de fabrication tombent de 45 francs les 100 kg de clous, en 1839, à 15 francs en 1854 (19). Elle n'emploie que 40 ouvriers en 1839, elle en a 200 en 1860, 450 en 1873.

Une nouvelle clouterie se monte à Ornans, en 1868; en 1880, elle occupe 90 ouvriers. Avant la grande guerre, la clouterie et son annexe la tréfilerie, occupent environ sept cents ouvriers. Ses clous, très appréciés, s'expédient dans toute la France, ainsi qu'en Italie, en Espagne, au Moyen-Orient. Les anciennes industries ont réussi à s'adapter, à se tourner vers une production suffisamment différenciée pour que le handicap de l'éloignement des matières premières ne soit pas prohibitif. Ce handicap, peu sensible avant 1914, s'accroîtra cependant après la guerre, mais ne se fera pas sentir trop sérieusement avant 1930. Heureusement à ce moment, de nouvelles industries viendront prendre le relais.

## Les industries nouvelles

### 1. LA HOUILLE BLANCHE.

C'est au début de ce siècle qu'on pense à utiliser cette réserve d'électricité que constitue la Loue. C'est alors que la Société des Forces Motrices de la Loue, filiale d'une compagnie parisienne : la Société Générale des Entreprises Industrielles, entreprend la construction de l'usine de haute-chute de Mouthier. Les eaux, captées au-dessous de la source de la Loue, sont amenées, par conduite forcée, au-dessus de la centrale à quelques kilomètres en aval; les eaux font ainsi une chute d'une centaine de mètres dans deux énormes tuyaux (20). L'usine hydroélectrique de Mouthier est la seule importante; elle alimente les villages voisins et envoie au loin son électricité vers Besançon, Villers, Farlay, Frasne, Gilley.

Quelques autres petites centrales occupent d'anciens moulins et utilisent leurs vieux barrages; elles n'ont qu'une importance locale. Chaque usine importante, enfin, utilise les anciens barrages pour faire tourner une turbine et produire elle-même son électricité.

La houille blanche n'a donc pas créé d'industries, mais elle a facilité l'utilisation de l'énergie hydraulique dans les anciennes usines. Ce sera un des avantages les plus précieux des usines de la Haute-Loue, de fabriquer presque gratuitement l'électricité nécessaire.

---

(19) P. LAURENS, 1856.

(20) Il y eut de vives altercations entre cette société et la Société de la Source de la Loue pour la défense du site, car on projetait de prendre à la source, plus de la moitié de son eau. Certains projetèrent de faire de toute la vallée de Mouthier à la source, un parc national. Le projet échoua faute d'argent. Finalement, la source fut laissée intacte.

## 2. ORNANS, CENTRE INDUSTRIEL.

Jusqu'en 1850, Ornans n'est qu'un marché rural, bien que ce soit la seule ville de la Haute-Loue. Il faut attendre 1868, pour y voir enfin une clouterie s'installer; mais il semble qu'alors le mouvement est déclenché. La clouterie s'adjoint à la fin du siècle un atelier de construction mécanique. C'est en 1919 que se produit à Ornans un événement lourd d'heureuses conséquences : la compagnie suisse de Zurich, Oerlikon, rachète le petit atelier de construction mécanique pour en faire l'usine qui fait aujourd'hui la richesse d'Ornans. L'année suivante, s'installe, dans un ancien moulin désaffecté, une usine de tricotage mécanique qui est aujourd'hui une des plus importantes de la ville. La première usine de décolletage se crée enfin en 1929. En vingt années, Ornans voit se fonder les industries qui la font vivre aujourd'hui. A quoi peut-elle devoir ce brusque essor industriel?

En dehors de causes extra-économiques fort probables, les usiniers ont très certainement choisi Ornans pour y installer leurs ateliers parce qu'ils y trouvaient une main-d'œuvre plus importante que dans les villages voisins en proie à un dépeuplement effrayant. Avec ses vieux moulins et leurs barrages aptes à produire de l'électricité, le petit centre d'Ornans devient, après 1870 et surtout après 1918, la principale agglomération industrielle, bientôt presque la seule, de la Haute-Loue. Le centre de gravité se déplace de l'amont vers le centre; cette promotion d'Ornans, après 1920, au rang de ville industrielle, se traduit dans son évolution démographique.

## E) LA SAIGNEE DEMOGRAPHIQUE (21)

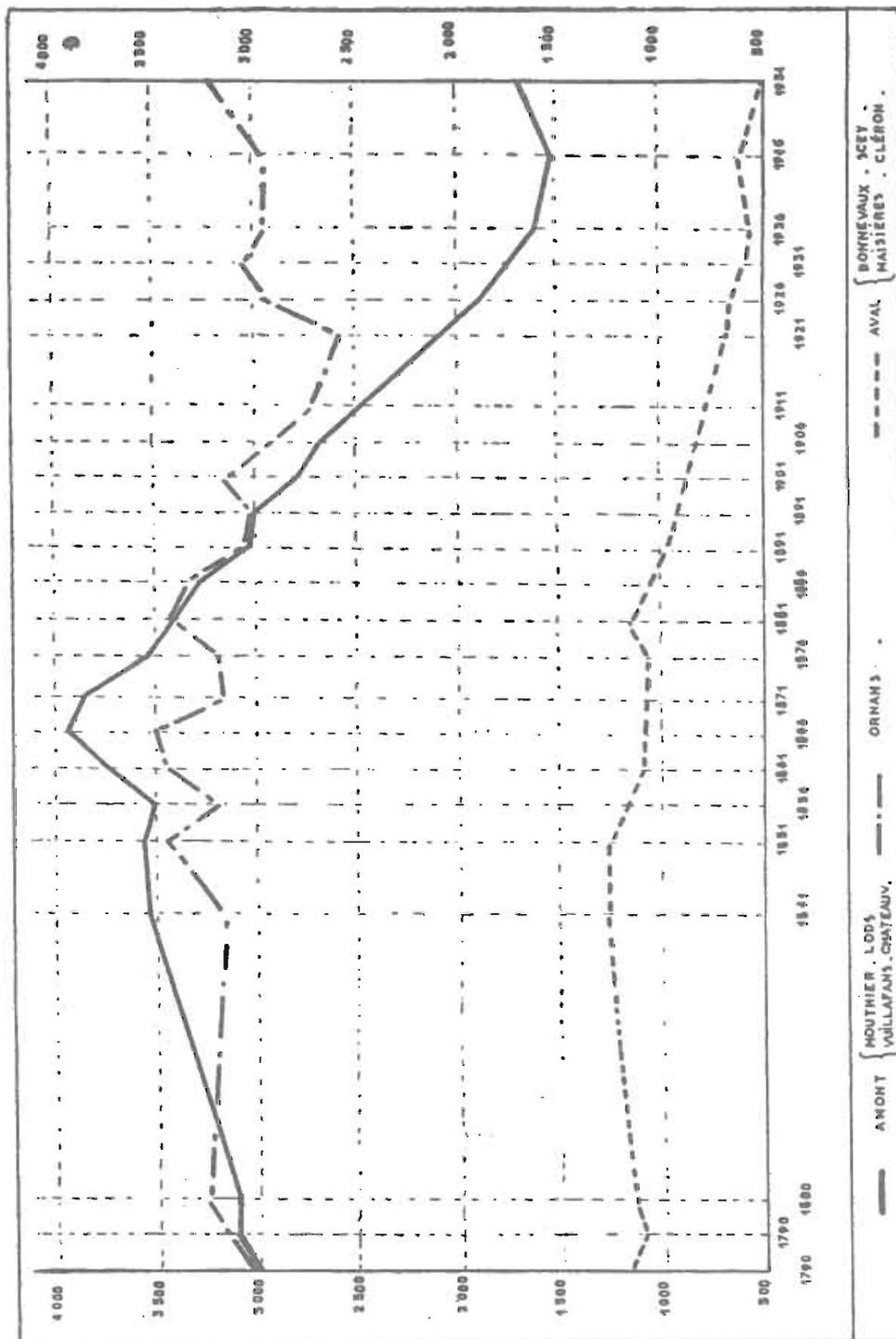
### Les grands traits de l'évolution

La saignée démographique est un des faits capitaux de la géographie humaine de la Haute-Loue depuis 1850. A cette date, le pays est en pleine ascension démographique, il est surpeuplé même. Cent années plus tard, il a perdu presque la moitié de sa population; il est obligé d'importer de la main-d'œuvre pour la bonne marche de ses usines.

C'est en 1850 que le pays atteint son maximum de population avec 9.000 habitants, une densité de 87 h./km<sup>2</sup>, 123 même dans le vignoble. Une forte natalité permet un essor démographique remarquable. Avec le

---

(21) Les chiffres utilisés proviennent des tableaux préfectoraux, des extraits des actes administratifs, déposés aux archives du Doubs.  
Pl. XIV.



ÉVOLUTION DÉMOGRAPHIQUE DE DIFFÉRENTS SECTEURS DE LA HAUTE-LOIRE

FIG. 14

milieu du siècle, la tendance bascule en un sens opposé; la décrue s'annonce, mais la population se maintient, avec des hauts et des bas jusqu'en 1866, puisque cette année-là, elle atteint le niveau de 1851. Depuis 1866, une descente implacable commence; tous les cinq ans la Haute-Loue perd trois à quatre cents habitants. Une légère remontée, commune à toute la France, s'annonce depuis 1946, la Haute-Loue s'est accrue d'environ 400 habitants en huit ans.

A vrai dire, cette évolution générale n'est pas exactement la même dans les trois secteurs que nous avons reconnus dans la Haute-Loue. Dans l'aval agricole, la récession commence dès 1851 et va d'un mouvement régulier, mis à part une légère remontée en 1881, jusqu'en 1954.

A l'amont, au contraire, la population croît jusqu'en 1866; la montée est même extrêmement rapide de 1856 à 1866, au moment où l'aval se dépeuple déjà nettement. Le vignoble n'a pas encore été touché par la crise phyloxérique, les clouteries sont en plein essor; celle de Vuillafans fait monter la population en flèche; le village passe de 1.195 habitants en 1841 à 1.233 en 1851, 1.336 en 1861, 1.552 en 1871. Le déclin démographique de l'amont n'en sera que plus accentué; de 1866 à 1946, en quatre-vingts ans, il perd 60,6 % de sa population, alors que l'aval de 1851 à 1946, n'en a perdu que 52 %. Depuis 1946 pourtant, l'amont a connu une légère poussée démographique, alors que l'aval a continué sa descente régulière; cette reprise semble bien n'être que passagère.

La courbe démographique d'Ornans est sinueuse; la ville après des hauts et des bas, atteint son maximum en 1866, puis un déclin très irrégulier s'amorce et se continue jusqu'en 1921; elle a perdu alors assez peu, 24 % de sa population environ. A cette date, une nette remontée commence; Oerlikon et l'usine de tricotage mécanique viennent d'ouvrir leurs portes. Après une récession passagère de 1931 à 1946, due à la crise économique puis à la guerre, Ornans est aujourd'hui en plein essor démographique et dépasse à nouveau 3.000 habitants.

Aujourd'hui donc, la population des villages de l'aval est en baisse et n'a même pas connu ce léger accroissement qui est celui de la France depuis 1946; l'amont est en légère hausse, pas partout d'ailleurs puisque Mcuthier, sans vigne et sans industrie, est passé de 524 à 433 habitants; Ornans par contre, connaît une nette expansion.

La répartition de la population a été complètement bouleversée depuis 1851. Alors que la population d'Ornans ne forme que 39 % de celle de la Haute-Loue, en 1851, aujourd'hui elle y entre pour 56 %. Ornans a presque retrouvé son ancien chiffre de population, alors que les autres agglomérations ont perdu plus de 50 % du leur. De plus en plus, l'industrie, comme la population du pays, se concentre à Ornans. Le cœur de la vallée battait autrefois dans le vignoble de l'amont et à Ornans; il ne bat plus aujourd'hui qu'à Ornans.

Cette ville mise à part, la Haute-Loue est actuellement un pays de

faible densité démographique, 57,3 habitants au km<sup>2</sup> à l'amont, mais seulement 17,8 à l'aval.

Les quatre-vingts années qui nous mènent de 1850 à 1930, sont donc capitales. Les genres de vie actuels sont la conséquence directe des évolutions et des révolutions que la Haute-Loue a alors subies : avènement d'une économie laitière rationnelle, disparition du vignoble, naissance d'industries nouvelles, saignée démographique sans précédent.

## CHAPITRE II

### LES GENRES DE VIE AGRICOLES

L'évolution de la vie agricole que nous avons suivie depuis 1850, produit aujourd'hui toutes ses conséquences. La Haute-Loue est moins que jamais un pays agricole; la vigne n'y a plus aucune importance économique; la vocation herbagère de l'aval se précise; le sol ne fait plus vivre qu'un cinquième de la population.

#### A) LA DISPARITION DES VIGNERONS

##### La vigne, culture sentimentale

##### 1. LES DERNIERS VIGNERONS.

Il n'y a plus aujourd'hui, dans toute la Haute-Loue, une seule famille qui ne vive que de la vigne; celle-ci est seulement une culture sentimentale, faite sans but commercial. La propriété bourgeoise a complètement disparu; seuls certains anciens vigneron ou fils de vigneron, n'habitant plus la Haute-Loue, gardent quelques parcelles de vigne qu'ils font entretenir par une main-d'œuvre locale payée « à la journée ». Aucun but commercial n'est attaché à ce dernier carré de la propriété bourgeoise; c'est par simple attachement à la terre des ancêtres, par simple désir de « rentrer son vin » qu'elle subsiste. Sa résistance est précaire; c'est une fantaisie qui coûte cher, car le prix de la main-d'œuvre est élevé; plus encore, elle est de moins en moins qualifiée avec la disparition des derniers vieux vigneron. Les derniers restes de la propriété bourgeoise, déjà infimes, disparaîtront avec la génération qui les détient aujourd'hui.

Les quelques hectares de vigne qui poussent encore sont possédés et exploités par des petits cultivateurs, des ouvriers d'usine, des retraités qui

possèdent chacun une ou deux parcelles dans le seul but de faire eux-même leur vin. Chacun est propriétaire des vignes qu'il cultive, car on voit chaque année se vendre d'anciennes terres à vigne, pourtant bien exposées, pour le prix symbolique de quelques centaines de francs; les anciens possesseurs soldent ces terres sans rapport dans le seul but de ne plus payer d'impôts.

Anciens vigneronns ou fils de vigneronns qui gardent dans leur mémoire le « bon temps » où la vigne, même après la reconstitution phylloxérique, était encore la fierté et la richesse de la Haute-Loue, plusieurs n'ont pas voulu renoncer à la viticulture. Ils ne conservent de ceps que ce qui est nécessaire à leur soif.

Tout souci spéculatif est absent car, d'un strict point de vue économique, l'ouvrier ou le paysan n'a pas vraiment intérêt à produire son vin; le premier y consacre, à la belle saison, ses heures de liberté, son week-end; à l'époque des gros travaux il part travailler sa vigne avant d'aller à l'usine et, à peine sorti le soir, il se hâte encore d'y aller jusqu'à la nuit; pour les vendanges, il est souvent obligé de distraire une ou plusieurs journées sur ses heures de travail à l'usine. Le paysan, lui, y consacre des heures qui l'obligent à négliger les travaux des champs. On comprend que, dans ces conditions, la vigne ne sera bientôt plus qu'un souvenir.

## 2. LES MAIGRES RESTES DU VIGNOBLE (1).

L'évolution, commencée après la crise phylloxérique, accélérée après la première guerre mondiale, semble toucher à son terme sous nos yeux. Les dernières ouvrées de vigne sont bien près de disparaître. L'enquête agricole annuelle de 1954, dénombre 84 hectares de vignes; on sait ce que valent le plus souvent ces enquêtes; en réalité, il en reste à peu près quatre fois moins. Ornans en aurait 56,5 hectares, alors qu'on en voit plus que trois ou quatre petites parcelles; Mouthier en compterait 15 hectares, alors qu'on en cultive plus que quatre ou cinq.

La situation est simple actuellement. Les villages de l'aval, Cléron, Scey-en-Varais, Maisières, Bonnevaux n'ont plus un seul cep; Ornans et Montgesoye sont bien près d'être dans ce cas; Lods et Mouthier ont moins de cinq hectares; seul Vuillafans, où la tradition est restée forte, en conserve environ une dizaine d'hectares — 1.000 hectares vers 1870, 630 en 1913, 20 en 1957, ce sont des chiffres qui se passent de commentaires.

Ces vignes relictuelles occupent aujourd'hui les emplacements les mieux exposés, les plus commodes à travailler, c'est-à-dire où les « éche-noz » sont peu nombreux, les plus proches des villages, enfin accessibles

(1) Enquête annuelle de 1954 et enquête en profondeur à Bonnevaux en 1951 (seul village où une telle enquête a été faite dans la Haute-Loue) à la Direction des Services Agricoles du Doubs.

par des chemins faciles et plantés à mi-pente pour éviter les brumes et le gel des bas-fonds, le vent et la fatigue des sommets.

Ailleurs, tout est ruiné. Les sentiers, cachés sous les herbes sèches et les ronces, ne serpentent plus qu'au milieu des friches; certaines, abandonnées depuis plus d'un demi-siècle, déjà envahies par les buissons et les arbres qui reprennent les terres que l'homme leur avait jadis arrachées; d'autres, délaissées depuis peu, nous font butter à chaque pas sur des souches à moitié sèches qui donnent encore, en automne, des grappes minuscules aux grains espacés, mais qui bientôt mourront étouffées par les herbes, les ronces, les buissons.

Sur la bordure des finages, la forêt reconquiert lentement le terrain perdu depuis le XIII<sup>e</sup> siècle. Seuls témoignent avec force de la splendeur perdue du vignoble, les énormes mursers, les kilomètres « d'échenoz », de murettes qui courent encore tout au long de l'adret de la Haute-Loue; eux-mêmes disparaissent lentement, s'écroulent et se couvrent de végétation. Les vignes encore cultivées ne sont elles-mêmes qu'un bien pâle reflet des belles plantations d'autrefois.

### 3. LA MÉDIOCRITÉ DES VIGNES SURVIVANTES.

On comprend aisément que la valeur des vignes survivantes soit médiocre. Tout d'abord, leurs propriétaires manquent de temps pour les entretenir soigneusement. Les sarclages sont insuffisants pour empêcher l'invasion des herbes folles, les soufrages et sulfatages, pour lutter contre l'oïdium et le mildiou, sont faits souvent en nombre insuffisant ou, du moins, dans des conditions climatiques qui laissent à désirer; on soufre et on sulfate quand on a le temps, alors qu'on devrait le faire quand le temps le demande. Les anciennes rigoles dallées vont à l'abandon, les échenoz s'écroulent, la terre n'est plus remontée.

Les techniques culturales ne s'améliorent pas pour beaucoup de raisons; des raisons topographiques : la rudesse des pentes, le découpage des échenoz rendent toute mécanisation difficile et coûteuse; des raisons psychologiques et financières : l'ouvrier et le paysan manquent de capitaux pour améliorer et faciliter leurs travaux, plus encore, ils ne sentent pas la nécessité d'investir des capitaux pour les quelques ares de vigne qu'ils exploitent. Aussi les labours se font-ils encore souvent à la main, la plantation sur pesseaux est-elle encore presque partout en honneur, car la culture sur fil de fer demande de trop coûteux investissements.

Un dixième environ du vignoble est encore constitué de plants nobles, les plants traditionnels : pulsart, pinot blanc, trousseau qui donnent l'excellent vin qui fit la renommée des crus de la Haute-Loue. Le reste est formé, essentiellement, d'hybrides greffés, plantés depuis une vingtaine d'années, cépages de qualité dans la catégorie des hybrides : Landot 244,

Seibel 8.365, tous deux rouges, Ravat 6, Seibel 10.868, Seyve-Villard 5.276, tous blancs et en plus commun Seibel 5.455.

Le vin est d'abord consommé par les propriétaires pour qui il représente une notable économie sur le budget familial et pour qui, aussi, il est un sujet de fierté. Lorsque l'année est bonne, certains vigneron vendent une partie de leur récolte aux marchands de vin locaux et permettent ainsi de trouver encore dans le commerce quelques bouteilles de « vin de Vuillafans ». On est bien loin des charrois de vin qui autrefois quittaient la Haute-Loue pour des régions lointaines.

La fierté, aussi vieille que le monde, de « rentrer son vin », cette fierté qui avait poussé la noblesse à développer le vignoble de la Haute-Loue, contribue aujourd'hui à en maintenir les derniers vestiges. Cette tradition fut maintenue, jusqu'à nos jours, par une génération qui a vu les derniers feux de la splendeur du vignoble. Cet attachement sentimental disparaît aujourd'hui avec les derniers vieux vigneron, car les jeunes, coupés de ce passé, coupés de toute attache rurale, ne sentent pas la nécessité d'une telle dépense de temps et de fatigue pour une récolte aléatoire et parfois de faible qualité; ils n'ont que faire de passer leurs loisirs courbés sur un sol ingrat, ils se désintéressent de la vigne et ne savent plus la travailler.

L'Institut des Vins de Consommation Courante a terminé, en 1957, une enquête faite pour reconnaître les villages « à vocation viticole » dans lesquels il serait utile de favoriser la renaissance d'un vignoble de qualité. Vuillafans, Lods, Mouthier ont été retenus. On a même pensé à l'acclimatation de cépages nouveaux, le Riesling, en particulier, qui pourrait donner ici un excellent vin blanc, égal à celui de l'Alsace. Indéniablement il y aurait place sur le marché pour un tel vin, mais désormais les obstacles sont plus psychologiques qu'économiques. En fait, il ne faut pas se bercer de trop d'illusions. Il semble bien que le vignoble de la Haute-Loue soit condamné à disparaître avec la génération qui a vu le jour au début de ce siècle et qui en conserve sentimentalement la tradition.

La vigne n'a plus, aujourd'hui, aucun rôle économique; il n'empêche que sa marque est partout présente. Le paysage rural porte encore sa griffe; c'est à elle qu'on doit les bourgs serrés au bord de la rivière de Mouthier à Ornans; c'est sa disparition qui frappe de sénilité la plupart d'entre eux, qui les vide et les engourdit. En un demi-siècle, la Haute-Loue a perdu les mille hectares de vigne qui faisaient vivre la majeure partie de sa population. La rupture de l'équilibre économique a été telle qu'elle ne s'en est pas encore relevée. Il fallait insister sur ce fait, car en minimisant son importance, on se condamne à ne pas comprendre le malaise actuel de la vallée, la précarité de son économie : le vide creusé n'est pas aujourd'hui complètement comblé.

## Médiocrité des activités de remplacement : les cultures fruitières

Depuis longtemps, la Haute-Loue était le pays de l'arbre fruitier, du cerisier en particulier, qui se multiplie dans la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle et qui va connaître une nouvelle poussée lors de la crise phylloxérique.

### 1. LE CERISIER ET LA CRISE PHYLLOXÉRIQUE.

Les vignes abandonnées lors de la crise phylloxérique avaient été, pour la plupart, livrées à elles-mêmes, à la friche, à l'herbe sèche et au buisson. Quelques parcelles avaient été transformées en prés de pente; mais ces prés étaient d'un bien faible revenu; ils étaient maigres, secs, tout juste bons pour les moutons. Pour limiter la perte sèche que constituait l'abandon pur et simple d'une vigne, beaucoup résolurent d'y planter des cerisiers, dont le kirsch trouve alors des débouchés faciles. Jusqu'à la première guerre mondiale, le nombre des cerisiers de la Haute-Loue s'accroît et c'est alors que le kirsch connaît l'apogée de sa réputation. Les distilleries se multiplient dans les villages, ateliers privés parfois, alambics communs aussi où les producteurs viennent distiller eux-mêmes le produit de leurs récoltes.

Parfois encore, réapparaît le vieil esprit d'association; le village de Mouthier nous en fournit le meilleur exemple. Ce village avait été un des pionniers de la culture fruitière dans la Haute-Loue; depuis le XVIII<sup>e</sup> siècle, ses petites cerises noires, très juteuses, dont les variétés les plus connues ont nom : Marsotte, Fauvache, Castelle noire, fournissaient un kirsch apprécié. En 1911, les producteurs de kirsch se groupèrent en une coopérative de distillation, la « Marsotte », grâce au concours du crédit agricole; c'est aussi une coopérative de vente qui commercialise les meilleurs produits et rend aux producteurs les kirsch de deuxième qualité. La coopérative travaille vers 1929, de 30.000 à 100.000 kgs de cerises qui produisent de 2.400 à 9.000 litres de kirsch par an, pour une cinquantaine de sociétaires (2). Dans toute la Haute-Loue, jusqu'en 1930, le kirsch est une richesse importante qui amène de grosses rentrées d'argent. Aujourd'hui, la situation est sensiblement différente.

### 2. LE CERISIER A L'ABANDON.

Depuis 1918, il n'y a pas eu de plantation importante. Les arbres sont de plus en plus mal entretenus. Beaucoup, laissés à l'abandon dans les friches, sont complètement secs; on ne se donne pas même la peine de

(2) L. GARAPON, Monographie du département du Doubs en 1929. Besançon. Jacques et Demontrond, 1937, 405 p.

les couper. Les autres sont souvent mal formés, démesurément hauts et dénudés à la base, buissonnants, mal aérés. Ils sont mal taillés ou pas du tout, recouverts par la mousses et les lichens, envahis par la tachelure, le chancre, la gomme, les insectes. Rares sont ceux autour desquels le sol est retourné; le sol sèche, s'épuise; l'arbre végète, dépérit et sèche. La production est faible, la qualité s'en ressent. Ce tableau est peut-être un peu trop sombre car il y a encore quelques vergers bien entretenus, dûment labourés, avec des arbres bien taillés. Ils sont l'infime minorité. Les cerisiers de la Haute-Loue montrent le spectacle de l'abandon.

Les causes sont nombreuses et complexes, mais deux surtout sont responsables de cette médiocrité : le manque de main-d'œuvre, les lois récentes sur l'alcool. Le cerisier avait été longtemps le compagnon inséparable de la vigne; le temps libre que lui laissait la vigne, le vigneron le consacrait tout naturellement aux arbres qu'il s'entendait à entretenir.

L'abondance de la main-d'œuvre permettait aux vigneron de s'occuper sérieusement à planter les arbres, les greffer, les tailler, les débarrasser de la vermine, les récolter enfin. La crise phylloxérique ne donne qu'un coup de fouet passager à la production des cerises, car bien vite le manque de main-d'œuvre se fait sentir. Les vigneron disparaissent et avec eux les seules personnes qualifiées.

A qui, aujourd'hui, appartiennent les arbres? A d'anciens villageois, émigrés dans les villes voisines, qui n'ont souvenance de leurs arbres qu'au moment de la récolte; lorsque celle-ci arrive, ils viennent parfois cueillir eux-mêmes quelques fruits, mais la plus grosse partie se perd sur les arbres, car ils ne trouvent personne sur place pour les récolter. On voit, depuis quelques années, des propriétaires offrir la totalité de la récolte à ceux qui veulent bien se donner la peine de la faire; encore ne trouvent-ils le plus souvent personne.

Les petits propriétaires eux-mêmes, paysans, commerçants, manquent de temps pour la récolte, car celle-ci est longue bien que les cerises soient abattues à la gaule et recueillies sous l'arbre dans de vastes toiles. Les ouvriers sont parfois obligés de se libérer pendant plusieurs journées de leur travail d'usine pour faire la cueillette.

On attache d'autant moins d'importance aux cerises que le jeu n'en vaut plus la chandelle. Chaque producteur n'a plus droit qu'à distiller dix litres d'alcool pur, sans payer de droits; au-dessus de ce contingent, les droits sont tels que le kirsch devient pratiquement invendable.

Souvent chaque propriétaire ne récolte de cerises que ce qu'il lui est nécessaire pour atteindre la quantité maximum de kirsch permise sans payer de droits. Les arbres s'en vont à l'abandon car chacun estime que même peu ou pas entretenus, ils lui fournissent toujours assez de fruits.

### 3. LE ROLE DU CERISIER DANS LA VIE ÉCONOMIQUE ACTUELLE.

On comprend qu'aujourd'hui la fabrication du kirsch, qui avait parfois atteint un aspect industriel, retombe dans le cadre familial. Que devien-

nent en effet, les fruits récoltés? Les cerises de table sont rares; encore ne les récolte-t-on pas toutes, car leur prix de vente aux marchands locaux ne rémunère pas suffisamment une cueillette extrêmement longue; leur médiocre qualité, aussi bien, ne leur permet pas de concurrencer les fruits des régions spécialisées.

La cerise de la Haute-Loue est avant tout une cerise à kirsch; elle sert à peu près uniquement à la distillation. Celle-ci se fait le plus souvent par le propriétaire lui-même, dans des alambics privés ou syndicaux. Il se contente, théoriquement du moins, de distiller uniquement le nombre de litres détaxés. Il vend lui-même le surplus de sa consommation à quelques clients attirés. Les coopératives de vente passent une période difficile et parviennent avec peine à vendre leurs produits par toute la France, comme autrefois.

Les producteurs peuvent enfin vendre directement leur récolte de cerises à deux grandes distilleries : Cusenier, qui, fondée à Ornans, a aujourd'hui émigré, les distilleries de Fougerolles. Toutes deux viennent collecter sur place les cerises à kirsch, mais à un prix qui souvent surpasse de peu les frais de récolte.

Quant aux autres arbres fruitiers, pommiers, poiriers, pruniers, pêchers, noyers, ils sont atteints des mêmes tares que les cerisiers : même médiocrité des arbres, même manque de main-d'œuvre pour la récolte. Les derniers noyers achèvent de périr sous la hache des bûcherons. Pommes, poires, prunes et pêches contribuent avant tout à fournir la table familiale.

Dans l'économie actuelle de la Haute-Loue, les arbres fruitiers tiennent une place secondaire.

## B) LA VIE RURALE (3)

Les tendances de la vie agricole aperçues dès 1850, apparaissent aujourd'hui pleinement réalisées. La première c'est d'abord le rôle de plus en plus réduit de l'agriculture; à l'amont bien sûr et à Ornans où le sol fait vivre moins du quart, parfois moins d'un vingtième (à Vuillafans) de la population; à l'aval également où l'émigration a fait de larges vides dans la population paysanne.

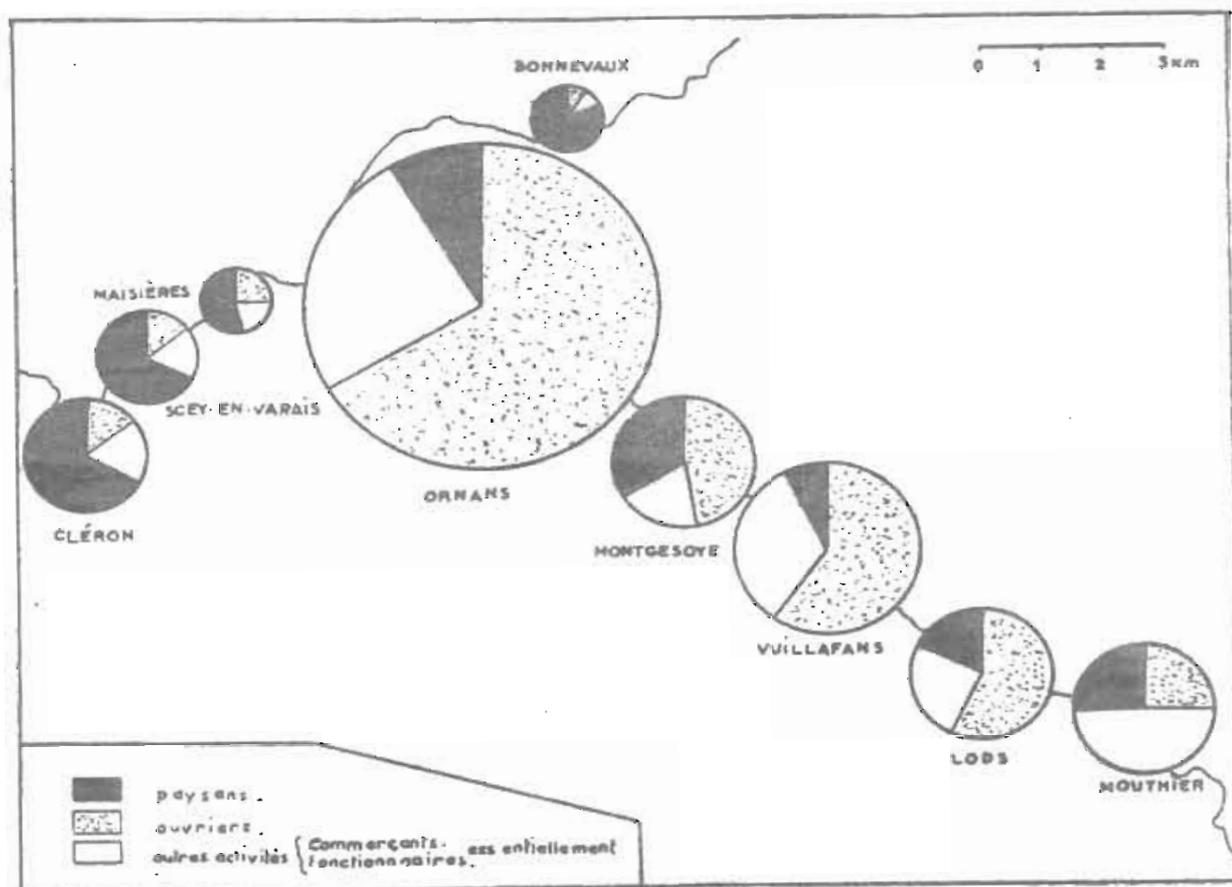
L'agriculture n'occupe plus aujourd'hui qu'à peine un cinquième de la population active, 406 personnes sur un total de 2.177. Moins que jamais les quatre villages de l'amont ne comptent dans l'agriculture de la Haute-Loue; elle y occupe moins de quatre-vingts personnes, alors

---

(3) Voir surtout : Enquête annuelle de 1954 et enquête en profondeur à Bonnevaux en 1951, déposées à la Direction des Services agricoles du Doubs.

que l'industrie en emploie deux cent quatre-vingts (4). Ce que nous allons dire de la vie paysanne vaut donc surtout pour les six villages de l'aval.

L'agriculture tend, aujourd'hui, l'essentiel de son effort vers la production laitière; c'est l'aspect spéculatif de son activité; mais paradoxalement apparaissent encore des séquelles de l'économie autarcique que la routine, et peut-être la prudence, n'ont pas encore pu faire disparaître. Cette coexistence n'est pas l'aspect le moins intéressant de cette étude; elle souligne en tous cas combien l'agriculture moderne doit encore à la vie agricole traditionnelle, combien l'étude de celle-ci était nécessaire pour comprendre celle-là.



RÉPARTITION DE LA POPULATION ACTIVE EN 1954

FIG. 15

## L'économie laitière

La crise démographique n'a fait qu'accentuer la vocation herbagère de la Haute-Loue depuis 1850; l'agriculture manquant de bras, a abandonné la culture pour l'élevage qui en nécessite peu.

Aujourd'hui, la plus large part du sol est consacrée à l'alimentation

(4) Renseignements communiqués par la Direction de l'I.N.S.E.E. de Dijon.

du troupeau, troupeau de vaches à peu près exclusivement. En effet, le petit bétail n'a plus désormais qu'un rôle infime. Les chèvres qui, si longtemps, avaient fourni le pays en lait, ont complètement disparu. Il reste encore une certaine de moutons, élevés pour la boucherie; certains pacages maigres des pentes leur conviennent bien, mais les ovins sont d'un faible rapport pour les éleveurs qui ne s'y intéressent guère. L'élevage, ici, c'est avant tout l'élevage des vaches laitières; celles-ci forment la très grande majorité du troupeau; c'est à elles que le paysan donne tous ses soins.

### 1. LES VACHES LAITIÈRES.

La Haute-Loue élève 800 vaches laitières, soit environ une pour sept habitants; c'est une faible proportion par rapport à celle des plateaux voisins. Cette proportion varie considérablement selon les secteurs, de une à deux vache par habitant à l'aval, de huit à trente-huit à l'amont, handicapé par le manque de bons prés.

Ce sont toutes des bêtes de race montbéliarde, avec leur robe pie rouge, d'un rouge franc, réparti par plaques nettes sur l'encolure et le tronc, la tête blanche, la face courte, les cornes et les onglons sans taches noires, les cornes sortant perpendiculairement au côté de la tête, puis se recourbant en avant et en haut.

Ces bêtes se sont sans cesse améliorées en poids et en rendement laitier, depuis les premiers encouragements du début de ce siècle, par les comices agricoles en particulier. Les cultivateurs s'intéressent de plus en plus à la sélection de leur bétail. A Cléron, par exemple, vingt pour cent des vaches sont inscrites au Herd-Book et soumises au contrôle laitier. Ce nombre s'améliorerait sensiblement si les cultivateurs disposaient de capitaux supérieurs, pour subvenir aux frais d'inscription au Herd-Book et au contrôle laitier, plus encore pour acheter les géniteurs de race indispensables. L'insémination artificielle se répand d'ailleurs depuis quelques années et facilitera cette sélection à moindre frais. Grâce à des soins accrus, on est parvenu à améliorer considérablement la production laitière; elle est évidemment très variable suivant les sujets; elle oscille généralement entre 3.000 et 3.500 kg de lait par an.

L'amélioration de la nourriture a contribué fortement à accroître les qualités de la race. C'est à cette nourriture du troupeau que le paysan consacre le plus clair de son temps.

### 2. LEUR NOURRITURE D'ÉTÉ.

Pendant la belle saison, le troupeau se nourrit presque uniquement d'herbe fraîche. Dès la première quinzaine d'avril, il est conduit dans les pâtures particulières ou dans les prés communaux. Les parcs particuliers sont des prairies couvertes d'une bonne pelouse naturelle, qui ne parti-

cipent pas à l'assolement. Leur durée est assurée indéfiniment par épandage d'engrais et de purin. Depuis une cinquantaine d'années et plus particulièrement depuis la fin de la dernière guerre, ces parcs, entourés de fil de fer barbelés, se sont considérablement étendus. Leur prolifération n'est pas le fait le moins caractéristique de la nouvelle économie laitière; elle est nécessitée par le manque de main-d'œuvre, puisqu'elle évite l'emploi des bergers.

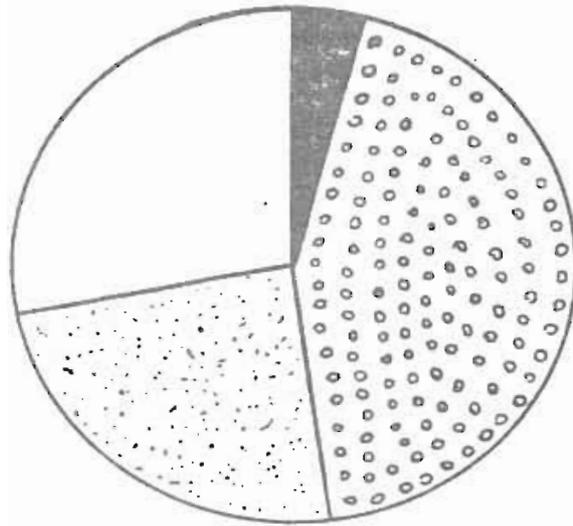
Les communaux, longtemps la providence des paysans, ne jouent plus aujourd'hui un rôle aussi prédominant. Beaucoup ont été partagés pendant la révolution. Ceux qui restent sont de médiocre qualité, mal entretenus et envahis par des formations buissonneuses. Ils sont, soit loués par la commune à des particuliers pour neuf ans en général, soit, étant complètement barrés, laissés à la disposition des cultivateurs pour qu'ils y mettent paître leurs vaches, moyennant une modique redevance par tête. Les prés communaux ressemblent de plus en plus aux pâturages particuliers; ils ne sont plus ces landes sur lesquelles errait le troupeau communal, sous la garde du berger.

Parcs particuliers ou prés communaux, telles sont les directions que prend le bétail pendant le début de la belle saison. Après chaque traite, le matin, le troupeau gagne ses herbages sous la direction d'un membre de la famille et en revient chaque soir pour la deuxième traite. Les vaches couchent chaque nuit à l'écurie à cause de la fraîcheur des nuits en prévision de la traite qui ne se fait qu'à l'intérieur. Le paysan aime d'ailleurs avoir toujours son bétail sous son toit pendant la nuit pour mieux le surveiller.

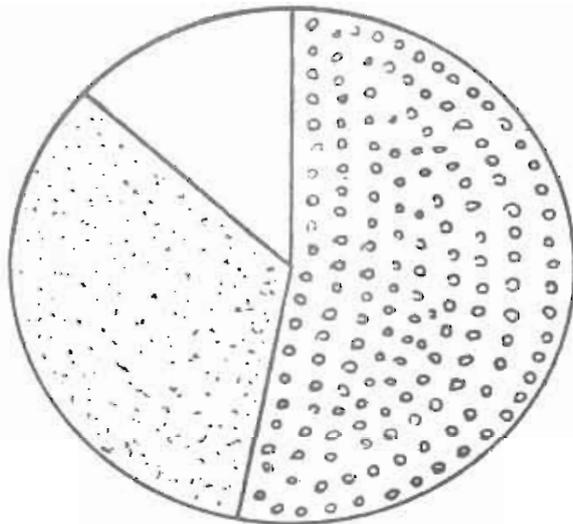
De juillet à octobre, l'entretien du troupeau est demandé surtout aux prés particuliers et aux prés de fauche. La fenaison terminée, on lâche le bétail sur les prés fauchés, pas tous cependant, car on garde les meilleurs pour y récolter le regain; cette deuxième coupe faite, le bétail pourra être lâché sur tous les prés.

« Lâcher » n'est pas exact, en réalité, car la vaine pâture comme l'usage du troupeau communal ont disparu. L'individualisme veut que chacun « pâture sur soi ». Malheureusement, l'antique structure agraire n'est guère favorable à cet adage; les parcelles étroites, longues et dispersées multiplient les déplacements et nécessitent un gardiennage continu. Ce soin est laissé aux enfants, aux femmes ou aux vieillards. Les cultivateurs les plus riches résolvent le problème en entourant temporairement le pré fauché d'une clôture électrique mobile; c'est une installation que bien peu peuvent se payer.

En fait, ce pâturage sur les prés tend à se restreindre; grâce à un remembrement naturel dû à l'exode rural, les parcs particuliers, clos de barbelés, s'étendent sans cesse; on les améliore grâce aux engrais et aux amendements; ce qui reste de la vaine pâture ne se fait souvent qu'après les regains, à la fin de l'été, quand l'herbe des parcs commence à se faire rare.



1850



1954



vignes .



prés et pâturages .



champs .



bois .

ÉVOLUTION DE L'UTILISATION DU SOL DE 1850 A 1954 -

FIG. 16

On essaie de réduire au minimum les frais de gardiennage et la longueur des déplacements.

Vers la Toussaint, lorsque les froids commencent, lorsque les prés de fauche s'épuisent, le troupeau rentre définitivement à l'étable; il ne sortira désormais que deux fois par jour, pour gagner l'abreuvoir, car peu de fermes ont l'eau à l'écurie. Pendant six mois, il doit vivre sur les réserves accumulées par le paysan pendant l'été.

### 3. LEUR NOURRITURE D'HIVER.

La nourriture des vaches laitières en hiver consiste en deux sortes de produits; tout d'abord 12 à 15 kg par jour de fourrage sec (foin et regain) ensuite une ration de 8 à 12 kg de ce qu'on appelle le « lèché », c'est-à-dire un mélange de pommes de terre ou de betteraves passées au coupe-racines, de son, de tourteaux d'arachides, de bouillie d'avoine, de paille passée au hache-paille, de sel enfin. Sauf les tourteaux d'arachides, le paysan produit tout lui-même; la belle saison se passe à peu près entièrement à mettre ces produits en réserve.

#### a) *Les fourrages secs.*

Aujourd'hui, le cauchemar de l'éleveur d'il y a cent ans s'est évanoui : l'hivernage n'est un problème que par année sèche, car, en temps normal, on peut récolter l'été suffisamment de fourrage. Ce foin, le paysan le trouve d'abord sur les prés naturels fauchés en juin. La surface de ces prés a légèrement diminué depuis le milieu du XIX<sup>e</sup> siècle, car, aujourd'hui, seuls ceux qui peuvent être fauchés mécaniquement sont encore exploités; les anciens prés-bois, les prés de pente trop accidentés ou difficiles à atteindre, qu'on ne pouvait couper qu'à la faux et ramener qu'à dos d'homme sont ou reboisés ou le plus souvent abandonnés à la mousse, aux herbes dures, aux buissons, puis aux taillis.

Cette diminution des surfaces est compensée en partie par l'amélioration des rendements et surtout par l'envahissement des terres labourables par les prairies. En effet, nous savons que les terres labourables ont constamment diminué depuis 1850; à cette époque, les quatre villages de l'aval cultivaient 706 hectares de terre, aujourd'hui 258. Ces cinq cents hectares, abandonnés par la charrue, ont en partie compensé l'abandon des plus mauvais prés de pente.

L'herbe envahit les terres labourables elles-mêmes. A vrai dire, les prairies artificielles qui furent le grand espoir des cinquante dernières années du XIX<sup>e</sup> siècle, se sont restreintes depuis 1900, victimes du recul général des labours et de l'extension des « prairies temporaires ».

Ces prairies interviennent dans un assolement à rythme plus allongé, appelé parfois « pastoral », qui fait alterner champs et prés sur la même terre par période de 5 à 6, ou même 8 ans. Par exemple, on va semer une année du blé, l'année suivante de l'avoine à laquelle on mélange

de la graine fourragère; celle-ci germe en même temps que l'avoine et pousse lorsque la moisson est faite; on gagne ainsi une année.

Sur ce sol fumé, aéré par les labours, on obtient pendant quelques années des fourrages de haute valeur. Peu à peu, le tassement de la terre labourée, accru par le piétinement des troupeaux, accentue l'imperméabilité du sol; les sels minéraux sont entraînés en profondeur, sans remonter périodiquement par capillarité au contact de la couverture végétale. Insensiblement, la prairie dégénère; légumineuses et graminées se raréfient au profit des plantes de moindre valeur. Au bout de 4 à 8 ans, on « retourne » le pré, on en fait un champ pour deux années, parfois 4 et le cycle recommence. Ces prés sont entretenus au fumier de ferme, mais aussi avec des engrais phosphatés et du purin; ils donnent des récoltes abondantes et de qualité.

On voit, qu'au total, la surface des prés fauchables s'est étendue; leur qualité s'est améliorée; prés naturels, prairies artificielles, prairies temporaires, assurent assez largement la consommation des douze kilos de fourrages secs que réclame chaque vache pour la mauvaise saison. Foin et regain sont pourtant insuffisants et le paysan travaille aussi, l'été, à stocker ce qui composera le « léché » du bétail.

#### b) LE « LÉCHÉ ».

Prairies artificielles et prairies temporaires occupent à elles seules 42 % du sol labourable. Sur les 58 % restant, 36 sont encore employés à la nourriture du bétail : 22 pour l'avoine, 10 pour les betteraves et les pommes de terre, 4 pour l'orge. Tout cela est accumulé dans les greniers, les hangars ou les caves pour l'hiver.

Presque toute l'activité de l'exploitation agricole est donc tournée vers l'élevage du gros bétail, des vaches laitières particulièrement. Les gros travaux de l'été ont pour but de mettre les bêtes à l'abri de la faim qui sévissait pendant la mauvaise saison, il y a un siècle. Finies la feillée, les fauchaisons et la dépaissance en forêt. Si le paysan est désormais tranquille sur ce point, il le doit à ce qu'il consacre presque 80 % de ses terres labourables à nourrir son bétail, à ce qu'il a amélioré ses méthodes et ses rendements, mais aussi, il faut le dire, à ce que la dépopulation lui a permis d'étendre l'herbe aux dépens des labours.

Tout au long de l'hiver, chaque vache peut ainsi manger en moyenne, par jour, 10 kg de foin, 3 de regain, 5 de betteraves ou de pommes de terre, 2 de graines (orge, avoine ou blé), 2 de son, 1 d'arachides, plus le sel. Nourrie rationnellement, elle peut fournir des produits de qualité.

### 4. LA VENTE DES PRODUITS.

#### a) *Le lait.*

Le principal revenu du troupeau de vaches, c'est avant tout le lait; il est la base de l'économie et assimile le paysan à l'ouvrier qui reçoit

sa paye régulièrement à la fin du mois. C'est en effet à la fin de chaque mois que l'éleveur reçoit la somme correspondant au total du lait amené à la « fromagerie ». Cette fromagerie a beaucoup évolué, dans certains cas du moins, depuis sa création.

Dans l'aval agricole, l'ancien système de la fruitière s'est à peu près conservé, mais en s'améliorant. L'ancien système du petit carnet a disparu dès la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. La fruitière est aujourd'hui une coopérative de production et de vente. La Société paie un fromager, désormais simple salarié; c'est elle qui vend les fromages fabriqués et répartit leur valeur au prorata du lait fourni par les membres de la Fruitière.

Certaines, comme celles de Cléron, sont associées à l'Union Coopérative des Fruitières de Franche-Comté, sorte de coopérative au second degré des fruitières villageoises, coopératives au premier degré. L'U.C.F.F.C., coopérative d'affinage et de transformation, prend en charge les fromages des fruitières locales, les affine dans son usine de Trépillot (Besançon) et les vend. Les bénéfices sont partagés au prorata de la production et de la qualité des fromages fournis. Les coopératives locales sont ainsi déchargées des soucis de la vente de leurs produits.

D'Ornans à Mouthier, les fruitières ont aujourd'hui complètement disparu. La « fromagerie » est devenue un atelier artisanal; les producteurs amènent chaque jour leur lait au « fromager » qui les paie à la fin de chaque mois et assure lui-même la fabrication et la vente des fromages. Le développement d'une population non-rurale, la diminution du troupeau de vaches laitières (les quatre villages de l'aval ont trois fois moins de vaches qu'en 1860) réduit de plus en plus la production des fromages.

Le fromager devient un simple crémier, uniquement chargé de la distribution du lait aux non-ruraux; il ne fait guère, de temps à autre, que de petits fromages. Certaines agglomérations sont même incapables de s'approvisionner elles-mêmes en lait; Ornans, Vuillafans en importent chaque jour des villages voisins (Saules, Chassagne, Montgesoye).

La vente des 3.000 à 3.500 kg de lait que donne chaque vache représente donc la principale et la plus régulière des rentrées d'argent, mais elle n'est pas la seule.

#### b) *La viande.*

L'amélioration du niveau de vie, amenant une plus grande consommation de viande et une hausse des prix, amène certains cultivateurs à se tourner, plus qu'avant, vers la vente du bétail de boucherie. Tout d'abord, les veaux sont vendus, à l'âge de trois semaines ou un mois, aux bouchers locaux; les génisses subissent parfois le même sort, mais, quand il le faut, on les élève pour assurer le renouvellement du troupeau laitier. Cette orientation dépend en partie de la conjoncture économique; lorsque le lait est payé à trop bas prix, les paysans préfèrent en valoriser une partie par l'élevage des veaux. Il arrive aussi qu'on poursuive l'em-

bouche des génisses, jusqu'à dix-huit mois ou deux ans, dans les parcs pour les vendre ensuite à la boucherie. Cette tendance à la pratique de l'embouche semble prendre quelques ampleurs depuis plusieurs années, d'autant plus que bouchers et « maquignons » viennent sur place embarquer les bêtes.

Tels sont les aspects modernes de l'économie agricole. Le système traditionnel n'a pas pour autant complètement disparu; le paysan se croit, ou est encore obligé de se livrer à un certain nombre d'activités d'appoint, héritières de l'ancienne économie autarcique.

## Les activités d'appoint

### 1. LA PERSISTANCE DE LA POLYCLTURE.

Prudent, routinier peut-être, le paysan cherche encore à assurer lui-même une partie de sa consommation. Certaines récoltes qu'il peut accroître facilement, constituent pour lui un volant de sécurité qui assure sa subsistance, lorsqu'un fléau (sécheresse, maladie du bétail) le frappe ou lorsque le marché est momentanément défavorable à la vente du fromage ou du bétail.

Ici, le paysan n'a pas l'appoint précieux du sapin qui permet à son collègue du Haut-Doubs de tourner tous ses efforts vers la spéculation laitière et forestière. Le vieux désir de limiter les dépenses en argent en produisant le plus possible tout ce que consomme la famille, n'est pas éteint, surtout chez les petits exploitants.

Reconnaissons, toutefois, que si une certaine polyculture de subsistance persiste, elle s'est terriblement dégradée depuis 1850 et décline encore lentement. 22 % du sol labourable est encore consacré au blé, mais il entre en partie dans l'alimentation du bétail; quand au reste, il sert encore parfois à faire le pain dans le four familial. Cet usage n'a pas encore disparu, mais il est rare; aujourd'hui, on trouve plus commode d'acheter son pain au boulanger du village ou à celui dont la camionnette passe plusieurs fois par semaine devant la porte.

Le paysan plante 6 % de ses terres en pommes de terre, en partie pour la consommation familiale, mais encore et surtout pour l'alimentation de son bétail. La culture des « menus grains » et légumes, qui avait connu un sérieux coup de fouet pendant la dernière guerre, est insignifiante. Elle se fait de plus en plus dans le grand jardin dont chaque paysan tient à entourer sa maison; ce jardin est peut-être l'aspect le plus caractéristique de la persistance de ce désir paysan d'autarcie, comme aussi l'usage de divers petits élevages.

### 2. LES PETITS ÉLEVAGES.

L'exploitation semblerait incomplète sans un clapier bien rempli, sans une nombreuse troupe de poules qui picorent devant la ferme ou sur le

fumier. Lapins, poules, poulets et canards représentent autant de repas pour lesquels le paysan sera quitte d'acheter de la viande. Les œufs, vendus à un « ramasseur » d'un bourg voisin, représentent un appoint d'argent précieux. Mais c'est l'élevage du porc qui traduit mieux que tous les autres, le vieux désir de se suffire à soi-même.

L'élevage du porc garde encore un caractère familial. « Tuer le cochon » n'est plus comme autrefois l'« Événement » de la vie paysanne; mais le jour du sacrifice est encore remarqué; ce jour-là, on fait le boudin, les saucisses, on met la viande à saler et à fumer, on stocke tout ce qui fera pour plusieurs mois la principale nourriture carnée de la famille.

Cet aspect, quasi folklorique, de l'élevage du porc, tend à disparaître; le porc devient objet de spéculation; le paysan élève spécialement pour la boucherie des porcs maigres d'une centaine de kilos; le fromager en engraisse lui aussi, un nombre souvent fort important grâce au « petit lait », résidu de la fabrication du gruyère. A trente mille francs la tête, le porc entre de plus en plus dans le circuit commercial. Le temps des porcs faméliques et sauvages qui parcouraient les bois et les landes pendant plusieurs mois est révolu. L'animal, sélectionné, est maintenant engraisé soigneusement avec des farines diverses et des pommes de terre. Ici encore la tradition autarcique est en recul. Cette tradition, la retrouve-t-on encore dans la vie forestière où, traditionnellement, elle était si caractéristique?

### 3. LA FORÊT.

#### a) *L'avance de l'arbre* (5).

La forêt couvrait vers 1850, 3.300 ha. environ, soit 30 % du sol; elle s'étend actuellement sur 3.700 ha, environ 38 % de la surface totale de la Haute-Loue. Cette proportion varie de 30 à 50 % suivant les villages. Comment a pu s'opérer cette reconquête de 400 ha. de terre en un siècle?

Tout d'abord rappelons l'imprécision de ce mot : forêt. Les anciens chiffres étaient vagues, les nouveaux aussi, car on y a parfois inclus des terres en friches depuis un siècle, mais où ne poussent guère que quelques mauvais buissons et des arbres isolés. Il est toutefois incontestable que la forêt a fortement repris, depuis cent ans, sa marche en avant.

Reconquête spontanée, en premier lieu, due au dépeuplement, au recul des cultures, à l'abandon de la dépaissance en forêt. Les prés-bois sont les premiers reconquis. Piquetées d'arbres à graines, abandonnées par le faucheur, ces conquêtes le plus souvent tardives, sont les premières à retomber en forêt. Les autres champs trop escarpés, les anciennes vignes

---

Enquête agricole annuelle de 1954 déposée à la Direction des services agricoles du Doubs.

regagnent, elles aussi, le domaine du bois; des herbes dures, des ronces, des fougères les envahissent, des aulnes, des bouleaux, de grands arbres en fin. Il faut souligner que cette reconquête forestière est moins rapide qu'on ne le dit parfois; des prés, des vignes, abandonnés depuis soixante-dix ans, sont à peine parsemés aujourd'hui de quelques rares buissons.

L'homme, lui aussi, a efficacement contribué, surtout depuis le début de notre siècle, à étendre les surfaces boisées. Il a repeuplé quelques bas-fonds marécageux avec des peupliers, il a opéré un certain reboisement par feuillus, mais plus encore il a cherché à enrésiner tous les terrains incultes. Il est inutile de rappeler les conditions économiques qui poussent à ces enrésinements; il suffit de considérer la richesse des communes du Haut-Doubs pour s'en convaincre.

Les taches vert sombre des résineux commencent à enrichir la palette de la Haute-Loue. Quelques particuliers, et à peu près toutes les communes, se sont enhardis à l'essai et ont réussi; Ornans, Cléron en particulier, ont des plans assez vastes d'enrésinement d'anciens prés et de friches.

L'enrésinement peut se faire de deux façons pour les communes; sous contrat avec l'administration des Eaux et Forêts qui achète elle-même les plants et opère la plantation; quand les parcelles enrésinées sont en état de produire, l'administration retient chaque année une certaine somme jusqu'au remboursement des frais, après quoi la forêt devient entièrement propriété communale — par simple subvention des Eaux et Forêts, qui donnent argent et plants aux communes à condition qu'elles assument elles-mêmes la plantation; dès la première heure, la forêt est propriété communale.

On comprend qu'avec de tels avantages, de nombreuses communes se soient laissées tenter. Aujourd'hui peu de sapinières sont en état d'exploitation, car elles sont encore récentes. Quoiqu'il en soit, les surfaces enrésinées ne dépassent pas une vingtaine d'hectares; les projets restent modestes et ce n'est pas encore demain que la Haute-Loue sera un important producteur de grumes.

#### b) *Pauvreté de l'économie forestière.*

La forêt n'avait tenu jusqu'en 1850 qu'un rôle local: elle offrait plus de ressources à la dent des troupeaux et à la patience des cueilleurs qu'à la hache du bûcheron. Elle apparaissait riche surtout de droits d'usage; ces droits presque tous supprimés, la forêt offre aujourd'hui bien peu de ressources.

Sa surface s'est accrue, mais pas sa qualité; les taillis de charmes, de chênes, de hêtres ne se sont guère améliorés depuis une centaine d'années. Les futaies sont peu nombreuses, le bois d'œuvre rare. La forêt fournit surtout du bois de chauffage.

Elle appartient pour 72 % aux communes (6). Dans chaque commune, l'assiette annuelle à exploiter est généralement scindée en deux parts : l'une divisée en autant de parcelles qu'il y a de feux au village; ces parcelles, tirées au sort, sont distribuées contre une modique somme — destinée à couvrir les frais de gardiennage — et exploitées par les habitants eux-mêmes pendant la mauvaise saison, pour leur propre consommation; c'est l'affouage. L'autre part est vendue, aux enchères, à Besançon chaque année aux marchands de bois; son produit grossit les caisses communales. Ce schéma peut varier suivant les communes : à Ornans par exemple, la suppression de l'affouage, acquise en 1781, est maintenue; tous les bois sont vendus aux enchères.

Les bois particuliers appartiennent le plus souvent à de petits propriétaires : petits paysans, ouvriers qui les exploitent eux-mêmes.

La forêt conserve son rôle local; le paysan y va, pendant la mauvaise saison, couper le bois nécessaire à son chauffage; l'ouvrier y fait également sa provision de bûches pendant le week-end. L'économie forestière garde encore sur bien des points ses traits anciens; elle traîne encore des séquelles de l'ancien système autarcique.

L'activité forestière ne se borne tout de même pas à cela. Des paysans, propriétaires de forêts, deviennent, pendant toute la mauvaise saison, des bûcherons; les non-propriétaires achètent sur pied des forêts communales et y travaillent tout l'hiver. Ces bois de chauffage sont vendus aux agglomérations qui en manquent (Ornans, Vuillafans) ou sont expédiés par camions à Besançon et Pontarlier. Ils fournissent aux cultivateurs une rentrée d'argent appréciée pendant l'ergourdissement des mauvais jours.

La forêt de la Haute-Loue ne tient pas ce que sa surface promet; avec 38 % de son sol boisé, la Haute-Loue n'est pas un pays forestier. Les bois ne tiennent dans l'économie qu'une place extrêmement faible; très peu de gens ne vivent que d'eux; ils ne sont trop souvent, qu'une simple ressource rurale complémentaire, comme ils le furent traditionnellement. La forêt reste intimement liée à la vie locale, à la vie paysanne en particulier.

### **La faiblesse du niveau de vie**

Malgré une élévation nette depuis cinquante ans et surtout depuis la dernière guerre, le niveau de vie du paysan reste généralement bas. Supposons qu'une vache fournisse en moyenne 3.500 litres de lait à 28 francs et fasse un veau par an, à 12.000 francs environ; elle rapporte 110.000 francs au paysan, théoriquement du moins, car en effet, il faut

---

(6) Voir les cadastres communaux.

décompter les frais d'achat des tourteaux, des engrais, de l'essence, l'amortissement du matériel souvent très cher (moissonneuses, tracteurs, etc.), les frais de saillie pour ne citer que les principaux.

On compte qu'il faut environ deux hectares de terre pour une vache; comment pourront donc vivre ces 29 % de paysans qui n'exploitent que moins de 10 hectares de terres? Pour eux et même pour ceux qui possèdent un peu plus, c'est une obligation absolue de produire leurs légumes, leur viande, leur bois et de réserver le peu d'argent fourni par le lait et la vente de quelques veaux à l'achat des autres denrées de première nécessité. Parfois même, un membre de la famille doit trouver du travail à l'usine la plus proche; les gros travaux se font après les heures de travail, le samedi et le dimanche. Notons, toutefois, que ces ouvriers-paysans sont très peu nombreux dans la Haute-Loue; les jeunes n'acceptent plus de se voir infliger ainsi un double travail.

Le petit exploitant ne connaît pas la misère, ni même la gêne; il vit, sans plus, mais est absolument incapable d'engager les dépenses d'équipement nécessaires; dès que l'exploitation est un peu plus importante, le paysan n'hésite pas à moderniser son matériel, à rompre avec les tendances autarciques, à s'intégrer véritablement dans le circuit commercial. Les principales difficultés actuelles de l'agriculture proviennent de ce poids mort que représente la petite exploitation.

## Les problèmes paysans

### 1. LE DRAME DE LA PETITE EXPLOITATION (7).

Il semble que l'exploitation de moins de quinze hectares n'ait pas la possibilité de mécaniser suffisamment son travail, de se moderniser. Or, 39 % des exploitants ont moins que cela. Il leur faut trop longtemps pour accumuler les capitaux nécessaires aux investissements, économies qu'une attente trop longue rogne vite avec l'inflation.

Ils sont obligés de se tourner vers des activités annexes, vers des cultures de subsistance. Ils tournent dans un cercle vicieux qu'ils ne peuvent rompre que par l'abandon pur et simple du travail de la terre. C'est ainsi que depuis cinquante ans s'opère un lent resserrement du nombre des exploitants au profit des moyens et des gros cultivateurs, qui sont seuls capables de s'adapter aux conditions économiques.

### 2. LA MOYENNE ET LA GROSSE EXPLOITATION.

Lorsque les petits exploitants quittent le village, ceux qui restent annexent lentement leurs terres et par le jeu de ces acquisitions s'opère

---

(7) Aux archives de la caisse agricole des allocations familiales à Besançon, existe un dénombrement des exploitants agricoles pour chaque commune; une fiche indique ce que chaque exploitant possède dans la commune, ce qu'il loue à la commune, ce qu'il exploite éventuellement dans une commune voisine, enfin la surface totale de chaque exploitation.

un certain remembrement naturel, car le remembrement autoritaire n'a jamais été tenté. Gros et moyens exploitants arrondissent ainsi leur domaine et peuvent songer à moderniser leur entreprise. C'est chez eux qu'apparaissent les moissonneuses-lieuses, les machines à traire, etc... qui se répandent dans la campagne.

Les tracteurs, pourtant, éprouvent quelques difficultés à pénétrer dans la Haute-Loue, parce que la topographie ne leur est pas favorable; sur les pentes, dans les chemins étroits qui sont ceux du pays, l'utilisation du tracteur est difficile, voire dangereuse. Parmi les vingt-quatre cultivateurs de Cléron, seuls deux gros exploitants ont des tracteurs. La plupart restent fidèles au cheval qui remplace presque complètement le bœuf (trois fois plus de chevaux que de bœufs).

La mécanisation progresse en d'autres domaines; chaque exploitation importante a aujourd'hui une déchargeuse qui soulève par un treuil le contenu des chariots jusqu'au faitage du toit, au niveau du grenier. La « plate-forme » à pneu, rapide, commode et robuste mais onéreuse, remplace lentement la traditionnelle charrette à échelle et à roues de bois cerclées de fer, qui était légère, facile à construire et à réparer mais lente et incommode.

Le monde rural est incontestablement en voie de modernisation grâce, en partie, à la disparition de ce poids mort qu'est la petite exploitation. Ne nous leurrions pas, toutefois; la moyenne propriété elle-même manque de capitaux pour se mécaniser; il lui faut trop de temps pour amortir ses achats de matériel; son budget en est trop lourdement grevé. Le monde rural n'a pas encore résolu le problème de la disparité entre les prix d'achat industriels et les prix de vente agricoles. Ses difficultés sont d'autant plus grandes que la plupart des exploitants sont des fermiers.

## C) LA PROPRIÉTÉ

### I. UN PROBLÈME FAUSSÉ A L'AMONT.

Disons tout de suite qu'à l'amont, le problème de la propriété est faussé par la nullité d'une bonne partie des terres. De vastes anciennes terres à vigne se vendent chaque année pour quelques centaines de francs. Certains peuvent avoir de très grandes propriétés, sans en tirer pour autant beaucoup de profits.

Il faudrait, pour obtenir une statistique de quelque valeur, ne tenir compte que des terres effectivement exploitables; il est évidemment impossible de le faire. Aussi bien ne le regretterons-nous pas trop, car nous savons la médiocrité et la faible importance de la vie agricole à l'amont. C'est donc essentiellement dans les six villages de l'aval que nous étudierons la structure de la propriété.

## 2. COEXISTENCE DE LA GRANDE ET DE LA PETITE PROPRIÉTÉ.

Le trait le moins caractéristique de la structure de la propriété, à l'aval, n'est pas la coexistence d'une grande et d'une très petite propriété. A Cléron, par exemple, 5 propriétaires (sur 140) possèdent plus de 50 % des terres. Leurs propriétés dépassent 25 ha et 3 ont même plus de 75 ha.

A côté de cette grande propriété, on en trouve une très petite, étonnamment émiettée. A Cléron, 81 % des propriétaires ont moins de 5 ha (24 % du total des terres), 43 % ont même moins de 1 ha de terre! La moyenne propriété, par contre, ne tient qu'une place bien secondaire : 15 % seulement des propriétaires possèdent de 5 à 25 ha (8). D'où provient cette inhabituelle structure de la propriété?

## 3. LES PROPRIÉTAIRES.

La grande propriété est, à Cléron, le fait des anciennes familles nobles de Scey-en-Varais et de Cléron. Elle est la continuation de la grande propriété médiévale. Les autres grands propriétaires sont de riches familles étrangères au village, bisontines en particulier.

Quant à l'émiettement de la petite propriété, il est dû à ce que de nombreux petits paysans propriétaires, qui ont émigré pour exercer ailleurs un petit métier, n'ont pas vendu leurs terres; ils les louent aujourd'hui aux exploitants qui restent au village. Ce sont eux, ces petits propriétaires qui ont moins de 5 ha de terre.

Aussi ne faut-il pas s'étonner que 52 % du sol soit possédé par des étrangers au village (57 % des propriétaires) dispersés dans tout le département du Doubs — villages voisins et Besançon essentiellement — et même par toute la France — Paris, Dijon surtout.

Autre grave conséquence, les exploitants agricoles possèdent seulement 15 % des terres qu'ils cultivent.

(8) La propriété à Cléron (d'après le cadastre).

60 propriétaires (43 %)	ont de 0 à 1 ha (3 % du terroir villageois).
21 propriétaires (15 %)	ont de 1 à 2 ha (5 % du terroir villageois).
17 propriétaires (12 %)	ont de 2 à 3 ha (6 % du terroir villageois).
9 propriétaires (6 %)	ont de 3 à 4 ha (5 % du terroir villageois).
7 propriétaires (5 %)	ont de 4 à 5 ha (5 % du terroir villageois).
	81 %                      24 %
7 propriétaires (5 %)	ont de 5 à 6 ha (6 % du terroir villageois).
7 propriétaires (5 %)	ont de 6 à 7 ha (7 % du terroir villageois).
7 propriétaires (5 %)	ont de 7 à 25 ha (13 % du terroir villageois).
	15 %                      26 %
2 propriétaires (2 %)	ont de 5 à 50 ha (11 % du terroir villageois).
3 propriétaires (2 %)	ont plus de 75 ha de terres soit :
	(39 % du terroir villageois).
	4 %                      50 %

Ces données valables pour Cléron sont applicables à tout l'aval agricole; partout on retrouve la même coexistence de la grande propriété — des « fermes » louées en bloc avec maison et champs suffisants à un fermier — et de la petite propriété qui est le fait des exploitants villageois et des anciens petits propriétaires émigrés.

#### 4. LES BAUX.

On peut distinguer trois catégories de paysans : les propriétaires qui ne travaillent que les terres qu'ils possèdent; ils sont nombreux — les fermiers d'un gros propriétaire qui vivent entièrement des terres que leur loue celui-ci — enfin, ceux qui possèdent quelques hectares, mais en louent aux différents petits propriétaires émigrés.

Dans ces conditions, les contrats de location sont divers, les fermiers des grands propriétaires donnent une certaine somme par litre de lait fourni à la fromagerie; les autres versent des sommes variables pour les différentes parcelles qu'ils louent à divers petits propriétaires.

La structure de la propriété ne fait qu'accentuer les difficultés du paysan dont les revenus sont grevés d'un lourd fermage; elle est une des principales causes de la faiblesse du niveau de vie, même chez les gros exploitants.

### Conclusion — Déclin des genres de vie agricoles

Le sol de la Haute-Loue n'a jamais fait vivre si peu de gens qu'aujourd'hui; demain il en fera vivre moins encore. Le vigneron a disparu. L'appoint des cultures fruitières s'avère de plus en plus négligeable.

L'amont manque de bons prés et se trouve en concurrence trop directe avec l'usine pour se tourner vers une économie laitière. L'agriculture de l'aval, la seule de quelque importance, garde encore la marque de l'ancien système rural; toutefois, depuis la dernière guerre, l'évolution s'accélère; l'émigration permet un renforcement de la moyenne et de la grande exploitation seules viables; elles sont seules, en effet, à posséder des capitaux et à pouvoir, sans crainte, se tourner exclusivement vers l'élevage laitier en particulier, seul capable d'une hausse appréciable du niveau de vie.

L'émigration rurale risque de continuer encore, mais ce n'est pas forcément un mal, surtout si l'industrie locale peut absorber une partie du trop plein.

## CHAPITRE III

### LES GENRES DE VIE INDUSTRIELS

Le secteur industriel occupe 57 % de la population active de la Haute-Loue, alors que le secteur agricole n'en emploie que 18 % (1).

Ces chiffres suffisent pour mesurer l'importance actuelle de l'activité industrielle; ce qui ne resta longtemps qu'une activité complémentaire de la vigne et de l'agriculture, est aujourd'hui la base de toute la vie économique. Les agglomérations industrielles progressent, les autres déclinent inexorablement; l'industrie est aujourd'hui le critère de la richesse. Aussi, les grands problèmes qui se posent à elle sont, au premier chef, importants pour l'avenir de la Haute-Loue.

#### A) LES PRINCIPAUX PROBLEMES DE LA VIE INDUSTRIELLE

##### Les problèmes économiques

###### 1. LA FORCE MOTRICE.

La turbine, héritière de la grande roue à aube qui fut à l'origine de la vocation industrielle de la Haute-Loue, est un des facteurs de la persistance des usines, aujourd'hui. La plupart des usines importantes fabriquent elles-mêmes leur électricité en utilisant les vieux barrages de bois ou de pierre qui depuis si longtemps coupent la Loue.

La turbine assure aux usines un courant électrique peu coûteux, car les installations, déjà anciennes, ne demandent que quelques frais d'en-

---

(1) Renseignements transmis par la direction de l'I.N.S.E.E. de Dijon (recensement de 1954).

retien. Cette force motrice, souple, indépendante, à l'abri des hausses possibles des prix de l'électricité, est un des atouts majeurs de l'industrie actuelle.

## 2. LES TRANSPORTS.

Le problème des transports est, par contre, difficile à résoudre. Les usines métallurgiques, qui forment la principale branche d'activité, importent leurs fers du Nord, du Nord-Est de la France et de la région parisienne, puisque les anciens fourneaux comtois ont disparu.

L'usine de Vuillafans importe les 95 à 120 tonnes de tôle qu'elle utilise chaque mois, des usines de Lorraine principalement; or, une bonne partie de ses fabrications consiste justement en matériel de mine qu'elle réexporte en Lorraine et dans la France du Nord. On voit tout de suite le sérieux handicap des usines de la Haute-Loue, éloignées de leurs matières premières, comme de leurs marchés. La concurrence des usines des grands complexes industriels du Nord, du Nord-Est, de la région parisienne n'est pas extrêmement préoccupante dans la période actuelle d'expansion de l'économie française; elle risque de devenir grave en cas de récession générale.

Un handicap nouveau pèse, depuis 1956, sur l'activité industrielle des villages de l'amont : la suppression de la partie supérieure du chemin de fer à voie normale, entre Ornans et Lods (2) : Il faut désormais transporter les produits fabriqués et les matières premières en camion jusqu'à Ornans, d'où nécessité d'un transbordement. La S.N.C.F. effectue elle-même ce trafic pour les usines de l'amont, au même tarif qu'avant la suppression; ce régime de faveur durera-t-il longtemps? Ne va-t-on pas le maintenir pendant quelques années seulement, le temps que la suppression du rail soit définitivement acquise?

C'est une lourde hypothèque sur l'avenir des bourgs de l'amont qui furent les pionniers de l'industrie dans le pays. Cela risque de favoriser plus encore Ornans, devenu tête de ligne, où les usines ont la possibilité de se créer un embranchement direct sur la voie ferrée et évitent ainsi un transbordement, de plus en plus coûteux avec la hausse du prix de la main-d'œuvre.

Dans ces conditions, on comprend que l'avenir de la Haute-Loue soit dans une industrie de plus en plus différenciée, une industrie de main-d'œuvre qui nécessite peu de matières premières.

## 3. LES CAPITAUX.

Malgré ce handicap causé par les transports, les usines se maintiennent par une sorte de force d'inertie; les usiniers locaux, comme les grandes

---

(2) Voir ci-dessous, p. 202.

entreprises, ont procédé à de forts investissements qu'il ne peut être question d'abandonner aujourd'hui.

De nombreuses petites entreprises sont encore de type familial : moulins, scieries, fabriques de meubles, décolletage, tricotage mécanique même. Dans certaines, le patron travaille avec quelques ouvriers; d'autres, plus importantes, occupent jusqu'à cinquante ou cent ouvriers, mais restent la propriété d'une famille; leur transformation en société anonyme n'est qu'un artifice fiscal. Ces petites entreprises manquent de capitaux; elles éprouvent des difficultés à moderniser leur matériel et leurs techniques; elles traversent avec peine les crises de surproduction. Elles résistent pourtant, grâce à l'esprit d'entreprise de certains usiniers, grâce à une clientèle ancienne et fidèle, grâce à leur simplicité même.

Toutes les entreprises ont ainsi débuté; certaines ont eu la chance d'être remarquées par de puissantes sociétés qui les ont rachetées et en ont fait d'importantes usines, à forts capitaux. Ce sont celles-là qui, aujourd'hui, font la solidité industrielle de la Haute-Loue; elles s'étendent, se modernisent rapidement, construisent des logements. Deux exemples : celui d'un petit atelier de construction mécanique qui, racheté en 1919 par la puissante société suisse Oerlikon, emploie, aujourd'hui, quatre cents ouvriers et représente la base sur lequel se bâtit l'expansion de la ville d'Ornans. Plus récent est l'exemple d'un autre petit atelier de construction mécanique, qui, fondé en 1947 par deux Ornanais, fut remarqué et racheté en partie par la maison Lip de Besançon, il y a quelques années; l'atelier prit alors un nouveau départ. Aujourd'hui, véritable filiale de Lip, il occupe 65 ouvriers et en recrute sans cesse.

Les petits ateliers vivent; seules ces usines, à forts capitaux, progressent; mais, pour celles-ci, un problème grave se pose, celui de la main-d'œuvre. Ces industries en expansion demandent des hommes, souvent des ouvriers qualifiés; les trouveront-elles dans la Haute-Loue?

## **La main-d'œuvre**

Qui sont les 1.200 ouvriers employés dans la Haute-Loue? Comment vivent-ils? Sont-ils suffisants en nombre, comme en qualité? Autant de questions auxquelles il faudrait pouvoir répondre avec précision, avec chiffres à l'appui. On ne peut malheureusement se fonder le plus souvent que sur des impressions, des approximations parfois trompeuses. Contenterons-nous seulement d'aborder quelques problèmes principaux.

### **1. OUVRIERS OU OUVRIERS-PAYSANS?**

On distingue traditionnellement à propos de la main-d'œuvre industrielle, les ouvriers purs et les ouvriers-paysans. Qu'en est-il, dans la Haute-Loue, de cette distinction?

Il y a effectivement quelques ouvriers-paysans typiques qui s'occupent, hors de leurs heures de travail à l'usine, à l'élevage d'une ou deux vaches, de quelques moutons, de lapins et de volailles et à la culture de quelques champs. Lors des gros travaux, il leur arrive de quitter l'usine pour plusieurs jours. Ces ouvriers-paysans sont très peu nombreux et leur effectif diminue sans cesse, car c'est une vie harassante que la leur; les jeunes abandonnent complètement la culture pour ne plus être que des ouvriers.

Par contre, un grand nombre d'ouvriers des villages possèdent un vaste jardin où ils cultivent pommes de terre et autres légumes, élèvent des lapins, des poules, parfois même un porc, soignent amoureusement les quelques ares de vigne qui subviennent à leur consommation, vont couper, enfin, les samedi de la mauvaise saison, leur bois de chauffage. Ils conservent ces activités annexes, non par routine, mais parce que les payes des usines sont souvent maigres.

Ces occupations complémentaires permettent une hausse sensible de leur niveau de vie, sans pour autant nécessiter un travail trop long et trop harassant. Sont-ce des ouvriers-paysans, ou des ouvriers-vignerons? Non, car eux-mêmes se considèrent uniquement comme des ouvriers et leur genre de vie est tout à fait différent de celui des ouvriers-paysans; leurs activités annexes ressemblent plus à un passe-temps qu'à un second travail.

Ce genre de vie à connu pendant la dernière guerre un regain de fortune; depuis il décline sans cesse. Les payes des usines sont devenues plus substantielles; les jeunes rechignent à passer leurs loisirs à la vigne, au jardin ou au bois; de même que les nouveaux venus qui viennent travailler dans les usines. La zone des jardins qui entoure les villages se rétrécit; les vignes meurent. L'ouvrier se détache de plus en plus du milieu rural; c'est encore dans les villages, comme à Mouthier, Lods, Vuillafans qu'il y reste le plus attaché. A Ornans, par contre, les activités annexes des ouvriers deviennent négligeables; l'ouvrier est complètement détaché du cadre rural.

L'ouvrier de la campagne est désormais beaucoup plus proche de son collègue de la ville que des ruraux de son village. Sans ressources annexes, il a les mêmes besoins qu'à la ville, mais sa paye est plus faible, avec le système des zones de salaires. Quel intérêt l'ouvrier a-t-il à *rester* à la campagne, s'il gagne moins et dépense autant qu'à la ville! C'est une des causes du dépeuplement actuel de la Haute-Loue; c'est la principale raison du manque de main-d'œuvre qui y sévit.

## 2. INSUFFISANCE NUMÉRIQUE DE LA MAIN-D'ŒUVRE.

### a) Cadres.

Pour toutes les industries installées dans la campagne, le même angoissant problème se pose, celui des cadres. L'ingénieur montre peu

d'enthousiasme pour venir s'installer dans un village de sept à huit cents habitants ou même dans une petite ville. Il sera souvent mal logé; il gagnera moins qu'en ville, sans dépenser beaucoup moins; il n'y trouvera aucune distraction. S'il accepte de se fixer à la campagne, c'est souvent pour peu de temps, avant son installation définitive dans une grande agglomération. Pour limiter cette instabilité des cadres, les usines sont obligées de leur promettre toutes sortes d'avantages matériels; elles s'efforcent, en particulier, de construire des logements neufs qui permettent de les attirer et de les fixer.

b) *Ouvriers qualifiés.*

Le problème est presque identique, et tout aussi aigu, pour les cadres inférieurs. Le manque d'ouvriers qualifiés paralyse certaines usines en réduisant leur productivité. Où trouver ces ouvriers? Hors de la Haute-Loue tout d'abord; ceux qui sortent des centres d'apprentissage, vers dix-sept ans, s'installent assez facilement à la campagne, du fait de leur origine souvent rurale et parce qu'on leur offre un logement décent. Mais deux ou trois ans plus tard, alors qu'ils sont parfaitement au rythme, alors que leur bagage pratique est suffisant, ils partent accomplir leurs obligations militaires; leur service fait, ils préfèrent s'installer en ville, où la paye est plus forte, la vie plus attirante. Ce n'est pas sans inquiétude que certaines usines voient approcher les périodes d'enrôlement; les rangs s'éclaircissent et il faut attendre, pour tourner enfin à plein, une nouvelle promotion sortie des écoles d'apprentissage.

Certaines usines forment elles-mêmes leurs ouvriers qualifiés. L'usine Oerlikon, à Ornans, chaque année prépare une quinzaine d'apprentis au Certificat d'Aptitude Professionnelle. C'est la seule, car il faut un établissement de cette taille pour pouvoir payer, pendant trois ans, des apprentis qui ne lui rapportent rien.

Les autres essaient de former des ouvriers qualifiés à l'usine même, en cours de travail; mais, dans ces conditions, il faut très longtemps; la productivité est faible, les ratages nombreux pendant de longs mois. Encore ces ouvriers difficilement formés par l'usine, comme d'ailleurs les nouveaux possesseurs du C.A.P., profitent-ils souvent de leur bagage tout neuf pour émigrer à Besançon, Sochaux et Pontarlier, dont les usines font, sur ce plan, une forte concurrence à celles de la Haute-Loue. Cette concurrence, aussi bien, ne s'exerce pas seulement pour les spécialistes, mais pour la main-d'œuvre tout entière.

c) *Les migrations (2).*

La Haute-Loue, autrefois surpeuplée, manque aujourd'hui de main-d'œuvre. Les plateaux voisins qui, il y a moins de cent ans, paraissaient déserts à côté d'elle, lui fournissent une partie des hommes qui lui

---

(2) Fig. 17.

manquent. Paradoxalement, l'émigration n'est pas éteinte, malgré le manque de main-d'œuvre. Ce n'est un paradoxe qu'en apparence; les mêmes attraits qui poussent les cadres à gagner la ville, portent aussi un bon nombre d'ouvriers à quitter le pays pour les centres déjà cités. Les gens des villages peu ou pas industriels (Mouthier, Lods en particulier), qui vont travailler dans les agglomérations voisines, sont les premiers à partir, les jeunes d'abord, des familles entières ensuite; même où la main-d'œuvre manque (Ornans, Vuillafans) l'émigration persiste.

Ces départs sont compensés par l'immigration de cadres, d'ouvriers qualifiés, de main-d'œuvre normale que les directeurs d'usines attirent comme ils le peuvent. C'est ainsi que, dans certains villages, comme à Vuillafans, il s'est produit un renouvellement étonnant de la population. Les anciennes familles, installées parfois depuis plusieurs siècles au village, se sont éteintes ou ont émigré; ces départs ont été compensés par l'arrivée de nouvelles familles. La population de certains villages s'est renouvelée, en dix ans, comme elle ne l'avait pas été pendant un siècle.

L'émigration est enfin épongée par un chevelu complexe de « migrations oscillatoires ou pendulaires » (3) comme on les a parfois appelées. En effet, l'activité industrielle se concentre en deux points : Ornans et Vuillafans (Montgesoye et Lods sont très secondaires). C'est à ces deux agglomérations que viennent travailler les habitants des villages voisins. A Ornans l'aval fournit peu d'ouvriers, une dizaine environ; l'essentiel vient de Mouthier, Lods, Vuillafans, Montgesoye : 80 personnes environ; les mêmes villages fournissent des ouvriers à l'usine de Vuillafans.

Beaucoup gagnent leur usine par leurs propres moyens, vélo, cyclo-moteur, moto, auto même. Parmi ceux-là certains reviennent à midi prendre leur repas chez eux, pendant la belle saison, ce qui fait parfois cinquante kilomètres de route par jour. Les cars réguliers, qui assurent le trafic entre Pontarlier et Besançon, emmènent eux aussi leur contingent. Certaines usines, enfin, organisent un « ramassage » régulier. La tricoterie mécanique d'Ornans frète un camion qui va chercher, chaque matin, les ouvrières jusqu'à Mouthier (15 km) et les ramène le soir. Oerlikon organise un car ouvrier, pendant les trois mois d'hiver (décembre-janvier-février). L'usine de Vuillafans va également chercher ses ouvriers chaque jour à Lods et Mouthier.

Cet effort est parfois insuffisant et les usines manquent encore d'ouvriers. Celle de Vuillafans songe à organiser le ramassage sur les plateaux voisins, en allant chaque jour chercher des ouvriers à Longeville, Amathay, Reugney, Silley, Chantrans, Ornans, Montgesoye (4).

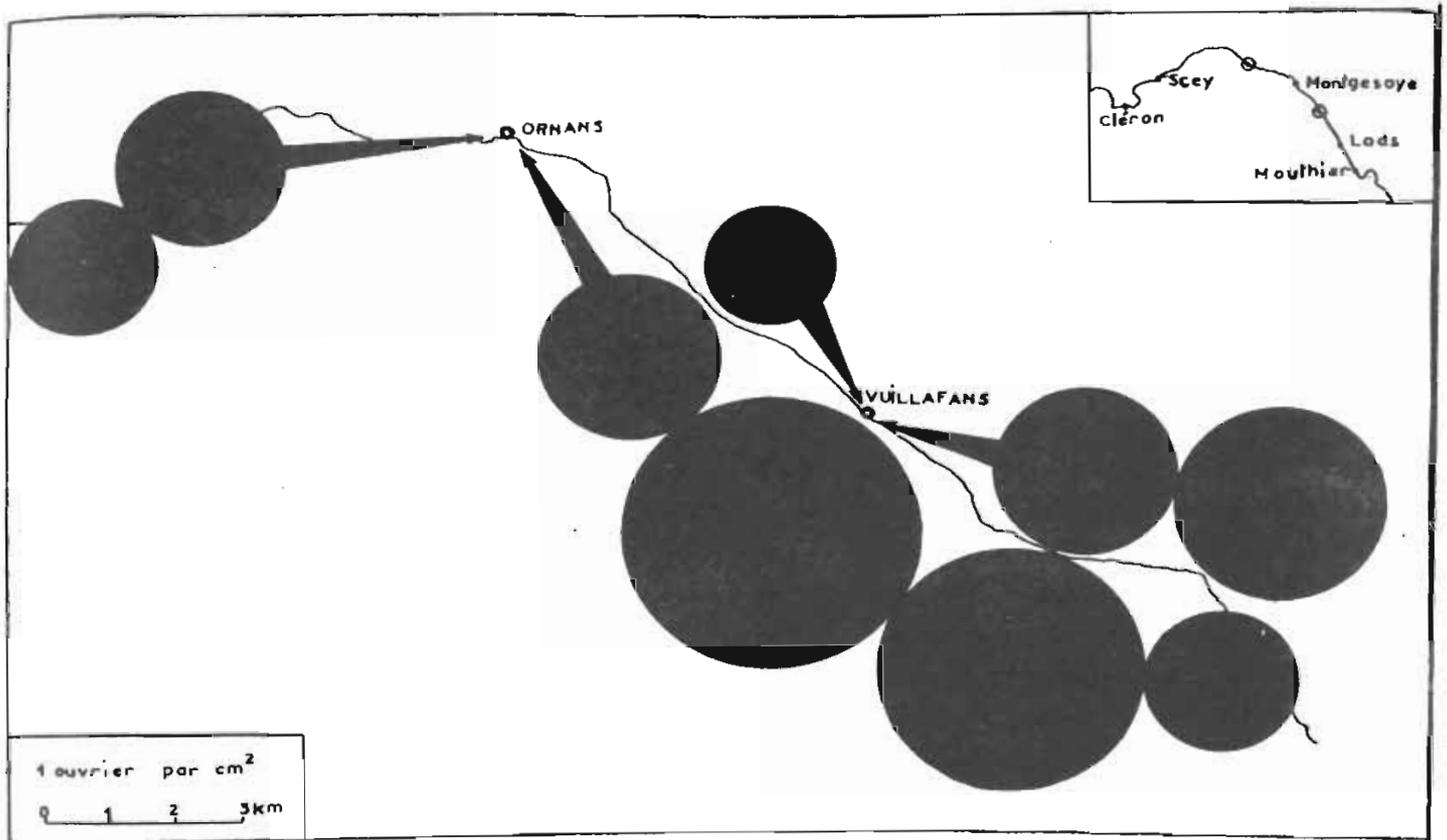
Ce problème d'effectif est un des plus délicats de ceux qui se posent

---

(3) Sur ces migrations pendulaires, voir en particulier : « Villes et campagne » publié par G. FRIEDMANN.

(4) Fig. 17.

aux usines de la Haute-Loue. La pénurie de main-d'œuvre freine la production, ralentit ou empêche l'expansion des usines. L'une de celles-ci, convertie en 1951, aurait dû compter cent ouvriers en 1954, 150 en 1956 pour tourner à plein et à moindre frais; au début de 1957, elle en emploie une centaine et n'arrive pas à « trouver le rythme ». C'est là un des principaux goulot d'étranglement de l'industrie; mais l'infériorité numérique n'est pas la seule insuffisance de la main-d'œuvre.



· MIGRATIONS PENDULAIRES EN 1957 ·

FIG. 17

### 3. L'INADAPTATION ET LE MANQUE DE PRODUCTIVITÉ.

On sait qu'en général le rendement de l'ouvrier de la campagne est plus faible que celui des villes. La Haute-Loue n'échappe pas à la règle. Certains affirment que la productivité de l'ouvrier local est de 20 à 25 % inférieure à celle de son collègue parisien. C'est peut-être exagéré, mais il y a là un problème qui vaut d'être examiné. A quoi peut-on attribuer cette sous-productivité?

A l'absentéisme chronique qui règne presque partout, en premier lieu. Les occupations complémentaires incitent les ouvriers à distraire quelques journées de leur travail à l'usine. L'effectif fond au moment de la récolte des cerises, des foins, des raisins, de l'ouverture de la chasse, de la pêche... Il faut compter, selon les directeurs d'usines, sur plus de 5 % d'absents

en moyenne, c'est-à-dire qu'il faut au moins cent ouvriers pour faire tourner une usine qui n'en demande que quatre-vingt-quinze.

La productivité paie encore son tribut à l'instabilité du personnel. On l'a vu, l'ouvrier péniblement mis au fait de sa spécialité, l'apprenti devenu ouvrier qualifié, quittent l'usine pour une autre qui les paie mieux. A la limite, l'usine n'a plus que des apprentis mal dégrossis et des ouvriers trop médiocres pour aller ailleurs. L'usine locale n'est souvent, pour le rural, qu'une étape de dégrossissement avant l'émigration vers la ville.

Enfin, on se plaint de la difficulté qu'ont les vieux ouvriers à se mettre au rythme moderne. Jusqu'en 1930, et même jusqu'avant la dernière guerre, la plupart des ouvriers travaillaient dans les trois clouteries de la Haute-Loue. Depuis que celles-ci ont à peu près disparu, les usines se sont converties ou ce sont les ouvriers qui ont dû s'embaucher dans les établissements récemment créés. Ces cloutiers, habitués depuis leur jeunesse à se contenter de veiller à la bonne marche des machines à clous, sans avoir eux-mêmes à rechercher vitesse et productivité, ont un mal bien compréhensible à s'adapter aux nouvelles conditions de travail qui demandent vitesse, précision, en un mot, souci constant du rendement et de la productivité. Ce problème de l'adaptation des anciens ouvriers cloutiers, essentiellement psychologique, donc difficile à définir et à circonscrire, n'en est pas moins un handicap sérieux, souvent déploré par les usiniers.

Toutes ces insuffisances de la main-d'œuvre ne sont pas ressenties partout avec la même acuité. Les grands établissements qui forment leurs ouvriers dans leurs propres centres d'apprentissage, qui donnent de fortes payes, qui disposent de logements modernes et nombreux, souffrent moins du manque de main-d'œuvre et de ses insuffisances qualitatives. Ce sont les plus petites usines, celles qui manquent de capitaux, qui vivent avec peine, qui en pâtissent le plus. Certaines infériorités risquent peut-être de s'atténuer à l'avenir; il n'empêche que toute industrie rurale connaît ces difficultés. Elles sont un facteur de précarité, pour la plupart des industries de la Haute-Loue.

## B) PRECAIRE SURVIVANCE DES INDUSTRIES TRADITIONNELLES (5)

Les seules industries très vivantes sont celles qui ont été créées après la guerre de 1914. Elles occupent plus des deux tiers des ouvriers et sont presque seules à progresser rapidement. Néanmoins, toutes les industries traditionnelles ne sont pas mortes. Le fil qui relie les premiers moulins du

XII<sup>e</sup> siècle aux usines modernes n'est pas rompu; mais ces industries survivantes, nombreuses, variées restent modestes; elles conservent généralement leur aspect familial et manquent d'ampleur; elles apparaissent souvent comme des reliques du passé. Que sont devenus les « moulins », les ancêtres de toute la vie industrielle du pays?

## Les « moulins »

### 1. LES MOULINS A BLÉ.

Les grandes roues à aube, entraînées par la Loue, font encore tourner des meules à grains; mais cinq moulins à blé seulement ont survécu aux bourrasques des cent dernières années. Tous gardent un aspect artisanal, car chacun n'emploie pas plus de trois ou quatre ouvriers. Leur rôle est essentiellement local; ils s'approvisionnent dans les villages des plateaux voisins, mais comme cela ne suffit pas, ils importent des grains de la Côte d'Or, du bassin parisien et des grands pays étrangers, gros producteurs de blé : les Etats-Unis, le Canada en particulier. Ils se contentent de fournir en farine les boulangers de la région. Ils n'ont pas, on le voit, un rôle beaucoup plus brillant que celui de leurs lointains ancêtres.

### 2. LES SCIERIES (6).

#### a) *Leur simplicité.*

Les scieries sont aujourd'hui des établissements bien distincts des moulins, auxquels ils furent longtemps associés. Les trois scieries survivantes restent, sauf une, de petits établissements simples, qui emploient peu de main-d'œuvre (40 ouvriers au total).

Au milieu d'un vaste espace découvert, où s'entassent grumes, planches et déchets, se dresse un hangar ouvert à tout vent. A l'intérieur, on ne voit qu'un matériel simple; un châssis, à lames multiples actionnées de haut en bas et réglables, découpe les billes en « plateaux » plus ou moins épais; une scie circulaire tranche les plateaux en largeur; la tronçonneuse à chaîne, qui, depuis peu, remplace le passe-partout, permet la découpe rapide des grumes, en billes de longueur variable, selon l'utilisation prévue.

Celle d'Ornans, mise à part, les scieries, d'accès difficile, manquant de capitaux parce que simples entreprises familiales, se modernisent lentement, trop lentement même; elles traversent aujourd'hui une tragique période de crise. La scierie de Vuillafans a fermé ses portes; en décembre 1956, la plus importante de Lods a renvoyé les trois-quarts de ses ouvriers. Pourquoi?

---

(6) A. Groud, L'exploitation et le sciage du bois dans la terre française. Revue de Géographie de Lyon, 1952, p. 99-132,



que, formant des convois de vingt à vingt-cinq mètres de long. On importe ces grumes de fort loin, des hauteurs du faisceau salinois et même de la région de Levier, éloignées de vingt à trente kilomètres. Ces transports sont difficiles, sur les routes en lacets qui descendent dans la vallée; ils sont surtout extrêmement coûteux; aux frais de carburant s'ajoute l'achat d'un matériel spécial, résistant, qui s'use vite, à la suite des efforts qu'on lui demande. Le transport des grumes de la forêt à l'usine grève lourdement le budget des scieries; c'est un gros handicap, vis-à-vis des scieries qui s'accrochent aux forêts.

Certes, les établissements de la vallée ont l'avantage de posséder une force motrice qui leur coûte peu; mais, situés au fond d'une vallée étroite, leur accès est difficile; ils manquent de place, à tel point que la scierie d'Ornans — la plus importante avec ses vingt ouvriers — a quitté les bords de la Loue pour émigrer hors de la ville, sur un vaste replat facilement accessible, où elle dispose même d'un embranchement direct à la voie ferrée, qui évite ainsi tout transbordement.

Telles sont les difficultés qui assaillent les petits établissements de la Haute-Loue. Leur vie semble précaire, bien que leur rayon d'action soit assez vaste. Les grumes sont débitées en planches diverses, madriers, chevrons, poteaux télégraphiques; ces productions, faites sur commandes, sont d'abord livrées aux menuisiers et ébénistes locaux; le reste s'exporte par camion ou par chemin de fer dans la région parisienne, dans le Nord et le Nord-Est du Massif Central, un peu dans le Nord et le Sud de la France.

Les tombées de bois sont mises en fagots et vendues dans les villages et les villes voisins comme allume-feu. La sciure ne sert le plus souvent à rien; on la brûle pour s'en débarrasser.

Ces ateliers artisanaux subissent une sévère concurrence des petites scieries proches des forêts et surtout des grandes usines modernes, bien outillées, placées sur une grande voie de chemin de fer. Eloignées de leurs matières premières, comme de leurs marchés, manquant d'espace, difficiles à atteindre, les vieilles scieries résistent difficilement, face aux nouvelles conditions économiques; elles n'y parviennent souvent qu'en comprimant au maximum les salaires ouvriers, qu'en investissant le moins possible. On comprend leur aspect étriqué et désuet.

## **Les industries de transformation du bois**

La proximité du bois et des scieries a, tout naturellement, encouragé l'établissement des industries de transformation du bois: modelage et fabriques de meubles essentiellement. Ici, le problème des transports est beaucoup moins grave, car leur prix grève moins lourdement les produits finis de haute valeur.

### 1. MODELAGE.

Il existe à Ornans un petit atelier de modelage, occupant une dizaine d'ouvriers. On y fait les modèles en bois de diverses pièces à fondre dans les usines métallurgiques. C'est un travail difficile, délicat et précis de spécialiste, donc bien adapté aux conditions économiques locales. Les modèles se font sur commande et s'exportent dans toute la France et même dans certains pays étrangers voisins. Mais on ressent, plus qu'ailleurs, le manque d'ouvriers qualifiés; ceux que forment l'usine émigrent dans les villes voisines ou même à l'étranger (Canada) où les payes sont nettement plus fortes.

### 2. FABRIQUES DE MEUBLES.

L'industrie du meuble occupe quelques petits ateliers artisanaux, n'employant que deux ou trois ouvriers, et surtout une véritable usine, installée à Montgesoye, dans les bâtiments de la défunte fabrique des quinquinas Bailly.

Cette usine de Montgesoye chercha longtemps sa voie; d'abord fabrique de meubles, pendant la dernière guerre, elle se convertit en usine d'articles de voyage et d'objets de cuir, devint enfin, en 1948, lors de son rachat par une société anonyme, la Sibois (Société Industrielle du Bois), une importante usine de meubles.

Les bois séchés et débités sont fournis par la Société franc-comtoise des bois secs, de Vesoul, qui a des actions dans l'usine; le contreplaqué vient de Paris, de la Sarre ou même d'Angleterre. Le travail à la chaîne permet un fort rendement. La vente se fait d'abord sur le marché local, où l'usine livre et installe elle-même les meubles chez les particuliers, ensuite et surtout, chez les marchands du faubourg Saint-Antoine à Paris.

La grande difficulté est, ici, moins encore un manque de débouchés — bien que les industries du bois soient extrêmement sujettes aux crises de mévente — ni même un certain manque de capitaux, qui oblige à conserver un matériel assez ancien, mais surtout le manque de main-d'œuvre. Une bonne partie des ouvriers sont des jeunes gens qui sortent des centres d'apprentissage de Port-sur-Saône et d'Embrun, qui restent à l'usine pendant deux ou trois ans, avant leur service militaire, c'est-à-dire le temps de bien s'adapter au rythme du travail à la chaîne, mais qui ne reviennent pas après leur séjour sous les drapeaux. La fabrique occupe actuellement trente-cinq ouvriers; elle tournerait plus économiquement avec quelques bras de plus, mais ils sont introuvables.

### 3. UNE TENTATIVE MANQUÉE : LA TOURNERIE DE LODS.

On put croire, un moment, que l'industrie du bois deviendrait une des principales branches de l'activité de la Haute-Loue, lorsque, dans les anciens bâtiments des forges de Lods, fut installée une usine de tournerie

industrielle. Sous l'impulsion de capitaux locaux la Stivel (Société de tournerie industrielle de Vuillafans et Lods) se spécialisa, en 1948, dans la production de manches d'outils. L'expérience parut réussir; l'usine occupait une centaine d'ouvriers, vendait ses produits en France, comme à l'étranger. Le vieux village de Lods semblait sortir de la léthargie où il était tombé, depuis la fermeture des forges qui avaient fait sa prospérité. Pourtant l'expérience tourna court; le manque d'adaptation des ouvriers à cette fabrication, l'inexpérience firent fermer l'établissement dès 1949. Les vastes bâtiments des forges sont à nouveau déserts.

### L'agonie de la clouterie

La clouterie, qui occupa, vers 1870, plus de six cents ouvriers, n'en occupe plus aujourd'hui qu'une cinquantaine. Dès avant la dernière guerre, les trois clouteries d'Ornans, de Vuillafans et de Lods souffraient de la concurrence des usines mieux placées et mieux outillées de l'Est de la France, comme de la réduction du marché des clous de souliers qui formaient la base de leur production (les gros clous sont de moins en moins utilisés pour la fabrication des chaussures). Les forges de Lods déclinent, avec la lente désagrégation de la Société des forges et fourneaux de Franche-Comté; en 1925, elles arrêtent leur fabrication de clous; le laminoir survit jusqu'en 1942, lorsque l'usine ferme définitivement ses portes.

Avec elle disparaissent les derniers vestiges de cette métallurgie demi-lourde qui avait fait la renommée industrielle de la Haute-Loue. L'usine de Lods est morte de n'avoir pu se convertir à temps. De cet établissement, qui occupa plus de quatre cents ouvriers, il ne reste que de vastes hangars déserts et des bâtiments en ruine; avec lui, une page de l'histoire économique du pays se tourne.

Les deux autres clouteries ne sont pas en meilleure posture. En 1951, celle de Vuillafans ne faisait plus vivre qu'une quinzaine d'ouvriers (après en avoir employé quatre cents). La conversion de l'usine en tôlerie n'amena pas immédiatement l'arrêt de la fabrication des clous; des machines tournèrent au ralenti. En 1956, il y avait encore un ouvrier cloutier; en 1957, toutes les machines sont définitivement arrêtées, mais il y a des dizaines de tonnes de clous en réserve, à peu près invendables, sinon à la ferraille, par suite de l'arrêt des commandes de l'armée.

La clouterie d'Ornans survit encore, avec une cinquantaine d'ouvriers; mais elle est peu active et décline sans cesse. Dans peu de temps, la Haute-Loue ne fabriquera plus un seul clou. Cette industrie, vieille de deux siècles, n'est pas assez différenciée pour être viable, éloignée qu'elle est des matières premières comme des marchés. Les frais de transport grèvent trop lourdement des produits qui demandent trop de matières

premières. Désormais, l'avenir est aux industries de main-d'œuvre, aux fabrications très différenciées, qui ont remplacé les précédentes ou les ont relayées.

## C) L'ESSOR DES INDUSTRIES NOUVELLES (7)

### La tôlerie de Vuillafans : une conversion réussie

L'usine de Vuillafans offre un exemple réussi de conversion industrielle. En 1951, la clouterie centenaire est en plein marasme, lorsque la composition de la Société des Usines de Vuillafans est bouleversée, pour qu'y entrent de nouveaux actionnaires, de grosses sociétés minières en particulier. Les machines à clous sont presque toutes arrêtées et la conversion en tôlerie, en fabrique de matériel de mine en particulier, commence. De quinze ouvriers, l'usine passe en peu de temps à une centaine. De plus en plus on varie et on différencie la production; on y fait du matériel pour usines chimiques, pour tracteurs, pour installations électriques enfin; l'usine s'assied ainsi sur des bases plus solides.

Les 95 à 120 tonnes de tôle nécessaires, chaque mois, à l'usine viennent pour l'essentiel des usines lorraines, secondairement du centre de la France. Les produits se vendent, sur commandes, aux sociétés actionnaires et à une clientèle attirée parmi laquelle on trouve Peschiney, Solvay, Peugeot. Les débouchés ne manquent pas, mais les problèmes de main-d'œuvre sont, encore une fois, les plus graves : instabilité des cadres, manque d'ouvriers. On les résoud en partie par les tournées de ramassage, par l'immigration de nouvelles familles. La productivité s'en ressent, car on estime qu'avec 150 ouvriers on doublerait la production actuellement effectuée par une centaine.

### La construction mécanique

La construction mécanique emploie 470 ouvriers, c'est dire qu'elle est, de loin, la branche industrielle la plus importante. C'est aussi la plus active, la plus dynamique, parce qu'elle dépend d'importantes sociétés à forts capitaux. C'est le cas pour l'usine Oerlikon d'Ornars.

#### 1. FABRIQUE D'APPAREILAGE ÉLECTRIQUE.

Fondée en 1919, dans un petit atelier de construction mécanique, l'usine Oerlikon emploie aujourd'hui quatre cents ouvriers. Bien vite, elle

(7) Fig. 18.

a crevé le cadre étroit dans lequel elle est née, elle s'est accrue de bâtiments neufs et s'étend aujourd'hui sur 21.300 m<sup>2</sup>.

Sans cesse modernisée et étendue, elle fabrique essentiellement de l'appareillage électrique, des transformateurs de 2.500 kw aux moteurs électriques de 5.000 CV. Actuellement, c'est elle qui est chargée de la production des moteurs de 4.150 CV qui équipent les locomotives d'un modèle nouveau, lancées sur la ligne Valenciennes-Thionville. Elle dispose d'un matériel moderne et puissant, de machines installées d'une puissance totale de 30.000 CV; elle a la possibilité quasi-unique de faire des essais de moteurs avec un courant de 750.000 volts.

Ses clients sont la S.N.C.F. et l'Electricité de France, principaux utilisateurs d'appareillages électriques. Tout le trafic se fait par rail, car l'usine dispose d'un embranchement direct sur la ligne de chemin de fer l'Hôpital-du-Gros-Bois - Ornans. La société possède un bureau de vente à Paris ainsi que dans les plus grandes villes de France; des agents de vente sillonnent toute la France, à la recherche des acheteurs autres que les entreprises nationalisées.

Pour régler efficacement les problèmes de main-d'œuvre, l'usine a sa propre école d'apprentissage. Une dizaine de jeunes en sortent, après trois ans d'études, munis de leur C.A.P., après lequel ils font un stage d'une année. Pour fixer ses ouvriers, Oerlikon a entrepris, depuis sa fondation, un important plan de construction. En 1929, sont bâties les quarante-six maisons de quatre logements des cités-jardins d'Ornans qui dominent la vieille ville sur la rive gauche de La Loue. Actuellement, quatre bâtiments de quatre logements sont en construction. Ces maisons agréables, louées à bas prix, assurent le recrutement et la stabilité de la main-d'œuvre. Avec des salaires sensiblement plus élevés qu'ailleurs, elle fait une redoutable concurrence aux autres usines, sur le plan du recrutement ouvrier.

## 2. FABRIQUE DE MACHINES-OUTILS.

Assez semblable est la fabrique de petites machines-outils de la Société Ornaise de Construction (S.O.C.), fondée en 1947, à peu près entièrement absorbée aujourd'hui par la maison Lip de Besançon. Depuis deux ans, elle a quitté le modeste atelier de la vieille ville pour un bâtiment moderne, construit à l'extérieur, où travaillent soixante-cinq ouvriers.

Ses machines-outils de précision sont vendues en France, en Allemagne, en Belgique, en Italie, en Angleterre par les bureaux de vente de Lip. Elle recrute encore des ouvriers qu'elle s'efforce de former elle-même. Sous le patronage de la puissante fabrique d'horlogerie, elle semble promise à un brillant avenir, car, aussi bien, ses fabrications sont particulièrement bien adaptées aux conditions économiques locales.

## Le décolletage

Le décolletage consiste à fabriquer au tour de décolletage, à partir d'une barre de métal, toutes sortes de petites pièces détachées qui sont utilisées pour une foule de fabrications industrielles. Le décolletage travaille spécialement pour le cycle, l'automobile, l'avion, les bateaux, les chemins de fer, la radio, la robinetterie.

Lorsqu'une usine veut faire fabriquer une pièce, elle en fait un dessin; le décolleteur fait le devis et, s'il est accepté, la production commence. Des spécialistes règlent les machines pour la fabrication de cette pièce avec une précision courante de l'ordre du millième de millimètre; de ces tours de décolletage, la pièce sort déjà très ébauchée, mais elle est ensuite passée sur des machines plus petites, dites « de reprise » où on la reprend et la termine par perçage ou taraudage, filetage et assemblage.

Les quarante-cinq ouvriers qui travaillent aux trois usines de décolletage d'Ornans, travaillent à peu près essentiellement pour la région parisienne, pour ses fabriques d'automobiles, en particulier. Sochaux, le plus gros acheteur après Paris, n'entre que pour 5 % dans la vente.

Pour le moment, la demande est forte, les usines tournent à plein, mais des difficultés latentes subsistent. L'approvisionnement est difficile; les étireurs exigent des délais de quatorze à dix-huit mois qui retardent la production.

Les principaux clients sont dans la région parisienne; les transports sont chers et mettent donc les ateliers de la Haute-Loire en position défavorable, par rapport à ceux de cette région qui assurent 25 % de la production nationale. Le niveau plus élevé des salaires, à Paris, ne compense pas ce handicap, car la productivité est nettement moins forte ici que dans la capitale.

Plus encore que la concurrence parisienne, les décolleteurs craignent la concurrence savoyarde, qu'ils n'hésitent pas à qualifier de déloyale. En Savoie, en effet, les spécialistes employés à l'usine se chargent de la seule fabrication au tour de décolletage proprement dit. Les opérations « de reprise » sont confiées à des familles paysannes qui, à côté de leurs vaches et de leurs cultures, possèdent une machine de reprise peu coûteuse, entraînée par un petit moteur électrique. Tous les membres de la famille se relaient à cette machine, car le travail de reprise est rapidement appris. Sans souci du prix de la main-d'œuvre, sans charges sociales, sans patentes, ces ouvriers-paysans font une concurrence extrêmement difficile à soutenir, pour les usines qui assurent elles-mêmes les reprises; ils ressentent avec beaucoup moins d'acuité les crises comme celle de 1947-1948, due en partie à eux, pendant laquelle les prix s'effondrèrent de 50 %.

D'autres dangers, plus graves, guettent peut-être, à longue échéance, les usines de décolletage. Le progrès de l'outillage risque un jour de

réduire à peu de chose le rôle de la main-d'œuvre spécialisée; plus encore, les usines de constructions mécaniques peuvent être amenées, dans le cadre d'une intégration verticale, à exécuter elle-même le décolletage de leurs pièces. Tout cela n'est encore qu'hypothèse; mais ces problèmes ne sont pas sans faire peser une hypothèque sur l'avenir du décolletage.

## L'industrie textile

L'industrie textile n'avait jamais joué, dans la Haute-Loue, un rôle bien important. Il y avait bien eu, comme partout, des petits tisserands disséminés dans les villages; une entreprise de fabrication de tricot à la main, avait même occupé, à domicile, quelques dizaines d'ouvrières à Ornans, vers 1855; mais tout avait bien vite périclité à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle (8).

Aucune tradition ne présida donc à la création, en 1920, de l'usine de tricotage mécanique d'Ornans, dans un ancien moulin dont le barrage fournit encore l'électricité. Du vieux bâtiment, elle émigre dans des bâtiments neufs tout proches, en 1934. Actuellement, elle emploie environ cent cinquante personnes, des femmes surtout, dont une trentaine sont transportées chaque jour des villages de l'amont.

L'usine fabrique uniquement des sous-vêtements et quelques survêtements d'enfants. La laine arrive du Nord, le coton de l'Est. On utilise également les fibres synthétiques nouvelles comme nylon, rofyl.

Depuis la dernière guerre surtout, on sait que l'industrie textile a traversé des crises graves, pendant lesquelles l'usine a tourné au ralenti. Chaque année, pendant la belle saison, la vente subit une certaine baisse. Actuellement, l'usine tourne à plein et vend ses produits en France, dans l'Union Française et même dans les pays étrangers voisins.

## CONCLUSION

L'évolution, vers une différenciation de plus en plus poussée des industries, se poursuit sous nos yeux. Seules des industries de main-d'œuvre, nécessitant peu de matières premières, peuvent subsister. Les créations nouvelles tiennent compte de cette nécessité; Oerlikon, SOC en particulier, sont des entreprises extrêmement bien adaptées aux conditions économiques locales; certaines industries traditionnelles, comme la clouterie sont au contraire condamnées, au nom de ces mêmes conditions.

---

(8) P. LAURENS, loc. cit., 1855.

La création des usines récentes a redonné une certaine vigueur à la Haute-Loue ou plutôt à Ornans. Ce petit centre se gonfle aux dépens des autres agglomérations qui, sauf Vuillafans, se vident et perdent une à une leurs ressources industrielles. Jamais l'attraction d'Ornans n'avait été si forte qu'aujourd'hui; l'équilibre des villages voisins risque de s'en trouver compromis.

Le visage traditionnel du pays change sous nos yeux; son centre de gravité passe de l'amont, où s'étaient concentrées, jusqu'à la fin du XIX<sup>e</sup>, vignes et industries, à Ornans qui, désormais, devient le seul centre vraiment dynamique de la Haute-Loue.

## CHAPITRE IV

### LES ECHANGES

### LE DYNAMISME LOCAL

#### A) LES ECHANGES

##### Le rail et la route

Par la vallée de la Loue passe une seule route importante, la nationale 67 (Saint-Dizier - Lausanne), qui unit Besançon à Pontarlier. Très accidentée, cette voie est plus touristique qu'économique et le trafic lourd emprunte de préférence celle qui la double sur le plateau, à l'emplacement de l'ancienne voie romaine.

Le vieux chemin saulnot, de Salins à Port-de-Roide par Vuillafans, est remplacé par une petite route départementale, parfois même, il n'est plus qu'un simple chemin de terre envahi par les herbes et les buissons. La liaison de Salins à Baume-les-Dames est elle-même très secondaire; elle est assurée par une étroite route départementale. Enfin, les anciens sentiers, qui, autrefois, grimpaient de chaque village de la vallée vers le plateau, sont le plus souvent devenus de médiocres routes départementales ou même sont restés de simples chemins vicinaux, d'intérêt local dans les deux cas.

Le rail qui unissait Lods à l'Hôpital-du-Gros-Bois, sur la ligne Besançon-Morteau, a été amputé depuis peu. On sait que, dans le cadre de la coordination rail-route, la S.N.C.F. supprime une bonne partie de ses lignes secondaires. La ligne locale fut, on s'en doute, bien vite visée malgré les services qu'elle rendait aux petites usines.

Depuis 1953, la suppression du rail d'Ornans à Lods était projetée; ce tronçon rapportait à la S.N.C.F. autant, sinon plus, que le tronçon maintenu, mais on prit prétexte de réfections importantes et urgentes qu'il

aurait fallu faire sur la voie dans les tunnels (1). En 1955, on décida donc que le train, désormais, n'irait pas plus loin qu'Ornans; devant les protestations des maires, l'exécution fut prorogée de six mois, mais en juin 1956, la ligne était — provisoirement — décapitée malgré des démarches pressantes.

Cette suspension provisoire a toutes les chances de durer longtemps, bien que le rail soit encore en place. Ornans est donc devenu tête de ligne; la S.N.C.F. assure désormais la livraison des marchandises, en amont d'Ornans, par camion au même tarif qu'avant; ce régime subsistera-t-il? Quoi qu'il en soit, cette suppression défavorise les usines de l'amont et renforcera dans l'avenir la concentration des industries à Ornans.

Une autre suppression, moins grave pour la vallée, est intervenue en 1951, celle du chemin de fer à voie étroite de Besançon à Pontarlier par Cléron. Il est aujourd'hui remplacé par une ligne de cars de la Régie Départementale.

## Le trafic

### 1. LE TRAFIC LOCAL ET RÉGIONAL.

Le trafic local et régional est au total peu important et peu intéressant à étudier. Il est en même temps extrêmement difficile à évaluer. Aussi, nous contenterons-nous d'apprécier un seul phénomène caractéristique : les conséquences de l'instauration de services réguliers entre la Haute-Loue, d'une part, Pontarlier et Besançon, d'autre part.

#### a) *Les cars.*

Dès 1930, le trafic des voyageurs sur la ligne de chemin de fer Lods-L'Hôpital-du-Gros-Bois, avait été supprimé; seul était conservé le transport des marchandises. Un service de cars amène alors les voyageurs prendre le train à l'Hôpital-du-Gros-Bois en direction de Besançon. Bientôt ce système incommode, encore calqué sur le passé, est supprimé et un service de cars unit régulièrement Besançon à Pontarlier, par la route nationale n° 67. Ce trafic des voyageurs entre les deux villes est aujourd'hui entièrement assuré par la Société des Monts Jura qui organise quatre allers-retours Besançon-Pontarlier et un aller-retour Besançon-Mouthier, par jour. L'organisation de ces liaisons multiples et rapides ont largement contribué au bouleversement de la vie locale.

---

(1) La voie ferrée était effectivement en si mauvais état qu'il ne se passait pas d'année sans que le train déraillât deux ou trois fois, sans accident grave toutefois, car il roulait à allure réduite (depuis avant la dernière guerre, il ne transportait heureusement plus de voyageurs, mais seulement des marchandises).

b) *Les migrations et l'émigration.*

Le car a poussé, dans le passé, à l'émigration; aujourd'hui encore, il la facilite. En effet, chaque jour, de Mouthier, Lods, Vuillafans, Ornans, ouvriers et ouvrières partent vers Besançon par le car qui les y dépose à 6 h. 45 et les reprend le soir à 18 h. 45. D'autres, plus nombreux, partent, du lundi au vendredi soir, travailler à Besançon, plus rarement à Pontarlier et viennent passer le week-end dans leur famille. Ce n'est là qu'une simple étape vers un départ définitif qui n'est souvent retardé que par une attache familiale pour les plus jeunes, ou par manque temporaire de logement sur les lieux de travail, pour les autres.

c) *Déclin des foires et marchés.*

L'instauration de services réguliers de cars et la généralisation des transports routiers ont amené le déclin ou même la disparition des foires et marchés. Tous les marchés ont disparu, sauf ceux d'Ornans qui n'ont plus qu'un rôle strictement local. Les foires sont bien près de subir le même sort. Celles de Scey-en-Varais et de Vuillafans ne se tiennent plus. Mouthier avait une foire célèbre le 29 mai, celle des « petits choux ». En 1929, 150 habitants pratiquaient encore cette culture à Mouthier et vendaient chaque année 850.000 plants de choux, dont une bonne partie au cours de la foire (2). Encore fréquentée après la fin de la dernière guerre, cette foire n'a cessé de décliner; celle de 1956 fut presque déserte. La foire d'Ornans, les premier et troisième mardi de chaque mois, est lentement désertée par les étals des marchands; on a décidé, au début de 1957, de n'en tenir plus qu'une par mois.

d) *L'attraction de Besançon.*

Désormais, seuls les achats courants (alimentation surtout) se font auprès des commerçants locaux. C'est à Pontarlier et plus encore à Besançon qu'on va effectuer tous les achats importants, tels que vêtements, chaussures, étoffes, meubles; on est sûr d'y trouver des possibilités de choix plus variées. Il semble que la zone d'attraction de Besançon s'étende sans cesse en surface et en profondeur; on va dans la capitale comtoise de points de plus en plus éloignés — aux dépens de Pontarlier — et pour des objets de plus en plus nombreux. La multiplicité des cars y incite; on peut, de Mouthier par exemple, partir le matin à Besançon, y passer quatre heures et être de retour pour 12 h. 30 (distance aller-retour : 85 km).

e) *Le commerce local.*

Le commerce local n'est pas pour autant inexistant. Il est remarquable que ce soit les trois plus anciens centres commerciaux, ceux qui avaient autrefois les foires et les marchés les plus considérables, qui fassent encore

(2) L. GARAPON, loc. cit.

la quasi-totalité du commerce local. C'est d'Ornans (où 12 % de la population active est commerçante), de Vuillafans (13 %), Mouthier (15 %) (3) que les boulangers, épiciers, primeurs, bouchers partent avec leurs autos ravitailler les autres villages de la Haute-Loue et ceux des plateaux voisins, dans un rayon de 10 à 15 km. Ces tournées remplacent en partie les anciennes foires et marchés et rendent ainsi à quelques agglomérations leur rôle de petit centre commercial.

## 2. LE TRAFIC LOINTAIN.

De ce trafic lointain, nous avons dit l'essentiel en étudiant l'industrie. Rappelons seulement que la majeure partie des matières premières importées et des produits manufacturés expédiés passe par Besançon, que ce soit par le rail ou par la route. C'est là encore que les petits commerçants vont s'approvisionner; c'est de maisons bisontines (Economiques bisontins, Docks francs-comtois) que dépendent un nombre important de succursales installées dans la Haute-Loue.

Ces échanges exceptés, il reste bien peu de chose. Le trafic lourd de Besançon vers la Suisse, peu important au demeurant, emprunte la route du plateau, moins accidentée; ce transit représente, aussi bien, peu de profit pour le commerce local. En fait, la seule source de richesse effective, fournie au pays par les échanges lointains, est le tourisme.

## Le tourisme

Pour attirer le touriste, la Haute-Loue possède ses beautés naturelles : la source et le canyon de la Loue, sa rivière poissonneuse, sa situation enfin, sur la route de Suisse et d'Italie, par les cols du Simplon ou du Grand Saint-Bernard. Dans ces conditions, elle doit se contenter de ce qu'il est convenu d'appeler un tourisme de famille, et d'un tourisme de passage.

L'équipement hôtelier est en général médiocre et désuet. Les quatorze hôtels (250 lits), répartis dans les cinq agglomérations qui s'échelonnent de Mouthier à Ornans, sont, à part trois ou quatre, de petits établissements, mal équipés, peu modernes. Ils reçoivent, pendant l'été, les Anglais, les Belges, les Parisiens qui gagnent la Suisse et l'Italie ou en reviennent; ils hébergent également, en juillet et août, une clientèle de séjour qui recherche le calme, le repos ou les plaisirs de la pêche, clientèle de gens âgés essentiellement. Mais la belle saison est courte, quelques jours à Pâques et à la Pentecôte, juillet et août surtout; encore faut-il

---

(3) Renseignements fournis par le centre de l'I.N.S.E.E. de Dijon pour 1954.

que le temps s'y prête. Les hôtels ne sont complets que deux mois par an environ; c'est évidemment beaucoup trop peu pour qu'ils puissent songer sérieusement à se moderniser; le long engourdissement de l'hiver semble les condamner à la médiocrité, d'autant plus qu'ils subissent, depuis la fin de la dernière guerre, une sévère concurrence.

De plus en plus, les touristes plantent leurs tentes ou installent leurs roulottes de camping sur les bords de la Loue plutôt que de vivre coûteusement à l'hôtel. Ils restent rarement plus de deux ou trois jours, car la vallée n'est qu'une étape vers la frontière proche.

Une forme particulièrement typique du tourisme de famille s'est aussi développée depuis une dizaine d'années. Des familles entières d'ouvriers, de petits employés, des classes moyennes, ayant souvent une attache familiale ancienne dans le pays, viennent s'installer pendant les vacances d'été, dans des appartements garnis, loués par les villageois. La hausse du niveau de vie, la multiplication des autos, la généralisation des congés payés favorisent ces habitudes. Certains villages voient leur population augmenter de 40 % pendant la belle saison.

A Vuillafans, qui a compté jusqu'à 1.550 habitants, il est extrêmement difficile de trouver actuellement un logement, bien que le village n'ait plus que 750 âmes : certains, trop vieux, sont inhabitables; ceux qui sont réparés et modernisés restent vides une partie de l'année pour être loués, au prix fort, pendant les beaux mois.

Enfin, dernière forme de tourisme, la colonie de vacances. Il n'y en a qu'une fixe, celle de l'Electricité de France, à Montgesoye, dans un ancien château; elle accueille aux vacances de Pâques et en juillet, août et septembre 400 enfants environ.

Au total, ce tourisme de famille donne un coup de fouet au petit commerce local, pendant l'été; les hôtels semblent de moins en moins en profiter; ils accueillent surtout les touristes de passage, alors que ceux qui séjournent longtemps s'installent dans les appartements garnis.

Le tourisme, à lui seul, fait vivre peu de gens, mais il est un doping efficace pour les commerçants locaux.

## B) LES DIFFERENCIATIONS REGIONALES

Le plus souvent, nous avons étudié la Haute-Loue comme un tout, comme si la vie y coulait partout du même flot, comme si les mêmes problèmes s'y posaient partout, comme si les agglomérations y offraient le même visage. Il n'est donc peut-être pas inutile d'esquisser rapidement une sorte de fiche médicale par groupes de villages qui semblent s'y distinguer, de faire une coupe dans le vif pour juger de la santé, du dynamisme de chacun.

## La Haute-Loue moins Ornans

Un simple coup d'œil sur les pyramides des âges d'Ornans et du reste de la Haute-Loue nous renseigne mieux que tout autre statistique sur leur dynamisme. Partout la poussée démographique d'après 1945 est forte; mais elle se maintient presque intégralement à Ornans, après 1950, alors qu'elle retombe déjà assez nettement ailleurs.

Après 1945, la pyramide s'effile régulièrement à Ornans, sans que la proportion des classes vieilles, soit trop importante. Quelle différence avec les autres agglomérations! La pyramide reste presque aussi large au sommet qu'à la base — les dix dernières années mises à part.

### 1. LE DÉCLIN DES VILLAGES AGRICOLES.

Bonnevaux, Maisières, Scy-en-Varais et Cléron qui, dès leur origine, nous sont apparus comme spécifiquement agricoles, gardent encore leur cachet particulier. L'agriculture y occupe les deux tiers ou plus de la population. L'aspect des villages, comme le niveau de vie des habitants n'est pas différent de ceux des agglomérations du plateau d'Ornans voisin; mêmes rues sales, mêmes maisons défraîchies ou ruineuses, même vie étriquée, même saignée démographique aussi. Ils n'ont pas même connu le léger renouveau qui fut quasi-général après 1945; la dépopulation s'est même aggravée; de 1946 à 1954, les quatre villages ont perdu 10 % de leurs habitants. Ce sont des villages de vieux où la natalité est faible, l'émigration encore plus forte par suite de la lente disparition de la petite exploitation. Médiocrité, engourdissement, tristesse, telles sont les impressions que nous laisse une visite à ces villages.

### 2. LES VILLAGES-DORTOIRS.

L'impression que nous donnent les anciens villages agricoles de Moutier, Lods, Châteauvieux n'est pas tellement différente. Même aspect vieillot, sinon délabré des anciennes maisons vigneronnes, serrées le long des rues étroites et montueuses, qui montrent encore la petite porte cintrée et l'escalier des immenses caves désormais vides de vins, sinon de vieux tonneaux poussiéreux. Ces maisons ne sont plus aujourd'hui habitées que par des ouvriers, des petits cultivateurs, des retraités. La population a fondu depuis les dernières belles années des environs de 1870; elle a diminué de 60 % en soixante-dix ans (1866-1936). Ici encore l'après-guerre n'a fait qu'aggraver la situation démographique; la perte se monte à 5 % entre 1946 et 1958.

Ces villages ne peuvent plus nourrir leurs habitants. La vigne est morte, l'agriculture et l'élevage sont presque inexistant, vu le manque de prés et de champs. Toute industrie de quelque importance a disparu; les

forges de Lods ont fermé leurs portes, les deux scieries du même village traversent une dure crise; ailleurs rien. La population y est composée de quelques petits cultivateurs, de petits fonctionnaires (brigade de gendarmerie à Mouthier), de retraités, d'ouvriers enfin qui chaque jour vont travailler à Vuillafans ou à Ornans; 20 à 30 % de la population active quittent tous les matins ces villages, en vélo, en moto, par camion ou par car.

Ces migrations temporaires sont souvent la première étape d'une migration définitive vers Besançon, Pontarlier ou Sochaux. Les villages-dortoirs ne se maintiennent que par la proximité des centres industriels de la Haute-Loue que sont Ornans et Vuillafans; ils se vident néanmoins par l'installation des jeunes sur leurs lieux de travail. Ce sont des villages de vieux; leur population risque encore de vieillir si, comme c'est possible, aucune industrie nouvelle ne s'y installe. En 1955, 18 % de la population avait plus de 65 ans! (Ornans 10 %).

### 3. LES VILLAGES INDUSTRIELS.

Vuillafans et Montgesoye auraient subi le même sort que leurs voisins, s'ils ne possédaient pas leurs usines. Ils sont seuls, dans la Haute-Loue, à avoir maintenu leur population depuis la fin de la dernière guerre (Montgesoye) ou même à avoir étonnamment progressé (la population de Vuillafans a bondi de 26 % entre 1946 et 1954). L'agriculture tient peu de place; elle occupe 30 % de la population à Montgesoye, 5 % seulement à Vuillafans. Toute la vie y est accrochée à l'industrie qui emploie de 50 à 60 % de la population; c'est elle qui, par l'appel de nouvelles familles, a contribué à maintenir ou à faire croître la population. Il s'y est produit depuis 1945, un brassage étonnant de population; les anciennes familles émigrent et sont remplacées par de nouveaux arrivants; la population s'est très fortement renouvelée sous le coup de ces deux mouvements contraires.

L'impression de vieillissement, d'engourdissement est ici beaucoup moins nette que dans les autres villages de l'amont; la population scolaire est plus forte, les personnes de plus de 65 ans moins nombreuses: 14 % (18 % à Lods - Mouthier).

La vie enfin y est active; les vieilles maisons se réparent, de nouvelles se construisent; les touristes animent les rues pendant la belle saison. Toute vie ne semble pas figée entre les vieux murs. Ce sont les usines qui ont réussi cette résurrection, mais celle-ci ne durera qu'autant que l'activité industrielle, à laquelle toute la vie de ces villages est suspendue, se maintiendra. C'est aussi le cas pour Ornans, mais la ville a des disponibilités industrielles beaucoup plus fortes.

## Une ville qui monte : Ornans

Ornans qui était, vers 1870, le type parfait du marché rural, de petite ville ruralisée et sommeillante, est aujourd'hui le centre industriel de beaucoup le plus important de la Haute-Loue, le vrai cœur du pays. Ce bouleversement se traduit sur le plan démographique et sur l'extension urbaine.

### 1. LA SITUATION DÉMOGRAPHIQUE ET ÉCONOMIQUE.

De 1866 à 1921, la population d'Ornans avait décliné de 24 %. C'est peu après la grande guerre que les principales industries font leur apparition : construction mécanique, tricotage mécanique, décolletage. La population monte alors en flèche : 13 % entre 1926 et 1936 et fait un nouveau bond après la guerre, 11 % entre 1946 et 1954. C'est une population jeune, surtout depuis la brusque poussée démographique d'après 1945 qui semble encore se poursuivre aujourd'hui.

Les deux tiers de la population active d'Ornans vivent actuellement de l'industrie. La ville est presque seule capable, dans la Haute-Loue, de résister à l'attraction des grandes agglomérations. Ses industries offrent aux hommes comme aux femmes (tricotage) un travail assez bien rémunéré, des logements neufs qui retardent ou empêchent l'émigration. C'est à l'industrie qu'Ornans doit sa prospérité. L'agriculture n'y fait plus vivre que 8 % de la population, le commerce 12 %, les divers services publics et professions libérales 8 %. La ville n'est plus ce petit centre commercial où les ruraux venaient de fort loin faire leurs achats aux foires et marchés ; l'administration cantonale est bien loin de faire oublier le prestige et la richesse que donnait à Ornans la direction d'un vaste bailliage. Ornans n'est plus qu'une ville industrielle ; cette promotion se traduit dans l'aspect de l'agglomération.

### 2. L'EXTENSION URBAINE.

Depuis 1929, la croissance démographique s'est traduite par une extension de la surface urbaine sans précédent. C'est en 1929 que surgissent les quarante-six maisons des cités-jardins d'Oerlikon. Ce quartier entièrement neuf, composé de petits bâtiments de quatre logements, orientés en tous sens pour éviter la monotonie, entourés d'un jardinet, s'accroché au flanc de la vieille ville dans la plaine de Contrevaux, sur la rive gauche de la Loue. Le contraste n'est pas sans étonner entre ces cités modernes, largement espacées, aérées, et la vieille ville, resserrée sur les bords de la Loue, avec ses rues étroites et sinueuses, ses vieilles maisons entassées, jaillissant même, faute de place, au-dessus de la Loue.

Depuis 1947, une nouvelle poussée, aussi importante, est en cours

d'exécution. Les « castors » ont bâti, depuis peu, une dizaine de petites maisons, non loin des cités-jardins, dans cette même plaine de Contrevaux. L'usine Oerlikon poursuit la construction de vingt bâtiments de quatre logements. D'autres usines (SOC - tricotage) l'ont ou vont l'imiter. Une vingtaine de logements H.L.M. (habitations à loyer modéré) en deux blocs se bâtissent, sur les pentes de la petite vallée affluente de Manbouc. Des maisons privées enfin, sont construites, où vont l'être, sur les pentes qui montent au château et à l'ouest de la ville, le long de la route de Besançon.

La nouvelle ville lance des antennes dans tous les espaces où la topographie le permet, au Sud sur un replat qui domine la ville, au Nord dans une vallée affluente, à l'Ouest enfin le long de la nationale n° 67. A l'Est, l'accroissement est négligeable; les pentes plus raides, l'ensoleillement moindre, les inondations, en sont peut-être la cause; l'attraction exercée par Besançon n'est peut-être pas sans favoriser l'extension vers l'Ouest.

Nulle preuve du dynamisme de la petite ville n'est plus probante que cette poussée urbaine qui semble aujourd'hui s'accélérer.

## CONCLUSION

### **La Haute-Loue : une terre encore mal remise de ses récents déboires**

#### 1. LE DÉSÉQUILIBRE ÉCONOMIQUE ET DÉMOGRAPHIQUE.

La Haute-Loue n'est pas encore remise des terribles crises qui l'ont secouée dans la seconde moitié du XIX<sup>e</sup> siècle. Des trois piliers qui soutenaient son économie, un seul a tenu : l'industrie; le vignoble a perdu tout rôle économique en une vingtaine d'années; toute vie agricole s'est effondrée à l'amont, l'aval fait péniblement vivre moins de la moitié des agriculteurs qu'il nourrissait encore en 1850.

L'industrie a heureusement comblé en partie ce déficit, mais elle l'a fait surtout à Ornans et secondairement à Vuillafans. La concentration des usines comme des hommes à Ornans désavantage les autres villages et accentue le déséquilibre. La ville concentre aujourd'hui 63 % de la population industrielle de la vallée, 56 % de la population totale. Y a-t-il des solutions pour ramener un peu de vie dans les villages désertés, pour effacer en partie le déséquilibre croissant?

## 2. LA DIFFICULTÉ DES SOLUTIONS.

### a) *Vignes et fruits.*

Quelque solution qu'on puisse entrevoir, le sol de la Haute-Loue fera vivre de moins en moins de personnes.

La vigne tout d'abord semble condamnée, moins pour des infériorités naturelles que pour des causes économiques, psychologiques et sociales. Le renouveau du vignoble nécessiterait des investissements assez considérables que personne ne veut tenter. Il nécessiterait plus encore une révolution des esprits et de la structure sociale : les jeunes générations sont complètement coupées de la tradition viticole ; le dur travail du vigneron et ses fruits aléatoires ne tentent aucun de ceux à qui l'usine fournit une paye régulière. Aucun doute, la reconstitution du vignoble ne se fera pas : les dernières ouvrées de vignes disparaîtront avec les vieux vigneron qui y sont encore sentimentalement attachés.

Quant à ce compagnon de la vigne qu'est l'arbre fruitier, le cerisier en particulier, il ne semble pas qu'il puisse faire non plus l'objet d'une véritable culture commerciale. Les ruraux sont trop peu nombreux pour s'attacher à une culture fruitière de qualité ; encore sont-ils surtout concentrés à l'aval où les cerisiers sont peu nombreux. Les non-ruraux, ouvriers, commerçants manquent de temps pour s'occuper sérieusement des arbres.

La diminution générale de la consommation d'alcool, la restriction du contingent distillable sans frais, font du kirsch une production de moins en moins rentable. Mais, pensera-t-on, la vente des fruits frais est possible ? En fait, elle ne l'est guère ; on manque de main-d'œuvre pour la cueillette ; la qualité des fruits est médiocre, faute de bras, une fois encore.

On tourne donc dans un cercle vicieux, duquel il est presque impossible de sortir : manque de main-d'œuvre, manque de qualité des produits, manque de débouchés.

A moins d'une hausse peu probable du prix des fruits, de l'abaissement encore moins probable des lourdes taxes qui pèsent sur le kirsch, la production fruitière restera ce qu'elle est. L'horizon d'une grande culture fruitière commerciale dans la Haute-Loue est pour le moment bouché.

### b) *L'économie herbagère.*

L'agriculture et l'élevage de la Haute-Loue souffriront toujours de déficiences naturelles souvent signalées : manque de champs plats, manque de bons prés. Aussi ne nous étonnerons-nous pas si l'exode rural continue ; si c'est un mal pour les villages qui se vident, c'est un bien pour l'agriculture et pour ceux qui restent, car la petite exploitation n'est pas viable.

Le sol sera de plus en plus travaillé par un petit nombre de moyens et gros exploitants qui pourront opérer un remembrement naturel — puisqu'un remembrement général n'est nulle part en projet — mécaniser

leur entreprise, abandonner les cultures vivrières. Le paysan semble de plus en plus vouloir partager son activité entre la production laitière et l'embouche qui nécessite encore moins de main-d'œuvre. Le royaume du fil de fer barbelé s'étendra sans cesse : la Haute-Loue risque de devenir une verte prairie coupée de barbelés.

Le sol occupe de moins en moins de gens; seule l'industrie peut arrêter l'hémorragie, seule elle peut conserver une densité forte de population.

c) *L'industrie.*

La Haute-Loue doit s'orienter vers des industries légères très différenciées, demandant beaucoup de main-d'œuvre et peu de matières premières, ces industries qui font aujourd'hui la fortune d'Ornans. Pour cette ville, il n'y a pas de problème aigu; ses industriels sont en plein essor, ses usines risquent d'en attirer de nouvelles; l'avenir est assuré car la concentration industrielle à Ornans s'accroîtra.

Pour les autres villages de l'amont, la situation est moins brillante, Vuillafans mis à part. Seule l'industrie peut les revigorer, leur redonner une partie de leur activité. Les migrations journalières vers Ornans et Vuillafans ne sont qu'un pis-aller, précédant le plus souvent une émigration définitive. L'installation d'industries nouvelles dépend essentiellement de facteurs extragéographiques, mais les conditions économiques et sociales elles-mêmes s'y prêtent mal; la suppression du rail est un gros handicap pour les villages en amont d'Ornans; le vieillissement général de la population diminue d'autant la main-d'œuvre disponible. Les chances semblent minces de voir quelque industrie importante nouvelle s'installer ailleurs qu'à Ornans.

d) *Tourisme.*

L'amont peut heureusement compter sur le tourisme; la hausse du niveau de vie, la généralisation et l'extension des congés payés, peuvent faire espérer un accroissement du nombre des estivants. Ce ne peuvent être qu'un tourisme de famille et un tourisme de passage qui formeront un appoint intéressant pour le commerce local, mais ne seront jamais une activité extrêmement rémunératrice, ni surtout très peuplante pour la Haute-Loue.

On le voit, la Haute-Loue ne peut pas espérer le renouveau de son économie et le maintien de sa population de ce sol qui si longtemps en a fait une terre de « promesse »; le tourisme ne peut être qu'un appoint, or, négligeable toutefois.

En définitive la Haute-Loue s'industrialisera ou déclinera encore.



## DIX ANS APRES ...

Notre étude a dix ans - déjà. En 1967, où en est la Haute-Loue ?

Certaines des vieilles structures que nous avons analysées achèvent de disparaître ; elles laissent des séquelles ; mais à l'image du paysage rural - encore marqué par la vigne elles auront bientôt perdu toute signification économique. Un nouvel équilibre, bien différent de l'ancien, est en gestation ; les temps difficiles semblent passés ; l'optimisme n'est plus irraisonnable (1).

### A. - LES SEQUELLES DES VIEILLES STRUCTURES

#### Le vieillissement démographique

Exception faite d'Ornans que nous excluons pour le moment de cet aperçu, la Haute-Loue a connu jusqu'en 1962 une évolution démographique préoccupante. Dans tous les villages, même à Vuillafans et Montgesoye dont la population avait légèrement crû auparavant, entre 1954 et 1962, c'est le déficit qui domine et qui atteint 300 personnes.

Cette diminution a une double origine. L'accroissement naturel est mince : 2,8 ‰ seulement contre 7 ‰ en France et 14 ‰ dans le Doubs ; une faible natalité, une certaine surmortalité due au fort pourcentage de vieillards expliquent cette insuffisante tension démographique. Dans certaines communes, il meurt plus de gens qu'il ne naît d'enfants (2).

Deuxième cause de diminution : l'émigration. Entre 1954 et 1962, les départs excèdent les arrivées de 400 unités. Ce solde déficitaire fait parfois figure de déroute : Lods perd 148 habitants sur 465 en huit ans.

Comme partout, l'exode a porté sur des classes jeunes,

---

(1) Il nous faut souligner tout ce que nous devons, pour cette mise à jour, à l'enquête menée en 1964 par le Centre d'étude pour le ruralisme et l'aménagement des campagnes sur le Secteur pilote d'Aménagement rural d'Amancey-Ornans (Doubs). 4 vol. 1965.

La plupart de nos chiffres et quelques-unes de nos idées sont issues de ce rapport, en particulier d'une présentation géographique éclairante rédigée par P. Claval, directeur de l'Institut de Géographie de la Faculté des Lettres de Besançon.

(2) A Mouthier (moins de 400 habitants), les décès ont dépassé les naissances de 29 unités entre 1954 et 1962

déjà éclaircies par la **dénatalité**. La population reste donc vieillie comme autrefois. Le pourcentage des jeunes de 0 à 19 ans est un peu inférieur à la moyenne française, mais, surtout, les gens âgés de plus de 65 ans comptent pour 15,3 % contre 11,8 % en France (1). Cette répartition accroît la charge des adultes qui supportent ces inactifs. Elle se traduit par un défaut de vitalité, un manque d'esprit d'adaptation sans lequel les transformations nécessaires ne se font pas et les meilleures idées germent mal.

L'agriculture, touchée en ses forces vives par cette évolution, souffre, plus qu'aucun autre secteur, de cette langueur.

### La disparition de l'agriculture

Entre 1954 et 1964, le nombre des exploitations s'est abaissé de 60 % ; aujourd'hui, on n'en compte plus qu'une centaine qui occupent seulement 7 % de la population active. Le secteur agricole a déjà quasiment disparu à Vuillafans, Lods et Mouthier, où ne subsistent, en tout, que six exploitations. Ailleurs, le processus de réduction s'accélère : le nombre des paysans est appelé à se réduire du tiers à la moitié dans les vingt années à venir.

Chacun, aujourd'hui, et les agriculteurs eux-mêmes, reconnaissent que cette évolution est inéluctable, qu'elle est indispensable pour relever le niveau de vie de ceux qui demeurent à la terre. Ce processus est plus nécessaire ici qu'ailleurs. Les pentes fortes excluent toute motorisation efficace sur la majorité des terroirs. Un tiers des exploitations ont encore moins de 20 ha surface minimum et même certainement insuffisante pour une mise en valeur économiquement viable. Les revenus agricoles français sont en moyenne inférieurs de près de moitié à ceux des autres secteurs. En Haute-Loue, ces revenus sont encore plus faibles que sur les plateaux voisins : 21 500 francs par exploitation en 1954 contre près de 25 000. On peut, certes, y ajouter le montant des produits autoconsommés (environ 20 % du chiffre d'affaire), les revenus distribués par les institutions sociales (allocations familiales, pensions, etc...) ou de rares salaires gagnés à l'extérieur par de grands enfants, mais ces chiffres ne doivent pas faire illusion ; ce sont des revenus bruts - il faut retirer le coût des charges techniques de l'exploitation - et celle-ci doit faire vivre en moyenne plus de cinq personnes.

Les jeunes ruraux, attirés vers la ville par des motivations psychologiques et économiques, coupés plus souvent qu'autrefois de leur milieu familial par la poursuite d'études secondaires, isolés par l'éclatement des cadres sociaux villageois autrefois si contraignants mais si rassurants, lâchent alors la terre ; ils migrent chaque jour à Ornans ou quittent la vallée

---

(1) Cette proportion atteint 16,8 % à Mouthier, 20,7 % à Lods.

pour Besançon, Sochaux ou autres lieux. A Ornans, où l'attraction des autres emplois est particulièrement vive, un tiers des exploitants n'ont pas eu de successeurs dans la décennie précédant 1964 ; la moitié de ceux qui restent n'en auront pas dans les vingt ans à venir et 350 ha de terres seront ainsi libérés.

Tous les types d'exploitations sont touchés, mais deux ont pratiquement disparu. La micro-exploitation, tenue par des cultivateurs âgés qui autoconsomment largement, s'éteint avec ceux-ci ; celle qui subsiste par l'apport de salaires extérieurs gagnés par les parents ou les enfants est rejetée par tous. La solution de l'ouvrier-paysan, rare ici, est condamnée. Elle est harassante au moment des grands travaux agricoles ; elle nécessite l'aide des enfants qui manque progressivement avec l'allongement de la scolarisation ; elle interdit de prendre des vacances "comme les autres", puisqu'elle inclut l'élevage de quelques têtes de bétail ; elle suppose un absentéisme chronique que l'industrie ne peut plus supporter. Des exploitations de taille moyenne ou élevée disparaissent aussi, faute de successeurs ; ceux-ci après avoir réalisé leurs biens, se retrouvent à la ville, plus volontiers d'ailleurs dans le petit commerce ou les services qu'à l'usine.

La surface agricole s'est réduite à la mesure de ces disparitions. La friche occupe 9 % du sol, mais cette moyenne recouvre des réalités locales différentes ; à l'amont, les terres abandonnées peuvent envahir un tiers des surfaces totales, comme à Vuillafans. L'essentiel des terres désertées est repris par la forêt qui occupait 38 % du sol en 1954 contre 56 % aujourd'hui (1). Ces chiffres mériteraient, il est vrai, une étude critique, car la progression paraît bien forte pour dix années ; il est certain qu'une partie de ces forêts nouvelles ne sont que des friches légèrement arborées. Quoiqu'il en soit, ces bois ne sont toujours, sauf l'exception du sapin, qu'une source de profit médiocre, parfois nulle.

La surface agricole utile est réduite au tiers de la superficie totale. La vigne n'est pas loin d'avoir totalement disparu. Les cerisiers sont plus que jamais à l'abandon ; l'irrégularité des récoltes, le manque d'équipement commercial et les structures agricoles actuelles, empêchent toujours la naissance d'une arboriculture rentable.

L'agriculture proprement dite reste orientée vers l'élevage ; sur ce plan, la mise en concordance des activités agricoles de la vallée et du plateau sera bientôt complète. Cependant, l'intensité des rendements et la modernisation des techniques restent d'un niveau inférieur en Haute-Loue. Les surfaces consacrées aux prairies et aux différentes productions fourragères occupent, comme ailleurs, 85 % de la surface agricole utile, mais ici la place des pâturages permanents est énorme :

(1) Enquête sur le Secteur pilote d'Amancey-Ornans .

67 % contre 46 % sur le plateau d'Ornans ; on utilise au maximum les prés naturels, quelle que soit leur valeur, souvent médiocre ; on songe moins au renouvellement, à l'amélioration des surfaces pâturées ; les prairies temporaires sont trop rares, même dans des villages de tradition agricole (8 % à Montgesoye) . Le nombre des vaches laitières a augmenté de 10 % depuis 1954 malgré les départs, mais le nombre d'unités de gros bétail par hectare de surface fourragère atteint seulement 0,67 contre 0,84 sur le plateau d'Ornans, le rendement en lait par vache et par an 2 950 litres contre 3100.

L'économie de subsistance s'est presque totalement effacée. Les petits élevages qui y étaient intégrés restent médiocres. Quelques essais intéressants d'utilisation des prés de pente par les moutons sont restés isolés. L'élevage du porc ne dépasse qu'exceptionnellement le stade artisanal ; on ne "tue plus le cochon" comme autrefois ; toute la production est désormais vendue aux bouchers locaux. Les cultures vivrières sont insignifiantes : 60 ha de blé, 5 ha de pommes de terre pour une centaine d'exploitations.

L'agriculture est donc intégrée aux circuits commerciaux, mais dans des conditions pénibles. Les adaptations nécessaires se font dans le sens d'un abandon, d'une extensivité qui n'est pas toujours rentable. Ces difficultés s'expliquent par l'environnement, par la forte moyenne d'âge des exploitants et par le fait que la proximité des autres secteurs d'activité apparaît comme un refuge toujours possible en cas de difficultés ; d'autre part, la communauté paysanne de nos villages n'est plus assez étoffée, n'a pas assez de consistance pour que l'émulation puisse jouer efficacement dans le sens de la réadaptation perpétuelle à laquelle est condamnée l'agriculture occidentale. Ce manque de tonus apparaît bien dans l'attitude des exploitants vis à vis du remembrement. Bien qu'il puisse se faire par accords tacites plus facilement qu'ailleurs, du fait des abandons d'exploitation, le remembrement devrait être considéré, à l'aval, comme une étape prioritaire de l'amélioration de structures ; or, il n'est terminé que dans une seule commune (Bonnevaux), n'est demandé que par une autre (Ornans) ; ailleurs, on ne le souhaite pas, alors que, sur le plateau, la moitié des communes l'ont réalisé ou demandé.

La Haute-Loue ne peut donc pas compter sur le secteur agricole pour conserver sa population. A une époque où "la prospérité des campagnes mondiales est presque inversement proportionnelle au nombre d'hommes qu'elle supporte (1), la vallée va inéluctablement vers une agriculture ponctuelle à l'amont (une exploitation par village et sa viabilité n'est pas certaine), vers de petits noyaux de quelques unités à l'aval qui calqueront leurs activités sur celles du plateau et s'intégreront - dans le

(1) Charrier (J. B.). - Citadins et ruraux. Paris, PUF, 1964, 127 p.

meilleur des cas - aux structures de celui-ci. Pour ne pas tomber au-dessous d'une population minimum, sans laquelle toute vie sociale est étriquée, les villages à vocation traditionnellement agricole doivent diversifier leurs activités. Ils ne pourront guère le faire sur place car, en dehors d'Ornans, il ne semble pas qu'il y ait beaucoup d'espoirs pour une industrialisation.

### Le marasme industriel des villages

Ornans mis à part, les effectifs industriels sont restés remarquablement stables. L'installation d'une entreprise de Travaux Publics (Gaz et eau) à Lods (45 employés) et d'un petit atelier d'horlogerie à Vuillafans (une dizaine d'emplois), la légère augmentation des effectifs de l'usine de Montgesoye, qui s'est reconvertie en brosserie, compensent à peu près les débauchages des usines de Vuillafans et des scieries. Le sous-emploi féminin reste chronique. L'étroitesse du secteur tertiaire et le fort pourcentage des postes industriels masculins condamnent la main-d'oeuvre féminine à l'inemploi ou aux migrations quotidiennes vers Ornans, hebdomadaires vers Besançon, s'il s'agit de célibataires. On a vu jusqu'à quinze candidatures pour un seul emploi de bureau !

Les espoirs qu'avait fait naître ici le mot magique de décentralisation sont tombés à plat. Les sites industriels dégradés de l'amont comme les unités agricoles de l'aval ont peu de chance d'obtenir des implantations industrielles vivifiantes. Le poids démographique trop réduit des unités communales, le vieillissement de la population, la pénurie d'espace, le patrimoine immobilier vétuste et parfois l'hypotonie des élites locales n'ont rien pour attirer les industriels à la recherche d'un point de chute. Certes, les données socio-économiques pousseront, demain, certaines industries vers les communes rurales ; à moyen terme au moins, ce ne sera pas un saupoudrage généralisé dont on dénonce le coût et l'inefficacité ; ces implantations "dans la chlorophylle" se feront à la périphérie des villes ou le long de quelques grands axes bien desservis ; or, ceux-ci tendent à s'écarter de la vallée.

### L'isolement

La voie ferrée a été dacapitée jusqu'à Ornans ; sur la courte branche qui relie cette ville à la voie Besançon - Le Locle circulent seulement trois trains de marchandises, de faible tonnage, par semaine. Le risque de disparition du tronç principal semble pour le moment écarté par des considérations politiques, mais celles-ci joueront-elles toujours dans le même sens ?

L'itinéraire routier trans-jurassien vers la Suisse, que la prospérité de la Haute-Loue avait réussi à détourner à son profit, tend aujourd'hui à s'en écarter. C'est sur la route du plateau, par Etalans, que seront portés désormais les efforts de rectification et d'élargissement destinés à une liaison à grand

débit entre Besançon et la Suisse, via Pontarlier (1). Ce réajustement a été rendu indispensable par la perte de rayonnement des communes de la vallée, le pourcentage élevé des pentes, les multiples sinuosités du tracé, le verglas possible pendant quatre mois. Le poids des habitudes demeure et le trafic de la vallée surpasse encore son concurrent ; mais on prévoit l'égalité vers 1980. Déjà les poids lourds et les automobilistes pressés évitent la vallée qui reste cependant préférée des touristes.

La Haute-Loue est également isolée des plateaux voisins. Les liens n'ont jamais été très étroits ; et les ruraux voisins ont toujours rechigné à descendre, et surtout à remonter, les chemins escarpés qui plongent vers la Loue ; mais les traditionnels échanges vins-blé et le rayonnement des centres commerciaux avaient maintenu des rapports réguliers. Cette attraction est aujourd'hui concurrencée avec succès par les petits centres du plateau comme Amancey au Sud et Valdahon au Nord qui sont moins bien équipés, mais dont l'accessibilité est supérieure. Mais surtout, pour quelques minutes supplémentaires de voiture, les ruraux préfèrent gagner Besançon où ils trouvent réunis tous les services qu'ils attendent de la ville.

L'enquête menée par le Centre d'Etudes économiques régionales de Franche-Comté sur l'attraction commerciale des centres urbains du Doubs est révélatrice (2). Un bon nombre de petites villes franc-comtoises, de la taille d'Ornans, telles qu'Arbois, Baume-les-Dames, L'Isle-sur-le-Doubs, Mafche, Morteau, Salins ont une zone d'attraction autonome, c'est à dire que la majorité des ménages d'au moins un canton ont désigné cette ville comme celle où ils se rendent le plus souvent. Rien de semblable à Ornans où la majorité des ménages du canton préfère Besançon. Certes, on vient à Ornans, dans la moitié des cas, pour acheter des articles de ménage, des appareils et articles de photographie, des machines à laver, dans presque la moitié des cas pour les cadeaux, les livres, les réfrigérateurs, les téléviseurs, les chaussures, mais dans tous les autres cas on va à Besançon, surtout pour les vêtements, les meubles. Hors du canton, l'attraction d'Ornans est quasiment nulle, sauf pour quelques villages proches des cantons d'Amancey et de Vercel. Dans ces cantons voisins, on vient moins d'une fois sur dix et souvent moins d'une fois sur vingt pour les achats à Ornans, même quand c'est la ville la plus proche. A l'intérieur du canton d'Ornans, parmi les ménages qui se déplacent pour les braderies et quinzaines, 24 % seulement viennent à celles du petit chef-lieu, alors que 60 % de ces mêmes ménages du canton de Baume-les-Dames et 70 % de ceux de Morteau suivent celles de

---

(1) Enquête sur le Secteur pilote d'Amancey (introduction de P. Claval).

(2) L'attraction commerciale des centres urbains du Doubs, Economie et Réalités franc-comtoises, n° spécial, nov. 1966.

leur cité. En dehors des services et des achats que l'on vient chercher à Ornans, dont nous avons vu la faible part, toutes les relations sont tournées vers Besançon. Parmi les ménages qui iréquentent braderies et toires, 15 % vont à celles de Besançon ainsi qu'à la foire-exposition de cette ville.

Cette tyrannie se justifie évidemment par la proximité de Besançon et la commodité des relations par cars, mais cette explication est partielle, car Baume-les-Dames, aussi proche, a réussi à sauvegarder une relative indépendance. Il faut faire intervenir les habitudes anciennes de relations suivies avec la capitale comtoise par la grand'route de Suisse, une certaine atonie des commerçants locaux qui ne se sont organisés que tardivement pour une politique commune, enfin la fragilité des relations entre plateaux et vallée. Cette fragilité transparait dans la carte des flux migratoires. Sur les 174 travailleurs qui se rendent quotidiennement à Ornans en 1964, 16 seulement viennent du plateau; là, par contre, plus de 150 migrants gagnent Besançon, alors que certaines communes sont beaucoup plus proches de la vallée. C'est pourquoi nous sommes sceptique sur la possibilité de faire d'Ornans un centre intermédiaire entre Besançon et Pontarlier, dont les services rayonneraient sur les deux cantons d'Amancey-Ornans (1). Il faudrait, pour un succès problématique, renforcer considérablement les moyens d'accès, étoffer les services socio-économiques d'Ornans pour les rendre plus attractifs, changer les mentalités qui, pour le moment, sont faites d'une certaine hostilité entre des régions qui ne sont plus complémentaires. L'attraction de Valdahon, d'Amancey et surtout de Besançon restreindra encore pour longtemps les limites de l'attraction ornanaise aux rebords de la vallée.

La vigne disparue, l'agriculture réduite à la portion congrue, la désindustrialisation inévitable des villages et le manque de prestige des organismes urbains démontrent que les tendances anciennes restent inscrites dans le contexte actuel ; mais, pour la plupart, elles sont bien près de s'effacer et d'avoir épuisé toutes leurs conséquences. Est-ce à dire que rien n'a remplacé les structures traditionnelles et que le déclin va continuer? Il semble que non. A l'intérieur des vieux cadres ruinés, des forces neuves sont apparues ; un nouvel équilibre, très éloigné de l'ancien, est en gestation ; il devrait permettre à la Haute-Loue de maintenir les effectifs actuels sans sacrifier les revenus.

---

(1) Enquête sur le Secteur pilote d'Amancey-Ornans.

## B. - ESPOIRS ET REALITES D'UN NOUVEL EQUILIBRE

### Les prémisses d'un redressement démographique

Entre 1954 et 1962, tous les villages s'étaient dépeuplés ; Scey-en-Varais et Cléron avaient, seuls, timidement maintenu leurs chiffres. En moyenne, la perte avait été de 13 % en huit ans, même à Vuillafans et Montgesoye qui se maintenaient avant 1954. Or, l'enquête menée par le Centre d'Etudes pour le Ruralisme et l'Aménagement des Campagnes atteste en 1964, pour la première fois depuis longtemps, un coup d'arrêt à l'affaiblissement démographique et même une nette reprise (accroissement de 8 % en deux ans). Ce n'est évidemment pas le solde naturel qui a évolué en si peu de temps ; les effets du vieillissement se feront sentir encore très longtemps. C'est le solde migratoire qui explique pour l'essentiel, cette reprise ; la moitié des villages accueillent plus de gens qu'ils n'en voient partir. Certes, la période de référence est trop courte pour tirer des enseignements très précis pour l'avenir ; il n'est pas interdit de penser cependant qu'un palier est atteint, après une longue dégringolade et que les conditions d'une stabilisation sont atteintes. Autour de quelles structures nouvelles ou renouvelées cette stabilisation s'instaure-t-elle ? Deux essentiellement : remodelage des activités touristiques, centralisation autour du pôle ornanais.

### Les nouvelles orientations du secteur touristique

Le tourisme n'est pas nouveau, mais l'impression prévaut que, depuis quelques années, il daigne enfin s'adapter -encore beaucoup trop lentement- aux désirs du vacancier.

Ce que nous avons dit, il y a dix ans, de l'équipement hôtelier et de ses succès très relatifs, reste vrai. La vallée de la Loue participe des difficultés de l'hôtellerie française ; notre propos n'est pas d'en analyser les causes. Ici s'ajoute la fugacité de la saison, la brièveté des séjours, l'équipement modeste qui ne convient pas à toutes les catégories d'usagers et la menace de détournement du trafic rapide vers le plateau. Le nombre des chambres est à peu près équivalent à celui d'il y a dix ans. Quelques rares réussites montrent ce qui pourrait être fait avec des idées et des capitaux ; mais l'étroitesse des revenus empêche souvent de dégager les sommes nécessaires aux investissements indispensables. Il n'y a que peu à espérer de ce côté pour drainer des capitaux vers la vallée.

Quatre terrains de camping sont maintenant organisés. Ils disposent de 370 places et le nombre des nuitées a doublé depuis 1964. Les revenus des terrains proprement dits sont maigres, mais ces séjours stimulent pendant quelques semaines le commerce local. Il y aurait beaucoup à faire et ce pourrait

être réalisé sans investissements somptueux. A notre sens, il ne servirait à rien de multiplier les terrains comme cherchent à le faire parfois des municipalités bien intentionnées. Il faudrait porter l'effort sur quatre ou cinq emplacements situés autant que possible sur les bords de la Loue, seul fixateur possible pour des séjours prolongés qui sont encore l'exception ; ces terrains devraient être bien aménagés (aucun aujourd'hui ne dépasse la troisième catégorie) pour répondre aux besoins d'usagers sans cesse plus exigeants depuis que le campeur farouche d'autrefois se transforme en touriste familial et organisé. Le développement de cette forme de tourisme (augmentation de 10 % chaque année en France), en particulier du caravanning, bien adapté à nos climats pluvieux, doit être un stimulant pour des investissements modérés et rentables. La base de plein air, comprenant piscine, terrain de sport, camping et base de canoé-kayak, prévue à Ornans à l'Ouest de la ville, pourrait être l'élément majeur de ces réalisations. Elle risque malheureusement de se faire attendre ; le Ministère de la Jeunesse et des Sports refuse jusqu'à présent tout crédit. Les choix devront être hiérarchisés et coordonnés par un organisme multicommunal qui évitera une dispersion stérile. A ces conditions, la Haute-Loue peut devenir une base de camping originale qui saura retenir les touristes plus longtemps.

Nos villages disposent d'autres possibilités pour accueillir les estivants. Le dépeuplement et donc le faible coût des opérations immobilières ont permis des achats de maisons par des commerçants, des professions libérales, même des ouvriers et employés qui, grâce à de petites activités d'appoint et à force d'économie, ont réussi à dégager un petit capital. Après rénovation, ces immeubles sont, pour partie, loués en meublés pendant les vacances ; 135 chambres peuvent accueillir 200 personnes. Là encore, un effort est à faire pour introduire partout les éléments de confort indispensables et faire classer un maximum de meublés, seule formule qui donne toute garantie au client. Mais la rentabilité est relativement faible et la pression fiscale a entraîné l'abandon de cette formule par certains propriétaires.

Les résidences secondaires, enfin, se multiplient. Elles sont près de 200 aujourd'hui et peuvent abriter plus de 1 000 personnes. Elles sont en passe de changer de signification. Jusqu'alors, c'était souvent de vieux immeubles entretenus aux moindres frais ; par héritage, ils étaient parvenus à des citadins qui venaient y passer quelques semaines en été, dans des conditions parfois précaires. Aujourd'hui, on répare, on améliore. Surtout, on assiste à l'achat, en particulier par des Parisiens et des Bissantins parfois sans attaches locales, de vieilles bâtisses qu'on remodèle. La petite maison vigneronne, avec son jardin contigu, se prête mieux à ces transformations que la grande ferme comtoise dont la seule toiture est le gouffre des meilleures économies. Le nombre des anciennes maisons à vendre tendant à diminuer et l'offre restant forte, on s'oriente vers les construc-

tions neuves ; à Cléron, un lotissement de dix-huit logements s'est facilement vendu, à Ornans la vente de quarante villas est en cours.

De ce mouvement immobilier, la Haute-Loue peut attendre un apport direct par la vente des lotissements et des vieux immeubles (mais dans ce cas les indigènes ne sont pas seuls à en profiter). L'augmentation du prix des terrains - dans la mesure où il ne gênera pas trop les implantations locales - est un élément de rapport intéressant. Un artisanat étoffé (270 postes de travail), varié, dynamique - près de la moitié des artisans envisageaient de s'étendre en 1964 - est en mesure de répondre à la demande actuelle de réparations et de constructions et donc de profiter au maximum de ces investissements immobiliers. Les centres commerciaux locaux sont suffisamment bien équipés pour tirer le meilleur profit des achats consécutifs au séjour de ces résidents secondaires.

Tel qu'il existe, le tourisme sert d'appoint intéressant et contribue à équilibrer bon nombre de budgets difficiles. Il ne peut être le support d'une activité prospère et d'une population dense. La région vaut pourtant mieux que cela. Le renom des sources de la Loue, le souvenir de ce pur Ornanais que fut Courbet, le charme des villages ponctuant une rivière aux eaux claires, si rares aujourd'hui, les échappées délicieuses sur un vallon, une corniche, une vieille roue de moulin, la pêche à la truite méritent d'être mieux connus et, plus prosaïquement, mieux exploités ; ce d'autant plus que la Franche-Comté elle-même ne manque pas d'attirer et qu'elle peut être une base centrale d'excursions vers la Suisse, l'Alsace, les Vosges, la Bourgogne, le Jura du Sud et même les Alpes du Nord. Mais une mise en valeur complète du potentiel touristique dépasse généralement les possibilités locales. Ornans, seule, dispose d'une masse budgétaire suffisante pour des aménagements de taille ; mais ses autres charges sont lourdes et la ville se trouve déjà très endettée. Les pouvoirs publics, de leur côté, semblent décidés à porter tous leurs efforts, en Franche-Comté, sur le Haut-Jura, favorisé par une double saison touristique. La Haute-Loue passe, et passera encore pendant quelques années, totalement à côté de la manne publique.

Elle doit donc se tirer d'affaire seule ; elle l'a fait jusqu'à présent, mais sans audace. On n'a compris ici que trop tardivement l'intérêt d'un effort commun et soutenu de prospection, de publicité, alors que l'information joue un rôle capital quand il s'agit de l'exploitation touristique d'une zone rurale ; on s'est trop fié aux sources de la Loue et à Courbet pour une publicité automatique de la région. N'est-il pas anormal, par exemple, que les colonies de vacances soient si rares dans ce site idéal où les vastes constructions ("châteaux," "maisons de maîtres") ne manquent pas ? Pour attirer, il faut faire parler de soi. Le touriste et même souvent le candidat à une résidence secon-

daire, évitent, beaucoup plus qu'on le croit, la région isolée dont on ne parle jamais ; ils viennent en milieu rural pour rechercher le calme et le repos, mais dans un cadre vivant. Le Syndicat d'initiative de la Haute-Loue, malheureusement trop peu suivi, et qui manque de moyens, s'efforce de rattraper ce retard en publiant des brochures et des placards publicitaires, en provoquant certaines manifestations artistiques autour du souvenir de Courbet, en améliorant la signalisation. Outre cette publicité indispensable, l'effort devrait porter sur deux points. D'une part, il faut standardiser les installations ; celles-ci pourraient s'intégrer dans les catégories nationales - qui seules donnent aux touristes une idée précise de ce qui les attend sur place et leur inspire confiance - tels que campings classés, meublés classés, gîtes ruraux, gîtes familiaux. D'autre part, il faut prospecter systématiquement auprès des organismes privés, semi-publics et publics, les possibilités d'implantation de villages de vacances, de bungalows, de colonies de vacances, de camps scouts (1) ; dans une région abandonnée par l'agriculture, le coût des terrains ne devrait pas être prohibitif.

La Haute-Loue, enfin, peut-elle espérer (ou craindre) devenir une banlieue résidentielle de Besançon ? Sans compter les migrations scolaires, qui ne sont pas démonstratives, 55 personnes seulement vont y travailler quotidiennement, en particulier à l'usine Kelton dont une antenne de ramassage atteint Mouthier ; 28 autres, souvent des jeunes gens qui ont conservé sur place des attaches familiales, reviennent chaque week-end. Le mouvement est donc à peine amorcé. La quasi-disparition des dernières usines marginales sous-payantes donne aux ouvriers et aux commerçants des revenus convenables qui rendent l'attrait de Besançon moins évident. La distance du chef-lieu, et donc les fatigues, restent grandes ; si, nonobstant, certains habitants de la vallée les supportent pour trouver une activité et un salaire de leur goût à Besançon, elles sont encore trop considérables pour que des citadins fuyant l'entassement des villes, acceptent une résidence si lointaine, comme cela se fait dans un rayon de quinze kilomètres autour de la capitale comtoise. D'ailleurs les relations se font par une seule route, qui sera vite saturée et l'extension de cette ville vers le Nord oblige à une traversée difficile. A long terme, si l'expansion bisontine se poursuit à un rythme élevé, l'éventualité sera moins problématique et devrait même logiquement se réaliser. Il sera nécessaire alors que le milieu local soit suffisamment dynamique pour maintenir une population autonome et éviter à la Haute-Loue les déboires d'une

---

(1) de Farcy (H.) et de Gunzbourg (Ph.), dans Tourisme et milieu rural, Paris, 1967, Flammarion. Collection La Terre, 419p. donnent une sorte de fiche technique de toutes les possibilités du tourisme en milieu rural

zone-dortoir. Ornans pourrait être le garant de cette santé et de cette indépendance.

### Le centre de polarisation ornanais

Nous avons autrefois souligné le dynamisme de la petite ville d'Ornans ; il n'a pas faibli. La population est passée de 3 237 habitants en 1954 à 3 835 en 1964, soit 18,4 % d'augmentation en dix ans ; le chiffre de 4 000 est en passe d'être atteint. Dans les conditions actuelles, le cap des 5 000 habitants pourrait être franchi vers 1985. Cet accroissement démographique procède pour les deux-tiers du croît naturel, pour le tiers restant d'un solde migratoire positif. Le taux de natalité, qui traduit le dynamisme propre d'une population, atteint plus de 24‰. Le solde migratoire, indicateur du pouvoir attractif d'une région, est favorable (150 personnes en dix ans). Ces nouveaux arrivants, des jeunes pour la plupart, viennent de la vallée et, dans une mesure moindre des plateaux voisins ; arrivent aussi des commerçants, des ouvriers spécialisés, des cadres des villes voisines ou même de Paris, en cas de décentralisation. La jeunesse de la population contraste avec le vieillissement des villages : 39,1 % de la population a moins de 20 ans et 12,1 % plus de 65 ans.

Sur les 1 600 actifs, 73 % travaillent dans le secteur secondaire ; c'est dire la vocation industrielle de la ville dont nous avons déjà souligné les déficiences tertiaires et l'affaiblissement des effectifs agricoles. L'équilibre entre emplois masculins et féminins est bien réalisé puisque ceux-ci représentent 36 % du total, soit un peu plus que la moyenne nationale.

Mais cette main-d'oeuvre est insuffisante et le recours, déjà ancien, aux migrations s'exagère avec la désindustrialisation de l'amont et l'effacement des activités agricoles. Deux fois plus de personnes qu'il y a dix ans migrent quotidiennement vers Ornans, par exemple 18 % des actifs à Vuillafans, 20 % à Mouthier, 30 % à Lods. L'expansion des industries et des services d'Ornans n'est donc plus une affaire communale ; toute la Haute-Loue y est intéressée ; là encore les égoïsmes villageois ne peuvent plus avoir cours.

L'orientation industrielle d'Ornans s'est donc confirmée, mais sans créations importantes. Un panorama des principales unités ferait apparaître, à une exception près, les mêmes noms, les mêmes types d'activités parmi lesquelles la mécanique tient la première place. Mais toutes les usines se sont maintenues ou ont progressé régulièrement. Pour le textile, c'est une preuve de santé que d'avoir tenu au milieu de la crise générale, augmenté ses effectifs et renouvelé l'outillage. On pourrait en dire autant du décolletage pour lequel le Japon est venu s'ajouter aux concurrents traditionnels. Oerlikon emploie maintenant 430 ouvriers ; ces dernières années ont vu les investissements s'accroître et le bureau d'étude s'étoffer pour lutter contre une con-

currence toujours plus sérieuse d'unités plus considérables comme Alsthom. L'absorption d'Oërlikon par Brown-Bovery (trois milliards de francs suisses de chiffre d'affaires) ne devrait rien changer à l'emploi, mais peut-être à la spécialisation. La position de cette usine est donc toujours prédominante, mais le risque de monolithisme, gênant en cas de crise, s'éloigne avec le renforcement d'autres unités, comme S.O.C. (Société ornaise de Construction) qui occupe une centaine de personnes et la reconversion de la Société des Usines d'Ornans. En effet, la vieille clouterie moribonde a été rachetée par Rivex. Cette société, dont l'usine parisienne commençait à dater, a transporté à Ornans toutes ses fabrications et transplanté les cadres qui ont bien voulu suivre. La clouterie ne représente plus que 10 % de la production ; l'essentiel consiste en vis, rivets beaucoup plus demandés aujourd'hui que le clou. Il a fallu moderniser et agrandir des bâtiments trop âgés et surtout recruter près de 150 ouvriers nouveaux.

Cette reconversion est venue au bon moment, alors que la progression des secteurs traditionnels n'était plus suffisante pour faire face aux demandes d'emplois des jeunes gens de 15 à 20 ans arrivant sur le marché du travail. La situation est donc favorable et la tendance serait même à une légère insuffisance du personnel. C'est un présent rassurant, mais dans le proche avenir, 300 jeunes, dans la seule ville d'Ornans, vont chercher du travail ; une centaine d'autres, des villages proches, se tourneront vers elle en quête d'emploi. Certains sont condamnés, par leur qualification même, à travailler ailleurs ; pour les autres, les perspectives d'expansion des seules industries locales semblent insuffisantes. Une industrialisation complémentaire est nécessaire.

Les difficultés inhérentes à toute installation industrielle dans une petite ville se retrouvent ici, telles que l'éloignement des grands axes de communications et des marchés, l'opposition de certains industriels locaux qui craignent une trop grande tension sur le marché du travail, le peu d'empressement des cadres auxquels la ville ne peut offrir qu'une gamme réduite de loisirs et de services.

Mais Ornans ne manque pas d'arguments. La politique pratiquée par les industriels et la Municipalité permet de disposer d'un stock de logements rénovés ou récents assez considérable ; 83 % des appartements sont en bon état ; dans les dix dernières années, près de 300 ont été construits, dont la moitié en immeubles collectifs ; peu de villes peuvent se vanter d'avoir moins d'une dizaine de demandes de logement pour H. L. M. Deux lotissements de 75 maisons sont en construction ; des blocs H. L. M. sont prévus pour le moment où la demande s'en fera sentir. Un plan d'urbanisme, récemment approuvé, doit remodeler le visage actuel de la cité par création d'une zone industrielle de 5 ha (avec projet pour 13 ha), rénovation de deux îlots dé-

gradés, construction d'une base nautique et déviation de la route nationale 67 qui s'aventure aujourd'hui dans les rues trop étroites de la vieille ville.

Ornans peut offrir une main d'oeuvre de bonne qualification, en particulier pour les industries mécaniques ; la population compte 950 ouvriers spécialisés dont un certain nombre ont été formés au centre d'apprentissage Oerlikon. Les effectifs ouvriers sortant des écoles professionnelles s'accroîtront après 1970, lorsque le Collège d'Enseignement technique aura vu le jour. On peut espérer que les jeunes des environs, formés ici, chercheront plus volontiers du travail à Ornans et contribueront ainsi à renforcer les liens trop distendus entre plateau et vallée.

Enfin, la proximité de Besançon, bien qu'irritante pour le commerce local, permet à la population de disposer, après une demi-heure de route seulement, de tous les services de la capitale régionale.

Dans ces conditions, l'implantation de petites entreprises, créatrices d'une forte valeur ajoutée n'est pas impensable ; l'exemple de la centralisation de Rivex en est une preuve ; le niveau relativement élevé des salaires empêchera l'installation d'usines marginales qui sont trop souvent la plaie des petites villes.

### Conclusions

L'époque des déséquilibres graves semble passée. Il reste à adapter les cadres de l'action aux réalités nouvelles, c'est à dire à traiter la Haute-Loue comme un tout et non comme une juxtaposition de cellules individualisées et farouchement indépendantes. Autrefois, le village formait une unité autonome ; il avait sa hiérarchie, coiffée par quelques notables tels que curé, propriétaires nobles ou bourgeois puis patrons d'usine paternalistes ; il était une entité sociale où chacun trouvait ses parents, ses relations, ses loisirs, ses valeurs morales et ses exemples ; il était aussi, pour tous, le lieu de travail, que ce soit à la terre ou à l'usine. On comprend que chaque village ait été fier de son originalité et que les relations avec les autres communes aient été toujours marquées du sceau de la méfiance et du mépris...

Mais ces cadres ont éclaté dès avant la dernière guerre à l'amont et, depuis, à l'aval. Les notables ont quitté les villages ; une déchristianisation plus profonde que sur les plateaux voisins a réduit le rôle du curé ; les migrations ont brassé les populations autochtones ; la disparition de la vigne, la réduction des activités agricoles, la désindustrialisation des villages ont complété ces bouleversements. Le village tend à n'être plus qu'une unité de résidence. Grâce aux moyens de communications modernes, le cadre de vie s'est étendu à la Haute-Loue toute entière, avec quelques échappées sur Besançon. Ce n'est plus uniquement au village qu'on a ses connaissances, ses distractions, son travail. Déjà, les migrations quotidiennes sont le lot d'une

forte partie de la population : 23 % des actifs à Vuillafans, 43 % à Lods, 46 % à Mouthier ; mais les distances parcourues restent limitées dans l'espace - rarement plus de dix kilomètres - et dans le temps, puisque ne s'y ajoutent pas les embouteillages qui sont le lot des banlieusards. Dans ces conditions, on peut penser que, malgré l'installation inévitable d'une partie de ces migrants à Ornans, les mouvements pendulaires resteront une des données constantes de la région et pourront encore s'enfler légèrement sans dommage. Plus que jamais les responsables locaux doivent donc comprendre que les querelles de clocher sont d'un autre âge. Les problèmes de toute la Haute-Loue doivent être résolus en commun, de façon à éviter les concurrences, les doubles emplois, les dispersions inefficaces. Le tourisme a donné l'exemple avec un syndicat d'initiative commun. Seul, un syndicat intercommunal à fonctions multiples, associant tous les villages de la haute vallée, même ceux de l'aval dont les problèmes sont de plus en plus semblables, pourrait dégager les investissements suffisants, faire les choix nécessaires pour l'implantation des industries comme des armatures socio-culturelles et faire à notre petite région la publicité qu'elle mérite. A structures économiques nouvelles, cadres nouveaux.



# TABLE DES MATIÈRES

---

Une vallée franc-comtoise : la Haute-Loue .....	5
---	---

## PREMIÈRE PARTIE

### *L'ECONOMIE ANCIENNE*

#### CHAPITRE I — L'occupation du sol

A. Le cadre naturel .....	7
B. La conquête agricole .....	8

#### CHAPITRE II — La structure agraire vers 1850

##### A. Le cadre villageois

###### — Les limites communales

1. Leur caractère récent .....	9
2. Les limites actuelles .....	11

###### — L'habitat rural

1. La concentration de l'habitat - son origine .....	11
2. Le village .....	13
a) Le site .....	13
b) Plan et structure .....	14
c) Les inconvénients .....	16

###### 3. La maison rurale

— La maison vigneronne .....	17
— La maison agricole .....	19

##### B. Le cadre social

###### — Evolution de la propriété sous l'ancien régime

1. Faiblesse de la propriété ecclésiastique .....	19
2. Propriété noble et bourgeoise .....	20
3. Les enseignements des arpentements de Vuillafans (1724) et Cléron (1743) .....	21

###### — Propriété et classes sociales pendant la première moitié du XIX<sup>e</sup> siècle

1. Persistance de la grande propriété .....	23
2. Les exploitants .....	24

C. Le paysage rural	
— Les terroirs	
1. Les champs .....	25
2. Les vignes .....	25
— Les limites culturelles .....	28

## DEUXIÈME PARTIE

### *LA VIE AGRICOLE TRADITIONNELLE JUSQU'AU MILIEU DU XIX<sup>e</sup> SIECLE*

CHAPITRE I — La vigne .....	33
A. Les conditions géographiques et historiques	
— Les faveurs de la géographie	
1. Le site .....	34
2. La situation .....	35
— Les enseignements de l'histoire	
1. Le rôle originel des moines et des nobles .....	35
2. La pouscée moderne .....	37
3. La belle époque du vignoble, 1700-1850 .....	38
— La répartition du vignoble .....	39
B. Le vigneron au travail	
— Le vigneron et le milieu naturel	
1. Les incertitudes du climat	
a) Le gel .....	42
b) L'humidité .....	43
2. L'âpreté des terroirs .....	44
— Le vigneron et la plante	
1. Les cépages : leur diversité .....	45
a) Les « bons plants » .....	45
b) Les « sacs à vin » .....	47
2. Les cépages : leurs déboires, leur répartition	
a) La chasse aux « mauvais plants » .....	47
b) La répartition des cépages .....	49
— Le calendrier du vigneron	
1. La mauvaise saison .....	50
2. Les gros travaux .....	51
3. Les vendanges .....	52
C. Le vin	
— La production	
1. La vinification .....	54
2. Une production en dent de scie .....	54
3. La qualité des vins .....	55
— La vente	
1. Les « potoyeurs » .....	56
2. L'exportation	
a) Les grandes directions .....	57
b) Importance de l'exportation .....	58

c) Le ralentissement du XIX <sup>e</sup> siècle .....	58
Conclusion .....	59
CHAPITRE II — L'agriculture	
A. Le système agricole traditionnel .....	60
B. La polyculture	
— « Les blés »	
1. La répartition .....	62
2. Les insuffisances .....	64
— « Menus grains » et légumes	
1. Les façons culturales .....	65
2. Le maïs .....	65
3. La pomme de terre .....	66
— Plantes textiles : le chanvre .....	66
— Cultures fruitières	
1. Le statut de l'arbre fruitier .....	68
2. Les noyers .....	68
3. Pommiers et poiriers .....	69
4. Les cerisiers — le kirsch	
a) L'essor des XVIII <sup>e</sup> et XIX <sup>e</sup> siècles .....	69
b) La production .....	70
— Le déficit alimentaire .....	71
C. L'élevage	
— La nourriture du bétail	
1. La nourriture d'hiver .....	73
2. La nourriture d'été .....	75
a) Les prés communaux .....	75
b) Les forêts communales .....	75
c) Le parcours .....	76
3. Le troupeau communal .....	77
— Importance du petit bétail sous l'ancien régime .....	78
1. Chèvres et moutons jusqu'en 1800 .....	78
2. Net déclin du petit bétail de 1800 à 1850 .....	80
— La médiocrité de l'élevage bovin	
1. L'élevage, auxiliaire de l'agriculture jusqu'en 1800. ....	80
2. L'apparition des fruitières après 1820 .....	83
D. Les premiers craquements du vieil édifice agricole	
— Les nouvelles techniques culturales	
1. Réduction et disparition des « sombres » .....	85
2. L'apparition des prairies artificielles .....	86
— La restriction du domaine pastoral	
1. La disparition du parcours .....	87
2. La restriction de la dépaissance en forêt .....	88
3. Le lent refoulement de la vaine pâture .....	88
Conclusion .....	89

TROISIÈME PARTIE

LES ACTIVITES ANNEXES AVANT 1850

CHAPITRE I. — Les ressources de la forêt

— L'état de la forêt	
1. Son extension .....	93
2. Sa composition .....	94
3. Sa dégradation	
a) Les ennemis de la forêt .....	95
b) Les défenseurs de la forêt .....	96
— L'exploitation de la forêt	
1. Les droits d'usage	
a) Affouage et marrouage .....	91
b) Cueillettes .....	97
2. L'exploitation commerciale .....	98
a) Les difficultés .....	98
b) Les forges et la forêt .....	98
3. La pénurie de bois .....	99

CHAPITRE II. — L'activité industrielle

A. Les possibilités industrielles

— Les facteurs naturels	
1. Médiocrité des matières premières .....	102
2. Le bois .....	103
3. L'eau .....	103
— Les facteurs humains	
1. Capitaux et main-d'œuvre .....	104
2. Marchés .....	104

B. L'artisanat et les petites industries

— Les industries artisanales	
1. L'artisanat du bois et du vêtement .....	105
2. Les tanneries .....	107
3. Les distilleries .....	108
4. L'utilisation du sol et du sous-sol .....	108
— Les moulins	
1. Des rasses aux rebattes	
a) Sept siècles d'histoire .....	110
b) Médiocrité des moulins .....	111
2. Les moulins à papier .....	112

C. La métallurgie au bois

— La métallurgie de l'ancien régime	
1. Les martinets .....	113
2. L'avènement des usines .....	114
a) Les métamorphoses du martinet de Scy-en-Varais .....	114
b) L'extraordinaire essor des forges de Lods .....	115
c) Les forges de Scy-en-Varais et de Lods vers 1800 .....	116

— Les tendances nouvelles de l'industrie 1800-1850	
1. Concentration verticale et horizontale	
a) Disparition des petits ateliers	117
b) L'intégration verticale	118
2. L'essor de la production cloutière	118
3. Les grandes forges de la Haute-Loue vers 1850	119
CHAPITRE III — La vie de relation	
A. Les échanges	
— Les routes	121
— Le commerce local : foires et marchés	
1. La multiplicité des foires et marchés	124
2. Les échanges	125
— Les échanges lointains	
1. Le transit	126
2. Importations et exportations	127
B. La vie urbaine : Ornans	128
— La chance d'Ornans, ville domaniale	
— Ornans — ville-type de l'ancienne Comté	130
— La stagnation d'Ornans, de la conquête française à 1850	132
1. La perte des avantages et privilèges	132
2. Engourdissement et ruralisation de la ville	133
Conclusion : La prospérité apparente de la Haute-Loue vers 1850	
— La Haute-Loue « terre de promission »	124
1. Ses ressources nombreuses et variées	134
2. Sa vie locale	134
— Un avenir menacé	
1. Les menaces économiques	135
2. Le surpeuplement	136

## QUATRIÈME PARTIE

### *LES GENRES DE VIE ACTUELS*

CHAPITRE I — Evolutions et révolutions	
A. Les facteurs de transformation	
— L'évolution démographique	141
— L'amélioration des communications	
1. Jusqu'en 1885	142
2. Le chemin de fer dans la Haute-Loue	142
a) L'Hôpital-du-Gros-Bois - Lods	142
b) Le chemin de fer à voie étroite — Besançon-Pontarlier	143
B. Les grands traits de la révolution agricole	
— L'effondrement agricole de l'amont	
1. L'insignifiance des cultures classiques	144
2. Disparition des fruitières	144

— Naissance et développement de l'économie rurale contemporaine à l'aval	
1. L'individualisme agraire .....	146
2. Le déclin de la polyculture .....	146
a) Réduction des surfaces cultivées .....	146
b) La nouvelle gamme des cultures .....	147
c) Le boom des ressources fourragères .....	147
3. L'économie laitière .....	147
C. La catastrophe phylloxérique	
— Les premières difficultés .....	148
— Le phylloxera .....	149
— La lutte contre le fléau .....	150
— La reconstitution .....	152
— Les conséquences : une crise mortelle	
1. Chute des surfaces plantées .....	153
2. Disparition de la propriété bourgeoise .....	153
3. L'agonie du vignoble .....	153
D. Le renouvellement de l'industrie	
— La disparition des activités artisanales .....	154
— Le siècle de la clouterie .....	155
— Les industries nouvelles	
1. La houille blanche .....	156
2. Ornans, centre industriel .....	157
E. La saignée démographique	
— Les grands traits de l'évolution .....	157
CHAPITRE II. — Les genres de vie agricoles	
A. La disparition des vigneron	
— La vigne, culture sentimentale	
1. Les derniers vigneron .....	161
2. Les maigres restes du vignoble .....	162
3. La médiocrité des vignes survivantes .....	163
— Médiocrité des activités de remplacement : les cultures fruitières	
1. Le cerisier et la crise phylloxérique .....	165
2. Le cerisier à l'abandon .....	165
3. Le rôle du cerisier dans la vie économique actuelle .....	166
B. La vie rurale .....	167
— L'économie laitière .....	168
1. Les vaches laitières .....	169
2. Leur nourriture d'été .....	169
3. Leur nourriture d'hiver	
a) Les fourrages secs .....	172
b) Le léché .....	173
4. La vente des produits	
a) Le lait .....	173
b) La viande .....	174

— Les activités d'appoint	
1. La persistance de la polyculture	175
2. Les petits élevages	175
3. La forêt	
a) L'avance de l'arbre	176
b) Pauvreté de l'économie forestière	177
— La faiblesse du niveau de vie	178
— Les problèmes paysans	
1. Le drame de la petite exploitation	179
2. La moyenne et la grosse exploitation	179
C. La propriété	
1. Un problème faussé à l'amont	180
2. Coexistence de la grande et de la petite exploitation	181
3. Les propriétaires	181
4. Les baux	182
Conclusion — Déclin des genres de vie agricoles	182
CHAPITRE III. — Les genres de vie industriels	
A. Les principaux problèmes de la vie industrielle	
— Les problèmes économiques	
1. La force motrice	183
2. Les transports	184
3. Les capitaux	184
— La main-d'œuvre	
1. Ouvriers ou ouvriers-paysans?	185
2. Insuffisance numérique de la main-d'œuvre	186
a) Les cadres	186
b) Les ouvriers qualifiés	187
c) Les migrations	187
3. L'inadaptation et le manque de productivité	189
B. Précaire survivance des industries traditionnelles	190
— Les « moulins »	
1. Les moulins à blé	191
2. Les scieries	
a) Leur simplicité	191
b) La crise actuelle	192
— Les industries de transformation du bois	193
1. Le modelage	194
2. Fabriques de meubles	194
3. Une tentative manquée : la tournerie de Lods	194
— L'agonie de la clouterie	195
C. L'essor des industries nouvelles	
— La tôlerie de Vuillafans : une conversion réussie	196
— La construction mécanique	
1. Fabrique d'appareillage électrique	196
2. Fabrique de machines-outils	197
— Le décolletage	198
— L'industrie textile	199

Conclusion .....	199
<b>CHAPITRE IV — Les échanges — le dynamisme local</b>	
<b>A. Les échanges</b>	
— Le rail et la route .....	201
— Le trafic	
1. Le trafic local et régional	
a) Les cars .....	202
b) Les migrations et l'émigration .....	203
c) Déclin des foires et marchés .....	203
d) L'attraction de Besançon .....	203
e) Le commerce local .....	203
2. Le trafic lointain .....	204
— Le tourisme .....	204
<b>B. Les différenciations régionales</b> .....	205
— La Haute-Loue moins Ornans .....	206
1. Le déclin des villages agricoles .....	206
2. Les villages-dortoirs .....	206
3. Les villages industriels .....	207
— Une ville qui monte : Ornans .....	208
1. La situation démographique et économique .....	208
2. L'extension urbaine .....	208
 Conclusion. — La Haute-Loue : une terre encore mal remise de de ses récents déboires .....	209
1. Le déséquilibre économique et démographique ..	209
2. La difficulté des solutions .....	210
a) Vignes et fruits .....	201
b) L'économie herbagère .....	210
c) L'industrie .....	211
d) Le tourisme .....	211
 Dix ans après .....	213
A. - Les séquelles des vieilles structures .....	213
B. - Espoirs et réalités d'un nouvel équilibre .....	220
	227

